E.-J. CRÉPET

BAUDELAIRE

ÉDITIONS MESSEIN PARIS

PQ
2191
.Z5
C7
1907
SMRS

CHARLES BAUDELAIRE

Ridentem ferient Ruinæ.

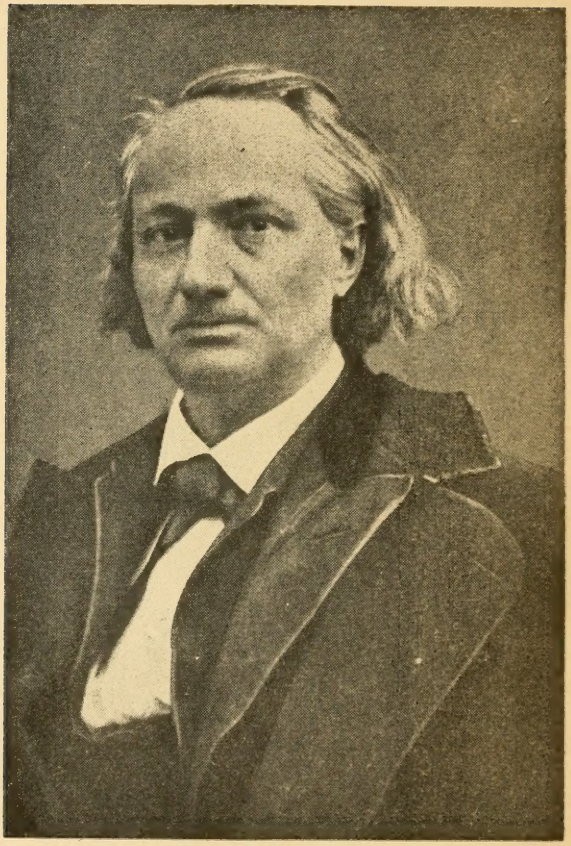

a Mon Ami Auguste Malaport,
le seul être dont le rire ait allégé
ma Tristesse en Belgique.

C. B

E. - J. CRÉPET

BAUDELAIRE

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE
d'EUGÈNE CRÉPET

revue et complétée en 1907 par Jacques **CRÉPET**
suivie des **BAUDELAIRIANA** *d'ASSELINEAU*

d'abondants documents et de nombreuses lettres adressées à
Charles BAUDELAIRE
notamment par :

ASSELINEAU - BANVILLE - BARBEY D'AUREVILLY
DELACROIX - FLAUBERT - HUGO
LECONTE DE L'ISLE - MANET - MERYON
SAINTE BEUVE - GEORGE SAND - TAINE
ALFRED DE VIGNY - VILLIERS DE L'ISLE-ADAM
WAGNER

SABLE
COLLECTION
SABLE

ÉDITIONS MESSEIN PARIS
19, Quai Saint-Michel, 19

PRÉFACE

Voici quelques mois, la Société du Mercure de France *forma le double projet de réunir les lettres de Baudelaire et celles de ses œuvres que n'avait pas recueillies l'*Edition définitive *de MM. Calmann Lévy.*

Des unes et des autres, il y en avait un bon nombre dans l'ouvrage de M. Eugène Crépet (1) *et non les moins importantes. Faut-il le rappeler? C'est lui qui a révélé les journaux intimes du poète,* Mon cœur mis à nu *et* Fusées, *qui a mis au jour les billets à Sainte-Beuve, à Poulet Malassis, à Flaubert, à Ancelle... Je m'arrête : les Baudelairiens désignent couramment l'ouvrage du nom de son auteur, et ceci en dit assez sur le crédit où ils le tiennent. — Donc le* Mercure de France *me demanda l'autorisation de prendre dans « le Crépet » les pièces dont il avait besoin.*

Ce ne fut pas sans une assez vive hésitation que j'envisageai d'abord de la donner. Mais on excipa de l'intérêt supérieur des lettres, qu'a servies d'un cœur si passionné l'éditeur des Poètes Français *et du* Trésor Epistolaire ; *on me protesta que celui-ci n'aurait certainement pas refusé son concours à une entreprise qui plaçait Baudelaire sur le plan des grands*

---

(1) Charles Baudelaire, *Œuvres Posthumes et Correspondances inédites*, précédées d'une Etude biographique par Eugène Crépet, in-8°, Paris, Quantin, 1887.

morts dont l'humanité recueille jusqu'aux vestiges de leurs écrits... J'acquiesçai alors ; mais, du même coup, je prenais envers moi-même l'engagement de rééditer aussi, après l'avoir revue et complétée, la première partie du livre de M. Eugène Crépet, son Etude biographique, qu'on avait bien voulu déclarer, en 1887, aussi neuve en révélations que les manuscrits et les correspondances dont elle était suivie. Il me sembla que je devais cet effort autant à la mémoire de mon père qu'à ma ferveur baudelairienne.

*Dans l'*Avant-Propos *de son ouvrage, M. Eugène Crépet a exposé par le détail à quel rare concours de circonstances et de bonnes volontés cette Etude devait son mérite. Possesseur lui-même des principaux manuscrits inédits du poète, il avait eu facilement accès auprès de nombreux collectionneurs, dont MM. de Spœlberch de Lovenjoul, Piat, Parran, Maurice Tourneux, notamment, qui, avec une obligeance toute confraternelle, lui avaient ouvert leurs archives.*

Il fut assez heureux encore pour trouver chez M. Ancelle, conseiller judiciaire et confident intime de Baudelaire pendant vingt-deux ans, l'accueil le plus bienveillant et l'aide la plus désintéressée. Cet aimable octogénaire, dont l'âge n'avait pas glacé le cœur ni altéré l'esprit, se réjouit de donner à la mémoire de l'ami une dernière preuve de son dévouement ; les trésors de ses dossiers, incomparables pour la période du séjour en Belgique, vinrent enrichir l'étude du biographe.

Enfin il y avait, dans la vie de Baudelaire, une époque sur laquelle les renseignements certains faisaient défaut : ses années de jeunesse et de début dans les lettres. Par les notes pittoresques et circonstanciées que l'on sait — ou qu'on lira, — MM. Gustave Le Vavasseur, Ernest Prarond, Jules Buisson, Philippe de Chennevières, Auguste Dozon, Champfleury, qui, de 1841 à 1848, avaient été des plus intimes compagnons du poète, voulurent bien combler cette lacune regrettable...

Après avoir constaté les résultats inespérés de ses recherches, M. Eugène Crépet pouvait conclure : « Je crois avoir le droit de dire qu'aucune publication sur la vie ou sur les œuvres de Baudelaire ne renferme autant de matériaux de cette qualité. Je serais même en mesure d'établir que presqu'aucun document du même ordre ne peut plus se produire. » Le temps n'a point démenti cette affirmation qui, voici vingt ans, put sembler un peu téméraire. Les lignes fondamentales de la vie de Baudelaire, du Baudelaire le plus récent, — tel qu'il résulte des dernières publications, — étaient toutes dans l'Etude biographique de M. Eugène Crépet. Il n'est même que juste de dire qu'elles lui ont été souvent empruntées.

Cependant, depuis 1887, de nombreux documents ont paru, qui, s'ils n'apportaient pas de révélations capitales, n'en demeurent pas moins fort précieux, tant pour l'explication de l'œuvre baudelairienne que pour l'évocation de l'atmosphère où vécut son auteur. Ainsi, La Plume *a étudié la vie de Jeanne Duval et dégagé l'influence qu'exerça la trop fameuse Vénus noire sur son malheureux amant;* Le Tombeau de Charles Baudelaire *a essayé de pénétrer « l'architecture secrète » des* Fleurs du Mal, *ouvrant par là une voie féconde. Sur un signe de M. Maurice Tourneux, la Présidente est apparue, dans un éclair d'or et de soie, pour revendiquer les pièces admirables qui lui furent dédiées. Empruntant sa méthode à l'art de la mosaïque, M. Féli Gautier a fait tenir l'œuvre du poète dans l'étude de sa vie. M. Camille Lemonnier a raconté une des conférences de Bruxelles, Cladel une correction d'épreuves chez son maître, M. Georges Barral ses entretiens avec Baudelaire, en 1864, M. Catulle Mendès, la dernière nuit que celui-ci, encore vaillant, ait passée à Paris... Est-ce là tout, non certes ! Mais je ne puis énumérer ici tant de livres et d'articles qu'on trouvera mentionnés ou copieusement cités à leur place. — Toutes ces publications forment le pre-*

mier fonds, et le plus important, où j'ai puisé les éléments de mon travail complémentaire.

J'en ai trouvé un second dans les ouvrages antérieurs à la publication de cette étude. L'abondance de ses matériaux neufs avait contraint M. Eugène Crépet à négliger quelque peu ses prédécesseurs. Le cadre nouveau de cette édition m'a permis de leur faire plus de place. C'est ainsi que j'ai multiplié les emprunts aux livres d'Asselineau et de Pincebourde ; ils m'ont semblé d'autant plus justifiés que ces ouvrages sont, depuis de longues années, complètement épuisés.

Enfin un troisième fonds m'a été fourni par les papiers qu'a laissés M. Eugène Crépet lui-même. Il y avait là des documents nombreux qui, pour diverses raisons, n'avaient été mis en œuvre, ou qu'incomplètement, par leur possesseur ; d'aucuns ne lui étant pas parvenus en temps utile ; d'autres desquels, faute de place encore, il avait dû se résigner à ne citer que les principaux passages, et qu'il était intéressant de restituer dans leur saveur et leur intégrité originales ; quelques-uns encore, d'un ordre très familier, voire tout intime et dont je dois croire que, dans un sentiment de réserve déférente, il avait préféré en ajourner la publication.

Ces derniers mots m'amènent à m'expliquer très nettement sur l'esprit où j'ai conçu ma tâche.

C'est un lieu commun, où excellent beaucoup de gens, que de s'élever avec indignation — et en deux colonnes — contre toute biographie qui, avec minutie et de propos délibéré, entre dans la vie privée d'un auteur ; il n'a pas été ménagé à M. Eugène Crépet ; j'ai de fortes raisons de croire qu'il me le sera moins encore. Soit. Je déclare d'avance qu'il me trouvera tout indifférent. Si des reproches de cette nature peuvent me sembler fondés quand l'œuvre de l'auteur considéré n'a que des rapports éloignés avec sa vie, — mais tout le trésor littéraire nous offrirait-il le phénomène d'une seule œuvre profonde dans ce cas ? — je proteste qu'au contraire c'est le

droit absolu du biographe, de porter sa sonde jusque dans le cœur et les reins de son modèle, lorsque les investigations dans la vie éclairent l'œuvre d'une lumière utile à sa pleine compréhension. Niera-t-on que telle soit ici l'espèce ? Alors je demanderai, par exemple, si la publication des lettres de Baudelaire et de Mme Sabatier, — documents d'un ordre tout privé, que je sache, — n'a pas apporté le plus instructif commentaire à l'une des parties les plus mystérieuses des Fleurs du mal ; *si, auprès du lecteur, quelques-unes des pièces en cause n'ont pas gagné à cette révélation un supplément d'humanité et de subjectivité, si l'on peut dire, qui fait mieux sentir leurs beautés et leur émotion ?*

Mais, pour légitimer ses recherches les plus minutieuses et les plus intimes, une étude dont Baudelaire est l'objet peut encore exciper d'un argument plus convaincant et plus particulier que ceux dont la biographie a coutume de s'autoriser justement. Compte-t-on pour rien la légende baudelairienne ? A quel point elle fut préjudiciable à son infortuné héros on ne le dira, on ne le prouvera jamais assez. Il lui dut, pendant sa vie, de n'être pas « pris au sérieux », comme le constatait tristement un témoin de sa lente agonie ; et l'homme mort, elle est cause que des doutes subsistent sur la sincérité du poète. Oui, chez beaucoup, « la peur d'être dupe de ce grand dédaigneux empêche la pleine admiration (1). *» Ainsi s'exprimait M. Paul Bourget, dans ses si pénétrants* Essais de psychologie contemporaine : *on ne saurait mieux rapporter ni mieux résumer le sentiment général.*

Eh bien ! je dis qu'il n'y a point de considération qui doive prévaloir contre l'urgence de détruire, jusqu'en ses fondements, cette légende meurtrière. Le plus grand service dont les Bau-

---

(1) Essais de psychologie contemporaine (*Alph. Lemerre, éd.*, 1885).

delairiens puissent obliger la mémoire de leur poète, c'est donc d'arracher à la vérité jusqu'au dernier haillon dont elle se voile, en publiant intégralement tous les témoignages, tous les documents qu'ils possèdent, fussent ceux-ci d'un ordre familier et intime, — surtout s'ils sont tels, dirai-je même, car on y trouvera de meilleures raisons où asseoir sa conviction. L'heure est propice, puisque, assagi, le symbolisme a ramené la faveur et la curiosité du public vers le grand ancêtre que ses exubérances — d'ailleurs fécondes — avaient un instant aidé à compromettre. Et quelles convenances nous opposerait-on? La respectabilité du lecteur? — « Hypocrite lecteur, mon semblable, mon frère! » — *Celle du poète? Je répondrais d'abord que la morale d'un Baudelaire a le droit de n'être pas taillée sur celle de la foule, puis qu'à jeter dans la balance commune sa vie tout entière, il n'est point prouvé que ses vertus ne l'emporteraient pas, et de beaucoup, sur ses faiblesses. Mais qu'importe? L'important, c'est qu'allant rejoindre définitivement tant d'accessoires funambulesques du romantisme, le pourpoint moyennâgeux du bon Théo et l'ours que Byron menait au spectacle, les fables des cheveux verts ou de la cervelle de petit enfant cessent de faire tort aux* Fleurs du Mal; *le capital, c'est qu'on puisse décider en connaissance de cause s'il faut continuer d'avoir « peur d'être dupe », ou si Baudelaire fut l'homme de son livre, si les* Fleurs du Mal *sont une œuvre sincère. Voilà où réside la vraie question baudelairienne, celle qui motive et légitime toutes les recherches biographiques, et qui ne sera entièrement résolue qu'à l'heure où la vie et le caractère de Baudelaire nous seront entièrement familiers.*

J'ai fait ici ce qu'il était en mon pouvoir pour aider à son éclaircissement. Non point en prenant parti, — alors mon travail n'aurait valu que ce que vaut une opinion, — mais en réunissant aux documents déjà connus, tous ceux, sans réserve aucune, dont je disposais personnellement ou qu'on a

*bien voulu me communiquer. Ce livre se réclame donc, avant toute chose, de son caractère documentaire et de son effort centralisateur ; j'ose croire qu'il ne sera pas inutile. Pour ne mentionner que les principales entre les sources nouvelles qu'il apporte, on trouvera notamment, à l'*Appendice, *une longue suite de lettres adressées au poète, qui étaient restées inédites jusqu'à ce jour, et qui fournissent très opportunément sa contre-partie au* Charles Baudelaire, Lettres, *publié tout dernièrement par le Mercure de France. On y lira aussi le* Recueil d'Anecdotes *d'Asselineau, pour la première fois donné* in-extenso *; nuls Baudelairiana ne nous avaient encore introduits aussi profondément dans l'intimité du poète, et il est à peine besoin d'insister sur le caractère de véracité qu'empruntent ces notes si pittoresques à la personnalité de leur auteur.*

Quant à la partie de ce travail qui m'est personnelle, c'est éparse dans les multiples notes de cette Etude qu'il faut la chercher. Il est toujours délicat de revoir l'œuvre d'autrui ; alors quels scrupules n'éveille point une telle tâche quand l'auteur nous touche du plus près ? J'ai donc, dès l'origine de mon effort, adopté cette règle, de ne retoucher le corps du texte que si le besoin s'en faisait rigoureusement sentir, par exemple lorsque je me trouvais en présence d'une inexactitude matérielle, ou quand l'importance d'un document nouveau, à être reléguée au second plan, eût accusé un défaut regrettable dans les proportions de l'Etude. Pour continuer à m'exprimer par images architectoniques, j'ai respecté, autant qu'il était de moi, la façade du bâtiment existant, n'y ouvrant guère qu'une fenêtre neuve (le chapitre VIII), et j'ai empilé mes compléments, citations, rapprochements, commentaires de toute sorte, dans les fondations. A tout prendre, c'était là leur place marquée. N'ai-je pas dit que nombre de ces notes étaient simplement extraites des papiers de M. Eugène Crépet ? Il convenait donc qu'elles rejoignissent les bases de son ouvrage.

Il me reste à dire combien je suis redevable à tous ceux, gens de lettres, collectionneurs, éditeurs, qui m'ont aidé dans l'élaboration de ce livre. En première ligne, je citerai M. Albert Ancelle, le plus désintéressé des Baudelairiens, qui acheva de vider entre mes mains les richesses de ses dossiers, et M. Maurice Tourneux, dont l'accueillante érudition m'a évité tant de recherches. L'autorisation de M. Camille Lemonnier, contresignée par M. Fasquelle, m'a permis de reproduire un témoignage précieux sur une des tribulations les plus ignorées du poète ; celle de M. Alphonse Lemerre, de puiser abondamment dans l'ouvrage d'Asselineau ; celle de Mlle Judith Cladel, de donner des pages qui, mieux qu'aucunes autres, mettent en relief la haute vertu et la ferveur littéraires de Charles Baudelaire. Je dois encore à la gracieuseté de M. le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul, d'avoir pu réimprimer les pièces capitales du livre de Pincebourde, et les documents mis au jour par M. Féli Gautier sont parmi les plus intéressants qui aient pris place ici. Enfin M. Jules Troubat, reportant sur le fils un peu de la cordiale sympathie qui l'unissait au père, a bien voulu l'aider souvent de ses souvenirs. On le voit, si ce livre a quelque mérite, il le doit moins à son signataire qu'à tous ses collaborateurs anonymes. Que ceux-ci, du moins, reçoivent l'assurance bien sincère de ma très vive gratitude.

JACQUES CRÉPET.

CHARLES BAUDELAIRE

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE

I

Le poète, qui a donné, dans son œuvre, une si large place à la vie des grandes villes, était le petit-fils d'un paysan champenois.

Une copie de nombreux papiers de famille, que j'ai été admis à consulter, m'a fait découvrir les origines, jusqu'à ce jour inconnues, de ses ancêtres. Ils habitaient, sous le règne de Louis XV, la commune de la Neuville-au-Pont (canton de Sainte-Menehould, département de la Marne).

Les registres de la paroisse qui comptait, à cette époque, plus de quinze cents fidèles, m'ont permis de remonter jusqu'aux grands-parents du poète.

D'après un extrait de leur acte de mariage, Marie-Charlotte Dieu, née, le 23 mai 1717, à la Neuville-au-Pont, épousa, en secondes noces, le 10 février 1758,

Claude Beaudelaire (*sic*) (1) domicilié dans la même commune.

La condition sociale des deux époux n'est pas indiquée sur cet acte de mariage ; mais il existe encore, dans le pays, des ouvriers vignerons qui portent le nom patronymique de Baudelaire (2). Il est à croire que les ancêtres du poète étaient des tenanciers, ou plutôt de petits propriétaires jouissant de quelque aisance. Comment expliquer autrement l'éducation raffinée qu'ils firent donner à l'unique enfant qui leur naquit, le 8 juin 1759, Joseph-François Baudelaire (3)?

---

(1) Dans le *Tombeau de Charles Baudelaire* (Paris, *Bibliothèque artistique et littéraire*, 1896), ouvrage auquel nous nous référerons plusieurs fois, le prince Alexandre Ourousof note que « *badelaire* ou *baudelaire* est, en vieux français, le nom d'une épée courte à deux tranchants, élargie du bout ».

Charles Baudelaire tenait beaucoup à ce qu'on orthographiât son nom correctement ; il fit détruire une plaquette tirée à 25 exemplaires chez Poulet-Malassis en 1853 : la *Philosophie de l'Ameublement*, parce que le typographe avait écrit *Beaudelaire*.

(2) On a bien voulu nous signaler qu'il existait aussi, vers 1887, à Strasbourg, un Baudelaire, photographe, cousin du poète.

(3) Pour les antécédents de François Baudelaire, nous n'avons guère qu'une source d'informations, mais la plus sûre qu'on puisse souhaiter, une lettre où la mère du poète, alors devenue Mme Aupick, parle longuement de son premier mari. Voir plus loin (Appendice VI), la lettre de Mme Aupick à Charles Asselineau. L'auteur de la *Vie de Baudelaire*, s'est contenté d'indiquer cette cu-

Elevé dans un collège de grande ville, ou peut-être dans un séminaire, car, d'après un propos tenu par son fils, il aurait « porté la soutane avant de porter le bonnet rouge (1) », François Baudelaire, très jeune encore, entra, vers 1780, comme répétiteur, au collège Sainte-Barbe. Le proviseur, qui le patronnait, le plaça, en qualité de précepteur, chez le duc de Choiseul-Praslin, l'aïeul du pair de France qui, en 1847, assassina sa femme et n'échappa à l'échafaud que par le suicide.

A l'hôtel Praslin, le jeune précepteur prit, au contact de la meilleure compagnie, une courtoisie de manières, un savoir-vivre qui, plus tard, lui furent fort utiles dans ses relations avec le monde officiel. Mais, esprit très ouvert et très ardent, il professait en politique et en philosophie les doctrines nouvelles, et comptait d'anciens camarades dans le parti révolutionnaire. Ce fut ce qui lui permit de rendre, en 1793, les plus grands services au duc et à la duchesse de Praslin (2).

---

rieuse figure dont je vais, en m'aidant de quelques documents nouveaux, esquisser les principales lignes.

(1) Notes de M. Prarond.

Cf. : «... Baudelaire, auquel j'ai entendu dire, de sa voix la plus aigüe et la plus sifflante : « *Moi, fils d'un prêtre.* . » (Jules Levallois, *Physionomies de la Bohème*)

(2) « François Baudelaire qui, pour vivre, donnait des leçons de dessin, partageait son gain avec elle (la famille de Choiseul Praslin). Parmi ses élèves, il y avait la fille d'un boulanger de son quartier, lequel le payait en petits pains, et cette rétribution était, comme les autres, mise en commun. » (*La famille de Charles Baudelaire*, par Georges de Nouvion, Paris, typographie Firmin Didot.)

Il fut assez heureux pour soustraire à la confiscation les biens de la famille dont il avait été le commensal, et dans le même temps, s'il faut en croire sa veuve, il aurait donné une grande marque de dévouement à Condorcet, l'illustre proscrit : il lui aurait procuré le poison qui le sauva de l'échafaud.

Il paraît constant que François Baudelaire montra un vrai courage dans la crise de la Terreur. Sa veuve le représente courant, jour et nuit, les tribunaux et les prisons et bravant, pour son compte, la mort à laquelle il disputait avec acharnement les têtes menacées de ses amis.

Quand, sous le Directoire et le Consulat, ils eurent retrouvé leur ancien crédit, ses protégés en usèrent, à leur tour, pour le servir et lui obtenir une haute situation administrative (1).

---

(1) Je dois les curieux détails qui suivent à l'extrême obligeance de M. Favre, l'érudit archiviste du Sénat. Ils rectifient des renseignements peu exacts donnés par Mme Aupick à Charles Asselineau. Voici le résumé des recherches de M. Favre : « François Baudelaire n'était ni conservateur du palais et des jardins, ni contrôleur, ni vérificateur, et n'avait pas à faire de commandes aux artistes. Tout ce qui concernait le palais et les jardins était administré, ordonné par une commission sénatoriale... Quelles aient donc été les fonctions de Baudelaire? En fouillant et furetant les pièces de comptabilité du Sénat impérial (1804-1814), je trouve sur tous les états son nom ainsi mentionné : *Administration et police intérieure*, Beaudelaire (*sic*), chef de bureau, 10.000 francs par an... A partir de 1814, il disparaît, et ses fonctions elles-mêmes ne sont plus mentionnées. Elles étaient un rouage de

François Baudelaire se maria une première fois en 1803.

Sa femme, Mlle Janin, lui apporta en dot une petite fortune, composée de biens ruraux et de terrains situés aux Ternes et à Neuilly. De ce mariage naquit un seul enfant, un fils, qui fut appelé Claude. Il entra, jeune encore, dans la magistrature et mourut en 1862 (1).

Devenu veuf en 1814, François Baudelaire se remaria cinq ans après. Il avait rencontré chez M. Pérignon, un de ses intimes, une orpheline, pupille de son ami qui l'avait élevée parmi ses filles, Mlle Caroline Archimbaut-Dufays, « née de M. Charles Dufays, ancien officier militaire, et de dame Louise-Julie Foyot-Lacombe, son épouse, décédée sa veuve, demeurant à Paris, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, n° 6 (2) ».

---

l'administration impériale.» Le père de notre poète figure déjà dans l'*Almanach national* de l'an IX (1801), en qualité de secrétaire de la commission administrative et de contrôleur des dépenses du Sénat. Il n'est plus désigné, dans les almanachs de l'Empire, que sous le titre vague de chef des bureaux ; son nom est constamment orthographié *Beaudelaire*.

(1) Nous n'aurons guère l'occasion d'en parler : Claude et Charles, son demi-frère né du mariage subséquent de Joseph-François, réalisaient les caractères les plus opposés, ils cessèrent à peu près de se voir vers 1844.

(2) Je transcris le texte même du contrat de mariage de François Baudelaire. Je n'ai pu découvrir rien de plus sur les ascendants maternels du poète. Ma curiosité, à leur sujet, avait été fort excitée par ces lignes du journal intime, *Fusées* : « Mes ancêtres, fous ou maniaques, dans

Mlle Dufays, qui touchait à sa vingt-sixième année n'avait aucune fortune ; mais, sans être jolie, elle était fort gracieuse et d'une vivacité d'esprit qu'attestent ses lettres. Si sa pauvreté contribua peut-être à lui faire accepter un mari qui avait près de trois fois son âge, il est certain qu'elle céda aussi à d'autres raisons meilleures, notamment au prestige que le prétendant sexagénaire devait à ses manières d'une courtoisie aristocratique, et surtout à une originalité d'esprit qui, dans la famille Pérignon, le faisait « comparer à La Fontaine pour la naïveté et la bonhomie (1) ».

---

des appartements solennels, morts tous victimes de leurs furieuses passions. » Cette allusion ne pouvant évidemment s'appliquer aux paysans de la branche paternelle, il m'était permis de conjecturer qu'à une époque plus ou moins lointaine, la famille Dufays, dont le nom est identique ou, du moins, analogue à celui de plusieurs familles nobles d'Angleterre et de Normandie qui remontent jusqu'au temps de Guillaume le Conquérant, avait subi quelque déchéance, par suite de la folie, des manies, ou des furieuses passions de quelques-uns de ses membres. Leur dernier descendant eût été par suite poussé vers la carrière des armes toujours ouverte aux déclassés. Hypothèse justifiée par la pauvreté de Charles Dufays, qui ne laissa aux siens que de très faibles ressources : sa fille n'avait, d'après le contrat de mariage, qu'un trousseau fort modeste et n'apportait qu'une somme de mille francs à la communauté. Mais toutes mes recherches pour éclaircir les origines de la famille maternelle du poète n'ont abouti à aucun résultat.

(1) Appendice, ch. VI, lettre de Mme Aupick à Asselineau.

M. de Nouvion, *op. cit.*, raconte : « Il lui avait souvent promis de la marier. Mais elle n'avait aucune fortune, ce

Pendant les huit ans que dura leur union, les deux époux semblent avoir été heureux (1).

Le 9 avril 1821 (2), un fils leur naquit ; il fut baptisé, deux mois plus tard, à l'église Saint-Sulpice, leur paroisse (3).

---

qui rendait la réalisation de cette promesse difficile. Devenu veuf, Baudelaire se proposa lui-même, d'abord en plaisantant, puis sérieusement, et le mariage fut décidé. » M. de Nouvion nous apprend encore que Mlle Dufays était née *à Londres*, paroisse Saint-Pancrace, le 27 septembre 1793. Ceci expliquerait comment Baudelaire a pu dire qu'il savait l'anglais *de naissance*.

(1) Quarante ans après son premier veuvage, Mme Aupick écrit à Asselineau : « M. Baudelaire dont j'ai conservé un bien doux souvenir... »

(2) Et non le 21 avril comme Gautier l'a dit par erreur, dans le très beau travail placé en tête des *Œuvres complètes de Baudelaire*.

(3) Voici le texte de l'acte de baptême : « Le jeudi, 7 juin 1821, a été baptisé Charles-Pierre, né le 9 avril dernier, fils de Joseph-François Baudelaire, peintre, et de Caroline Dufays, son épouse, demeurant rue Hautefeuille, n° 13. Le parrain, Pierre Pérignon, rue Saint-Augustin, n° 8 ; la marraine, Louise Coredougnan, femme Pérignon, épouse du parrain, lesquels ont signé avec nous, le père présent. *Baudelaire*, *Pérignon*, *C. Pérignon*, *Couturier*, prêtre » Le poète se trompait donc quand il donnait à Poulet-Malassis le renseignement que celui-ci a consigné sur un feuillet de son exemplaire des *Fleurs du mal*, 1re édition) : « Baudelaire nous a appris l'autre jour, en conversant, qu'il avait été tenu sur les fonts baptismaux par Naigeon (l'athée Naigeon) et Mme Ramey, la femme du sculpteur. » Du reste, l'erreur de Baudelaire s'explique, pour partie du moins, par une confusion de son acte de baptême avec son acte de naissance, puis il

On croyait que son acte de naissance, avec tant d'autres, avait disparu dans les incendies de la Commune. Il a cependant été retrouvé (1) dans un dossier aux archives de la Seine :

L'an 1821, le onzième jour du mois d'avril, onze heures du matin, par devant nous, Antoine-Marie Fieffé, adjoint à M. le maire du VIe arrondissement (le VIe actuel), *faisant les fonctions d'officier de l'état civil, est comparu M. Joseph François Baudelaire, ancien chef de bureau de la Chambre des Pairs, âgé de 61 ans, demeurant à Paris, rue Hautefeuille, 13, quartier de l'Ecole de Médecine* (2), *lequel nous a pré-*

---

savait que les deux frères Naigeon, le conservateur et le conservateur adjoint de la galerie du Luxembourg, avaient été, comme Ramey, au nombre des amis de son père ; ils figurent même parmi les membres du conseil de famille convoqué après la mort de François Baudelaire pour nommer à Charles un premier subrogé tuteur, qui fut M. Naigeon.

Le titre de peintre, donné, dans cet acte de baptême, à l'ancien chef des bureaux du Sénat, indique qu'après avoir pris sa retraite, il se livra sans contrainte à son goût pour les beaux arts. L'inventaire du mobilier, fait à sa mort, mentionne une vingtaine de pastels et de gouaches qui étaient, en partie son œuvre, en partie celle de sa première femme.

(1) Par M. Henri Baillière (*Bulletin de la Société Historique* du VIe arrondissement, 3e année, nos 3 et 4, juillet-décembre 1900.)

(2) Cette maison, — selon Théodore de Banville, une vieille maison à tourelles, — a été démolie lors du percement du boulevard Saint Germain.

senté un enfant du sexe masculin, né avant hier, neuf, à trois heures de relevée, en dite demeure de lui déclarant et de dame Caroline Dufays, son épouse, mariés à Paris au XIe arrondissement, le 9 septembre 1819, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Charles Pierre; ladites déclaration et présentation faites en présence de M. Claude Ramey, statuaire, membre de l'Institut, âgé de 65 ans, demeurant rue des Maisons de Sorbonne, n° 11, premier témoin, et de M. Jean Naigeon, peintre, conservateur du musée royal du Luxembourg, âgé de 62 ans, demeurant rue de Vaugirard, n° 7, second témoin. Et ont les pères et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après lecture.

Signé : Baudelaire, Ramey, Naigeon, Fieffé.

Charles avait six ans quand il perdit son père, le 10 février 1827. Il lui garda, toute sa vie, un profond et pieux souvenir (1). Ses amis l'ont entendu souvent raconter ses promenades d'enfant, au jardin du Luxembourg, où le vieillard à longs cheveux blancs, tout en menaçant de sa canne les chiens irrespectueux, lui expliquait les statues. Cet enseignement prématuré rencontrait chez Charles une aptitude native, très mar-

(1) Sur une liste d'objets déposés par Baudelaire chez des amis, se trouve cette mention : « Une gouache de mon père », et *Mon cœur mis à nu* contient ces deux lignes étranges : « Faire tous les matins ma prière à Dieu, réservoir de toute force et de toute justice, à mon père, à Mariette et à Poe, comme intercesseurs. »

quée, qu'atteste cette note des *Fusées* : « Les images, ma grande, ma primitive passion. »

Ces premiers indices de son tempérament d'artiste se retrouvent dans cette ligne d'une esquisse d'autobiographie écrite par le poète : « Enfance. Vieux mobilier Louis XVI, antiques, Consulat, pastels, société XVIIIe siècle (1) ».

C'était un mobilier fort modeste, en somme, que celui de la maison paternelle, tel que les inventaires le décrivent. En dehors des gouaches, des pastels dus aux pinceaux et aux crayons de François Baudelaire et de sa première femme, il ne consistait guère qu'en quelques plâtres d'après l'antique et en quelques gravures d'après des tableaux de maîtres plus ou moins célèbres ; mais n'était-ce pas suffisant pour éveiller chez un enfant précoce et si richement doué le sentiment de la beauté plastique ?

Dans l'année qui suivit la mort de son premier mari (8 novembre 1828), la mère de Baudelaire épousait un chef de bataillon promis à un brillant avenir, M. Aupick, déjà chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, et, depuis six ans, aide de camp du prince de Hohenlohe. Bientôt promu lieutenant-colonel et envoyé à Lyon, M. Aupick y emmena sa femme et son beau fils. Le futur poète des *Fleurs du mal* avait l'âge de commencer ses études. On le mit

(1) Ce précieux document, qui n'a que vingt cinq lignes, a été imprimé *in extenso* dans la *Bibliographie* de MM. La Fizelière et Decaux, Paris, 1868. Je le citerai plus d'une fois.

d'abord à la pension Delorme qui répétait au Collège Royal, et l'année suivante (1833) interne à ce collège.

Il n'y a point de doute que l'enfant ait ressenti cruellement ces événements. La haine qu'il voua dès lors à M. Aupick, et qui devait aboutir à l'éclat dont je parlerai tout à l'heure, a fourni à la légende baudelairienne, où il faut bien admettre qu'il entre souvent une bonne part de vérité, ses traits les plus nombreux. M. Buisson pourra noter justement :

« Baudelaire était une âme très délicate, très fine, originale et tendre qui s'était fêlée 1), au premier choc de la vie. Il y avait, dans son existence, un événement qu'il n'avait pu supporter : le second mariage de sa mère. Sur ce sujet, il était inépuisable, et sa terrible logique se résumait toujours ainsi : « Quand on a un fils comme moi, — comme moi était sous-entendu, — on ne se remarie pas. »

Les quelques années qu'il passa au collège de Lyon, Baudelaire ne semble pas avoir été heureux : témoin ces lignes de son autobiographie :

« Après 1830, le collège de Lyon, coups, batailles

---

(1) Il est curieux de noter que le mot de *félure* ou l'idée qu'il traduit, se retrouvent dans maints portraits biographiques de Baudelaire : on vient de lire la note de M. Buisson ; M. Hignard, dont nous parlerons plus loin, écrit : « Livré si jeune à tous les hasards de la vie, l'âme ulcérée, réduit à maudire ceux qu'il aurait dû aimer, il se produisit dès lors en lui une *félure* dont il ne guérit jamais. » Enfin, Théophile Gautier, selon M. Champfleury (*Souvenirs et portraits de jeunesse*, Dentu, 1872), définissait leur ami commun : « un beau vase qui a une *fissure*. »

avec les professeurs et les camarades, lourdes mélancolies. »

Ainsi, l'indépendance et la singularité de son caractère s'annonçaient par de profonds contrastes, souvent même par une lutte ouverte avec ses condisciples. Un de ses journaux intimes, *Mon cœur mis à nu*, contient cette phrase : « Sentiment de solitude, dès mon enfance, malgré la famille, et au milieu des camarades surtout, — sentiment de destinée éternellement solitaire. Cependant goût très vif de la vie et du plaisir (1). »

Ce n'est pas le seul trait où éclate l'originalité de sa nature. Il a noté, dans *Mon cœur mis à nu* le rêve qui hantait dès lors son esprit : être « tantôt pape, mais pape militaire, tantôt comédien ». Étrange association d'idées qui s'explique par le prestige qu'eut, de tout temps, pour son imagination, le côté plastique de la vie, sans préjudice de son penchant au mysticisme (2).

En 1836, le colonel Aupick, appelé à l'état-major

---

(1) On est peu renseigné, en somme, sur la première enfance de Charles Baudelaire, — si peu qu'on serait porté à demander à l'œuvre du poète un supplément d'informations sur sa vie. A ce sujet observons qu'il y a lieu de tenir pour un récit véridique la visite qu'il conte, avec un ravissement encore si ému avoir faite, dans ses premières années, à une dame Panckoucke (MORALE DU JOUJOU, OE C., III). Nous avons relevé en effet, dans l'incomparable collection de M. Ancelle, une lettre de Mme Panckoucke au général Aupick.

(2) Mme Aupick était très pieuse, mais d'une piété toute féminine. Quant à François Baudelaire, sans doute peut-on discerner quelque indice des inclinations de son esprit dans les lignes suivantes, écrites par Mme Aupick à Asse-

de la place de Paris, mit Charles au collège Louis-le-Grand. L'écolier ne s'était pas signalé, à Lyon, par des succès éclatants : un seul prix, en dessin, et quelques accessits variés avaient soldé les quatre exercices scolaires. Cependant le colonel avait tant de confiance dans l'avenir de son beau-fils, qu'il dit au proviseur, en le lui présentant : « Monsieur, voici un cadeau que je viens vous faire ; voici un élève qui fera honneur à votre collège. »

Baudelaire justifia ces espérances. Non content de cueillir les lauriers de sa classe, il tournoya glorieusement au Concours-général. Mais déjà sa précoce indépendance réclamait d'autres horizons que

... le ciel carré des solitudes
Où l'enfant boit dix ans l'âpre lait des études (1).

---

lineau, après la mort de son fils, à l'occasion d'un envoi de tableaux qu'elle le prie d'accepter en souvenir ; je les cite d'autant plus volontiers qu'elles me semblent particulièrement intéressantes, en ce qui concerne les hérédités que notre poète trouva dans son berceau.

« ... Les deux tableaux dans votre caisse sont pour vous, mon enfant. Charles les avait suspendus lui même dans sa chambre ; celui à l'huile, vieux tableau, est un Saint-Antoine dans sa solitude, où il se croyait obsédé par le démon ou un mauvais ange ; il a près de lui une croix.

« M. Baudelaire s'était amusé à faire pour pendant à ce tableau, un tableau profane. A la place du saint, il a mis une bacchante qui tient un thyrse au lieu de la croix de Saint-Antoine ; elle est entourée d'amours au lieu d'anges... » (8 novembre 1867)

(1) *Epître à Sainte-Beuve.* V les ŒUVRES POSTHUMES qui paraîtront incessamment (*Société du Mercure de France*).

« C'était un esprit exalté, plein parfois de mysticisme et parfois d'une immoralité et d'un cynisme (en paroles seulement du reste), qui dépassait la mesure ; en un mot c'était un excentrique, transporté d'enthousiasme pour la poésie, récitant des vers de Hugo, Gautier, etc., à tout propos, et pour moi et beaucoup de nos camarades c'était une cervelle à l'envers. »

Pour cette période de la vie de notre poète, à ce témoignage d'un *labadens* qui désire garder l'anonyme, se joint celui d'un autre camarade, M. Hignard, qui l'a connu au collège de Lyon, « fin et distingué bien plus qu'aucun de ses condisciples », et l'a retrouvé à Paris « changé, attristé, aigri ». Baudelaire, de Louis-le-Grand, envoya une pièce de vers à M. Hignard (1839), — déjà tristes et las :

Tout à l'heure je viens d'entendre (1)...

Enfin, M. Emile Deschanel, encore un condisciple, nous fournit d'intéressants renseignements sur des escapades littéraires dont il était le complice (2) :

« Pendant les classes de mathématiques, nous passions le temps à nous écrire des bouts-rimés au courant de la plume.

---

(1) V. cette pièce dans le *Charles Baudelaire*, ŒUVRES POSTHUMES. Une autre pièce :

Hélas ! qui n'a gémi sur autrui, sur soi-même...

(V *ibid.*) fut remise à M. Hignard, par Baudelaire, vers 1852. Ces deux pièces ont été produites par M. HIGNARD, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Lyon, au cours d'une conférence faite à Cannes, et dont on trouvera le texte dans le *Midi Hivernal*, nos des 17 et 24 mars 1892.

(2) *Journal des Débats*, 15 octobre 1864.

J'ai encore dans la mémoire quelques-uns des vers de ce temps-là, qu'il a oubliés sans doute et qui ne ressemblent pas précisément à ceux qu'il a donnés au public sous le nom de *Fleurs du mal.* »

Après avoir cité avec force éloges une strophe très médiocre, pastiche flagrant d'André Chénier, le critique se montre bien rigoureux pour d'autres vers, visiblement imités, non, comme il le dit, de Byron, qui a un tout autre accent, mais plutôt de Sainte-Beuve que Baudelaire aimait avec passion, dès le collège (1) :

« On trouvait déjà, çà et là, certaines affectations byroniennes de corruption prématurée. Écoutez, par exemple, ceci :

« N'est ce pas qu'il est doux, maintenant que nous sommes
Fatigués et flétris comme les autres hommes,
De chercher quelquefois à l'Orient lointain,
Si nous voyons encor les rougeurs du matin,
Et, quand nous avançons dans la rude carrière,
D'écouter les échos qui chantent en arrière,
Et les chuchotements de ces jeunes amours
Que le Seigneur a mis au début de nos jours ? »

Ce pastiche de *Joseph Delorme* serait fort innocent s'il n'était, avant tout, risible sous la plume d'un désespéré et d'un blasé de dix-sept ans.

Mais l'originalité du jeune poète ne tarda pas à se dégager. Un autre de ses anciens camarades, le spirituel anonyme auquel nous devons le curieux récit placé en tête des citations du recueil : *Souvenirs-cor-*

---

(1) V. dans le *Charles Baudelaire*, LETTRES (Société du Mercure de France, 1907), la lettre à Sainte-Beuve de 1844).

respondances-bibliographie (Paris, Pincebourde, 1872) nous a conservé une fort remarquable pièce de vers qui, d'après le paysage décrit, doit avoir été composée au retour d'un voyage que Charles fit, avec son beau-père, dans les Pyrénées, en 1837 ou 1838 (1). Le titre abstrait de ce petit poème : *Incompatibilité*, étonne et fait songer aux titres similaires de plusieurs *Fleurs du mal* ; mais ce qui frappe surtout, c'est la hardiesse des images et l'accent profond, la sincérité des impressions énergiquement rendues :

« Sur ces monts où le vent efface tout vestige,
Ces glaciers pailletés qu'allume le soleil,
Sur ces rochers altiers, où guette le vertige,
Dans ce lac où le soir mire son teint vermeil,
« Sous mes pieds, sur ma tête, et partout, le silence,
Le silence qui fait qu'on voudrait se sauver,
Le silence éternel et la montagne immense,
Car l'air est immobile et tout semble rêver. »

Le vers souligné ne rend-il pas à merveille la nervosité si vive que l'on retrouve à chaque page des *Fleurs du Mal* ?

Baudelaire était sorti du collège en avril 1839, au milieu de l'année scolaire. Une ligne mystérieuse de l'esquisse d'autobiographie : « Jeunesse, *expulsion de Louis-le-Grand, histoire du baccalauréat* », demanderait des éclaircissements. Sur le premier de ces faits, les archives du lycée sont muettes (2). Quant à l'his-

(1) « Voyages avec mon beau-père dans les Pyrénées » (Esquisse d'autobiographie).

(2) Par contre, M. Charles Cousin, le « spirituel auto

toire du baccalauréat, la tradition veut que Baudelaire ait dû son succès, dans cette banale épreuve, à ses intelligences avec la ménagère d'un examinateur.

---

nyme » dont il est parlé plus haut, en a donné une raison que ses collaborateurs du *Charles Baudelaire*, publié chez Pincebourde, le prièrent de supprimer dans les pages destinées à leur recueil commémoratif, mais qu'il rétablit dans son *Voyage au grenier*.

« Je me souviens seulement de sa brusque disparition avant la fin de mes études et du motif que lui donnèrent les cancans de la « première cour ». Le voici en latin ou plutôt non ; relisez, si vous êtes curieux, la seconde *églogue* de Virgile. »

Mais M. Philippe Berthelot, qui a reçu les confidences de Louis Ménard — encore un condisciple de Baudelaire, — déclare que « cette petite note perfide ne répond à rien de réel. » (*Revue de Paris*, Louis Ménard, 1er juin 1901.)

II

M. Aupick, devenu maréchal de camp (1), était, plus que jamais, en mesure de seconder son beau-fils, dans la carrière qu'il voudrait embrasser. Ici, il faut laisser la parole à sa veuve : « Quand sont arrivés les succès de collège à Louis-le-Grand et les études terminées, il a fait pour Charles des rêves dorés d'un brillant avenir. Il voulait le voir arriver à une haute position sociale, ce qui n'était pas irréalisable, étant l'ami du duc d'Orléans (2). Mais quelle stupéfaction pour nous quand Charles s'est refusé à tout ce qu'on voulait faire pour lui, a voulu voler de ses propres ailes et être auteur ! Quel désenchantement dans notre vie d'intérieur si heureuse jusque-là ! Quel chagrin ! »

En déclarant à ses parents qu'il entendait suivre sa vocation, le jeune poète s'engageait dans une lutte qui

---

(1) On sait que ce grade, supprimé aujourd'hui, équivalait à celui de général de brigade.

(2) Voir la lettre de Mme Aupick (Appendice, ch. VI.) Les mots raturés font supposer que le général avait songé à faire entrer son beau fils dans la diplomatie, carrière qui ne répondait assurément ni au caractère, ni aux aptitudes de Charles.

devait être plus douloureuse pour lui que pour tout autre. Le général lui demeurait odieux par cela seul qu'il avait remplacé son père, et son amour très profond pour sa mère était altéré par le grief qu'il se faisait contre elle de ce second mariage. D'autre part, il ne rencontrait chez M. Aupick ni la tendresse ni l'amour des lettres qui eussent intercédé pour lui, dans le cœur de son père (1).

Cette crise de famille dura quatre ans, de 1838 à 1842. Au sortir du collège, le poète s'était livré tout entier à la flânerie si féconde qui, à cet âge, même chez les mieux doués, prépare la période du travail. Il ne parle que vaguement de cette époque de sa jeunesse, dans une trop courte note de son autobiographie : « Vie libre à Paris, premières liaisons littéraires : Ourliac, Gérard, Balzac, Le Vavasseur, Delatouche (2) ». Heureusement, les spirituelles et précieuses

---

(1) « Si le père Baudelaire avait vu grandir son fils il ne se serait certes pas opposé à sa vocation d'homme de lettres, lui qui était passionné pour la littérature et qui avait le goût si pur. » (V. Appendice, ch. VI.)

« Le général Aupick était un homme bon et ouvert aux choses de l'esprit ; mais la discipline, la discipline inflexible, lui paraissait le seul mode d'éducation que l'on pût appliquer aux enfants et aux hommes. Il s'est peint tout entier, à son insu, dans le blason qu'il s'était composé : d'azur à l'épée d'or en pal, et pour devise : « *Tout par elle !* » (MAXIME DU CAMP, *Souvenirs littéraires*, t. II, Hachette, 1892.)

(2) Il rencontrait aussi, dès cette époque, au « grenier » de Louis Ménard, Octave Feuillet, Leconte de Lisle, Pierre Dupont, P. Bocage, etc.

notes de M. Le Vavasseur jettent une vive lumière sur l'esprit, le caractère et la vie du jeune poète qui était devenu son ami :

« Si ma vieille mémoire ne me trahit pas, c'était dans l'hiver de 1838-1839 que je vis Baudelaire pour la première fois, à la pension Bailly (1), dans la chambre d'un de mes compatriotes et bons amis qui venait d'achever ses études au collège Louis-le-Grand, Louis de la Gennevraye. Là aussi se trouvait Ernest Prarond, venu d'Abbeville. Prarond faisait des vers, moi aussi ; nous nous liâmes d'amitié tendre, surtout Baudelaire et moi. Cela devait être, ayant les caractères les plus différents, les allures les plus dissemblables et l'aspect extérieur le plus complètement opposé. Il était brun, moi blond ; de taille moyenne, moi tout petit ; maigre comme un ascète, moi gros comme un chanoine ; propre comme une hermine, moi négligé comme un caniche ; mis comme un secrétaire d'ambassade anglaise, moi comme un vendeur de contre-marques ; réservé, moi bruyant ; libertin par curiosité, moi sage par indolence ; païen par révolte, moi chrétien par obéissance ; caustique, moi indulgent ; se tourmentant l'esprit pour se moquer de son cœur, moi laissant tous les deux trottiner comme une attelée...»

Ils débutèrent tous deux par une collaboration au premier *Corsaire* (2), gazette littéraire qui justifiait son

(1) C'était, place de l'Estrapade, une sorte de pension bourgeoise, ou plutôt d'abbaye de Thélème, où nombre de parents de province envoyaient, à cette date, leurs fils On y menait, sans scandale, la vie la plus joyeuse et la plus libre du monde. Le maître de la maison, le P. Bailly, rédigeait l'*Univers* avec Melchior du Lac avant que Louis Veuillot prît la direction du journal (1842). — Baudelaire y connut notamment Marc Trapadoux dont le P. Bailly avait fait le précepteur « provisoire » de son fils Vincent de Paul.

(2) Vers cette époque se place une anecdote inédite que

nom par l'âpreté de sa polémique. Laissons encore la parole à M. Le Vavasseur :

« Jetait, qui voulait, dans la boîte du journal, entrefilets, épigrammes et couplets. Nous avions dix-huit ans. Romantiques nous étions, c'était dans le sang, et, après Casimir Bonjour le Casimir dont nous faisions le plus volontiers de vieilles culottes, était Casimir Delavigne. Il venait, je crois de donner aux *Français la Popularité*. Par quelle anomalie, par quelle inconséquence nous avisâmes-nous d'aller chercher dans Béranger un air pour le chansonner ? Je n'en sais rien. Toujours est-il que nous lançâmes dans les jambes de l'auteur de *La Parisienne* une chanson en sept ou huit couplets, sur l'air du *Roi d'Yvetot* :

Il fut toujours fort bien en cour,
Même en cour citoyenne.
On dit, le bruit fâcheux en court,
Qu'il fit la Parisienne.

---

j'extrais des notes de M. Le Vavasseur, et qui a bien son intérêt, car elle prouve que Baudelaire, dès sa première jeunesse témoignait pour Napoléon de cet enthousiasme dont M. Barral notera les protestations éclatantes en 1865, sur le champ de bataille de Waterloo. (*Le Petit Bleu* de Bruxelles, 21 juin 1906).

« .. C'était en décembre 1840. On ramenait Napoléon aux Invalides... Nous restâmes héroïquement perchés dans une tribune par 12 degrés de froid. Nous vîmes le défilé : « C'est le 1er léger et le 2e léger, etc » et l'abbé Coquereau, émergeant de la voiture de gala et la dépouille du grand homme dans un char mortuaire argenté sur toutes les coutures mais nous trouvâmes qu'on avait trop accentué la couleur locale retraite de Russie Et nous arrivâmes le soir gelés jusqu'au ventre, rue Culture-Sainte-Catherine-des-Marais chez Mme Aupick qui nous réchauffa à son foyer et nous sembla plus aimable que jamais... «

Avec l'*Ecole des Vieillards*,
Il amassa quelques milliards
De liards,
Oh ! oh ! oh ! oh ! etc.

« Je retrouve ce fragment dans un coin de ma mémoire, où il est plus facile de l'aller chercher que dans le numéro de novembre ou décembre 1838, du *Corsaire*, où la chanson fut insérée tout au long (sans signature !). »

Non content de se lier avec les jeunes littérateurs de son âge, Baudelaire rechercha dès lors les écrivains célèbres. Parmi ceux qu'il nomme dans les lignes citées plus haut, Gérard, Ourliac et Delatouche n'ont eu sans doute, avec lui, que des relations fugitives, car elles n'ont laissé presque aucune trace dans ses écrits, ni dans la mémoire de ses amis de jeunesse. En revanche, les notes de M. Prarond racontent, avec des détails très caractéristiques, les premiers rapports du jeune poète inconnu et de l'illustre auteur du *Père Goriot* :

« Baudelaire se présenta, sans intermédiaire, à Balzac. Lui-même me l'a dit, le lendemain de la rencontre. Balzac et Baudelaire s'avançaient en sens contraire, sur un quai de la rive gauche. Baudelaire s'arrêta devant Balzac et se mit à rire comme s'il le connaissait depuis dix ans. Balzac s'arrêta de son côté et répondit par un large rire, comme devant un ami retrouvé. Et après s'être *reconnus* d'un coup d'œil et salués, les voici cheminant ensemble discutant, s'enchantant, ne parvenant pas à s'étonner l'un l'autre. »

Mais, à cette date, le jeune poète ne prétend pas seulement au talent littéraire ; il convoite, avec non moins d'ardeur, l'étrange supériorité du dandysme. Tous ceux qui l'ont connu dans ce temps-là sont una-

nimes à attester l'élégance de sa toilette et de sa tenue. L'occasion de décrire, d'après les crayons qu'ils en ont tracés, plusieurs des costumes fashionables du poète, se rencontrera plus loin. Voici le premier en date, que M. Prarond nous fournit :

« Je le vois encore descendre un escalier de la maison Bailly, mince, le cou dégagé, un gilet très long, des manchettes intactes, une légère canne à petite pomme d'or à la main, et d'un pas souple, lent, presque rythmique. »

Malgre son culte pour la toilette, Baudelaire n'était nullement mondain. C'était pour sa satisfaction personnelle qu'il avait ces habitudes d'élégance. Il ne fréquentait guère que ses camarades, car il s'était voue courageusement à ce long apprentissage qui, pour la poésie comme pour tout art ou métier, est la condition inévitable de la maîtrise. Son originalité naissante affectait une forme farouche et *truculente*, j'emprunte ce mot pittoresque, le seul qui convienne ici au vocabulaire romantique de Petrus Borel, pour lequel Baudelaire avait une dévotion particulière et qu'il imite sensiblement dans le fort étrange poème qu'on va lire, — unique spécimen que nous ayons d'une manière de transition qu'il ne tarda pas à répudier (1). Aussi faut-il citer la pièce tout entière :

---

(1) On peut pourtant, sous le rapport du caractère *bousingot* qui leur est commun, comparer ces stances à un autre poème de Baudelaire qui date de la même époque Le texte de cette œuvre abracadabrante est, malheureusement, perdu : il n'en subsiste que le plan, publié dans le recueil des *Souvenirs-Correspondances* (p. 11-12), par M. Charles Cousin.

Je n'ai pas pour maîtresse une lionne illustre,
La gueuse, de mon âme, emprunte tout son lustre.
Insensible aux regards de l'univers moqueur,
Sa beauté ne fleurit que dans mon triste cœur.

Pour avoir des souliers elle a vendu son âme,
Mais le bon Dieu rirait si, près de cette infâme,
Je tranchais du tartufe et singeais la hauteur,
Moi qui vends ma pensée et qui veux être auteur.

Vice beaucoup plus grave, elle porte perruque.
Tous ses beaux cheveux noirs ont fui sa blanche nuque,
Ce qui n'empêche pas les baisers amoureux
De pleuvoir sur son front plus pelé qu'un lépreux.

Elle louche, et l'effet de ce regard étrange,
Qu'ombragent des cils noirs plus longs que ceux d'un ange,
Est tel que tous les yeux, pour qui l'on s'est damné,
Ne valent pas pour moi son œil juif et cerné.

Elle n'a que vingt ans ; la gorge déjà basse
Pend de chaque côté, comme une calebasse,
Et pourtant, me traînant chaque nuit sur son corps,
Ainsi qu'un nouveau-né, je la tette et la mords ;

Et bien qu'elle n'ait pas souvent même une obole
Pour se frotter la chair et pour s'oindre l'épaule,
Je la lèche en silence, avec plus de ferveur
Que Madeleine en feu les deux pieds du Sauveur.

La pauvre créature, au plaisir essoufflée,
A de rauques hoquets la poitrine gonflée,
Et je devine, au bruit de son souffle brutal,
Qu'elle a souvent mordu le pain de l'hôpital.

Ses grands yeux inquiets, durant la nuit cruelle,
Croient voir deux autres yeux au fond de la ruelle,
Car, ayant trop ouvert son cœur à tous venants,
Elle a peur sans lumière et croit aux revenants.

Ce qui fait que, de suif, elle use plus de livres
Qu'un vieux savant couché jour et nuit sur ses livres,
Et redoute bien moins la faim et ses tourments
Que l'apparition de ses défunts amants.

Si vous la rencontrez, bizarrement parée,
Se faufilant, au coin d'une rue égarée,
Et la tête et l'œil bas, comme un pigeon blessé,
Traînant dans les ruisseaux un talon déchaussé,

Messieurs, ne crachez pas de jurons ni d'ordure
Au visage fardé de cette pauvre impure
Que déesse Famine a, par un soir d'hiver,
Contrainte à relever ses jupons en plein air.

Cette bohème là, c'est mon tout, ma richesse,
Ma perle, mon bijou, ma reine, ma duchesse,
Celle qui m'a bercé sur son giron vainqueur,
Et qui dans ses deux mains a réchauffé mon cœur (1).

---

(1) Ces stances ont paru dans la revue *La Jeune France*. Elles ont été imprimées d'après un manuscrit autographe de Baudelaire, qui figure sur l'album de Max Buchon, un de ses amis de jeunesse. Les notes de M. Prarond font connaître la maîtresse éphémère qui est l'héroïne de ce poème. Parlant de Jeanne Duval, qui tint une si grande place dans la vie de Baudelaire, au retour de son voyage d'outre-mer (1842), il ajoute : « Avant l'Inde, il y avait eu la Juive, je ne sais plus son nom (Sarah, je crois). Baudelaire l'appelait *Louchette*. Elle demeurait rue Saint-Antoine. Un jour Baudelaire m'avait emmené vers l'église Saint-Louis, sous prétexte de revoir *Le Christ au jardin des Oliviers* de Delacroix. En chemin, nous demandâmes Mlle Sarah (?) à un concierge. Elle était absente. Baudelaire, assez féru d'elle lorsque nous le connûmes, n'en conserva pas un souvenir clément ;

« Une nuit que j'étais près d'une affreuse juive. »

(*Fleurs du Mal*, édition des Œ. C., XXXIII.)

Quand on a lu ces strophes, on admet sans aucune difficulté que l'état d'esprit et les habitudes de vie, qu'elles attestent, étaient de nature à inquiéter les parents du poète (1). D'ailleurs, ils avaient de très sérieuses rai-

---

(1) Mme Aupick écrira un peu plus tard à M. Ancelle :

« ... Il m'est resté une impression bien pénible de tout ce que vous m'avez dit l'autre jour par suite d'une conversation que vous avez eue avec Charles, il y a peu de temps ; ce mépris souverain pour l'humanité, ne pas croire à la vertu, ne croire à rien, tout cela est effrayant et me bouleverse. Tout cela me donne à penser et me fait peur ; car il me semble que lorsqu'on ne croit à aucun sentiment honnête, il n'y a qu'un pas de là à une mauvaise action et cette idée seule me fait frémir ; et moi, qui me complaisais dans la pensée que mon fils malgré son désordre et toutes ses idées extravagantes, était rempli d'honneur et que je n'aurais jamais à redouter aucune action vile ; j'en avais pour garant aussi son orgueil et une certaine fierté dans l'âme, sans ajouter que je lui croyais un fonds de religion, sans pratique, mais ayant la foi.

» Voyez dans quelles tortures je vis, au sujet de Charles, car je ne puis me dissimuler que sa position va en s'empirant ; elle empire par la raison qu'elle se prolonge et que les années marchent. Ce n'est pas faute cependant d'adresser les prières les plus ferventes à Dieu pour son changement

» Si je me suis résignée à cette séparation, qui m'a été si cruelle et qui peut-être a été la cause de tous les désordres où Charles s'est jeté, c'est que j'ai cru bien faire et agir dans son intérêt : je n'ai pas voulu imposer à mon mari la vue d'un jeune homme, dont les idées et les habitudes cadraient si peu avec les siennes.

» Comme femme, je ne vois en toutes choses que le sentiment. »

sons de penser qu'en dehors de ses liaisons féminines(1), Charles fréquentait des bohèmes de la pire espèce, vers lesquels l'attirait sa curiosité des côtés mystérieux du Paris dépravé. Mme Aupick, qui recevait chez elle plusieurs des camarades de son fils, M. Le Vavasseur entre autres, frémissait à la pensée qu'il ne trouvait pas, chez ses amis de l'autre catégorie, ces principes d'honneur et de délicatesse qu'elle était heureuse de reconnaître chez ceux dont elle l'encourageait à s'entourer uniquement.

De plus, elle ne pouvait estimer à sa vraie valeur un travail intellectuel très réel, mais qui ne donnait pas encore de résultats palpables et n'en donnerait de longtemps, le jeune poète étant trop épris de la perfection pour consentir à livrer au public des essais qui n'étaient, à ses yeux, que d'informes ébauches, en comparaison des chefs-d'œuvre qu'il rêvait.

D'autre part, le général redoutait pour l'avenir de son beau-fils une oisiveté prolongée qu'un patrimoine modique rendait doublement dangereuse.

(Féli Gautier, Documents sur Baudelaire, *Mercure de France*, 15 janvier 1905)

(1) Les intimes du poète s'inquiétaient eux aussi. V. à l'Appendice, 1, les vers dédiés par MM. A. Dozon et Auguste Prarond « à un ami. » et qui mettent en cause, directement ou par allusion, cette Sarah.

— « Ci-gît qui, pour avoir par trop aimé les gaupes,
Descendit jeune encore au royaume des taupes. »

— Vous ai-je rapporté cette *épitaphe* de Baudelaire par lui-même, — je la tiens de lui, — dans sa 20 ou 21e année ? » (Notes de M. Dozon.)

Or, Charles avait vingt ans sonnés. Sa mère voulut mettre à profit le reste d'autorité légale qu'elle conservait sur lui, jusqu'à l'heure de sa majorité, pour l'éloigner quelque temps de Paris. Le conseil de famille, convoqué sur sa demande, autorisa un emprunt de cinq mille francs destiné à couvrir les frais d'un voyage. Et Charles, sans témoigner ni répugnance, ni joie, alla s'embarquer à Bordeaux, sur un navire qui devait faire voile pour Calcutta (1).

---

(1) Ce récit, qui résume une lettre de Mme Aupick à Ch. Asselineau (Voy. Appendice, chap. VI), nous paraît être d'une authenticité incontestable. Pourtant il n'est pas impossible qu'elle ait altéré ou déguisé les faits par ménagement pour son fils, car, selon Maxime Du Camp, (*Souvenirs littéraires*), la résolution d'éloigner Baudelaire aurait été prise à la suite d'une scène terrible entre lui et son beau-père Dans un grand dîner officiel donné par celui-ci, Baudelaire aurait tenu quelque propos malséant ; puis, rudement rabroué par son beau-père, il l'aurait menacé de l'étrangler et saisi à la gorge. M. Du Camp ajoute : « Le colonel appliqua une paire de soufflets à Baudelaire, qui tomba en proie à un spasme nerveux. Des domestiques l'emportèrent. Il fut enfermé dans sa chambre : arrêts forcés. La réclusion dura quinze jours, au bout desquels Baudelaire fut mis en diligence, sous la surveillance d un officier qui le conduisit à Bordeaux. Là, il fut embarqué sur un navire en partance pour les Indes : son passage était payé ; une somme d'argent assez modique et une pacotille valant une vingtaine de mille francs étaient mis à sa disposition. » La situation était si tendue entre Charles et son beau-père qu'une rupture était tôt ou tard inévitable. J'admettrais volontiers le récit de M. Du Camp, si d'évidentes inexactitudes de détail dans la partie que je n'ai que résumée, ne me faisaient douter

L'ennui morne qui le saisit, dès les premiers temps de la traversée, abrégea son absence. Quand il eut manifesté sa ferme intention de rentrer en France, le capitaine de navire, à qui ses parents l'avaient confié, consentit sans difficulté à son désir et aida lui-même à le rapatrier. Son absence avait duré à peine dix mois (de la fin de mai 1841 à février 1842) (1).

Ce voyage a marqué dans la vie de Baudelaire. Il a sans nul doute contribué à développer sa sensibilité artistique, car on peut découvrir çà et là, dans les *Fleurs du mal* et dans les *Poèmes en prose*, quelques traces des impressions qu'il avait reçues des pays lointains et des cieux inconnus contemplés pendant son voyage. Mais il faut absolument renoncer à certaines légendes. Baudelaire a-t-il jamais fait des fournitures de bétail à l'armée anglaise? Cette assertion de Maxime Du Camp est probablement erronée : il

---

de la fidélité de sa mémoire. Au moment où il s'embarquait (mai 1841), Baudelaire n'avait pas dix-sept ans, mais vingt ans ; M. Aupick n'était pas colonel, mais maréchal de camp. Ce dîner n'a pu avoir lieu à Lyon, que le général avait quitté depuis plus de six ans. Enfin, il y a impossibilité de concilier ces deux faits contradictoires : l'emprunt de cinq mille francs et la pacotille de vingt mille. M. Du Camp a, sans doute, été induit en erreur par quelque racontar des amis de Baudelaire ou de Baudelaire lui-même, qui ne se faisait nullement scrupule, comme nous le verrons plus loin, à propos de ce même voyage, d'abuser de la crédulité de ses intimes.

(1) V. à l'Appendice, ch. VI, la lettre de Mme Aupick à Asselineau. V. aussi *ibid.*, II, la lettre du commandant Saltz au général Aupick.

semble possible de le prouver. Sur les dix mois que dura son absence, le trajet par mer, aller et retour, en prenait neuf environ, la navigation à voiles ne permettant pas alors plus de rapidité. Le temps même lui eût manqué pour entreprendre un tel négoce. Qu'il ait raconté l'avoir fait, cela est croyable. — Un poète marchand de bœufs ! ingénieuse réminiscence d'Apollon, gardien des troupeaux d'Admète ! L'antithèse l'aura tenté, et il n'aura pas résisté au plaisir d'en amuser ses auditeurs. Puis, quel admirable grief il se donnait par là contre son beau père (1) !

Nous pouvons donner un autre exemple des audacieuses mystifications de Baudelaire. Voici ce que M. Buisson lui entendit raconter de l'existence qu'il prétendait avoir menée sur le navire commandé par un capitaine qui était l'ami de son beau-père et qui

---

(1) La fin du récit de Maxime du Camp est aussi pleine d'assertions inexactes que le commencement. La mère du poète lui aurait envoyé secrètement quelque argent, « pendant qu'il se promenait sur des éléphants et faisait des vers ». Il aurait appris l'anglais pendant son voyage ; enfin il aurait amené du Cap « une négresse (ou quarteronne) qui, durant bien des années, a gravité autour de lui ».

On ne s'explique pas comment Mme Aupick aurait pu envoyer à son fils un argent, qu'il ne pouvait, vu la rapidité de son voyage, se faire adresser nulle part. Ce n'est ni pendant la traversée, ni pendant son très court séjour dans l'Inde, que Baudelaire étudia l'anglais ; sa mère, qui le savait, le lui avait appris. Quant à Jeanne Duval, que Du Camp désigne dans cette dernière phrase, c'est à Paris que Baudelaire l'a connue ; on le verra plus loin (ch. IV).

devint le sien, comme on le voit par la lettre, déjà citée, de Mme Aupick :

« Baudelaire fut embarqué, comme pilotin, à bord d'un navire marchand qui partait pour l'Inde. Il parlait avec horreur des traitements qu'il avait subis. Et quand on songe à ce que devait être cet adolescent élégant, frêle, presque une femme, et aux mœurs des marins, il est plus que probable qu'il était dans le vrai ; nous frémissions en l'entendant. »

Je crois le lecteur suffisamment édifié sur la véracité des récits de Baudelaire (1) à ses jeunes amis, — qui d'ailleurs n'en étaient point toujours dupes :

« La vérité vraie est que Baudelaire, embarqué malgré lui, brûla la politesse à l'Inde, peut-être même au navire qui l'emportait aussitôt qu'il le put. Dans tous les cas, il ne nous parlait jamais de ce voyage. A peine, à son retour, nous dit-il quelques mots d'une station dans l'île Maurice ou à l'île Bourbon. A-t-il poussé son voyage plus loin ? Je ne le crois pas... Il est certain que la pièce l'*Albatros* lui fut suggérée par un incident de sa

---

(1) Le tort que Baudelaire se causa à lui-même par l'outrance des bravades dont il ne cessa jamais d'offenser l'opinion publique, est incroyable. On lit dans la *Vie de Charles Baudelaire* : « Tout autre que lui fût mort des ridicules qu'il se donnait à plaisir, dont les effets le réjouissaient, et qui lui faisaient porter allègrement comme des grâces la conscience inébranlable de sa valeur. » L'aveu est déjà net, si l'on songe au caractère apologétique que revêt, bien souvent, la *Vie*. Mais voici plus net encore : Asselineau, n'écrivant cette fois que pour Poulet-Malassis, — Baudelaire est alité et déjà condamné — constate : « Si notre ami se tire de là, il pourra prendre une fière revanche ; car mon cher, cela est bête à dire, *sa maladie lui aura fait du bien*. On s'est accoutumé à parler de lui avec gravité » (Lettre inédite).

traversée (1). Il nous la récita dès son retour. A part cette pièce et le souvenir d'une négresse qu'il avait vu fouetter, à l'île Maurice, tout ce journal de sa pénitence maritime semblait page blanche. »

La perspicacité de M. Prarond l'a ici merveilleusement servi. Les recherches de M. le marquis Daruty de Grandpré (2) devaient établir en effet que Baudelaire, quoi qu'il en ait dit et même écrit (3), ne toucha jamais Calcutta. Mais, outre l'*Albatros* cité par M. Prarond, il est certain que le poète rapporta, dans ses bagages au moins, une seconde pièce, — l'un de ses plus fameux sonnets, *A une dame créole* :

Au pays parfumé que le soleil caresse...

La lettre qui accompagnait cet envoi, si heureusement retrouvée par M. de Grandpré, est précieuse parce qu'elle nous fournit un échantillon de la poli-

---

(1) Il est à remarquer que ce beau poëme, l'*Albatros*, ne figure pas dans la première édition des *Fleurs du mal* qu'il n'eût pourtant pas déparée, et que le poète ne semble en avoir fait part à ses amis de la seconde époque, Poulet-Malassis et Asselineau, que deux ans plus tard ; mais Baudelaire retouchait ses vers jusqu'au moment de l'impression Ainsi, pour ce poëme, le texte, que nous donne la seconde édition des *Fleurs du mal*, diffère du texte communiqué à Asselineau.

(2) *La Plume*, nos des 1er et 15 août 1893.

(3) « Jugez de ce que j'endure, moi qui trouve le Havre un port noir et américain, — moi qui ai commencé à faire connaissance avec l'eau et le ciel à Bordeaux, à Bourbon et *à Calcutta*, jugez ce que j'endure... » (Lettre à Ancelle, citée plus loin).

tesse recherchée, presque dogmatique, où Baudelaire s'appliqua toujours, et une preuve nouvelle de l'effet « baroque » qu'il produisait parfois, dès cette époque :

Le 20 octobre 1841.

Mon bon Monsieur Autard de Bragard, vous m'avez demandé quelques vers à Maurice pour votre femme et je ne vous ai pas oublié. Comme il est bon, décent et convenable que des vers adressés à une dame par un jeune homme passent par les mains de son mari avant d'arriver à elle, c'est à vous que je les envoie, afin que vous ne les lui montriez que si cela vous plaît.

» Depuis que je vous ai quitté, j'ai souvent pensé à vous et à vos excellents amis... Si je n'aimais et si je ne regrettais pas tant Paris, je resterais le plus longtemps possible auprès de vous et je vous forcerais à m'aimer et à me trouver un peu moins *baroque* que je n'en ai l'air... »

III

Deux mois après son retour en France, Baudelaire était majeur. Son beau-père, que le conseil de famille lui avait donné pour subrogé-tuteur, lui rendit des comptes. L'héritage paternel était resté jusqu'alors indivis entre les deux frères. Charles préférant recevoir sa part en argent, on vendit une portion des terrains de Neuilly. Claude garda la sienne et fit sagement ; car, en 1852, ils acquirent une plus-value considérable, dont leur propriétaire profita.

Riche d'un capital de 75.000 francs environ, libre, par suite, de vivre désormais à sa guise, « Charles alla s'installer, dès le mois de juin 1842, quai de Béthune, n° 10, dans un rez-de-chaussée composé d'une chambre unique, très haute (1) ». Le calme et la solitude du quartier, favorables au travail, l'avaient séduit. Ses amis, qu'il avait retrouvés avec une joie cordialement partagée (2), s'effrayèrent, pour lui et pour eux, de le voir s'isoler ainsi.

---

(1) Notes de M. Prarond.

(2) « Baudelaire s'épanouissait avec l'*école normande*. Pensez donc ! Deux Normands, un Picard, un Languedo-

« L'île Saint-Louis nous paraissait un pays bien plus perdu que l'île Maurice. — « Vous vous ennuierez si loin, lui disais-je. — Non, répondait-il, le renard aime son terrier (1) »

Il sembla d'abord que ses amis eussent prévu juste, car il ne tarda pas à quitter son quartier latin pour aller demeurer au cœur du faubourg Saint-Germain, rue Vaneau, il lui revint pourtant bientôt, et s'installa dans le voisinage de son premier domicile, quai d'Anjou, à l'hôtel Pimodan, où il devait séjourner plus longtemps, deux ans peut-être.

Th. de Banville, dans ses *Souvenirs*, a fait une très intéressante description de ce logis. Asselineau (*Vie de Baudelaire*, pages 7-8) en a parlé aussi, dans des termes qui donnent une idée plus modeste et peut-être plus conforme à la réalité, du « luxe » de son ami. L'appartement, rempli de meubles gigantesques et somptueux, était situé sous les combles, et se composait de deux chambres et d'un cabinet. Le loyer ne dépassait pas trois cent cinquante francs :

« Je revois en ce moment la chambre principale, la chambre à coucher et cabinet de travail, uniformément tendue sur les

---

cien que la Providence avait réunis pour la plus grande gloire de l'amitié qui vivaient en parlant tout haut leur pensée tous amoureux de l'amitié et la pratiquant avec une simplicité et une sincérité telles que pour eux encore, à l'heure qu'il est, en 1845 c'est hier, c'est aujourd'hui ! C'est cette simplicité et cette sincérité qui attiraient et retenaient Baudelaire, parce qu'il savait, mieux que personne, ce qui lui manquait de ce côté et se compensait chez nous » (Notes de M. Jules Buisson).

(1) Notes de M. Praroud.

murs et au plafond d'un papier rouge et noir, et éclairée par une seule fenêtre dont les carreaux, jusqu'aux pénultièmes inclusivement, étaient dépolis « afin de ne voir que le ciel », disait-il. »

Les notes de M. Prarond ajoutent à ces renseignements un détail qui a son prix, car il nous montre le futur critique d'art faisant son éducation à ses dépens. Passionné alors pour les vieux maîtres, Baudelaire croyait avoir découvert des Bassan, et quand on l'allait voir, on le trouvait en contemplation devant des toiles de l'école italienne (1). A M. Hignard il affirma même

(1) M. Le Vavasseur complète ce récit par un curieux commentaire : « Les Bassan et les meubles étranges qui ornaient le logis de Baudelaire, provenaient je crois, d'une source indiquée par Molière dans l'*Avare* et qui, dès ce temps, alimentait les fils de famille, à court d'argent. » Le jeune poète était, en effet, la proie d'un brocanteur dont le magasin se trouvait au rez-de-chaussée de l'hôtel Pimodan. Cet homme abusa de l'inexpérience de son client pour lui faire prendre des engagements très onéreux qui pesèrent sur toute sa vie. Les embarras et les poursuites judiciaires, qu'ils entraînèrent, furent au nombre des causes qui lui firent quitter Paris pour Bruxelles en 1864. Le 2 septembre de cette année-là, il écrivait à M. Ancelle : « Vous connaissez par cœur l'affaire A... Je crois sérieusement que j'ai reçu de lui quatre mille francs. Je lui ai souscrit, dans ma jeunesse, des effets pour quinze mille francs. » Après la mort de son fils, Mme Aupick, sur le conseil de M Ancelle, contesta la légitimité de cette créance usuraire et réussit à en obtenir des tribunaux l'annulation totale. Dans une lettre à la mère de son ami, Asselineau la félicite de cet heureux dénouement de son procès.

Baudelaire avait d'ailleurs, bien avant qu'il ne fût de

faire le commerce des tableaux. Mais, pour ce dernier témoignage, peut-être convient-il de ne l'accueillir qu'avec circonspection. Non que la véracité de son auteur soit mise ici en doute ! Mais M. Hignard qui conclut, après une heure passée dans la conversation de Baudelaire et de ses amis : « J'étais comme un Ovide chez les Gètes, ne comprenant pas, n'étant pas compris », et encore : « Je sortis de là avec les plus tristes pressentiments sur l'avenir de mon pauvre ami », est-il bien sûr de n'avoir rien laissé percer de son étonnement ni de sa commisération ? Il faut se souvenir du goût passionné qu'apportait Baudelaire à la farce et à la mystification. Sa légende est beaucoup plus touffue que sa vie authentique.

De 1842 à 1845, Baudelaire mena une vie heureuse, remplie par l'amitié et l'étude.

Les notes de MM. Prarond et Buisson font une description très pittoresque et très piquante de ces parties quotidiennes où les après-midi passées dans la société de ses amis délassaient le poète du labeur de la matinée (1).

---

mode, le goût du bric-à-brac. A travers sa correspondance (v. lettres à Ancelle, Nadar, Mme Sabatier notamment), nous le voyons très souvent parler d'un dessin, d'une écritoire, d'estampes japonaises etc. etc., découverts chez les marchands de curiosités. Il prisait fort aussi les belles reliures et faisait habiller luxueusement, par Capé ou Lortic, les livres que ses amis lui envoyaient. Ces dépenses, on pense bien, n'allaient pas sans écorner considérablement son maigre revenu.

(1) M. Buisson confirme le témoignage de MM. Le Vavasseur et Prarond, qui nous révèle un Baudelaire souvent

« Nous vagabondions beaucoup ensemble, allant dîner chez le marchand de vin Duval, au coin de la rue Voltaire et de la place de l'Odéon, tantôt à *la Tour d'argent*, non loin du pont qui mène au quai de Béthune, très souvent hors barrière, du côté de Plaisance ou plus loin, dans un bon cabaret, bien au delà du faubourg Saint-Jacques, au moulin de Montsouris, dans des terrains alors presque vagues, plantés depuis, creusés, arrosés en parc. Nous avions là, autour de nous, un gazon maigre, un bout de haie, quelques arbres ; puis, d'un côté, la vue jusqu'au fort de Charenton ; de l'autre, la vue de tout Paris. Un bon coin pour philosopher. Ainsi, sur les cinq heures en été, nous nous mettions en quête d'un endroit méprisé des bourgeois et commode aux entretiens de haute et fine graisse, littéraire ou artistique, morale même. La chaussée du Maine et la rue de la Tombe-Issoire ont entendu, certains jours, des propositions, des déclarations à faire crouler l'Institut. »

Pour ce petit groupe d'amis, qui festoyaient et devisaient si joyeusement, le plaisir n'excluait pas le travail. Les deux intimes, MM. Prarond et Le Vavasseur, doués de la verve la plus facile, avaient un volume tout prêt à paraître. Dans la ferveur de leur amitié, ils proposèrent à Baudelaire de contribuer, pour un tiers, au livre de poésies qu'ils allaient

---

gai, dans sa première jeunesse ou, du moins, encore exempt de ces noires mélancolies qui firent plus tard son génie et son malheur :

« On est en train de grossir Baudelaire et de le gourmer à la mode pessimiste. Ah ! je vous assure qu'en 1843, attablés à la *Tour d'argent*, dans l'île Saint Louis ou ailleurs, nous trouvions, l'Ecole normande et Baudelaire, que la vie valait la peine d'être vécue. Ne l'affublez pas trop en précurseur bien qu'il y ait eu, par le fait, un peu de cela en lui. Une nature poétique, rare, tant que vous voudrez, mais du précurseur, avec discrétion. »

éditer, à frais communs, et publier sous ce titre vague : *Vers* (Paris, 1843) (1).

Baudelaire accepta d'abord, et leur demanda même de s'adjoindre un de ses amis, M. Auguste Dozon, poète de talent, qui, en effet, figure dans le recueil, sous la signature : d'Argonne, empruntée au nom de son pays natal. Mais, au dernier moment, Baudelaire se retira ; une note de M. Le Vavasseur explique pour quel motif :

« Il m'avait remis ses manuscrits. C'était l'*ébauche* de quelques pièces insérées depuis dans les *Fleurs du mal* (*Spleen et Idéal*). Sans faire la grimace, je fis mes observations. Je voulus même, imprudent et indiscret ami, corriger le poète. Baudelaire ne dit rien, ne se fâcha point, et retira sa part de collaborateur. Il fit bien. Son étoffe était d'une autre trame que notre calicot, et nous parûmes seuls (2). »

---

(1) On trouve notamment dans ce volume un sonnet où M. Le Vavasseur lance l'anathème contre l'Olympe, et qui se termine par ce vers :

Dieu joyeux, je vous hais ; Jésus n'a jamais ri !

Baudelaire qui, selon le témoignage de M. Buisson, aimait à le ressasser, en a longuement développé l'idée dans son *Essence du rire*.

Au sujet de l'influence que put exercer sur son esprit le petit groupe où il vivait, remarquons encore que le livre où MM. Prarond, Levavasseur et Aug. Dozon avaient réuni leurs premières productions, dégage un spiritualisme particulièrement catholique.

(2) C'est à cette collaboration manquée que M. Le Vavasseur, s'adressant à son ami Prarond, dans le petit poème *La Rime*, fait l'allusion que voici :

« Nous aimions follement la rime : Baudelaire
Cherchait à l'étonner plus encor qu'à lui plaire ;

Baudelaire ne voulait encore rien publier ; mais d'après les échantillons qu'ils en connaissaient, ses amis avaient déjà pris une très haute opinion de son talent poétique. De tout temps, il avait aimé déclamer des vers, habitude qui lui avait fait au collège, nous l'avons dit, un renom de cerveau exalté. Avec ses amis, c'était un de ses plus vifs plaisirs. M. Prarond se souvient de lui avoir entendu réciter, « d'un ton tragique », le début de la première satire de Boileau : *Damon, ce grand auteur*, etc.

Quand il composa lui-même des poésies, il les lut dans les divers cénacles de ses amis (1). M. Cousin,

---

Avait-il peur de voir, par un souci puéril,
L'originalité de sa muse en péril ?
Et son indépendance était-elle effrayée
De suivre, en cet amour, une route frayée ?
Peut-être : parmi ceux d'hier et d'aujourd'hui,
Nul ne fut moins banal ni moins naïf que lui. »

(1) Dans un article de la *Liberté* (23 septembre 1887), écrit lorsque parut la première édition de cette Etude biographique, et auquel nous emprunterons tout à l'heure un portrait de Baudelaire à trente-cinq ans, l'auteur (M. Emile de Molènes) rapporte avoir « entendu » de la bouche du poète, les lignes qu'il lit dans *Fusées*. Arsène Houssaye (*Le Gaulois*, 5 octobre 1892) raconte une anecdote plus caractéristique encore : Baudelaire aurait pris, à ses débuts, « un homme pour masque ; Privat d'Anglemont, un grand diable blond qu'on eût dit cousin de Nadar par l'entrain, par l'esprit, par le jeu des bras et des jambes. Baudelaire dicta ses premiers sonnets à son ami, qui les signa. D'Anglemont me les apporta en compagnie du poète, qui voulait juger de l'effet qu'ils produiraient... D'Anglemont me lut les sonnets, qui étaient

qui faisait partie d'un autre groupe que MM. Le Vavasseur, Prarond et Buisson, décrit ces récitations : « Après s'être fait quelque peu prier, il nous disait, ou plutôt nous psalmodiait ses vers d'une voix monotone, mais impérieuse, et qui forçait l'attention des profanes (1). »

Le même camarade de collège parle de certaines pièces, du genre des *Juvenilia*, qu'il avait entendues, et qu'il n'a pas retrouvées dans le recueil de 1857. Asselineau raconte avoir vu chez Baudelaire, en 1850, le manuscrit du livre qui devait s'appeler les *Fleurs du mal*, « deux volumes in-4°, cartonnés et dorés (2) », et M. Champfleury affirme qu'à l'époque où ils en-

---

fort beaux ; mais l'Edgar Poe français n'y montrait pas encore son coup de griffe. « Moi aussi, me dit-il, je fais des sonnets, mais pas si bête de les montrer. La poésie est une fleur rarissime, qu'il faut respirer, cueillir et effeuiller soi-même dans la religion de la fière solitude. La nature n'a pas fait des poètes pour qu'ils soient des comédiens ». Mais, en disant cela, Baudelaire prit les sonnets de d'Anglemont, — ou plutôt ses sonnets à lui, — et me pria de les publier dans l'*Artiste*, ce que je fis. J'avais percé le mystère. Baudelaire aimait beaucoup ce jeu de cache-cache. Alors il jouait aussi à l'Alcibiade, mais il coupait trop souvent la queue de son chien... »

(1) CHARLES BAUDELAIRE, *Souvenirs-correspondances* etc., p. 8. — M. de Banville parle aussi de la « voix ferme, pure et musicale » de son ami (*Mes Souvenirs*, p. 83).

(2) *Vie de Baudelaire*, p. 37.

V. encore dans le *Charles Baudelaire*, LETTRES (Société du Mercure de France), le billet à M. Ancelle, du 10 janvier 1850.

trèrent en relations (1845), on prétendait que le poète « avait déjà un volume de vers tout prêt pour l'impression ».

M. Prarond est encore plus affirmatif et plus précis :

« Voici, et sans nul doute, les titres des pièces dites par lui, vers ce temps (1843) entendues par nous par moi :

« L'*Albatros*, la seule pièce bien certainement rapportée de son voyage, c'est-à dire composée pendant le voyage ; *Don Juan aux enfers*, *la Géante* ; la pièce XXV (1), *Je t'adore à l'égal de la voûte nocturne*, écrite après la connaissance de Jeanne (2).

« *Une charogne* ; XXXIII. *Une nuit que j'étais près d'une affreuse juive*, une des plus anciennes pièces de Baudelaire, puisque c'est, avec *Don Juan aux enfers*, une des premières que je lui ai entendu réciter : *A une Malabaraise* ; *le Rebelle* ; *les Yeux de mon enfant* ; CXXIII. *Je n'ai pas oublié, voisine de la ville*, une des plus anciennes ; CXXIV. *La Servante au grand cœur*, une des plus anciennes aussi ; CXXVII. *La diane chantait dans la cour des casernes*, déjà parfaite et arrêtée. Cette pièce doit se rapporter à un temps où, demeurant avec sa mère et son beau-père le général, il entendait en effet la trompette matinale ; *l'Ame du vin* ; *le Vin du chiffonnier* ; *le Vin de l'assassin* (Allégorie. Je me rappelle bien, du moins, les deux premiers vers).

« Je suis certain que toutes ces pièces étaient composées avant la fin de 1843.

« Baudelaire, ma mémoire m'en convainc, a toujours beaucoup remanié et corrigé ses vers, jusqu'au jour où il les a publiés dans des revues, dans des journaux, dans la *Revue des Deux Mondes*, et enfin en librairie, sous le nom de *Fleurs du mal*. »

---

(1) Toutes les indications de numéros, qui suivent, sont prises, par M. Prarond, de l'édition des *Œuvres complètes*.

(2) Jeanne Duval, la maîtresse qui a suggéré au poète nombre de pièces des *Fleurs du mal* (Voir plus loin, ch. IV.)

La poésie de Baudelaire était personnelle au premier chef, originale dans le fond comme dans la forme. Mais une forte dose d'imitation entrait dans son dandysme. Familier de très bonne heure avec la littérature anglaise (1), il y avait connu et admiré ce type dont elle a toujours fait, du Lovelace de Richardson au Pelham de Bulwer, un de ses thèmes favoris.

Ce que Baudelaire aime et admire le plus dans le dandysme, c'est le constant sacrifice de la nature à l'art. Plusieurs passages de ses journaux intimes révèlent sur ce point sa pensée entière. On lit dans *Mon cœur mis à nu :*

« La femme est le contraire du dandy. Donc, elle doit faire horreur. La femme est naturelle, c'est-à-dire abominable. Aussi est-elle toujours vulgaire, c'est à-dire le contraire du dandy. »

Du dandy, Baudelaire se donna, de très bonne heure, les dehors impassibles, la froide et ironique politesse, ainsi que la toilette fashionable. Un moment,

---

(1) Sa mère lui avait certainement appris la langue de Shakespeare. CHAMPFLEURY (*Souvenirs de jeunesse*) cite parmi les écrivains les plus aimés de son ami : Maturin, Lewis, Mathews. Ils lui étaient chers pour le caractère satanique — d'aucuns, à cette époque, disaient *frénétique*, — de leur talent. On le verra plus tard exprimer, dans une lettre à Sainte-Beuve, un véritable enthousiasme pour Shelley, et, dans son projet de lettre à Jules Janin, admirer le génie *salamandrin* de Byron. Ses *Paradis artificiels* sont, en grande partie, un résumé du livre célèbre de Thomas de Quincey : *the Confessions of an English opium-eater*, et ses traductions d'Edgar Poe forment la portion la plus considérable de son œuvre.

— c'est M. Hignard qui nous le raconte, — il semble avoir sacrifié à l'exubérance romantique et s'être complu à scandaliser le « philistin ».

M. Hignard le rencontra près de l'Odéon :

« Toujours beau, charmant, distingué, un justaucorps de velours serré à la taille lui donnait l'aspect de ces jeunes patriciens de Venise dont Titien nous a laissé les portraits.

« Il était sans chapeau. Il m'expliqua que c'était non seulement une habitude mais un parti-pris Ainsi nu-tête, même aux extrémités de Paris, et si loin qu'il fût de sa demeure, il aimait à passer pour un habitant du quartier. »

Mais la période du justaucorps de velours ne dura guère, car l'auteur de la notice biographique du recueil des *Souvenirs-Correspondances*, décrit ainsi le costume original et immuable que son ami portait, vers 1840 :

« Pas un pli de son habit qui ne fût raisonné. Aussi quelle merveille que ce costume noir, toujours le même, à toute heure, en toute saison, ce frac d'une ampleur si gracieuse, dont une main cultivée taquinait les revers ; cette cravate si joliment nouée, ce gilet long, fermant très haut le premier de ses douze boutons et négligemment entr'ouvert sur une chemise si fine, aux manchettes plissées, ce pantalon « tirebouchonnant » sur des souliers d'un lustre irréprochable ! »

Voici, d'après le témoignage de M. Le Vavasseur, un autre costume de Baudelaire, celui qu'il adopta en 1842, quand il voulut s'habiller d'une façon qui répondît à son humeur de plus en plus grave :

« Baudelaire s'était composé une tenue à la fois anglaise et romantique. Byron habillé par Brummel. Chapeau haute forme, habit noir très ample, « boutonnable », quoique flottant,

manches larges, basques assez carrées pour draper, assez ajustées pour garder le caractère laïque, gilet de casimir noir, demi-droit, demi-montant, aisé, cravate noire à larges bouts, très bien nouée sans raideur, plus près du foulard que du carcan. Pantalon de casimir ou de drap fin, non collant. Souliers lacés ou escarpins bas, noirs en hiver et blancs en été. Au demeurant, le déshabillé le plus habillé et l'habillé le plus déshabillé du monde. Complet invariable et de toute saison (1). »

De cette toilette, empreinte de *britannisme*, et qui visait à l'excentricité, M. Buisson donne une explication très judicieuse :

---

(1) A propos de ce costume, M. Buisson fait la remarque suivante : « Baudelaire n'était dandy que pour la bohème du temps des *Cariatides* et les poètes du quartier latin. On ne retrouverait le large habit noir habituel, boutonné jusqu'au-dessus des hanches, que dans une eau-forte d'après Courbet très jeune, gravée par Masson pour le volume de Théophile Silvestre. »

C'est à cette période d'élégance que se rattache l'anecdote contée par M. Champfleury (*Souvenirs et portraits de jeunesse*, p. 326) : « Baudelaire fit mander, une fois, un tailleur. Il voulait un habit bleu, à boutons de métal, pareil à celui de Gœthe, qu'on voit sur les pipes de porcelaine, en Allemagne. Plusieurs rendez-vous furent pris avec le tailleur. Baudelaire n'était jamais content : les manches ne faisaient pas assez de plis, les basques étaient trop courtes, le collet ne montait pas assez haut. Baudelaire demandait un collet dans lequel il pût rentrer sa tête, les jours d'orage, comme un colimaçon dans sa coquille ; lui et le tailleur passèrent huit jours à promener la craie sur cet habit bleu. Enfin, on arriva à un résultat à peu près satisfaisant. Baudelaire se logea dans l'habit, s'examina, marcha ; après quoi, se tournant d'un air aimable vers le tailleur : Faites-m'en douze comme ce lui-là, lui dit-il. »

« Baudelaire n'aimait ni la mauvaise tenue ni le mauvais goût, et il réagissait contre le débraillement prétendu romantique. Son habit noir, d'ailleurs pratique à l'état d'uniforme, était une pose. »

Vers 1846, il avait extrêmement simplifié sa toilette. Le matin, dans les rues désertes du faubourg Saint-Germain, il sortait en blouse. M. Champfleury, à qui je dois ce détail, le commente ainsi :

« C'était une forme nouvelle de dandysme. Notez que sous la blouse passait un pantalon noir à pieds (mode des écrivains à cette époque, Balzac, etc.) et que les pieds de ce pantalon de chambre étaient insérés dans d'élégants souliers *à la Molière*, que Baudelaire tenait à voir très reluisants toujours (1). »

Baudelaire fut obligé d'abdiquer de bonne heure ses prétentions à l'élégance fashionable. Son revenu ne lui suffisait pas, et voulant dépenser beaucoup, il aurait dû produire beaucoup. Mais s'il aimait le travail, il faisait de vains efforts pour s'y assujettir ; — maint passage de *Mon cœur mis à nu* et de ses correspondances l'atteste. C'est qu'il lui manquait la force de

---

(1) La blouse étant de mise pendant la période où Baudelaire afficha des sympathies démocratiques, de 1848 à 1851, il la porta souvent, au cours de ces trois ans. Plus tard, sa toilette fut moins excentrique, mais resta bizarre. La première fois que je le rencontrai, en juin 1854, il était vêtu d'un paletot d'hiver, et son cou disparaissait dans un vaste foulard jaune et rouge à dessins éclatants.

Dans les deux dernières années qu'il passa à Paris (1862-1864), Baudelaire porta sans vergogne des habits râpés. Il n'avait plus qu'un luxe, le linge blanc. Même en Belgique, sa toilette se faisait remarquer par un soin minutieux.

renoncer aux habitudes de flânerie, que sa vive imagination lui imposait despotiquement (1).

---

(1) Voir surtout dans ŒUVRES POSTHUMES, *Mon cœur mis à nu*, *passim*. Ailleurs, il parle de son vagabondage et de sa vie nomade. Le 3 novembre 1858, il écrivait à Poulet-Malassis : « Je prépare toujours ma double installation nouvelle, car alors je réparerai seize ans de fainéantise » Pour montrer que Baudelaire n'exagérait pas, voici la liste approximative mais incomplète de ses changements de domicile pendant ces seize années, c'est-à-dire depuis son retour de l'Inde (février 1842) jusqu'à la date de la lettre qui contient cet aveu si expressif : Quai de Béthune, 10. — Rue Vaneau. — Quai d'Anjou, 17, hotel Pimodan. — Hôtel Corneille, — Rue Coquenard, 33. — Hôtel Folkestone, rue Laffitte. — Avenue de la République, 95. — Rue des Marais-du-Temple, 25. — Rue Mazarine, — Rue de Seine, 57. — Rue de Babylone, 10. — Rue Pigalle, 61. — Hôtel Voltaire, quai Voltaire. — Rue Beautreillis, 22, sans compter plusieurs domiciles de passage qui ne sont pas mentionnés dans sa correspondance et ses fréquents séjours chez sa mère à Honfleur.

Asselineau, dans sa *Vie de Baudelaire*, a essayé d'expliquer l'improductivité de son ami par l'adoption d'une méthode particulière : « Au rebours du commun des hommes qui travaillent avant de vivre et pour qui l'action est la récréation après le travail, Baudelaire vivait d'abord. Curieux, contemplateur, analyseur, il promenait sa pensée de spectacle en spectacle et de causerie en causerie. Il la nourrissait des objets extérieurs, l'éprouvait par la contradiction ; et l'œuvre était ainsi le résumé de la vie, ou plutôt en était la fleur. »

Mais ailleurs, — dans le *Recueil anecdotique* qu'on trouvera plus loin, — il donne les plus somptueux détails sur le travail irrégulier et capricieux du poète.

Pour cette époque de sa vie, nous avons un portrait précieux du poète, celui que fit son ami Deroy, peintre de grand talent, qui mourut jeune, et fut pleuré par

---

M. Charles Toubin, qui fut des intimes amis du poète, et dont on trouvera bientôt le nom mêlé aux essais de journalisme que tenta Baudelaire, nous a fourni, lui aussi, des renseignements qui prouvent qu'en 1847, Baudelaire n'avait pas renoncé à ses habitudes de « bohémianisme » : « Il avait alors deux domiciles, l'un rue de Seine, l'autre rue de Babylone, mais, au moment des échéances, il venait me demander l'hospitalité de nuit où je demeurais avec mon frère, alors interne des hôpitaux et médecin de la *Mimi* de Murger... Plus d'un des morceaux des *Fleurs du mal* a été sinon composé, du moins fixé sur le papier chez nous. Baudelaire composait au café et dans la rue. Ses consommations au café étaient le vin blanc, et il ne consentait pas à ce qu'on lui en offrît d'autre. Sa manière de s'inviter à dîner était celle-ci : « Dites-moi, avez vous aujourd'hui quelqu'un à dîner chez vous ? — Non, Baudelaire. — Eh bien ! je vous tiendrai compagnie. » On en était récompensé par la quantité d'hommes marquants ou illustres qu'il connaissait et dont il vous faisait faire connaissance soit chez eux, soit dans la rue ! Je lui dois d'avoir connu plus ou moins Préault, Th. Gautier, G. de Nerval, etc., et d'avoir fait, petite gloriole, une fois ou deux, la partie de dominos avec Frédérick Lemaître au café de la Porte Saint-Martin, où tous les deux allaient souvent. »

M. Toubin nous donne encore ce détail qui prouve combien Baudelaire, pourtant si épris, dans son œuvre, de l'ordre et de la méthode, était loin d'y avoir plié sa vie : « Le jour où il recevait de Mme Aupick les six cents francs de son trimestre venu de Constantinople (on sait que le général y avait été envoyé comme ambassadeur), il en faisait deux parts, l'une destinée à payer quelques dettes

quelques-uns des plus célèbres littérateurs de sa génération.

Asselineau nous a conservé de cette toile une description minutieuse :

« La figure peinte en pleine pâte s'enlève partie sur un fond clair, partie sur une draperie rouge sombre. La physionomie est inquiète ou plutôt inquiétante ; les yeux sont grands ouverts, les prunelles directes, les sourcils exhaussés ; les lèvres exultent, la bouche va parler ; une barbe vierge, drue et fine, frisotte à l'entour du menton et des joues. La chevelure, très épaisse, fait touffe sur les tempes ; le corps, incliné sur le coude gauche, est serré dans un habit noir d'où s'échappent un bout de cravate blanche et des manchettes de mousseline plissée. Ajoutez à ce costume des bottes vernies, des gants clairs, et un chapeau de dandy (1), et vous aurez au complet le Baudelaire d'alors, tel

---

criardes, l'autre à réunir en deux ou trois fournées successives au *Père Lathuille* (Batignolles), alors restaurant à prix modiques, ceux de ses amis qui l'avaient le mieux aidé pendant le reste du trimestre. »

(1) M. Georges Barral, qui connut Baudelaire en Belgique, en 1864, notera :

« Il était coiffé d'un important chapeau de soie à bords larges et plats. Ce haut-de forme, bien connu de ses amis, était élégant, très étudié, évasé d'en bas, avec une fuite savamment amincie vers l'assiette supérieure. Ce genre de chapeau, exécuté sur ses indications, et qu'il affectionnait tout particulièrement, fit son désespoir à Bruxelles. Il ne put trouver jamais un chapelier bruxellois assez compréhensif pour en reproduire exactement le modèle. Après divers essais infructueux et des incidents comiques, il prit le parti de faire venir ses chapeaux de Paris. Il les achetait chez Camus (aujourd'hui disparu), successeur de Giverne, l'associé du fameux Gibus, chapelier, rue de l'Ancienne-Comédie, au coin de la rue Saint-André-des

qu'on le rencontrait aux alentours de son île Saint-Louis, promenant dans ces quartiers déserts et pauvres un luxe de toilette inouï (1). »

Ce n'était pas seulement, on le voit, l'excentricité de sa toilette, c'était surtout sa physionomie si caractéristique qui attirait et retenait les regards pendant que sa conversation pleine d'originalité achevait de lui conquérir l'attention de tous ceux dont il souhaitait l'estime.

Il était dès lors lié avec Théophile Gautier et s'était fait présenter à Victor Hugo (2).

Arts Eugène Delacroix, Théophile Gautier, Louis Bouilhet, le sculpteur Etex, l'éditeur Poulet-Malassis et d'autres célébrités se fournissaient là aussi. Camus s'intitulait, avec un vif orgueil : « Chapelier des Belles-Lettres. » (*Le Petit Bleu* de Bruxelles, 31 août 1901.)

(1) Un trait à relever dans ce portrait, comme dans les notes de ses amis de jeunesse, c'est sa tournure svelte et l'air délicat qu'il perdit promptement. C'est aussi le seul portrait où Baudelaire soit représenté avec ce célèbre habit noir, en queue de sifflet, qui fut un moment son costume favori (Voy. *Vie de Baudelaire*, p. 8-11)

(2) Voir le récit que Gautier, dans la préface des *Œuvres complètes*, fait de sa première rencontre avec Baudelaire. V. aussi de Mme Judith Gautier, *Le second Rang du Collier* (Félix Juven, éd.), où l'auteur conte avec beaucoup d'esprit quelques anecdoctes sur notre poète — « Il affectait déjà de détester Lamartine et parlait d'Hugo avec une retenue déférente, mais sans passion enthousiaste. Lui, qui récitait beaucoup, disait peu de vers d'Hugo. Il s'était fait introduire cependant à la place Royale. Hugo, très habile d'ordinaire à renvoyer tous ses visiteurs contents, n'avait pas compris le caractère con-

centré et tout parisien de Baudelaire. Il lui avait conseillé un séjour à la campagne, le travail dans la solitude, une sorte de retraite. Baudelaire allait, mais fort rarement, je crois, visiter Victor Hugo, de 1842 à 1846. Il lui dédia successivement plusieurs *Fleurs du mal.* » (Notes de M. Prarond.)

Les journaux intimes de Baudelaire et sa correspondance contiennent de curieux passages qui prouvent que l'amitié qui n'a cessé d'unir officiellement les deux poètes, recouvrait de sourdes dissidences et, vers la fin, une antipathie profonde.

IV

Dans le cœur d'un jeune homme, l'amitié est de tous les instincts de tendresse, le premier en date ; ce n'est pas le plus puissant ni le plus impérieux. Il en survient vite un autre, qui le relègue au second rang.

Baudelaire a aimé, lui aussi, sans aucun doute (1), mais à sa manière. De peur d'être tyrannisé par la passion, il se traça une règle de conduite, dont il ne se départit jamais. Il fit à l'amour une large part dans sa vie, mais il ne lui laissa jamais subjuguer ni son cœur, ni sa pensée.

Une de ses premières maîtresses paraît avoir été cette Sarah, dont une note de M. Prarond a révélé l'existence (2), mais qui ne mériterait pas une mention, si

---

(1) Des intimes du poète, M. Nadar et Louis Ménard notamment, plusieurs de ses fervents, le prince Ourousof, Léon Deschamps, M. Jean de Mitty ont soutenu ou admis que Baudelaire *mourut vierge*. J'ai dit ailleurs ce que je pensais de cette légende (V. *Un amour de Charles Baudelaire* JOURNAL, 3 mars 1902). Je la mentionne néanmoins ici, vu l'autorité de ses adeptes et le capital intérêt qu'elle revêtirait... si elle ne restait une légende, d'ailleurs ingénieuse.

(2) V. plus haut. Voir aussi à l'Appendice, I, les pièces de vers de MM. Prarond et Dozon.

Baudelaire n'avait pas écrit, à son propos, le célèbre sonnet où il exprime la froide horreur dont le cœur de marbre d'une courtisane frappe l'amant le plus ardent (1).

Une autre, la *petite mendiante rousse*, à laquelle il dédia la pièce connue sous ce nom, — qui inspira à Banville l'ode *A une petite chanteuse des rues*, et dont Deroy a laissé un portrait.

Les liaisons éphémères, que le poète noua et dénoua vers le même temps, dans le milieu de la bohème joyeuse de 1840, où l'avait introduit son ami Privat d'Anglemont, ne purent avoir sur son cœur qu'une influence peu profonde. D'ailleurs elles furent promptement interrompues par le voyage aux Indes.

Pendant les dix mois que dura son absence, il toucha terre en divers pays ; et quoiqu'il n'ait guère eu le temps de séjourner nulle part, il eut sur sa route quelques aventures galantes.

Dans le très intéressant et spirituel volume qu'il a intitulé : *Mes souvenirs*, Théodore de Banville nous a conservé un fort pittoresque récit, que Baudelaire lui fit, dès leur première rencontre, de ses rapides amours, au pays des palmes et des tamariniers (2).

---

(1) V. les *Fleurs du mal*, édition des *Œuvres complètes*, XXXIII.

(2) « Dans je ne sais plus quel pays d'Afrique, logé chez une famille à qui ses parents l'avaient adressé, il n'avait pas tardé à être ennuyé par l'esprit banal de ses hôtes, et il s'en était allé vivre seul sur une montagne, avec une toute jeune et grande fille de couleur qui ne savait pas le français, et qui lui cuisait des ragoûts étrange-

Quoi qu'il en soit de cette histoire, il est incontestable que le poète rapporta de son voyage le culte de la Vénus noire. Théophile Gautier, qui avait reçu, lui aussi, les confidences de son ami, était pleinement fondé à l'affirmer (1).

A peine de retour à Paris, il prit une maîtresse qui n'avait guère d'autre titre à son attention que d'être une fille de couleur (2). Jeanne Duval, figurante dans

---

ment pimentés dans un grand chaudron de cuivre poli, autour duquel hurlaient et dansaient des petits négrillons nus. » Voilà un récit si fortement empreint de couleur locale, qu'on est fort tenté de n'y voir qu'une de ces mystifications où Baudelaire se complaisait, uniquement pour jouir de l'étonnement de son auditeur.

(1) *Œuvres complètes de Baudelaire*, t. I, p. 14.

(2) M. le marquis Daruty de Grandpre rapporte :

« C'est au faubourg Montmartre que, passant un soir en compagnie de Cladel, Baudelaire aperçut Jeanne, que des ivrognes tourmentaient. D'instinct, Baudelaire s'interposa : puis, offrant galamment le bras à la mulâtresse, il la reconduisit chez elle, abandonnant Cladel en pleine rue. »

Et M. de Grandpré ajoute en note :

« M. Léon Deschamps, directeur de *La Plume*, a bien voulu me conter ce détail inédit, qu'il tient lui-même de Cladel, qui fut l'intime aussi et le commensal de Baudelaire » (*La Plume*, 1er août 1903.)

L'anecdote a certes de la couleur et je conçois qu'elle ait séduit l'imagination de ses colporteurs... Il convient seulement d'observer que la liaison du poète et de sa Vénus noire date, sans aucun doute, de 1842, et qu'à cette époque Léon Cladel, qui ne devait faire la connaissance de Baudelaire, qu'en 1861 — à l'occasion de ses *Martyrs rustiques* — avait huit ans à peine !

un de ces petits théâtres qui, dès 1840, annonçaient les cafés-concerts, n'avait, à part sa race, rien de remarquable : ni le talent, ni la beauté, ni l'esprit, ni le cœur.

Théodore de Banville l'a dépeinte : « Une fille de couleur d'une très haute taille, qui portait bien sa brune tête, ingénue et superbe, couronnée d'une chevelure violemment crespelée, et dont la démarche de reine, pleine d'une grâce farouche, avait quelque chose à la fois de divin et de bestial. » Mais il faut se rappeler quelle généreuse partialité Banville apportait à louer ses amis et les amies de ses amis. MM. Buisson et Prarond font de la « Vénus noire », un tableau beaucoup moins enchanteur (1).

---

(1) « Avez-vous connu Jeanne Duval ? — Oui, j'ai connu Jeanne. Elle venait au logis du quai de Béthune, se casait dans un fauteuil bas près de la cheminée. Elle me faisait l'effet d'une fille très passive. Je la traitais avec beaucoup d'égards, et j'étais, me disait Baudelaire, le seul de ses amis qu'elle pût souffrir... Voici, dans mes souvenirs, le portrait de Jeanne : mulâtresse, pas très noire, pas très belle, cheveux noirs peu crépus, poitrine assez plate, de taille assez grande, marchant mal. Baudelaire lui dictait quelquefois ses vers. » (Notes de M. Prarond.)

— « Elle avait les pommettes saillantes, le teint jaune et mat, les lèvres rouges et les cheveux abondants et ondulés jusqu'à la frontière du crépu. Je retrouve son type dans une tête qui revient souvent dans les eaux-fortes du Tiépolo. » (Notes de M. Buisson.) Il est à noter que, bien qu'il ait chanté la beauté de sa maîtresse dans maintes pièces des *Fleurs du mal*, Baudelaire, dans les nombreux dessins qu'il fit d'elle, n'en donne qu'une idée assez peu flatteuse. Quant à l'estime où il tenait l'esprit de sa com-

Pourtant, ce fut la maîtresse favorite de Baudelaire qui, bien que trompé par elle de toutes les façons (1), lui resta toujours attaché, d'une profonde affection.

---

pagne, lisez dans *Mon cœur mis à nu* (XXXIV) : « De la haine du peuple contre la beauté. Des exemples : *Jeanne...* »

On n'a guère de renseignements certains sur l'origine de Jeanne — car ce point d'histoire... littéraire a été l'objet de recherches, lui aussi, l'île Maurice ayant revendiqué la *Vénus noire*. Je crois avoir établi cependant qu'elle naquit à Saint Domingue (*Lettre ouverte à Léon Deschamps, La Plume*, 15 avril 1898). V. aussi, même revue, *Baudelaire et Jeanne Duval*, Mis Daruty de Grandpré, 1er et 15 août 1893.

(1) « Je ne lui ai jamais entendu parler d'aucune autre femme que de sa Jeanne Duval, que je ne connaissais pas encore, quand un jour nous la rencontrâmes au carrefour de la Croix-Rouge. Baudelaire s'élança vers elle, presque sur elle, l'œil étincelant et l'air furieux, et il lui parla très haut et avec beaucoup de colère. Je m'étais tenu à distance par discrétion. De retour vers moi, il me raconta que deux ou trois jours avant, il l'avait prise en flagrant délit avec son coiffeur à lui, en ajoutant qu'avec tout autre, la chose ne lui aurait rien fait ou lui aurait fait beaucoup moins, mais qu'il ne pouvait lui pardonner de l'avoir trompé avec un homme pareil. Elle n'avait pas eu l'air d'être bien vivement affectée de ses reproches. » (Notes de M. Charles Toubin.)

M. Le Vavasseur note, d'autre part :

«... Baudelaire et moi étions singulièrement préoccupés de Deburau, comme de simples Jules Janin. Nous hantions volontiers les Funambules. Habitué du lieu, avec quelques excentriques, j'étais presque un abonné, et on nous abandonnait, presque sans contrôle, une petite baignoire d'avant-scène de gauche. Un soir, la baignoire

En dépit de ses fantaisies qui ne chômaient pas, — le *Carnet amoureux*, nombreux en adresses, et les notes de bouquetières qu'on a trouvés dans ses papiers le prouvent assez (1), il revenait toujours à elle. On trouvera, dans la correspondance du poète avec Poulet-Malassis, de très curieux passages qui se rapportent à un caractéristique épisode de ses relations avec cette étrange maîtresse (2). Jeanne, qui avait, comme beaucoup de femmes de sa race, la passion des liqueurs fortes, s'y était livrée, dès sa jeunesse, avec tant d'em-

---

était occupée. Nous arrivons Baudelaire et moi et nous nous casons en face. Baudelaire avait l'œil du chat, le nez du chien et l'ouïe du sauvage. Lança-t-il un rayon, un éclair en même temps qu'un coup d'œil sur la petite loge, je ne sais, mais nous entendîmes ou plutôt il entendit le petit coup sec d'une porte qui se ferme, et, leste comme un tigre, bondit en m'entraînant à sa suite. Nous arrivâmes trop tard dans le couloir du rez-de-chaussée Baudelaire se contint et avec une politesse exquise obtint de l'ouvreuse qui nous connaissait l'ouverture de la loge « Ses narines frémissaient », comme eût dit La Monnaye. — Jeanne était là ! s'écria-t il avec un vrai accent de douloureuse jalousie. Je dis *vrai*. Pourquoi aurait-il joué la comédie ? nous étions seuls, mais nous étions deux et si Baudelaire a quelquefois posé devant lui-même, cela ne lui est jamais arrivé devant moi. »

(1) V. le très intéressant article de M. Féli Gautier, la *Vie amoureuse de Baudelaire* (*Mercure de France*, janvier 1903). M Féli Gautier, qui, depuis de longues années déjà, s'est voué tout entier à l'étude des questions baudelairiennes, a tenté, ici comme ailleurs, de montrer la profonde unité de la vie et de l'œuvre chez son poète. Il y a parfaitement réussi.

(2) Lettres des 29 avril, 4 et 8 mai 1859.

portement qu'elle fut, jeune encore, frappée de paralysie. Baudelaire la fit entrer, à ses frais, à l'hospice Dubois (1) et se trouva, comme toujours, victime des mensonges et des ruses, dont cette malheureuse fille se servait pour lui soutirer de l'argent. Sans se laisser rebuter par l'ingratitude et la perversité de sa maîtresse, il n'en continua pas moins de subvenir à ses besoins, et lorsque, prenant en horreur la maison de santé, dont le régime entravait ses habitudes d'intempérance, elle voulut en sortir avant la guérison, le poète, loin de l'abandonner, vint habiter avec elle.

Cette vie d'intimité complète ne pouvait lui être que douloureuse. Il faut lire, dans ses lettres à Poulet-Malassis, quelle étrange complication vint encore aggraver, pour lui, les ennuis de ce faux ménage, et gâter le seul plaisir qu'il en espérait, celui de « causer avec une femme vieille et infirme (2) ».

Après cette dernière déception, qui mit fin, pour toujours, à l'existence commune les relations qu'il garda, jusqu'à la fin de sa vie avec Jeanne, n'ont pas laissé de traces dans la correspondance du poète ; mais on doit croire qu'il ne cessa de lui venir en aide, même après qu'il eut fixé sa résidence en Belgique, malgré

---

(1) Elle y entra le 5 avril et en sortit le 19 mai 1859.

(2) Lettre du 16 janvier 1861.

Non contente de soutirer à son malheureux amant toutes les maigres sommes qu'il parvenait à se procurer, elle lui faisait nourrir son frère : « A travers beaucoup de pleurs, j'ai obtenu de la créature l'aveu que, depuis un an son frère *vivait chez elle*, mais qu'il lui avait prêté 200 francs ! »

l'extrême gêne à laquelle il était lui-même réduit. Il y avait là, pour lui, une sorte de point d'honneur, auquel il ne faillit certainement pas.

Mon cœur mis à nu atteste à quel point le sort de son ancienne maîtresse le souciait : « Ma mère et Jeanne. — Ma santé par charité, par devoir ! — Maladies de Jeanne. Infirmité, solitude de ma mère. » (LXXVIII), « Jeanne 300, ma mère 200, moi 300. » (LXXIX), etc... En arrivant à Bruxelles, auprès de son fils brusquement frappé de paralysie, Mme Aupick trouvera une lettre où Jeanne sollicite un envoi d'argent (1).

---

(1) V. à l'Appendice, VI, la lettre de Mme Aupick à Asselineau, du 24 mars 1868. — Dans une autre lettre écrite à M. Ancelle et que son texte nous permet de dater de 1868 — car Mme Aupick y parle de la préface que vient d'écrire Théophile Gautier pour les *Œuvres complètes*, — nous lisons :

« J'ai reconnu, dans la femme au serpent, cette Maryx aux belles attitudes. Jeanne, cette vilaine Jeanne qui l'a torturé de toutes manières. J'ai un monceau prodigieux de lettres d'elle à Charles, tant trouvées ici que rapportées de Bruxelles Dans toutes, je vois des demandes incessantes d'argent. Jamais un mot de tendresse, pas même de remerciements. C'est toujours de l'argent qu'il lui faut, *et de suite*. J'en vois une, la dernière, datée d'avril 1866, lorsque mon pauvre enfant était sur son lit de douleur, paralysé, et que j'étais au moment de partir pour aller le trouver. Et dans cette lettre comme dans les précédentes, elle le tiraillait, le persécutait pour de l'argent qu'il fallait lui envoyer immédiatement. »

(Feli Gautier, Documents sur Baudelaire, *Mercure de France*, 1er février 1905.)

Que devint la malheureuse, quand elle eut perdu l'ami dont le dévouement était sans doute sa meilleure ressource? Sur ce point, tout renseignement précis fait défaut. Victime de son intempérance, elle serait tombée, m'a-t-on dit, dans la plus noire misère et serait rentrée à l'hôpital pour y mourir quelques années après le décès du poète (1).

Il faut retenir de ce texte les tristes confidences sur Jeanne. Mais Mme Aupick y a commis une étrange confusion. Maryx et la femme au serpent — Mme Sabatier, v. plus loin, chapitre VII, — dont Gautier a tracé de si séduisants portraits dans sa préface des *Œuvres complètes*, p. 8, sont deux personnes fort distinctes, et Jeanne en est une troisième.

Pour le « monceau de lettres » de Jeanne, dont parle Mme Aupick, il fut, nous a-t-on affirmé, détruit par ses soins.

(1) On ne sait, en somme, presque rien de certain sur Jeanne Duval qui, si j'en crois M. Féli Gautier (Voy. son *Charles Baudelaire*, Ed. Deman, éd., Bruxelles), aurait fini sous le nom de Jeanne-Prosper, dans un petit logement des Batignolles, *et qui, vers 1845, se faisait appeler Jeanne Lemer*. J'ai découvert ce dernier détail dans un bien curieux document que son possesseur, qui tient à n'être pas autrement désigné, — a bien voulu me communiquer, sans toutefois me permettre d'en recopier que deux courts passages : c'est à savoir une lettre, datée du 30 juin 1845, une façon de testament, où Baudelaire annonce à un intime son imminent suicide, et lui recommande son amie, *Jeanne Lemer*.

Voici les deux passages :

« *Je me tue parce que je suis inutile aux autres et dangereux à moi-même. — Je me tue parce que je me crois immortel et que j* ESPÈRE... »

Jeanne DUVAL, Dessin de Baudelaire, 1805

Cette femme est la seule maîtresse en titre que ses amis aient connue à Baudelaire, qui fut toujours, même avec ses intimes, d'une extrême réserve sur ces

---

«... *Montrez-lui* (à Jeanne) *mon épouvantable exemple, et comment le désordre d'esprit et de vie mène à un désespoir sombre et à un anéantissement complet.* — RAISON ET UTILITÉ, *je vous en supplie.* »

Sans trahir l'engagement pris envers le détenteur de cette fameuse lettre, je puis dire que son ton est grave, de la première ligne à la dernière, voire solennel, et qu'on n'a point le sentiment, à la lire, qu'on assiste au premier acte d'un mélodrame habilement composé. Cependant, à en croire M. Charles Cousin, qui n'en supprima le récit, dans ses notes du CHARLES BAUDELAIRE (Pincebourde, 1872), que sur la prière de Poulet-Malassis, la tentative désespérée du poète n'aurait constitué qu'une habile mise en scène destinée à impressionner le général Aupick, et à lui faire payer les dettes criardes de son beau-fils.

Voici, d'ailleurs, en quels termes, Baudelaire, à peine guéri, — il s'était blessé à la poitrine avec un couteau, — et sans doute revenu à des idées plus humoristiques, aurait conté son suicide à Louis Ménard :

« J'ai été rue de Richelieu dans un cabaret avec cette fille que tu connais ; j'ai enfoncé le couteau, mais je ne sentais rien ; puis j'ai été réveillé par un ronronnement : j'étais chez le commissaire de police qui me disait : « Vous avez commis une mauvaise action ; vous vous devez à votre patrie, à votre quartier, à votre rue à votre commissaire de police. » Et Jeanne le calmait en criant : « Vous avez tort de lui dire cela ; s'il vous entend, je vous préviens qu'il est très brutal. » On m'a porté dans ma famille ; maman copiait mes vers ; mais cela ne pouvait durer : on ne boit chez elle que du bordeaux et je n'aime que le bourgogne. Je suis parti ; pour le moment, je suis sans domicile ; quand vient la nuit, je m'étends

côtés secrets de sa vie. Elle eut, sans nul doute, une influence funeste sur la vie de son amant, par les soucis constants et de toute sorte qu'elle lui donna, par les empêchements incessants qu'elle mit à son travail régulier, dans un temps où il était en pleine veine de production (1).

---

sur un banc. » (PHILIPPE BERTHELOT, *Louis Ménard*, Revue de Paris, 1er juin 1901.)

A conférer des documents aussi contradictoires, et où Baudelaire est opposé à lui-même, le lecteur se souviendra de la note pénétrante où M. Le Vavasseur peint si si bien, dès 1838 39, le caractère de son ami : Baudelaire « se tourmentait l'esprit pour se moquer de son cœur ».

(1) Le prince Alexandre Ourousof, dans ses *Commentaires des Fleurs du mal* (*Le tombeau de Charles Baudelaire*, Bibliothèque artistique et littéraire 1896), a tenté de grouper les *Fleurs* en *Cycles de Jeanne Duval, de Mariette, de la femme aux yeux verts.*

Le *Cycle de Jeanne Duval* comprendrait : *Les Bijoux* (V. les *Epaves*), *Parfum exotique*, *La Chevelure*, *Je t'adore à l'égal de la voûte nocturne Tu mettrais l'univers entier dans ta ruelle*, *Sed non satiata*, *Avec ses vêtements ondoyants et nacrés*, *Le serpent qui danse*, *Le Vampire*, *le Léthé* (V. les *Epaves*), *Remords Posthume*, *Le Chat* (XXV), *le Balcon*, *Je te donne ces vers afin si mon nom*, *Duellum*, *Un fantôme*, *Chanson d'après-midi*.

Bien qu'aucun document ne l'autorise en toute certitude, ce groupement me parait parfaitement justifié. Mais pour ma part je rangerais encore, parmi les pièces écrites pour Jeanne ou sous son influence : *Une nuit que j'étais près d'une affreuse juive* (auprès de Sarah, Baudelaire pense à Jeanne qui, fort coquette et aimant ailleurs, se fait désirer) ; *Le beau navire* (M. Ourousof écarte cette pièce parce qu'il y est question d'une « gorge triomphante », tandis que, dans *Les Bijoux*, Jeanne *a le buste d'un imberbe*.

Toutefois cette influence fut moins désastreuse qu'elle ne l'eût été sur un cœur plus vulnérable aux douleurs de l'amour et aux déceptions de la vie.

Au fond de son âme, Baudelaire méprisait les femmes. Comme dandy, il les abominait, nous l'avons dit. Comme catholique, il voyait en elles une des « formes séduisantes du diable ». Aussi s'étonnait-il qu'on les admît dans les églises (1).

Ayant fort peu vu le vrai monde, et renoncé, sans les avoir fréquentés, aux salons de la bonne compagnie où la franchise d'un langage audacieux jusqu'au cynisme l'avait fait mal accueillir (2), il n'avait plus vécu que dans des sociétés qui devaient lui donner une idée très imparfaite et très fausse des qualités et des vertus des femmes.

Ce qu'il appelle quelque part « leur éternelle niaiserie » l'indignait profondément. La frivolité d'esprit, l'ignorance, les bavardages des maîtresses de ses amis le faisaient fuir, et il étendait à tout leur sexe ses aveugles et inflexibles préventions (3).

L'objection ne me semble pas tenir contre tant d'autres arguments résultant des images qu'y emploie le poète et avec lesquelles il nous a déjà peint sa maîtresse) ; *l'Invitation au voyage*, et, peut être, *La Béatrice*.

(1) *Mon cœur mis à nu*, XXXIX.

(2) V. *Souvenirs littéraires* de MAXIME DU CAMP, t. II, p. 61.

(3) « Il condamnait les maîtresses de ses amis au régime du vin et du tabac afin d'assoupir leur langue et il ne pouvait supporter les propos des femmes qui viennent se jeter à travers les conversations d'artistes. » (CHAMPFLEURY, *Les Aventures de Mademoiselle Mariette*. Portrait de

De parti pris, il n'a voulu voir chez les femmes qu'il a aimées, fût-ce un seul jour, que leur grâce et leur beauté, sans souci de leur intelligence, ni même de leur moralité. C'est ce qui explique ces vers célèbres des *Fleurs du mal :*

Maudit soit à jamais le rêveur inutile
Qui voulut le premier, dans sa stupidité,
S'éprenant d'un problème insoluble et stérile,
Aux choses de l'amour mêler l'honnêteté (1) !

C'est encore en vertu de cette indifférence morale, dont il s'était fait une règle de conduite, que, dans le poème intitulé *Madrigal triste*, il dit à une maîtresse :

Que m'importe que tu sois sage ?
Sois belle et sois triste (2) !...

Il faut voir une véritable profession de foi dans ces vers d'une si réelle et si étrange poésie :

Que tu viennes du ciel ou de l'enfer, qu'importe,
O Beauté ! monstre énorme, effrayant, ingénu !
Si ton œil, ton souris, ton pied m'ouvrent la porte
D'un Infini que j'aime et n'ai jamais connu ?

Gérard, un des personnages du roman, pour lequel Baudelaire a certainement posé, dans l'intention de l'auteur.)

« Il prisait peu la causerie féminine, et à un de ses amis récemment marié, qu'il visitait quelquefois le soir, il disait, vers neuf heures : Il est tard, envoyez donc coucher votre petite femme ; on ne peut causer avec ces gentils petits oiseaux là. » (*Le Gaulois*, 30 septembre 1886, article signé Ange Bénigne. (Mme P. de Molènes.)

(1) Les *Fleurs du mal*, première édition, p. 194 (*Femmes damnées*).

(2) *Fleurs du mal*, éd. des *Œuvres complètes*, p. 220.

De Satan ou de Dieu, qu'importe? Ange ou Sirène,
Qu'importe, si tu rends, — fée aux yeux de velours,
Rythme, parfum, lueur, ô mon unique reine!
L'univers moins hideux et les instants moins lourds (1)?

Il s'était habitué à ne chercher dans l'amour que des joies fugitives et des suggestions poétiques. Peu lui importait de ne les devoir qu'à des illusions.

Son goût des jouissances rares et des condiments de la passion devait entraîner le poète à des fantaisies étranges, que ceux qui l'ont connu, dans l'intimité, ont pu noter (2).

---

(1) *Fleurs du mal*, p. 117.

(2) « Ses amours ont eu pour objet des femmes phénomènes. Il passait de la naine à la géante, et reprochait à la Providence de refuser souvent la santé à ces êtres privilégiés. Il avait perdu quelques géantes de la phtisie et deux naines de la gastrite. Il soupirait, en le racontant, tombait dans de profonds silences et terminait par : « Une des naines avait soixante-douze centimètres seulement. On ne peut tout avoir en ce monde, murmurait-il alors, philosophiquement » (*Le Gaulois*, article cité, page précédente.) Je ne cite ce propos de Baudelaire que comme un exemple typique des mystifications à outrance dont il aimait à se divertir.

Parfois, même, il affectait de mêler à ses caprices érotiques une pointe de fantaisie sadique :

« Un soir, nous nous trouvions dans je ne sais plus quelle brasserie, et le poète des *Fleurs du mal* racontait je ne sais quoi... d'énorme. Une femme blonde, assise à notre table, écoutait tout cela, les yeux écarquillés et la bouche ouverte. Tout à coup le narrateur, s'interrompant, lui dit : « Mademoiselle, vous que les épis d'or couronnent et qui, si superbement blonde, m'écoutez *avec de si jolies dents*, je voudrais mordre dans vous, et, si vous dai-

La raison principale qui rendait le commerce des femmes douloureux pour Baudelaire, c'était son opinion bien arrêtée sur l'impossibilité où sont deux créatures humaines de confondre leurs pensées et leurs sentiments, même dans la communion de l'amour (1).

Une seule chose compensa son pessimisme et l'empêcha d'être malheureux dans ses liaisons galantes, la puissance qu'a tout grand poète de se consoler de la réalité par la constante vision de l'idéal, et de tirer de

---

gnez me le permettre, je vais vous dire comment je désirerais vous aimer. Au reste, vous adorer autrement me semblerait, je vous l'avoue, assez banal. — Je voudrais vous lier les mains et vous pendre, par les poignets, au plafond de ma chambre : alors je me mettrais à genoux et je baiserais vos pied nus. » Frappée de terreur, la blonde s'enfuit.

« Le poète était très sincère. Il ne l'avait rêvée, pendant un moment, que pendue ; il nous en parla jusqu'à minuit.

« — Petite sotte, dit-il en s'en allant, cela m'eût été fort agréable ! » (*Le Figaro*, article du 15 août 1880, signé du pseudonyme : Pierre Quiroul. (M. Poupart-Davyl.) L'auteur a connu Baudelaire dans l'intimité.)

M. Gustave Le Vavasseur note, lui aussi :

« ... Je ne sais absolument rien des rapports de Baudelaire avec Delatouche. Il devait avoir été attiré vers l'auteur de *Fragoletta* par le côté lesbien de l'ouvrage comme vers Gautier par *Mademoiselle de Maupin*, comme vers Balzac par *La Fille aux yeux d'or*. Malheureusement notre pauvre ami avait de ces curiosités malsaines, et, plus malheureusement encore, il les prenait au sérieux. »

(1) Voir dans *Mon cœur mis à nu* le paragraphe XLIV, et le Poème en prose XXVI : *Les Yeux des pauvres* (*Œuvres complètes*, t. IV, p. 75).

ses plus tristes expériences la matière de quelques-unes de ses plus belles œuvres (1).

---

(1) On trouve çà et là, dans les œuvres de Baudelaire, des noms de femmes ou des désignations de personnages féminins.

Sur plusieurs, nous n'avons aucune indication : telles J. G. F., à qui pourtant sont dédiés les *Paradis Artificiels* et l'*Heautontimorouménos*, — Marguerite, Agathe, la belle aux cheveux d'or, la Géante, etc.

Par contre, nous savons que Sisina (*Fleurs du mal*, LX), était une amie de Mme Sabatier (V. ch. VIII), et s'appelait de son nom Mme Niéri (lettre du 2 mai 1858), et que *la mendiante rousse* (CXII), — nous l'avons dit déjà, — avait fourni l'occasion d'un portrait à Deroy et d'une ode à Banville. Quant à la *Berthe* à qui est dédiée la pièce XCVI des *Fleurs* (*Les yeux de Berthe*), faut-il y voir celle dont M. Féli Gautier a publié le portrait dessiné par le poète, avec cet envoi de sa main : « A une horrible petite fille, souvenir d'un grand fou qui cherchait une fille à adopter, et qui n'avait étudié ni le caractère de Berthe, ni la loi sur l'adoption ? » Nous n'oserions conclure à l'affirmative absolue, car c'est vers la fin de sa vie, croyons-nous, que le poète rencontra la Berthe du portrait, tandis que c'est à l'année 1843 que M. Prarond rapporte *Les yeux de mon enfant*, titre primitif de la pièce XCVI. Reste cette hypothèse cependant : Baudelaire aurait dédié à Berthe des vers écrits depuis vingt ans. Elle trouve peut-être quelque vraisemblance dans le fait que cette pièce, si justement célèbre, parut pour la première fois en 1864 (*Revue Nouvelle*, 1er mars).

V

Le moment était venu pour le jeune écrivain de faire ses premiers pas dans la carrière. La précocité de son talent le rendait mûr pour un début. D'ailleurs, il y avait urgence. Son petit patrimoine, à peine suffisant pour lui assurer l'indépendance, se trouvait réduit de moitié par les dépenses de toute sorte qu'avaient entraînées, en deux ans, son initiation à la vie de Paris et ses études artistiques. Sa mère et son beau-père, alarmés, demandèrent et obtinrent qu'un conseil judiciaire lui fût donné (septembre 1844).

Le choix du tribunal se porta sur un ami de la famille, M. Ancelle, notaire, homme excellent, d'un esprit cultivé, qui aimait les lettres et qui devint, par la suite, l'ami le plus sûr du jeune dissipateur qu'il était chargé de morigéner. Dans leurs longues relations qui durèrent vingt-trois ans, — jusqu'à la mort de Baudelaire, — M. Ancelle sut concilier ses devoirs de mentor avec la profonde sympathie que lui inspirait son pupille (1), et, par son administration prudente, le petit

(1) Bien qu'il s'emportât souvent contre son conseil, jusqu'à lui adresser des reproches fort durs, Baudelaire ne laissa jamais, dans le fond de son cœur, de lui rendre

capital, dont il avait le dépôt, assura au poète la subsistance quotidienne.

Pour se faire plus vite un nom, Baudelaire eût pu commencer par publier un certain nombre de poésies dès lors composées. Mais ce fut par un travail de critique d'art qu'il débuta.

Enfant, il annonçait déjà, on l'a vu plus haut, une prédilection singulière pour les « images ». Il avait connu, de tout temps, quelques artistes amis de son père, tels que Ramey et les deux Naigeon. Plus tard, à l'hôtel Pimodan, il s'était trouvé avoir pour voisin et bientôt pour intime Fernand Boissard, peintre, poète, musicien, dilettante accompli. Dans le somptueux salon de Boissard, où se tenaient les séances du club des Haschischins, il avait rencontré Théophile

---

justice, et, passé les premiers bouillonnements de sa jeunesse, c'est une très sincère et très reconnaissante affection qu'il avait vouée à M. Ancelle V. les LETTRES.)

Mme Aupick, elle aussi, témoigne, dans ses lettres, du dévouement qu'apportait le notaire à remplir ses fonctions, rendues difficiles souvent par le caractère entier du poète, et du culte qu'il garda à la mémoire de son pupille Nous lisons, dans un billet inédit qu'elle adresse à Charles Asselineau dans les premiers mois de 1868, alors que celui-ci prépare la publication des *Œuvres complètes* :

« Cet ami si dévoué et grand admirateur de son pupille, pour lequel il avait un sentiment tout paternel, ne sait que depuis peu que la publication n'aura lieu qu'en octobre. J'ai eu le tort d'avoir beaucoup tardé à le prévenir de ce retard ; et c'est avec peine que j'ai appris qu'il allait flânant à la boutique de Lévy et guettait à travers les vitres, s'il verrait les *Fleurs du Mal*. »

Gautier (1). A la même époque, son ami Deroy l'avait introduit dans des ateliers de peintres et de sculpteurs, où sa conversation, qui reflétait un esprit libre et puissant, lui avait valu le meilleur accueil. Enfin, la fréquentation assidue des cafés du quartier latin avait achevé d'initier Baudelaire à la connaissance du milieu artistique le plus vivant qu'il y eût à Paris. Au café Tabourey, notamment, il avait rencontré des critiques qui faisaient autorité, et, avec eux, il avait étudié les doctrines des diverses écoles et les principes techniques des arts plastiques (2). M. Prarond insiste sur ce côté très important de la vie intellectuelle du poète :

« Dès ce temps-là (1842-1845), Baudelaire se préoccupait autant de peinture que de poésie. Je l'ai suivi quelquefois au Louvre devant lequel il passait rarement sans entrer. Il s'arrêtait alors, de préférence, dans la salle des Espagnols (3). Il avait des toquades, était très attiré par un Teotocopuli (4), entrait pour

(1) Théophile Gautier a raconté tout au long cette première rencontre dans sa belle *Notice* des *Œuvres complètes*.

(2) M. Julien Lemer l'a vu un peu plus tard, vers 1846, au divan de la rue Le Peletier, où il se faisait remarquer par l'attention assidue qu'il prêtait aux discussions d'esthétique et aux théories d'art de Chenavard, de Préault et autres causeurs éminents. (Le Livre, 10 mai 1888.)

Dans ses *Souvenirs de jeunesse*, Champfleury parle aussi des promenades qu'il faisait au Louvre avec Baudelaire. Le Bronzino avait alors les préférences du poète.

(3) Le musée Standish. La couleur vigoureuse et sombre des maîtres espagnols, surtout les scènes de torture et de martyre, qui répondaient à certains côtés de son imagination, avaient pour Baudelaire un puissant attrait.

(4) Merveilleux portrait de jeune dame, représentée la tête et la poitrine enveloppées de fourrures. Mme Paul

deux ou trois tableaux, et s'en allait. Il commençait à discuter les modernes. Je n'ai pas besoin de dire son admiration pour Delacroix. Parmi les dessinateurs, comme il était parfois de parti pris violent, il adorait Daumier et abominait Gavarni. »

Baudelaire était donc dans les meilleures conditions pour aborder la critique d'art, quand il débuta par *le Salon de* 1845 (1).

Ce brillant essai d'une critique aussi hardie que judicieuse, et dont le style étonnait par sa pittoresque énergie, fut très remarqué de tous les bons juges et lui ouvrit les colonnes du *Corsaire-Satan*, journal littéraire qui avait succédé au *Corsaire*. Le rédacteur en chef y avait groupé plusieurs jeunes écrivains de grand avenir, et parmi eux, plusieurs des amis de Baudelaire, notamment MM. Prarond et Le Vavasseur, que leur volume de poésies avait mis en pleine lumière, M. le marquis de Chennevières, l'auteur des *Contes de Jean de Falaise*, Champfleury, dont le succès légitime de *Chien-Caillou* commençait la réputation, Auguste Vitu, déjà très goûté des lettrés (2).

Meurice qui, en peinture comme en musique, accusait souvent les mêmes goûts que Baudelaire (V. ses Lettres, Appendice, X), avait fait une copie de ce tableau.

(1) « Nous connaissions peu l'usage des tables pour travailler, penser, composer. Cette plaquette, si remarquable d'ailleurs, nous renversa, comme somme de travail. Pour ma part, je le voyais bien arrêtant au vol des vers le long des rues ; je ne le voyais pas assis devant une main de papier. » (Notes de M. Prarond.)

(2) Le *Corsaire-Satan* était dirigé par M. Lepoitevin Saint-Alme, « un vieillard solennel, à mine de vieux troupier, dit Asselineau, qui découvrait majestueusement

Dans le *Corsaire-Satan*, Baudelaire aborda un nouveau genre, la critique littéraire, par des articles courts, mais substantiels et pleins d'idées originales. Ce furent d'abord de simples comptes rendus des œuvres de ses amis tels que : les *Contes normands de Jean de Falaise*, 4 novembre 1845 ; *Romans, Contes* et *Voyages* de Arsène Houssaye (janvier 1846), *Prométhée délivré*, de N. de Senneville (pseudonyme de Louis Ménard, un de ses camarades de collège).

Il était en pleine veine de travail, et l'année 1846 fut une des plus fécondes de sa carrière, car il y publia successivement, outre l'étude sur le *Prométhée délivré*, deux articles de critique d'art : *Le Musée classique du bazar Bonne-Nouvelle* (*Corsaire-Satan* 21 janvier 1846); le *Salon de* 1846 (in-12 de six feuilles) (1); et une

---

ses cheveux blancs devant quiconque s'avisait de venir se plaindre des vivacités de la rédaction. » M. Lepoitevin Saint-Alme a été mis en scène par Champfleury dans ses *Aventures de mademoiselle Mariette*. Les rédacteurs du *Corsaire-Satan* n'écrivaient guère que pour la gloire. Une note de M. Prarond dit expressément que leurs articles étaient payés un sou et six liards la ligne.

C'est là que Baudelaire se lia particulièrement avec Banville, qui avait déjà donné les *Cariatides*, et avec Champfleury dont « il partageait les idées en peinture, en théâtre et en musique » comme l'a écrit le chef de l'Ecole réaliste, et un peu moins en littérature.

(1) La couverture du *Salon de 1846* annonce, pour paraître prochainement : *De la peinture moderne ; David, Guérin et Girodet ; Les Limbes*, poésies : *Le catéchisme de la femme aimée*.

Asselineau raconte, dans ses BAUDELAIRIANA (V. à l'appendice, VIII), comment les *Fleurs du mal* durent s'appeler

nouvelle, *Le Jeune Enchanteur* (feuilletons des 20, 21 et 22 février 1846), sans parler de deux fantaisies humoristiques, dans le goût des Essais anglais, intitulées : *Choix de maximes consolantes sur l'amour* (*Corsaire-Satan*, 3 mars 1846) et *Conseils aux jeunes littérateurs* (*Esprit public*, 15 avril 1846). Enfin, dans les derniers mois de la même année, il donnait à l'*Artiste* l'*Impénitent*, stances réimprimées dans les *Fleurs du mal*, sous le titre de *Don Juan aux enfers*, et *A une Indienne*, poésie réimprimée dans la seconde édition des *Fleurs du mal*, avec ce titre nouveau : *A une Malabaraise*.

En étudiant de près ces productions variées d'un débutant qui avait à peine vingt-cinq ans, on est étonné d'y trouver déjà les germes épanouis de tout son talent.

Le critique d'art, qui s'était révélé dans la brillante esquisse du *Salon de* 1845, s'affirme avec autorité dans le *Salon de* 1846, œuvre plus considérable et plus littéraire, qui le mettait au premier rang de ses confrères de la presse artistique.

Mais il parut, vers cette date, vouloir s'adonner surtout à la critique littéraire qui lui fournissait l'occasion

---

l'abord les *Lesbiennes*, puis les *Limbes*, et que ce fut Hippolyte Babou qui les baptisa du nom qu'elles gardèrent.

Quant au *Catéchisme*, il n'en parut jamais qu'un fragment, le *Choix de maximes consolantes sur l'amour* qui n'a pas été réimprimé dans les *Œuvres complètes*, et dont on trouvera le texte dans les Œuvres Posthumes. V. d'ailleurs la bibliographie de *La Fizelière et Decaux*, p 5 et 11, et un article de M. Jules Le Petit. *Notes sur Charles Baudelaire* (*La Plume*, 1er juillet 1893).

d'exercer et sa verve satirique et son indépendance d'esprit. Sous ce rapport, un très curieux article intitulé : *Comment on paye ses dettes quand on a du génie*, a une exceptionnelle importance. Publié dans un petit journal littéraire de l'époque, qui a peu vécu, l'*Écho des théâtres* (n° du 23 août 1846), il fut retrouvé, depuis l'édition des *Œuvres Complètes de Baudelaire*, par M. de Lovenjoul, qui l'a compris dans son fort intéressant opuscule : *Un dernier chapitre de l'histoire des Œuvres de H. de Balzac* (Paris, Dentu, 1880 (1).

Cependant ces diverses études de critique littéraire ne lui suffisaient pas. Son imagination avait besoin de s'exercer. Il revint au genre de compositions où il venait d'obtenir, l'année précédente, un premier succès. *La Fanfarlo* parut en janvier 1847 (2).

---

(1) V. les Œuvres Posthumes. (*Mercure de France*, 1907.)

Cette diatribe étrange du poète est en contradiction flagrante avec tout ce qu'on sait de son amitié respectueuse et dévouée pour Balzac, Gautier, Ourliac, Gérard de Nerval, qu'il y raille avec virulence. La seule explication plausible, c'est que Baudelaire, qui eut toujours, et au plus haut degré, le respect de son art, ne put résister à son indignation en présence des œuvres de qualité inférieure que l'ambition de faire fortune poussait Balzac à produire, et pour lesquelles il demanda et obtint quelquefois la collaboration des écrivains que Baudelaire crible des mêmes sarcasmes.

(2) « ... Il ne commença de l'être un peu (connu) que par le hasard d'une combinaison de librairie, qui fit qu'on eut besoin, dans une livraison de romans illustrés à 20 centimes, d'une feuille complémentaire à *Mademoiselle*

de Kérouars, de Jules Sandeau. C'est ainsi que la *Fanfarlo* fit son apparition dans le monde. » (JULES LEVALLOIS, *Mémoires d'un critique*, Librairie illustrée, 1896.)

M. Jules Levallois, qui n'est pas très indulgent au poète des *Fleurs*, bien que parfois médiocrement informé, — c'est ainsi qu'il nous enseigne que Mme Aupick était fort riche (?) — cite dans son livre un sonnet : *A Madame Du Barry*, publié à l'*Artiste* sous la signature de Privat d'Anglemont, et qui appartiendrait peut-être à Baudelaire.

Vers cette époque, Baudelaire annonce aussi, dans un billet adressé à la Société des Gens de lettres pour obtenir une avance, un roman « qui doit paraître prochainement à l'*Epoque* » : *l'Homme aux Ruysdaëls*, et une nouvelle : *Le Prétendant malgache*.

Mais nous n'avons pas connaissance que ces deux projets aient jamais reçu un commencement d'exécution, pas plus que *Les amours et la mort de Lucain*, annoncés par le numero-spécimen du *Mouvement* (mai 1846), sous le nom de Baudelaire-Dufays, — pas plus que tant d'autres dont il ne nous est resté que des titres.

VI

Tout à coup, l'habitude du travail régulier, qu'il semblait avoir prise, s'interrompit. Sa pensée fut distraite de la littérature par la politique, à laquelle il était resté jusqu'alors étranger (1).

Il fut entraîné irrésistiblement dans le mouvement qui allait aboutir à la révolution de Février 1848. Vivant en plein quartier des Écoles, fréquentant les cafés de la rive gauche, très lié avec quelques écrivains et quelques poètes du parti socialiste, — avec Thoré, Proudhon et Hippolyte Castille notamment, — le jeune poète professa, pendant quelque temps, les idées humanitaires (2).

Pourtant, dans son *Salon* de 1846, il avait témoigné le plus aristocratique mépris pour le parti républi-

---

(1) « Au temps où nous errions, ne demandant au verbe que des formes et des couleurs, Baudelaire ne dédaignait pas seulement la politique, il la méprisait ; et nous n'avions, comme lui, que pitié pour l'art inférieur de conduire les hommes. Aussi l'exaltation de mon ami nous surprit-elle beaucoup. » (Notes de M. Prarond

(2) Sur les rapports de Baudelaire et de Proudhon, voyez *passim*, le *Charles Baudelaire*, LETTRES et notamment la lettre à M. E. Rouillon (1865.)

main, « l'ennemi acharné du luxe, des beaux-arts et des belles-lettres (1) ».

Cette contradiction apparente s'explique. Baudelaire avait l'esprit assez large pour embrasser, dans la même question, les points de vue les plus opposés. Ses nerfs d'ailleurs l'inclinaient toujours du côté où ils pouvaient vibrer davantage; ne trouve-t-on pas ces lignes, dans le livre inachevé sur la Belgique : « Non seulement je serais heureux d'être victime, mais je ne haïrais pas d'être bourreau — pour sentir la Révolution des deux manières ? » Et encore, dans *Mon cœur mis à nu* (III) : « Je comprends qu'on déserte une cause pour savoir ce qu'on éprouvera à en servir une autre ? » Il est permis en outre de supposer que la haine qu'il continuait de nourrir contre le général Aupick, et dont on trouvera plus loin un trait trop éclatant, ne fut pas pour rien dans son éphémère participation au mouvement révolutionnaire (2).

---

(1) Voir *Œuvres complètes*, t. II, p. 189.

(2) M. Buisson place à cette date environ une très significative anecdote. Je lui laisse la parole : « Je logeais alors à l'angle de la rue des Saints-Pères et de la rue de Grenelle. Baudelaire était venu me réveiller dès le matin. Nous devisions. Ma sonnette tinte brusquement. Entre un grand évêque à cheveux blancs, à l'air franc, épanoui, une belle tête de Jordaens avec beaucoup plus d'intelligence. — « Mon cher ami, me dit-il en entrant et en saluant, je ne puis voir le ministre avant trois quarts d'heure, mais je ne veux pas quitter le quartier, faites-moi déjeuner. Oh ! c'est bien simple : deux petits fromages de Neufchâtel, un petit pain noir, une demi bouteille de bordeaux. » Baudelaire n'avait pas bougé.

Asselineau a laissé dans l'ombre cet avatar du poète, mais heureusement le témoignage d'autres amis de Baudelaire supplée à son silence. Voici une anecdote des plus intéressantes :

« En 1848, le 24 février au soir, je le rencontrai au carrefour de Buci, au milieu d'une foule qui venait de piller une boutique d'armurier. Il portait un beau fusil à deux coups, luisant et vierge, et une superbe cartouchière de cuir jaune tout aussi immaculée ; je le hélai ; il vint à moi, simulant une grande animation. « Je viens de faire le coup de fusil », me dit-il. Et comme je souriais, regardant son artillerie tout battant neuve : « Pas

---

— « Baudelaire, fis-je avec une nuance de reproche, Mgr T., évêque de Montpellier. Il se leva avec raideur et sortit sans saluer.

« Comme l'évêque, me le montrant du doigt, m'interrogeait sans parler : — « C'est, lui dis-je, un de mes amis, il est plein de talent, mais un peu fou. Sa mère s'est remariée avec le général Aupick. Le général ne le comprend pas, il ne comprend pas le général, sa mère pleure et lui rugit. — Pauvre jeune homme ! dit l'évêque avec un sentiment de commisération vraie et une grande indulgence : ce n'est pas pour rien que l'Eglise voit avec peine les secondes noces. »

« Quelle lubie avait passé par la cervelle de Baudelaire ? L'horreur du galon, — le pauvre évêque en avait à son chapeau, — le plaisir de braver le galon, l'association d'idée entre galon et galon, galon de général et galon d'évêque, etc. »

On peut rapprocher de cette anecdote celle que rapporte Schaunard dans ses *Souvenirs* et encore ces lignes extraites des *Souvenirs et portraits de jeunesse* de Champfleury : « Il eût fait un détour considérable pour ne pas rencontrer un soldat, ayant été froissé dans sa jeunesse, me dit il, par le contact de militaires haut placés. »

pour la république, par exemple ? » — Il ne me répondait pas, criait beaucoup et toujours son refrain : « Il faut aller fusiller « le général Aupick ! » Jamais je n'avais été aussi péniblement frappé de ce qui manquait de caractère à cette nature si fine et si originale » (*Notes de M. Buisson*).

Le lendemain, Baudelaire fondait un journal avec deux de ses amis, Champfleury et M. Toubin, ses collaborateurs au *Corsaire*.

Le Salut public (1), faute d'argent, n'eut que deux

---

(1) M. Charles Toubin, — l'auteur du *Dictionnaire étymologique de la langue française*, dont nous avons déjà cité quelques notes fort curieuses, — a bien voulu nous envoyer quelques renseignements sur l'histoire de ce journal éphémère. Mais d'abord un portrait du Baudelaire, de 1848 : « Il portait à cette époque des cravates de couleur bleue ou rouge, avec un paletot sac, de couleur noire, dans lequel dansait son corps très maigre et très grêle. La tête était forte par rapport au corps, le front large et saillant, l'œil vif et clair, la bouche large et souvent volontairement grimaçante quand il voulait exprimer son horreur du poncif et du convenu. Cette bouche était également sensuelle, bien que Baudelaire ne fût que médiocrement sensuel...

« La vignette de notre petit journal, qui n'eut que deux numéros, est de Courbet. Nous avions commencé le journal avec cent francs, dont je me trouvais pouvoir disposer. Baudelaire voulut à toute force porter le premier numéro à Mgr Affre, et il alla, en effet, à l'archevêché, mais, si je me souviens bien, le prélat était absent ce jour-là et il ne put pas le voir. Il alla aussi souvent, dans ce moment-là, chez Raspail, pour lequel il avait une grande estime. Nous faisions nos articles sur des coins de table du *Café de la Rotonde*, de l'Ecole de Médecine, chacun de son côté, et, en moins d'une heure, le journal

numéros (27 et 28 février). Les articles n'étant pas signés, il est impossible de faire avec certitude la part de chacun des trois collaborateurs dans les divers articles que contiennent ces huit pages in-4°. Toutefois, ses amis ont attribué à Baudelaire un article d'une cinquantaine de lignes, intitulé : *Les Châtiments de Dieu*, qu'on trouve, cité sous son nom, dans la *Revue critique des journaux de* 1848, de Jean Wallon (1). La page est d'une grande violence, qui s'explique par les circonstances ; mais ce qu'elle a de plus remarquable, c'est une imitation flagrante du style des *Paroles d'un croyant*. Louis-Philippe, « le Juif errant de la royauté, va de peuple en peuple, de ville en ville ; il fuit devant la République, qui partout le devance... Toujours, et toujours, vive la République ! vive la liberté ! des hymnes, des cris, des pleurs de joie !... Il marchera longtemps encore, c'est là son châtiment. Il faut qu'il visite le monde, le monde républicain, qui n'a pas le temps de penser à lui ». Le galimatias emphatique de quelques autres articles est tel qu'on ne peut y reconnaître le style de Baudelaire. On répugne à croire qu'il ait écrit des phrases du goût de celle-ci : « Un homme libre, quel qu'il soit, est plus beau que le marbre, et

---

était bâclé. Les deux numéros parus se vendirent bien, mais les vendeurs oublièrent de nous apporter le produit de la vente... »

Pour compléter le portrait que trace M Toubin, ajoutons que, dans un de ses dessins de 1848, Baudelaire s'est représenté avec la moustache, la mouche et une large pointe avançant sur le front

(1) On le trouvera aussi dans les Œuvres Posthumes.

il n'y a pas de nain qui ne vaille un géant, quand il porte le front haut et qu'il a le sentiment de ses droits de citoyen dans le cœur. »

En revanche, il est difficile de ne pas lui attribuer ces lignes : « Les intelligences ont grandi. Plus de tragédies, plus d'histoire romaine. Ne sommes-nous pas plus grands aujourd'hui que Brutus?... » C'est exactement la thèse qu'il avait développée dans le chapitre final du *Salon de* 1846 : *De l'héroïsme moderne*. On peut encore lui imputer, avec vraisemblance, ce féroce et bizarre entrefilet :

« Que les citoyens ne croient pas aux dames Hermance Lesguilon, aux sieurs Barthélemy, Jean Journet et autres qui chantent la République en vers exécrables. L'empereur Néron avait la louable habitude de faire rassembler dans un cirque tous les mauvais poètes et de les faire fouetter cruellement. »

Après ce court noviciat de journaliste, Baudelaire dut comprendre que l'improvisation quotidienne, avec la banalité de pensée et de style qui en est inséparable, n'était nullement le fait d'un poète amoureux de la perfection : mais il ressentit toutes les secousses de cette crise politique. Il s'en est expliqué dans ces lignes de son journal, *Mon cœur mis à nu* : « Mon ivresse de 1848. De quelle nature était cette ivresse? Goût de la vengeance ; plaisir naturel de la démolition. — Ivresse littéraire ; souvenir des lectures. »

Il avait accepté, dans leurs extrêmes conséquences, les doctrines révolutionnaires. Je ne puis récuser le témoignage explicite de M. Le Vavasseur, quoique le fait suivant n'ait jamais été imprimé nulle part, et qu'Asselineau lui-même semble l'avoir ignoré :

« Baudelaire prit part, comme insurgé, aux journées de juin 1848. Nous étions restés, Chennevières (1) et moi, à la garde du Louvre, pendant les journées de juin. Aussitôt après la reddition du faubourg Saint-Antoine, nous sortîmes, allant à la découverte et aux informations. Nous rencontrâmes, dans le jardin du Palais-Royal, un garde national de notre pays, et nous l'emmenâmes boire un coup. Dans la diagonale que nous suivions pour gagner le café de Foy, nous vîmes venir à nous deux personnages de différent aspect : l'un nerveux, excité, fébrile, agité ; l'autre calme, presque insouciant. C'étaient Baudelaire et Pierre Dupont. Nous entrâmes au café. Je n'avais jamais vu Baudelaire en cet état. Il pérorait, déclamait, se vantait, se démenait pour courir au martyre : « On vient d'arrêter de Flotte (2), disait-il, est-ce « parce que ses mains sentaient la poudre ? Sentez-les miennes ! » Puis des fusées socialistes, l'apothéose de la banqueroute sociale *et cætera*. Dupont n'y pouvait rien. Comment nos prudences normandes tirèrent-elles notre ami de ce mauvais pas ? Je ne m'en souviens guère. Mais je pense que la cocarde de mon ami le garde national joua un rôle muet, apparent et salutaire dans la petite comédie du sauvetage.

« Quoi qu'on ait pensé du courage de Baudelaire, ce jour-là, il était brave et se serait fait tuer (3). »

---

(1) M. Philippe de Chennevières, l'auteur des *Contes normands de Jean de Falaise* et le futur directeur des Beaux-Arts.

(2) Ce personnage eut son heure de célébrité et, par certains côtés de son caractère, surtout par son dévouement à ses convictions, il avait droit aux sympathies du poète. — « De Flotte peut être rangé avec Wronski, Blanqui, Swedenborg, etc., dans le Panthéon, quelque peu bizarre, qu'élevait Baudelaire, suivant ses lectures, les événements du jour et la notoriété conquise tout à coup par certaines figures. » (Notes de M. Champfleury.)

(3) Il faut noter que, dans cette même période qui devait être la plus agitée de sa vie, Baudelaire « se battit en duel avec M. Barthet. Les témoins étaient pour M. Bar-

A la fin de 1851, les velléités politiques du poète persistent encore. Il figure, comme tout un groupe de poètes, ses amis, Paul Dupont, La Chambeaudie, Gustave Mathieu, parmi les collaborateurs de la RÉPUBLIQUE DU PEUPLE, *almanach démocratique*, publié au bureau du *National*, et qui est inscrit au *Journal de la Librairie*, avec cette mention : « Baudelaire, gérant ». Mais sa signature ne s'y trouve qu'au bas d'un petit poème, l'*Ame du vin*, et sa collaboration à cet opuscule politique a un caractère exclusivement littéraire (1). Toutes ses sympathies appartenaient non à une fraction du parti démocratique, mais aux idées humanitaires, en prenant le mot dans son sens le plus général ; car il ne s'affilia jamais à aucune secte socialiste (2).

---

thet : Monselet et Mignot ; pour Baudelaire : Marc Trapadoux et Leblois. » (FÉLIX GAUTIER, Documents sur Baudelaire, *Mercure de France*, n° du 15 janvier 1905. Il doit s'agir de M. Armand Barthet, l'auteur du *Moineau de Lesbie*, mais je n'ai rien découvert sur ce duel ni sur ses causes.

(1) La bibliographie La Fizelière et Decaux lui attribue un article non signé qui a pour titre : *Biographie des excentriques*. Il est certain que le style, clair et ferme, n'est pas indigne du poète, que le sujet est de ceux qui avaient pour lui un très vif intérêt, et que sa connaissance de la langue anglaise lui avait permis de faire les lectures nécessaires pour écrire cet article. Mais ces diverses raisons ne suffisent qu'à rendre plausible une conjecture qu'il est aujourd'hui impossible de vérifier.

On trouvera cet article reproduit dans les ŒUVRES POSTHUMES.

(2) Asselineau a cité, dans sa *Vie de Baudelaire* (p. 3[illegible]

Vers cette époque, pourtant, Baudelaire paraît avoir eu la velléité de rentrer dans le journalisme politique. Un de ses amis, Arthur Ponroy, lui proposa de collaborer à un journal quotidien que son père, avoué dans l'Indre, voulait fonder à Châteauroux pour la défense des intérêts conservateurs. Un spirituel article du *Figaro* (n° du 19 janvier 1887), signé Simon Brugal, pseudonyme d'un écrivain de talent (1), qui a connu Baudelaire et qu'il faut croire parfaitement renseigné, a raconté cette étrange et amusante incar-

---

33), quelques passages très caractéristiques de la préface écrite par son ami pour les *Chansons* de Pierre Dupont. Il y a là un accent attendri, un amour des souffrants et des déshérités, dont on retrouve d'ailleurs, çà et là, quelques exemples dans le reste de son œuvre. (Voir notamment le poème en prose, *Les Yeux des pauvres*.)

(1) M. Firmin Boissin (Simon Brugal), a bien voulu m'écrire :

« J'ai peu connu l'auteur des *Fleurs du mal*. Cependant je me suis rencontré trois ou quatre fois avec lui, en compagnie de Barbey d'Aurevilly qui m'honorait de son amitié. J'ai même souvenance d'une conversation bien étonnante qui eut lieu entre ces deux écrivains de génie sur le dogme de l'Immaculée-Conception. C'était à se demander si, dans leur jeunesse, ils n'avaient pas, l'un et l'autre, fait des études théologiques dans quelque séminaire.

« Quant à l'épisode de Baudelaire, journaliste à Châteauroux, les détails m'en furent racontés par M. Arthur Ponroy au café Tabourey, près de l'Odéon, en présence de deux témoins malheureusement morts aujourd'hui : feu Edouard Fournier, et un de mes meilleurs amis, Constant Thérion, celui-là même qui a fourni à Alphonse Daudet un de ses héros des *Rois en exil*, le précepteur du petit roi d'Illyrie, Elysée Méraville. »

tade du poète, une de ses plus audacieuses mystifications. Voici tout le passage de l'article qui concerne cet épisode, jusqu'alors ignoré même de ses amis intimes (1) :

« La place de rédacteur en chef était à prendre ; Ponroy la proposa à Baudelaire qui accepta et partit.

» Dès son arrivée, un grand repas fut donné en l'honneur du rédacteur en chef. Il y avait les principaux actionnaires du journal : de riches et bons bourgeois, un peu prudhommesques. Baudelaire ne desserra pas les dents. Au dessert, un convive s'étonna de ce mutisme :

» — Mais monsieur Baudelaire, vous ne dites rien?

» Le mystificateur répondit :

» — Messieurs, je n'ai rien à dire. Ne suis-je pas venu ici pour être le domestique de vos intelligences?

» Le lendemain, il épouvanta l'imprimeuse du journal, une vieille veuve, en lui demandant où était « l'eau-de-vie de la rédaction. »

» Il épouvanta bien davantage le surlendemain, les braves abonnés du *Journal de Châteauroux*. Son premier article commençait ainsi : « Lorsque Marat, cet homme doux, et Robes-» pierre, cet homme propre, demandaient, celui-là trois cent » mille têtes, celui ci la permanence de la guillotine ils obéissaient » à l'inéluctable logique de leur système (2). » Bien que la conclusion fût d'un autoritarisme à la Joseph de Maistre, tout le monde

---

(1) On savait que Baudelaire avait dirigé, très peu de temps, un journal politique dans une ville de province, et Asselineau a nommé Dijon (*Vie de Baudelaire*, p. 36). Il est certain que Baudelaire a résidé à Dijon, deux lettres de lui, datées 1849-1850 l'attestent, deux mois au moins. Mais quelle cause l'y avait amené, quelles occupations l'y retenaient, c'est ce que nous n'avons pu élucider.

(2) On trouvera le texte de cet article dans les Œuvres Posthumes éditées par le *Mercure de France*.

se montra scandalisé, — et le pauvre Baudelaire ne fit pas long feu à Châteauroux.

» D'autre part, sa vie irrégulière n'était pas pour lui attirer la sympathie des pères de famille qui présidaient aux destinées du journal. Il avait amené de Paris une actrice qu'il fit passer pour sa femme.

» Le secret fut découvert, et, lorsqu'on lui donna congé, le président du conseil d'administration de son journal, un notaire qui avait lu Casimir Delavigne, lui lança cette mercuriale :

» — Monsieur, vous nous avez trompés. Mme Baudelaire n'est pas votre femme ; c'est votre « favorite ».

» A quoi Baudelaire riposta :

» — Monsieur, la « favorite » d'un poète peut quelquefois valoir la femme d'un notaire.

» Ce fut sa flèche du Parthe. Le soir même, il repartait pour Paris. »

Dès lors, les préoccupations politiques ne tinrent plus qu'une très petite place dans la vie intellectuelle de Baudelaire ; ainsi, à partir de 1852 il n'en écrit pas un seul mot à Poulet-Malassis, son correspondant habituel.

Ses journaux intimes témoignent de son horreur croissante pour les doctrines du parti démocratique (1).

---

(1) Voir un curieux passage, où il réprouva formellement les mouvements insurrectionnels auxquels il avait pris part. A la suite de la phrase citée plus haut : « Mon ivresse de 1848, etc. », on lit : « Les horreurs de juin. Folie du peuple et folie de la bourgeoisie. Amour naturel du crime. Ma fureur au coup d'Etat. Combien j'ai essuyé de coups de fusil ! Encore un Bonaparte ! Quelle honte ! Et cependant tout s'est pacifié.

» Le président n'a-t-il pas un droit à invoquer ? Ce qu'est l'empereur Napoléon, ce qu'il vaut. Trouver l'explication de sa nature et sa providentialité » (*Mon cœur mis à nu*, VII).

Peu s'en fallait que, fidèle à la doctrine catholique qu'il professait de plus en plus, le poète des *Fleurs du mal* ne vît dans toutes les revendications de la libre-pensée des suggestions du démon.

C'est la conséquence logique qu'on serait en droit de tirer d'une curieuse note qui fait partie de son livre inachevé sur la Belgique.

Il y traite fort outrageusement les « exilés volontaires », c'est-à-dire les proscrits du 2 Décembre qui avaient refusé l'amnistie promulguée, en 1859, par le gouvernement impérial ; il les appelle « pères Loriquet de la démocratie, vieilles bêtes, vieux La Palisse, propres à rien, fruits secs, élèves de Béranger », et il ajoute :

« Quand on parle révolution *pour de bon*, on les épouvante. Vieilles rosières ! Moi, quand je consens à être républicain, *je fais le mal, le sachant*. Oui ! vive la Révolution ! toujours ! quand même ! Mais moi je ne suis pas dupe ! je n'ai jamais été dupe ! Je dis : « Vive la Révolution ! comme je dirais : Vive la Destruction ! vive l'Expiation ! vive le Châtiment ! vive la Mort ! Nous avons tous l'esprit républicain dans les veines comme la v.... dans les os. Nous sommes démocratisés et syphilisés. »

C'est ainsi que devaient finir les excursions du poète dans le domaine politique. Il n'avait aucune des qualités ni aucun des défauts qui font le journaliste ou l'homme d'action. On doit encore lui savoir gré des mouvements généreux qui l'entraînèrent, aux heures de crise révolutionnaire, à sortir de sa rêverie et de son travail d'artiste pour s'occuper de questions d'intérêt général (1).

---

(1) Dans une lettre adressée à son ami Ed. Manet sur la fin de sa vie (28 octobre 1865), Baudelaire renie formel-

Malheureusement, les paradoxes de Joseph de Maistre, dont il aimait à se proclamer le disciple, troublaient la lucidité de son esprit. D'ailleurs, dominé par son humeur pessimiste et sa sombre imagination, il ne devait éprouver qu'horreur et dégoût pour les tragédies lamentables ou les burlesques comédies dont fourmille l'histoire contemporaine.

---

lement ses idées humanitaires d'autrefois. C'est à propos du dernier livre d'Hugo, que l'auteur lui a envoyé avec cette dédicace : *Jungamus dextras.* — « Cela, je crois ne veut pas dire seulement : donnons-nous une mutuelle poignée de mains Je connais les sous-entendus du latin de Victor Hugo. Cela veut dire aussi : unissons nos mains *pour sauver le genre humain.* Mais je me f... du genre humain, et il ne s'en est pas aperçu. »

VII

« Charles Baudelaire jeune poète nerveux, bilieux, irritable et irritant, et souvent complètement désagréable dans sa vie privée. Très réaliste sous des allures paradoxales, il a dans sa forme tout le style et la sévérité antiques, et des quelques rares esprits qui marchent par ces temps dans la solitude du *moi*, il est, je pense, le meilleur et le plus sûr de sa route.

« Très difficile à éditer d'ailleurs, parce qu'il appelle dans ses vers le bon Dieu imbécile, Baudelaire a publié sur le Salon de 1846 un livre aussi remarquable que les articles les mieux réussis de Diderot... »

L'appréciation de l'homme, par laquelle s'ouvre cet articulet paru au *Journal pour rire*, en 1852, témoigne que le jugement porté sur l'écrivain n'était point le fait d'une complaisance amicale et conséquemment que la réputation de Baudelaire se trouvait, dès cette date en passe de pénétrer dans le grand public.

Détaché de la politique par le coup d'Etat, Baudelaire retourna d'abord au journalisme, mais en se bornant à la littérature, où le nouveau régime confinait d'ailleurs tous les écrivains d'un esprit et d'un caractère indépendants.

On le voit, par une lettre à Poulet-Malassis, en date du 20 mars 1852, donner deux pièces de vers à une feuille intitulée la *Semaine théâtrale*, que publiait

alors la librairie Dagneau et Giraud (1). Il y avait pour collaborateurs Champfleury et d'autres jeunes écrivains de talent. Le journal, auquel manquait le nerf de la guerre, cessa brusquement de paraître. « *La Semaine théâtrale* est morte sous nous », écrit-il, dans cette même lettre. Alors, il essaya d'en fonder un autre, toujours avec la collaboration de Champfleury, avec celles, encore, d'André Thomas et d'Armand Baschet, sans parler du concours obligé d'un bailleur de fonds, qui se déroba.

Les plans et le programme de ce journal, qui se serait appelé le *Hibou philosophe*, avaient été conservés

---

(1) Le *Crépuscule du Matin* et le *Crépuscule du Soir*. — « De ma collaboration à la *Semaine théâtrale*, je ne me rappelle que ce titre fantastique :

Premier pétard
Attaché à la perruque
De l'Ecole du « Bon Sens ».

C'est sans doute cet article dont parle Baudelaire (Lettre à Poulet-Malassis, mars 1852). Le titre doit mieux valoir que l'article, car j'ai toujours été un journaliste détestable et sans mesure. Je trouve une note qui indique que cet article a dû paraître en novembre ou décembre 1851... Baschet et André Thomas, nos seuls collaborateurs, sont morts tous deux et ont emporté dans la tombe le secret de cette pauvre *Semaine théâtrale*.

« Dans nos relations quotidiennes de 12 à 15 heures par jour, de 1848 à 1852, vous pensez si Baudelaire et moi avons secoué sur le tamis des illusions littéraires, des plans de livres, de journaux, de revues.

Les grandes et agitées préoccupations de Balzac semblaient être passées en nous... » (Notes de M. Champfleury).

par M. Champfleury. La revue *Le Livre* (n° du 10 septembre 1884) en contient quelques intéressants extraits, sous la signature de M. Octave Uzanne (1).

La même raison qui avait tué la *Semaine théâtrale* fit avorter le projet de journal caressé par Baudelaire. Pendant deux ans (1853-1855), il ne publia, en fait d'œuvres originales, que deux opuscules : MORALE DU JOUJOU (*Monde littéraire*, n° 3, avril 1853) et DE L'ESSENCE DU RIRE (2).

---

(1) En voici le passage le plus saillant, qui montre comment Baudelaire comprenait sa tâche de critique littéraire. « ARTICLES A FAIRE : Appréciation générale des ouvrages de Th. Gautier, de Sainte-Beuve. Appréciation de la direction et des tendances de la *Revue des Deux-Mondes*. *Balzac auteur dramatique, la Vie des coulisses, l'Esprit d'atelier*, — *Gustave Planche* : Ereintage radical, nullité et cruauté de l'impuissance ; style d'imbécile et de magistrat. — *Jules Janin*, éreintage absolu : ni savoir, ni style, ni bons sentiments. *Alexandre Dumas*, à confier à Monselet ; nature de farceur : relever tous les démentis donnés par lui à l'histoire et à la nature, style de boniment. *Eugène Sue* : talent bête et contrefait. *Paul Féval* : idiot. — Faire, à nous cinq, un grand article : *La vente des vieux mots aux enchères*, de *l'École classique*, de *l'École galante*, de *l'École romantique naissante*, de *l'École lunatique*, de *l'École lame de Tolède*, de *l'Ecole olympienne* (V. Hugo), de l'*Ecole* païenne (Banville), de l'*École poitrinaire*, de l'*École du bon sens*, de l'École mélancolico-farceuse (Alfred de Musset). — Nous surveiller et nous conseiller les uns les autres avec une entière franchise. — Faire les articles sur les quelques auteurs anciens, ceux qui, ayant devancé leur siècle, peuvent donner des leçons pour la régénération de la littérature actuelle. Exemple : Mercier, Bernardin de Saint-Pierre, etc. »

(2) Etude citée dans la bibliographie Decaux, sans in-

Mais il fut, à cette époque, enlevé à ses travaux de critique et même à ses compositions poétiques par sa violente passion littéraire pour Edgar Poe, — passion qui devait remplir tout le reste de sa vie.

Dès 1846, il avait lu les premières traductions des nouvelles du conteur américain, à mesure qu'elles paraissaient dans des journaux français (1), et il avait été

---

dication du journal où elle parut pour la première fois. Elle a été reprise, en 1857, dans le numéro du *Présent* du 1er septembre, avec des augmentations et sous ce nouveau titre : DE L'ESSENCE DU RIRE ET DU COMIQUE DANS LES ARTS PLASTIQUES. Elle figure dans les *Œuvres complètes*, t. II.

(1) J'emprunte au très intéressant *Memoir* de John-H. Ingram, placé en tête d'une excellente édition de *The Works of Edgar Allan Poe* donnée par *Adam and Charles Black*, *Edinburgh*, 1874, des détails, soit inconnus, soit oubliés du public français, sur la façon dont ces œuvres ont été, dans le principe, introduites en France : « En avril 1841, Edgar Poe publia dans le *Graham's magazine* le conte : *Les Meurtres de la rue Morgue*... Cette nouvelle fut la première qui présenta son nom au public français. Elle fut traduite et publiée par *Le Commerce* comme une œuvre originale, sous ce titre : l'*Orang-Outang*. Traduit de nouveau dans la *Quotidienne*, ce conte devint l'objet d'un procès qui fit découvrir la vérité. Une dame Meunier s'autorisa de l'intérêt qu'avait excité ce procès pour donner à des journaux français quelques traductions des contes de Poe pendant que la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue Française* et autres publications influentes parlaient, dans des termes hautement flatteurs, des productions du jeune auteur étranger. C'est ainsi que sa réputation prit l'essor en France et atteignit au point culminant, grâce aux traductions si fidèlement ressemblantes de Baude-

pénétré non seulement d'une admiration profonde, mais d'une ardente sympathie pour le puissant et original écrivain qui venait de lui être révélé. Charles Asselineau lié intimement, dès 1845, avec Baudelaire, a décrit, en quelques pages qui sont peut-être les plus intéressantes de son livre, l'enthousiasme et le labeur de son ami.

Ce fut une véritable « possession ». Il ne pouvait plus penser qu'à Poe, parler que de Poe ; la gloire du conteur américain le souciait plus que la sienne propre. Il vouait à Willis et à Maria Clemm, à l'apologiste et à « l'ange gardien » de son double d'outre-océan, une reconnaissance passionnée. A tout venant, où qu'il se trouvât, il s'enquérait si on avait lu son auteur, et parfois il entrait dans une véritable colère si on l'ignorait.

« Je l'accompagnai un jour à un hôtel du boulevard des Capucines, où on lui avait signalé l'arrivée d'un homme de lettres américain, qui devait avoir connu Poe. Nous le trouvâmes en caleçon et en chemise, au milieu d'une flottille de chaussures de toutes sortes qu'il essayait avec l'assistance d'un cordonnier. Mais Baudelaire ne lui fit pas grâce : il fallut, bon gré mal gré, qu'il subît l'interrogatoire, entre une paire de bottines et une

---

laire, qui employa plusieurs années de sa vie en efforts pour identifier son esprit avec celui de Poe, son idole, et reproduisit nombre de ses nouvelles en ne leur faisant perdre que peu de leur vigueur et de leur originalité. C'est aux efforts et au génie de Baudelaire qu'est dû surtout ce fait que les Contes d'Edgar Poe sont devenus, en France, des modèles classiques Edgar Poe est (chose à noter) le seul écrivain américain réellement connu et populaire en France. »

paire d'escarpins. L'opinion de notre hôte ne fut pas favorable à l'auteur du *Chat Noir*. Je me rappelle notamment qu il nous dit que M. Poe était un esprit bizarre et dont la conversation n était pas du tout *conséquioutive*. Sur l'escalier, Baudelaire me dit en enfonçant son chapeau avec violence : — « Ce n'est qu'un yankee ! »

Pour que sa copie fût digne du modèle, aucune démarche, aucune recherche ne lui coûta. J'ai dit que, dès son enfance, Baudelaire avait appris l'anglais. Non content de rouvrir ses dictionnaires, il demanda à la pratique quotidienne de la conversation un supplément d'expérience ; mais ce n'est pas chez les hautes classes que se conserve, dans son pittoresque et sa saveur originale, le génie d'une langue :

« Il prit longtemps pour conseil un tavernier anglais de la rue de Rivoli, chez lequel il allait boire le whisky et lire le *Punch* en compagnie de grooms du faubourg Saint-Honoré. »

Quant au minutieux scrupule qu'il apportait dans l'élaboration de ses traductions, on en peut juger par cette simple anecdote :

« Un jour, le voyant se creuser la tête à propos d'un détail d'orientation, j'eus le malheur de le plaisanter sur sa rigueur d'exactitude.

» — Eh bien ! dit-il en relevant la tête, et les gens qui lisent en suivant sur la carte ! »

Quelques lignes d'une lettre de Baudelaire, adressée à M. Armand Fraisse, rédacteur du *Salut Public*, de Lyon, qui les a citées dans une étude biographique sur notre poète (mai 1869), révèlent une des principales raisons de ce dévouement extraordinaire chez un traducteur :

«... Je puis vous marquer quelque chose de plus singulier et de presque incroyable. En 1846 ou 1847, j'eus connaissance de quelques fragments d'Edgar Poe : j'éprouvai une commotion singulière. Ses œuvres complètes n'ayant été rassemblées qu'après sa mort, en une édition unique, j'eus la patience de me lier avec des Américains vivant à Paris, pour leur emprunter des collections de journaux qui avaient été dirigés par Edgar Poe. Et alors, je trouvai, croyez-moi si vous voulez, des poèmes et des nouvelles, dont j'avais eu la pensée, mais vague et confuse, mal ordonnée et que Poe avait su combiner et mener à la perfection (1). »

On voit avec quelle franchise et quelle modestie le poète avoue ses tentatives avortées de romancier (2).

---

(1) Cf., dans les LETTRES, le *billet* à Thoré (Bruxelles, non daté), où Baudelaire revient sur son parallélisme avec Poe, à propos de Manet auquel ses détracteurs reprochent de « pasticher » Goya.

(2) Baudelaire, après le coup d'Etat de décembre 1851, avait voulu revenir, par le roman, à la littérature. « Je suis décidé à rester désormais étranger à toute la polémique humaine, et plus décidé que jamais à poursuivre le rêve supérieur de l'application de la métaphysique au roman. » (Lettre à Poulet-Malassis, 20 mars 1852.)

Cependant c'est à peine si, dans ses papiers, on a trouvé quelques titres ou ébauches de plans de romans, et par conséquent si l'on peut conjecturer quel eût été, dans ce genre de compositions, le caractère de son talent. Par certains côtés, il eût offert une grande ressemblance avec Edgar Poe; c'est la même imagination sombre et tragique, constamment obsédée par la vision du surnaturel et le rêve de l'invisible, mais sans le poétique idéalisme qui nous ravit chez le conteur américain. Tout le pessimisme de Baudelaire se retrouve ici, avec sa préoccupation presque exclusive des côtés dépravés de la nature

Quant à cette affinité de nature et d'idées avec Poe, dont il cite une preuve si frappante, elle explique la valeur exceptionnelle de sa traduction. Son imagination l'ayant initié, par avance, à l'intelligence de son auteur, il put atteindre à cette perfection que les maîtres de la critique ont unanimement reconnue.

Le premier morceau qu'il traduisit, *Révélation magnétique*, parut dans la *Liberté de penser* (numéro de juillet 1848) au lendemain des journées de juin. Aucun obstacle, ni les préoccupations politiques, ni la pau-

---

humaine. On rencontre sans doute, dans les listes de titres, l'indication de quelques thèses philosophiques telles que la théorie du sacrifice, ou la légitimation de la peine de mort. Mais les peintures des crimes effroyables, des vices repoussants, des corruptions raffinées auraient été beaucoup plus nombreuses, comme le prouvent ces titres ; *les Enseignements d'un monstre, la Maîtresse vierge, le Crime au collège, les Monstres, les Tribades, l'Amour parricide, une Infâme adorée.* Quelques-unes de ces nouvelles, *le Monde sous-marin, les Mineurs, la Fin du Monde*, auraient offert à la puissante imagination du poète des sujets de tableaux épiques empruntés à la civilisation et à la nature. Mais dans ses projets les plus caressés reparaît toujours une poursuite obstinée de l'étrange et de l'extraordinaire. C'est là une conséquence logique de sa théorie favorite de l'étonnement, dont il faisait un des éléments essentiels de la beauté en littérature.

Ce que nous connaissons de ces projets de romans fait regretter que Baudelaire ne les ait pas mis à exécution. Un artiste si scrupuleux eût porté son inflexible probité littéraire, son acharnement à atteindre la perfection, dans un genre où l'originalité est le plus souvent sacrifiée à l'habileté du métier, à l'ambition des succès populaires.

vreté, ne l'a jamais empêché de vaquer à ses travaux littéraires.

La publication de ses diverses traductions d'Edgar Poe se poursuivit pendant dix-sept ans. Baudelaire, dans son ardeur enthousiaste, reniait ses goûts les plus invétérés, son amour de la flânerie et de la conversation, « le grand, l'unique plaisir d'un être spirituel » :

« Cette année-là (il s'agit ici des *Contes extraordinaires* parus au *Pays* en 1855 et, détail qui a bien sa curiosité, qu'on lui payait à raison de 20 francs le feuilleton), Baudelaire résolut le dur problème d'écrire un feuilleton par jour. Le feuilleton, il est vrai, n'avait que six colonnes. La tâche, cependant, n'en était pas moins dure, si l'on songe à la différence d'une traduction parlée ou rêvée, et d'une traduction écrite, et aussi à la ponctualité exigée par le journal. Baudelaire soutint vaillamment la gageure qu'il avait faite avec lui-même. Pour s'épargner le temps d'ouvrir la porte, ou l'ennui des malentendus, il laissait la clef dans la serrure, et recevait tout en travaillant les visites de gens quelquefois très importuns et très indiscrets, qu'il ne se donnait pas même la peine de congédier, et qui ne se retiraient que vaincus par son silence et sa distraction, ou agacés par le bruit de la plume courant sur le papier Souvent, en l'allant voir le soir, un peu tard, j'ai trouvé endormi dans un coin le garçon d'imprimerie chargé de rapporter, soit la copie, soit les épreuves que Baudelaire lui faisait quelquefois attendre longtemps. »

Asselineau nous conte encore que pendant l'impression du second volume des *Histoires Extraordinaires*, son ami alla se loger pendant un mois à Corbeil, pour être plus à portée de l'imprimerie Creté, où se composait le livre, et dont les ouvriers ont dû garder le souvenir de son séjour.

« Dans les imprimeries où l'on emploie les femmes à la com-

position, Baudelaire avait particulièrement à souffrir de la légèreté et de l'ignorance de ces équipes femelles. Ces noms de filles et de femmes, mêlés à ses imprécations, faisaient l'effet le plus comique ; — Ah ! cette Anna ! — Ah ! cette Ursule ! — Je reconnais bien là cette infâme Hortense ! — Cette s... Pulchérie n'en fait jamais d'autres ! etc., etc. »

Il est bien à croire que, sans l'attaque de paralysie qui le frappa, il eût voulu accomplir jusqu au bout sa tâche. Il avait négligé quelques contes et quelques poésies, qui ont été plus tard traduits par M. William Hughes, et les éditions des œuvres de Poe, publiées, soit en Amérique, soit en Angleterre, contiennent des opuscules, des articles de critique, des *marginalia*, — notes sur tous sujets, morale, philosophie, littérature, — dont le poète français a signalé l'intérêt et l'importance.

Outre ces traductions, Baudelaire a écrit sur Edgar Poe deux grandes études biographiques et littéraires, pleines d'aperçus ingénieux et de thèses aussi neuves que sensées (1).

L'année 1855 fut, pour Baudelaire, une période d'activité nouvelle et de fécondité inaccoutumée. Il revint à ses études de critique et publia dans *Le Pays* (mai-juin 1855) une série d'articles sous ce titre : « Exposition universelle : Beaux-arts. — Méthode de critique. — De l'idée moderne du progrès appliqué aux beaux-arts. Déplacement de la vitalité (2). »

---

(1) Edgar Allan Poe, *Sa vie et ses ouvrages*, et *Notes nouvelles sur Edgar Poe*. Ces deux études font partie des tomes V et VI des *Œuvres complètes*.

(2) Ils sont réimprimés dans le tome II des *Œuvres complètes*.

C'est là le travail le plus étendu, le plus remarquable à tous égards, où Baudelaire ait exposé ses doctrines de critique d'art. Il y traite surtout, avec compétence et originalité, les questions éternelles de la ligne et de la couleur. Si son enthousiasme pour Delacroix peut être taxé d'engouement, les passages où il discute magistralement les hautes qualités et les défauts incontestables du talent d'Ingres doivent être comptés parmi les meilleures pages que la critique d'art contemporaine ait à citer.

Dans le même temps que cette belle étude accréditait son nom auprès du public, Baudelaire se voyait ouvrir l'accès de la *Revue des Deux Mondes*. La direction, dérogeant en faveur du poète à la règle qu'elle s'était faite de n'offrir à ses lecteurs que des vers signés de noms déjà illustres, publiait dix-huit poèmes choisis dans le recueil des *Fleurs du mal* déjà prêt pour l'impression (1).

---

(1) Voici la liste de ces poèmes : *Au lecteur, Réversibilité, le Tonneau de la haine, Confession, l'Aube spirituelle, la Volupté, Voyage à Cythère, A la Belle aux cheveux d'or (l'Irréparable), l'Invitation au voyage, Mœsta et errabunda, la Cloche, l'Ennemi, la Vie antérieure, le Spleen, Remords posthume, le Guignon, la Béatrice, l'Amour et le Crâne.*

La direction de la *Revue*, redoutant l'étonnement dont cette poésie, d'un caractère si nouveau, devait frapper ses lecteurs, mit en tête des citations cette note timorée :

« En publiant les vers qu'on va lire, nous croyons montrer une fois de plus combien l'esprit qui nous anime est favorable aux essais, aux tentatives, dans les sens les plus divers. Ce qui nous paraît ici mériter l'intérêt, c'est l'expansion vive et curieuse, même dans sa violence, de

Par l'audace de la pensée et le choix des thèmes traités, ces poèmes firent scandale, mais fondèrent la réputation de l'auteur. Le public compétent, les littérateurs et les artistes proclamèrent qu'un poète original et puissant venait de surgir.

Quelques mois plus tard, Baudelaire trouvait enfin un éditeur pour son volume de poésies vainement offert à plusieurs libraires de Paris.

Il ne fut apprécié à sa valeur que par un ami aventureux de caractère et confiant dans sa fortune, Auguste Poulet-Malassis, fils d'un imprimeur d'Alençon, qui avait longtemps cherché sa voie. Cet élève de l'Ecole des chartes avait, en la quittant, négligé la

---

quelques défaillances, de quelques douleurs morales que, sans les partager ni les discuter, on doit tenir à connaître, comme un des signes de notre temps. Il nous semble d'ailleurs qu'il est des cas où la publicité n'est pas seulement un encouragement, où elle peut avoir l'influence d'un conseil utile et appeler le vrai talent à se dégager, à se fortifier, en élargissant ses voies, en étendant son horizon. »

Dans ses curieux *Lundis d'un Chercheur* (Calmann-Lévy, 1894), le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul rapporte que cette note est communément attribuée à M. Emile Montégut.

Léo Lespès, en publiant le *Vin des honnêtes gens* (*l'âme du Vin*), et le *Châtiment de l'Orgueil* dans son *Magasin des Familles*, y avait aussi joint une note, au moins aussi savoureuse que celle de la *Revue des Deux-Mondes* :

« Ces deux pièces sont tirées d'un livre intitulé, les *Limbes*, qui paraîtra très prochainement et qui est destiné à reproduire les agitations et les mélancolies de la jeunesse moderne. »

SABLE
COLLECTION
SABLE

paisible étude du passé pour se livrer aux passions politiques du jour. Insurgé de juin 1848, condamné à la déportation, puis gracié, à quelques mois de là, il était revenu à Paris pour y vivre dans le milieu qu'il aimait (1).

Rappelé à Alençon par la mort de son père, il lui avait succédé, et comme l'impression du journal de la préfecture ne pouvait suffire à son activité, il voulut donner satisfaction à ses goûts et à ses aptitudes littéraires en éditant quelques ouvrages de ses jeunes amis parisiens. Après s'être adressé à Théodore de Banville, qui lui donna les *Odes funambulesques*, il offrit à Baudelaire d'éditer les *Fleurs du mal* (2).

---

(1) Lire, sur Poulet-Malassis, les intéressantes études biographiques du Cte G. DE CONTADES (*Le Livre*, n° du 10 mars 1884), et de M. MAURICE TOURNEUX : *Auguste Poulet-Malassis* (Paris, aux bureaux de l'Artiste, 1893. *Tirage à part à 50 exemplaires.*) Cette dernière étude est illustrée de frises et de lettres ornées que Braquemond avait dessinées et Sotain gravées, pour une édition de luxe des *Fleurs du mal*. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce projet qui n'aboutit point.

(2) Plusieurs causes créèrent l'intimité entre le poète et son éditeur, en dépit, ou plutôt en vertu des différences de tempérament et d'intelligence qui les séparaient. Imprégné de la philosophie et de la littérature du XVIIIe siècle, Poulet-Malassis semblait avoir peu de points de contact avec un homme qui professait un catholicisme intolérant, abominait Voltaire qu'il appelait : « ce misérable, ce maudit », et se faisait gloire d'être le plus romantique des poètes de sa génération. Mais ils sympathisaient sous d'autres rapports. Tous deux aimaient la fantaisie dans l'art et dans la vie, ce que Baudelaire ap-

Le poète se hâta d'accepter. Il ne recevrait pour son travail qu'une rétribution des plus modiques (vingt-cinq centimes par exemplaire), mais il aurait la joie de se voir imprimer en jolis caractères, sur beau papier, et avec un soin typographique auquel il n'était pas accoutumé (1).

---

pelle « le bohémianisme », tous deux accusaient de la recherche dans leur toilette : M. Tourneux a noté, sur le chef de Poulet-Malassis, « certains chapeaux gris dont le poil se moirait au souffle de la brise », qui ne feraient pas mauvaise figure auprès du fameux tube à bords plats et évasé du haut, que Baudelaire s'irritait de ne pouvoir trouver à Bruxelles : tous deux étaient passionnés de belles typographies et faisaient habiller leurs livres chez les plus fameux artistes de la reliure. Enfin Malassis avait assez de souplesse d'esprit pour comprendre même la littérature qui n'avait pas ses préférences, — et il était aimable, qualité que Baudelaire prisait entre toutes, chez ses amis.

L'activité de l'éditeur ornais avait inspiré à Charles Monselet ce quatrain :

Dans le chef-lieu d'Alençon
On imprime, on imprime,
Dans le chef-lieu d'Alençon,
On imprime tout au long.

(1) Sur les conditions du traité conclu avec Poulet-Malassis et sur tous les incidents de l'impression des *Fleurs du mal*, qui dura cinq mois, voir le *Charles Baudelaire*, LETTRES, année 1857.

Le fac-simile du traité conclu entre le poète et l'éditeur, — tout entier de la main de Baudelaire, — a été reproduit dans le n° de la *Plume*, 1er juillet 1893. (M. JULES LE PETIT, *Notes sur Baudelaire*.) Nous y lisons que deux ouvrages étaient prévus, les *Fleurs du mal*, et *Bric-à-brac* esthétique.

L'impression du volume avança très lentement et non sans soulever de fréquentes querelles entre l'auteur et l'éditeur; les lettres de Baudelaire en contiennent de nombreuses traces. Toutefois, leur amitié sortit intacte de ces brouilles passagères (1).

Les épreuves conservées par Poulet-Malassis ne contiennent qu'un petit nombre de variantes, car le texte du manuscrit, que le poète livrait à l'impression, était arrêté depuis longtemps. La dédicace à Théophile Gautier est le seul passage important qui ait subi plusieurs rédactions.

---

(1) Nous n'avons pas la contre-partie de cette correspondance, les lettres de Poulet Malassis ; mais l'exemplaire d'épreuves des *Fleurs du mal*, qu'il avait conservé et que nous a communiqué M. Parran, porte, sur un feuillet de garde, cette curieuse note, écrite par Poulet-Malassis : « On trouvera, dans ma bibliothèque, un exemplaire d'épreuves des *Fleurs du mal*, qui fera connaître le désir de perfection et les scrupules de l'auteur, et donnera une bonne idée de la patience de l'imprimeur. » Toutefois, sur une épreuve, on lit ces lignes de la même main : « Je crois de plus en plus, mon cher Baudelaire, que vous vous f... de moi, ce que je n'ai mérité en aucune façon. » D'autre part, les nombreux passages des lettres et des épreuves où le poète relève, avec colère et sarcasmes, des négligences de toute sorte et de grossières fautes d'impression, démontrent qu'il était en droit d incriminer l'impéritie des compositeurs et des correcteurs, parfois même l'incurie de l'imprimeur lui-même. Baudelaire attachait avec raison la plus grande importance à la pureté de son texte Asselineau a donné sur ce point de minutieux et intéressants détails. (*Vie de Baudelaire*, p. 50-52.)

En voici la première version.

A mon très cher et vénéré maître et ami, Théophile Gautier.

« Bien que je te prie de servir de parrain aux *Fleurs du mal*, ne crois pas que je sois assez perdu, assez indigne du nom de poète, pour m'imaginer que ces fleurs maladives méritent ton noble patronage. Je sais que, dans les régions éthérées de la véritable POÉSIE, le MAL n'est pas, non plus que le BIEN, et que ce misérable dictionnaire de mélancolie et de crime peut légitimer les réactions de la morale, comme le blasphémateur confirme la religion. Mais j'ai voulu, autant qu'il était en moi, en espérant mieux peut-être, rendre un hommage profond à l'auteur de l'*Albertus*, de *la Comédie de la Mort* et d'*Espana*, au poète impeccable, au magicien ès langue française, dont je me déclare, avec autant d'orgueil que d'humilité, le plus dévoué, le plus respectueux et le plus jaloux des disciples.

» CHARLES BAUDELAIRE. »

On lit, sur cette épreuve, trois lignes qui ne paraissent pas être de la main de Poulet-Malassis : « Dédicace des *Fleurs du mal* (1) à Théophile Gautier qui la fit supprimer, *parce qu'une dédicace ne doit pas être une profession de foi.* »

Le succès, mêlé de scandale, que le livre obtint au

---

(1) Les *Fleurs du mal* sont annoncées, au *Journal de la Librairie*, dans le n° du 11 juillet 1857. L'exemplaire de cette première édition, qui a appartenu à Poulet-Malassis porte, sur un feuillet de garde, cette note autographe de son premier possesseur : « Tiré à 1.300 exemplaires, papier vélin, et 20 vergés. Les exemplaires vergés furent, presque tous, distribués par Baudelaire. Deux ou trois furent vendus à des libraires et trouvèrent amateur, en 1857 et 1858, à vingt, trente et même quarante francs. »

lendemain de son apparition (1), devait attirer l'attention du parquet qui, pour contre-balancer l'effet produit sur le public par ses rigoureuses poursuites contre la presse politique, déployait un zèle outré dans la répression de toute attaque réelle ou apparente à la morale et aux bonnes mœurs. Baudelaire fut donc assimilé aux chansonniers obscènes et traduit en police correctionnelle ainsi que ses imprimeurs et éditeurs. C'était la première fois, depuis la Restauration, qu'un volume de vers, ayant un caractère hautement littéraire, était poursuivi par la justice ; encore peut-on dire que si Béranger fut accusé et condamné, c'est qu'on voulait frapper en lui non le poète, mais l'adversaire politique.

Les amis du poète témoignèrent particulièrement, en cette circonstance, de la sincérité de leur dévouement. L'*Edition définitive*, a donné à l'appendice du tome I, — on les y a lues certainement, — les belles pages dont la critique indépendante avait salué l'éclosion des *Fleurs du mal*, et que Baudelaire réunit en 1857, dans une brochure, sous la forme d'un mémoire à ses juges. De ces quatre articles, deux seulement, ceux d'Edouard Thierry et de F. Dulamon, avaient pu paraître ; les deux autres étaient « restés sur le marbre » au *Pays* et à la *Revue française*. Barbey d'Aurevilly et Ch. Asselineau, leurs signataires, s'efforçaient à vaincre la timidité de leurs directeurs respectifs, prêts à pro-

(1) On trouvera à l'APPENDICE III, 1, l'article du *Figaro* qui, selon une lettre de Baudelaire à Malassis, aurait déterminé les poursuites.

fiter de la moindre hésitation des pouvoirs publics. « Si la poursuite s'interrompait, un mot vite, pour que mon article se lève comme un Cid, pour vous ! », recommandait le « *vieux mauvais sujet* » à son cher « *misanthrope de la vie coupable* ». Et encore, — on sait que le siège du ministère public fut occupé dans cette affaire par M. Pinard : « Je pétrirai Brücker, qui pétrira Pinard, qui pétrira vos juges ! (1) » Sainte Beuve, auquel Baudelaire avait voué dès 1844 une amitié et une admiration déférentes (2), et dont son avocat, M. Chaix d'Est-Ange (le fils), lui avait conseillé de réclamer la secrète assistance, — Sainte-Beuve, empêché par ses relations officielles de prendre parti ouvertement pour son ami, lui rédigea du moins des « Petits moyens de dé-

---

(1) Appendice, X, lettres de Barbey d'Aurevilly.

(2) Voir l'*Epître à Sainte-Beuve*.

Entre tous ses amis, c'est à Sainte-Beuve que Baudelaire porta son affection la plus entière. Il y avait entre l'auteur de *Joseph Delorme* et l'auteur des *Fleurs du mal* des affinités évidentes. Quand Baudelaire les lui signala, Sainte-Beuve répondit : « Vous dites vrai : ma poésie se rattache à la vôtre. J'avais goûté du même fruit amer, plein de cendres, au fond. » Bientôt Sainte Beuve appela Baudelaire : « mon cher enfant », et devint pour lui « l'oncle Beuve ». Apprenant le rétablissement de son ami, dont l'état avait donné de graves inquiétudes, Baudelaire écrivait à M. Troubat, le dévoué secrétaire du *Critique des lundis* : « Je n'ai éprouvé d'émotions de ce genre pour la santé d'autrui, que pour Eugène Delacroix, qui était pourtant un grand égoïste. Mais les affections me viennent beaucoup de l'esprit. »

fense (1) ». Mêmement Flaubert, grandement indigné (2).

Baudelaire, lui, ne s'inquiétait guère du résultat des poursuites dont il était l'objet : « Vite, cachez, mais cachez bien toute l'édition..., écrivait-il à Poulet-Malassis, au moment de la saisie. — Voilà ce que c'est que de ne pas vouloir *lancer* sérieusement un livre. Au moins, nous aurions la consolation, si vous aviez fait tout ce qu'il fallait faire, d'avoir vendu l'édition en trois semaines, *et nous n'aurions plus que la gloire d'un procès, duquel d'ailleurs il est facile de se tirer.* »

Mais le ministre d'Etat dont il avait réclamé la protection (3), n'intervint pas ; M. Chaix d'Est-Ange, en dépit des supplications de son client, négligea (4) de se servir des « moyens » fournis par Sainte-Beuve et plaida « je ne sais quelles bassesses, sans vie et sans voix », comme Barbey pouvait l'écrire, au sortir de l'audience, à son ami Trébutien (5). Lançon, avocat

---

(1) V. le chap. III de l'APPENDICE, 2. V. aussi les curieux détails que donne sur ce fameux procès le *Recueil d'anecdotes* de Charles Asselineau.

(2) V. APPENDICE, X, les lettres de Flaubert.

(3) V. LETTRE *à monsieur le ministre d'Etat* (sans date, année 1857).

(4) Baudelaire lui avait écrit : « Je vous supplie, cher Monsieur, de ne pas négliger les monstruosités de la *Chute d'un ange*. Si vous voulez, je chercherai avec vous les passages.

« Décidément citez (avec dégoût et horreur) les bonnes ordures de Béranger : le *bon Dieu, Margot, Jeanneton* (ou Jeannette)...»

(5) V. APPENDICE, X.

de l'éditeur, ne se montra guère plus habile, comme en témoigne ce triolet attribué à Asselineau :

De Broise, (1) imprimeur d'Alençon,
A Lançon confie sa défense (*sic*).
Je trouve semblable à Lançon
De Broise, imprimeur d'Alençon,
Lançon prononce en lisant son
Plaidoyer de peu d'importance.
De Broise, imprimeur d'Alençon,
A Lançon confie sa défense.

Asselineau, racontant, dans la *Vie de Baudelaire*, l'audience où le poète s'entendit condamner, proteste avec indignation contre l'arrêt du tribunal. Une note marginale de l'exemplaire des *Fleurs du mal*, qui appartint à Poulet-Malassis, complète le récit d'Asselineau et nous donne l'appréciation de cet éditeur, très philosophe d'opinion et de tempérament, toujours prompt, par suite, à se résigner aux désagréments plus ou moins graves que lui attiraient son esprit d'aventure ou les épreuves inséparables de sa profession :

« L'auteur et les éditeurs et imprimeurs des *Fleurs du mal* furent prévenus d'offense à la morale publique et religieuse. On écarta le délit d'offense à la morale publique et aux bonnes mœurs. Baudelaire fut condamné à trois cents francs d'amende, et moi et mon beau frère, chacun à cent francs et à la suppression des pièces portant les numéros XX, XXX, XXXIX, LXXX, LXXXI et LXXXVII. Les considérants du jugement furent d'ailleurs flatteurs pour Baudelaire, et le ministère public, par l'organe de M. Pinard, conclut à la modération de la peine. »

Poulet-Malassis se contente certes de peu, quand il

(1) L'associé de Poulet-Malassis.

qualifie de « flatteurs » les considérants du jugement ; on ne peut être de son avis quand on en lit le texte, tel qu'il a été imprimé dans les journaux du temps et reproduit par *Le Livre* (livraison du 10 mars 1881). Le voici, intégralement :

« En ce qui touche le délit d'offense à la morale religieuse :

» Attendu que la prévention n'est pas établie, renvoie les prévenus des fins des poursuites ;

» En ce qui concerne la prévention d'offenses à la morale publique et aux bonnes mœurs :

» Attendu que l'intention du poète, dans le but qu'il voulait atteindre et dans la route qu'il a suivie quelque effort de style qu'il ait pu faire, quel que soit le blâme qui précède ou qui suit ses peintures, ne saurait détruire l'effet funeste des tableaux qu'il présente au lecteur, et qui, dans les pièces incriminées, conduisent nécessairement à l'excitation des sens par un réalisme grossier et offensant pour la pudeur ;

» Attendu que Baudelaire, Poulet-Malassis et de Broise ont commis le délit d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs, savoir : Baudelaire, en publiant, Poulet-Malassis et de Broise, en publiant, vendant et mettant en vente, à Paris et à Alençon, l'ouvrage intitulé : *Les Fleurs du mal*, lequel contient des passages et expressions obscènes et immorales (*sic*) ;

» Que lesdits passages sont contenus dans les pièces portant les numéros 20, 30, 39, 80, 81 et 87 du recueil (1) ;

» Vu l'art. 3 de la loi du 17 mai 1819, l'art. 26 de la loi du 26 mai 1819 ;

» Vu également l'art. 463 du Code pénal ;

» Condamne Baudelaire à 300 francs d'amende ;

---

(1) Voici les titres des six pièces condamnées : *Lesbos*, *Femmes damnées* (*Hippolyte et Delphine*), le *Léthé*, *A celle qui est trop gaie* les *Bijoux* et les *Métamorphoses du Vampire* Elles furent réimprimées par Poulet-Malassis, dans le recueil intitulé : les *Epaves* (Bruxelles, 1866).

» Ordonne la suppression des pièces portant les numéros 20, 30, 39 80, 81 et 87 du recueil ;

» Et condamne les prévenus solidairement aux frais. »

Baudelaire n'a cessé de protester contre cet arrêt (1). Dès le lendemain du procès, songeant à une seconde

---

(1) « En sortant de cette audience, je demandai à Baudelaire, étourdi de sa condamnation : « Vous vous attendiez à être acquitté ? — Acquitté ! me dit-il, j'attendais qu'on me ferait réparation d'honneur ! » (Asselineau, *Vie de Baudelaire*.)

Mais ce qui, dans ce procès, irrita le plus fort le poète, ce fut de s'entendre reprocher par le procureur impérial « son réalisme. » Champfleury le lui avait prédit (V. *Souvenirs et portraits de jeunesse*), et l'on sait, sur ce chapitre des tendances supérieures de l'art, quelles divergences séparaient les deux amis.

Les Goncourt enregistrent, eux aussi, dans leur *Journal* :

« Baudelaire soupe aujourd'hui à côté de nous. Il est sans cravate, le col nu, la tête rasée, en vraie toilette de guillotiné. Au fond, une recherche voulue, de petites mains lavées, écurées, soignées comme des mains de femme. Et avec cela une tête de maniaque, une voix coupante comme une voix d'acier, et une élocution visant à la précision ornée d'un Saint-Just et l'attrapant.

» *Il se défend obstinément, avec une certaine colère sèche, d'avoir outragé les mœurs dans ses vers.* »

Ils constatent d'ailleurs, un peu plus loin (t. III, p. 358) : « Il est vraiment curieux que ce soient les quatre hommes les plus purs de tout métier et de tout industrialisme, les quatre plumes les plus entièrement dévouées à l'art, qui aient été traduits sur les bancs de la police correctionnelle : Baudelaire Flaubert et nous. »

Ajoutons que le ministère public, on peut du moins le présumer, estima l'arrêt bien sévère, car l'amende, pour le poète, fut réduite à 50 francs.

édition, il préparait une préface où il rêvait d'affirmer avec sa foi dans les privilèges du poète, son « majestueux dédain » pour l'ignorance et la fausse pruderie de ses contemporains. Les trois projets que nous avons de cette préface (1), à laquelle il ne renonça que sur les pressantes prières de Malassis, le montrent renchérissant toujours davantage sur ses hautaines ironies. Et, dans *Mon cœur mis à nu* (XXI), au nombre de divers opuscules qu'il se réservait d'écrire plus tard, il mentionne celui-ci : « Histoire des *Fleurs du mal*. Humiliation par le malentendu, et mon procès. »

Le malentendu, c'est la prétention des juges de rendre un écrivain responsable de ses innocentes fictions. Selon une thèse exposée dans une note célèbre du *Reniement de Saint-Pierre*, le poète a le droit absolu, il a même le devoir de « façonner, en parfait comédien, son esprit à tous les sophismes et à toutes les corruptions ». D'où cette conclusion logique, que la condamnation du poète, en ce cas, est aussi injuste que serait celle d'un acteur qui, rentré dans la coulisse, se verrait mettre en jugement pour les crimes du personnage qu'il a représenté.

Mais cette thèse est en contradiction flagrante avec un passage capital d'une lettre, écrite neuf ans plus tard, à son ami et confident, M. Ancelle (28 février 1866). Parlant de « l'horreur que la France a de la poésie, de la vraie poésie », il en vient aux *Fleurs du mal*, et tout à coup sa pensée intime, son secret, lui échappe :

---

(1) V. Œuvres posthumes.

« Faut-il vous dire à vous, qui ne l'avez pas plus deviné que les autres, que, dans ce livre atroce, j'ai mis toute ma pensée, tout mon cœur toute ma religion (travestie), toute ma haine ? Il est vrai que j'écrirai le contraire, que je jurerai mes grands dieux que c'est un livre d'art pur, de singerie, de jonglerie ; et je mentirai comme un arracheur de dents. »

Si Baudelaire n'a pas tenu à ses juges le même langage, c'est uniquement par respect humain et par prudence.

Le public répondit à la sentence, qui frappait le poète, par un redoublement de curiosité envers sa personne et son œuvre. Quant aux littérateurs, aux artistes, leur protestation fut unanime (1). Victor Hugo lui écrivit :

---

(1) Un écrivain de talent, trop oublié aujourd'hui, le marquis de Custine, que Baudelaire estimait fort non seulement comme romancier, mais aussi comme dandy et comme catholique, l'avait remercié de l'hommage d'un exemplaire de son livre par une lettre que l'édition définitive des *Fleurs du mal* a publiée. En apprenant le dénouement du procès, il écrivit à M. Barbey d'Aurevilly :

« Je partage également votre opinion sur le poète condamné, mais non jugé par notre police morale... Nos puritains en robe noire s'obstinent à vouloir faire de ce monde un couvent consacré à l'éducation des jeunes filles. Là on pourrait faire ignorer le mal ; ici, on ne peut que le faire craindre et haïr. Si l'on exclut de la littérature la peinture du vice, il faut renoncer non seulement à l'art, mais à la religion, et commencer par saisir la Bible pour en ôter la moitié des chapitres, le *Cantique des cantiques* et beaucoup de versets de l'*Épître de saint Paul aux Romains*, où le vice est affreusement caractérisé, avec une crudité qui révolterait la correctionnelle, si elle trouvait ce style-là chez un moderne... »

Hauteville-House, 30 août 1857.

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre et votre beau livre. L'art est comme l'azur, c'est le champ infini : vous venez de le prouver. Vos *Fleurs du mal* rayonnent et éblouissent comme des étoiles. Continuez. Je crie bravo ! de toutes mes forces, à votre vigoureux esprit. Permettez-moi de finir ces quelques lignes par une félicitation. Une des rares décorations que le régime actuel peut accorder, vous venez de la recevoir. Ce qu'il appelle sa justice vous a condamné au nom de ce qu'il appelle sa morale ; c'est là une couronne de plus. Je vous serre la main, poète.

« VICTOR HUGO ».

Ajoutons, pour compléter la collection des lettres de Barbey d'Aurevilly à Baudelaire (V. APPENDICE. X), que la lettre de M. de Custine porte au dos, à l'encre rouge et de la main de l'auteur de *La Vieille maîtresse* :

« Bonjour mon ami.

« Voilà la lettre de *M. de Custine* dont je vous avais parlé.

Je pars demain.

A vous,

« B. d'AUREVILLY. »

VIII

Le succès des *Fleurs du mal* valut à Baudelaire une récompense qui, pour tout autre, eût été douce entre les plus douces : l'amour d'une femme qu'il pouvait aimer.

Mme Sabatier, — il n'y a point lieu de garder ici l'anonyme à l'héroïne de ce roman, qui, par sa vie, s'était mise ouvertement en marge de la stricte société, et que d'autres, d'ailleurs, ont nommée avant nous, — réunissait en elle tout ce qu'il faut pour attirer et retenir l'homme le plus raffiné. Les mémoires contemporains nous ont souvent entretenus du salon artistique de la rue Frochot et de sa charmante hôtesse (1).

---

(1) V. notamment le *Journal des Goncourt*, *passim*. *Théophile Gautier*, par Ernest Feydeau. L'auteur s'est particulièrement étendu sur les paradoxes outrés dont Baudelaire s'appliquait à étonner les familiers de la rue Frochot, et il ne se montre pas indulgent pour notre poète. Mais il faut se souvenir, pour apprécier sainement ce témoignage, du jugement que Baudelaire, de son côté, a porté sur Feydeau dans ses Lettres, et de l'animosité que déguisait mal leur camaraderie.

V. encore la *Vie amoureuse de Charles Baudelaire* par M. Féli Gautier (*Mercure de France*, janvier 1903), et le

Encore qu'elle ne réalisât pas cet idéal complexe, mêlé de tristesse et de mystère que le poète des *Fleurs* a

---

Second rang du collier, de Mme Judith Gautier, qui a connu beaucoup « la Presidente » et nous la restitue en quelques pages pittoresques. J'emprunte à Mme Judith Gautier ce joli portrait :

« La Présidente arrivait du fond de l'appartement et s'annonçait par une roulade, qui s'achevait en un rire perlé.

» Trois grâces rayonnaient d'elle au premier aspect : beauté, bonté et joie.

» Elle s'appelait Aglaé et aussi Apollonie, et c'est à elle qu'est adressé le poème d'*Emaux et Camées* :

J'aime ton nom d'Apollonie,
Echo grec du sacré vallon,
Qui, dans sa robuste harmonie,
Te baptise sœur d'Apollon...

« Elle était assez grande et de belles proportions, avec des attaches très fines et des mains charmantes. Ses cheveux, très soyeux, d'un châtain doré, s'arrangeaient comme d'eux-mêmes en riches ondes semées de reflets. Elle avait le teint clair et uni, les traits réguliers, avec quelque chose de mutin et de spirituel, la bouche petite et rieuse. Son air triomphant mettait autour d'elle comme de la lumière et du bonheur »

V. encore dans la notice de Théophile Gautier, (*Œuvres complètes*, p. 8), le paragraphe : « Près de la fenêtre, *la femme au serpent...* »

Le *Journal des Goncourt* est moins enthousiaste. Nous y lisons à la date du 11 avril 1864 : « Passé la soirée chez Mme Sabatier, la fameuse Présidente au merveilleux corps modelé par Clésinger dans sa Bacchante. Une grosse nature avec un entrain trivial, bas, populacier. On pourrait la définir, cette belle femme un peu canaille : « une vivandière de faunes ».

exalté dans *Fusées* (XVI), Mme Sabatier était d'une beauté rare et splendide, qu'attestent assez la *Femme piquée par un serpent*, de Clésinger, et la *Femme au chien*, de Ricard. A sa table s'asseyaient tous les dimanches l'élite des artistes et des écrivains, Préault, Dumas père, Feydeau, Gautier, Meissonier, Musset, Clésinger, Flaubert, Bouilhet, Maxime du Camp, d'autres encore. Avec de tels partenaires, on le devine aisément, la conversation prenait parfois un tour quelque peu paradoxal, voire subversif. Mais la Présidente, — ainsi l'avaient baptisée ses amis qui tous eux-mêmes, à l'instar des habitués de l'hôtel de Rambouillet, s'étaient affublés de surnoms familiers ou grandiloquents, — possédait à fond l'art exquis de concilier les plus grandes libertés avec le bon ton. Enfin elle joignait à une bonté très réelle une intelligence naturellement vive et qu'avait encore affinée le milieu où elle vivait.

A la comparer à Jeanne Duval, on ne s'étonnera pas si Mme Sabatier fit une vive impression sur Baudelaire ni si elle bénéficia du contraste. La Vénus noire et la Présidente, le Démon et l'Ange, la Chair et l'Esprit, le Vampire et l'idéale Amie (1), voilà les deux pôles du Baudelaire amoureux et même, plus généralement, de Baudelaire tout court. Il m'en coûte fort, en ce moment, d'avoir à me souvenir du cadre strict de cette étude : à tenter d'analyser par le fin ce roman qui

(1) Baudelaire écrira notamment à Mme Sabatier, en lui envoyant l'*Aube spirituelle* : « After a night of pleasure and desolation, all my soul belongs to you. »

faillit si brutalement à ses promesses, on aurait chance de découvrir l'âme vraie d'un des hommes les plus captivants et les plus déconcertants des temps modernes.

Le lecteur trouvera dans les LETTRES le texte complet des billets que Baudelaire adressa à Mme Sabatier (1), et qu'accompagnait régulièrement l'envoi d'une pièce de vers (2). Il est difficile d'en concevoir de plus respectueux, de plus idolâtres, de plus touchants, et, disons-le, de plus naïfs. Baudelaire y montre les timidités d'un collégien et les mystiques enivrements du catéchumène qui entrevoit la vraie foi. Qu'a-t-il fait de ses préventions contre la femme et contre l'amour? Il a si peur d'effaroucher son idole ou de lui paraître ridicule qu'il déguise son écriture; il ne demande rien, n'espère rien; il se défend de vou-

(1) Ces billets ont été publiés pour la première fois, partie par M. MAURICE TOURNEUX (le *Livre moderne*, novembre 91), avec de fort instructifs commentaires; partie par nous (*Journal*, 3 mars 1902); partie par M. FÉLI GAUTIER (*Mercure de France*, 15 mars 1902).

(2) Le 1er billet, qui porte la date du 9 décembre 1852, contenait *A une femme trop gaie;* le 2e *Reversibilité;* le 3e *Hymne;* le 4e *Confession;* le 5e *Le Flambeau vivant;* le 6e *Que diras-tu ce soir, pauvre âme solitaire...*

Le 7e, — le premier que Baudelaire ait signé, — nous fournit cette précieuse indication : « Tous les vers compris entre la page 84 et la page 105 vous appartiennent » (18 août 1857). La date de ce billet indique assez que les nombres de la pagination sont empruntés à la première édition. Le « cycle de Mme Sabatier » contient donc, outre les pièces déjà citées : l'*Aube spirituelle*, *Harmonie du soir*, le *Flacon*, *Tout entière*.

loir troubler la vie d'une femme « qui a ses affections placées et peut-être ses devoirs ». Mieux : ayant rencontré « l'ami » de Mme Sabatier, il se déclare heureux de le trouver « aimable et digne de plaire ! » Nous voici loin du fameux :

Maudit soit à jamais le rêveur inutile...

Ce n'est pas seulement la beauté de son idéale maîtresse qu'il exalte, c'est sa vertu. Ce n'est pas seulement à ses « yeux pleins de lumières » qu'il demande de le conduire et de le garder « dans la route du Beau », mais aussi à ses prières ! Vous souvenez-vous qu'il s'étonnait très fort, jadis, que les églises ne fussent pas interdites aux femmes ?... Cet envoi de billets anonymes dure cinq années, de 1852 à 1857 ; le poète semble s'abandonner avec ivresse au souffle de son spiritualisme amoureux ; il a atteint les plus hauts sommets de la mysticité : Mme Sabatier est vraiment devenue sa Laure et sa Béatrice, sa Muse et son bon Ange, sa conscience et sa Sainte. Lisez plutôt :

« ...Vous êtes pour moi non seulement la plus attrayante des femmes, de toutes les femmes, mais encore la plus chère et la plus précieuse des superstitions... » (8 mai 1854.)

»... Vous avez été, sans aucun doute, tellement abreuvée, saturée de flatteries, qu'une seule chose peut vous flatter désormais, c'est d'apprendre que vous faites le bien, même sans le savoir, même en dormant, simplement en vivant... » (7 décembre (1854.)

» .. Quand je fais quelque grande sottise, je me dis : mon Dieu ! si elle le savait ! quand je fais quelque chose de bien, je me dis : voilà qui me rapproche d'elle en esprit... » (18 août 1857.)

Et souvenez-vous encore de tant de vers d'adoration,

de reconnaissance, de joie et de délivrance, — je choisis :

Quand chez les débauchés l'aube blanche et vermeille
Entre en société de l'idéal songeur,
Par l'opération d'un mystère vengeur
Dans la brute assoupie un Ange se réveille (1).

. . . . . .

Ange plein de bonheur, de joie et de lumières,
David mourant aurait demandé la santé
Aux émanations de ton corps enchanté ;
Mais de toi je n'implore, Ange, que tes prières,
Ange plein de bonheur, de joie et de lumières (2).

. . . . . .

Nous mettrons notre orgueil à chanter ses louanges,
Rien ne vaut la douceur de son autorité ;
Sa chair spirituelle a le parfum des Anges,
Et son œil nous revêt d'un habit de clarté (3).

. . . . . .

Il eût fallu vraiment que Mme Sabatier n'eût ni cœur, ni esprit pour ne pas s'émouvoir d'un culte qui la célébrait avec tant de constance et si magnifiquement. Comment Baudelaire fut invité à lever le masque, il nous l'apprend lui-même :

« Ah ! le petit monstre ! elle m'a glacé, un jour que, nous étant rencontrés, elle partit d'un grand éclat de rire à ma face, et me dit : *Êtes-vous toujours amoureux de ma sœur et lui écrivez-vous toujours de superbes lettres?* » (18 août 1857.)

Baudelaire n'avait jamais cessé de fréquenter au salon de la rue Frochot, et ce serait faire injure à la

(1) *L'Aube spirituelle.*
(2) *Réversibilité.*
(3) *Que diras-tu ce soir, pauvre âme solitaire?*

perspicacité féminine que de supposer que son cher secret n'avait pas été, dès longtemps, pénétré.

Le billet du 18 août 1857, auquel nous avons fait deux emprunts déjà, mandait encore (il s'agissait du procès des *Fleurs du mal*, et faisant allusion aux récentes poursuites dont *Madame Bovary* avait été l'objet) : « Flaubert avait pour lui l'Impératrice, il me manque une femme. » Nous ne savons si Mme Sabatier tenta ou fit tenter aucune démarche auprès des juges dont Baudelaire lui envoyait les noms. En revanche, il est certain qu'elle lui marqua, presque aussitôt, l'intérêt le plus direct, car la lettre du 31 août nous place en face du fait accompli.

Hélas ! Baudelaire s'était cruellement mépris sur la puissance d'illusion qu'il lui restait en amour ; la réalité d'un jour avait suffi pour anéantir les rêves de cinq années ; à devenir femme pour lui, l'ange avait perdu ses ailes...

Vainement Mme Sabatier tente de s'abuser elle-même par les protestations de la plus ardente passion :

« Aujourd'hui je suis plus calme. L'influence de notre soirée de jeudi se fait mieux sentir. Je peux te dire sans que tu me taxes d'exagération, que je suis la plus heureuse des femmes, que jamais je n'ai mieux senti que je t'aime, que je ne t'ai jamais vu plus beau, plus adorable, mon divin ami, tout simplement. Tu peux faire la roue, si ceci te flatte, mais ne va pas te regarder ; car, quoi que tu fasses, tu n'arriveras jamais à te donner l'expression que je t'ai vue une seconde. Maintenant, quoi qu'il arrive, je te verrai toujours ainsi, c'est le Charles que j'aime ; tu pourras impunément serrer tes lèvres et rapprocher tes sourcils sans que j'en prenne souci, je fermerai les yeux et je verrai l'autre... » (Réponse à la lettre du 18 août 57).

Madame SABATIER, Portrait par RICARD, 1850
Collection de Mme Th. de Bombergen - *Photo Archives photographiques*

Le désenchantement de son amant s'avère complet. Témoin, si l'on veut lire entre les lignes, cette lettre que je donne presque en entier, parce qu'on y trouve des aveux qu'aucun commentaire n'oserait souligner, et parce qu'elle constitue un document des plus significatifs sur l'homme intime :

31 août 1857.

« J'ai détruit le torrent d'enfantillages amassé sur ma table. Je ne l'ai pas trouvé assez grave pour vous, chère bien-aimée. Je reprends vos deux lettres, et j'y fais une nouvelle réponse.

» Il me faut, pour cela, un peu de courage, car j'ai abominablement mal aux nerfs, à en crier, et je me suis réveillé avec l'inexplicable malaise moral que j'ai emporté hier soir de chez vous.

« ... *Manque absolu de pudeur...*

. . . . . .

» C'est pour cela que tu m'es encore plus chère.

« — *Il me semble que je suis à toi depuis le premier jour où je t'ai vu. Tu en feras ce que tu voudras, mais je suis à toi de corps, d'esprit et de cœur.* »

» Je t'engage à bien cacher cette lettre, malheureuse ! *Sais-tu réellement ce que tu dis ?* Il y a des gens pour mettre en prison ceux qui ne payent pas leurs lettres de change ; mais les serments de l'amitié et de l'amour, personne n'en punit la violation.

» Aussi je t'ai dit hier : vous m'oublierez, vous me trahirez ; celui qui vous amuse vous ennuiera. Et j'ajoute aujourd'hui : celui-là seul souffrira qui, comme un imbécile, prend au sérieux les choses de l'âme. Vous voyez, ma belle chérie, que j'ai d'*odieux* préjugés à l'endroit des femmes. *Bref, je n'ai pas la foi ;* vous avez l'âme belle, mais, en somme, c'est une âme féminine.

Voyez comme en peu de jours notre situation a été bouleversée. D'abord nous sommes tous les deux possédés de la peur d'affliger un honnête homme qui a le bonheur d'être toujours amoureux. Ensuite nous avons peur de notre propre orage.

parce que nous savons (moi surtout) qu'il y a des nœuds difficiles à délier.

» Et enfin, enfin, il y a quelques jours tu étais une divinité, ce qui est si commode, ce qui est si beau, ce qui est si inviolable. Te voilà femme maintenant. Et si, par malheur pour moi, j'acquiers le droit d'être jaloux ! Ah ! quelle horreur, seulement d'y penser ! Mais avec une personne telle que vous, dont les yeux sont pleins de sourires et de grâces pour tout le monde, on doit souffrir le martyre !

» La seconde lettre porte un cachet d'une solennité qui me plairait, si j'étais bien sûr que vous la comprenez : *Never meet or never part !* Cela veut dire positivement qu'il vaudrait bien mieux ne s'être jamais connu, mais que, quand on s'est connu, on ne doit pas se quitter : sur une lettre d'adieux, ce cachet serait très plaisant.

» Enfin, arrive ce qui pourra ! je suis un peu fataliste ; mais ce que je sais bien, c'est que j'ai horreur de la passion, — parce que je la connais, avec toutes ses ignominies. Et voilà que l'image bien-aimée, qui dominait toutes les aventures de la vie, devient trop séduisante.

» Je n'ose pas trop relire cette lettre ; je serais peut-être obligé de la modifier ; car je crains bien de vous affliger. Il me semble que j'ai dû laisser percer quelque chose de la vilaine partie de mon caractère.

. . . . . .

» Adieu, chère bien-aimée. Je vous en veux un peu d'être trop charmante. Songez donc que, quand j'emporte le parfum de vos bras et de vos cheveux, j'emporte aussi le désir d'y revenir. Et alors, quelle insupportable obsession !

» CHARLES (1). »

---

(1) La correspondance de Baudelaire avec Jeanne Duval ayant été détruite (un seul billet dans les LETTRES 17 décembre 1859), on ne connaît de lettres d'amour signées de son nom que les billets à Mme Sabatier et une lettre à Mme Marie X., publiée dans le *Journal* par M. Jules Claretie (Recueillie par les LETTRES).

Il a dû en coûter au poète d'écrire à une maîtresse de la veille cette lettre d'une si cruelle franchise, et qui devait frapper de mort toutes ses espérances de bon-

---

L'aventure dont ce dernier billet semble l'épilogue, — et sur laquelle il nous renseigne seul, — est fort banale : Baudelaire avait rencontré Mme Marie X., un modèle, chez un artiste de ses amis. Un jour, il lui avoua qu'il l'aimait. Elle lui répondit que son cœur était pris et s'abstint de le revoir.

Mais en revanche la lettre, outre que la forme en est fort belle, nous fournit de précieuses indications sur les tendances spiritualistes et les illusions avides que Baudelaire apportait dans l'amour, et par là, elle corrobore le témoignage des billets à Mme Sabatier. Ici et là, c'est d'ailleurs, non seulement les mêmes sentiments, mais aussi le même ton et par endroits même, les mêmes termes : « Pour vous, Marie, je serai fort et grand. Comme Pétrarque j'immortaliserai ma Laure. *Soyez mon ange gardien, ma Muse et ma Madone, et conduisez-moi dans la route du Beau.* » Toutefois il faut signaler, dans la lettre à Marie X., un mot dont la brutalité traduit de façon particulièrement nette, et en dépit de la forme négative de la phrase, l'horreur dégoûtée que Baudelaire, hors auprès de sa Vénus noire, avait vouée aux choses de la chair : « Soyez tranquille, vous êtes pour moi un objet de culte, et il m'est impossible de vous *souiller* ; je vous verrai toujours aussi radieuse qu'avant. » Rarement aussi le mysticisme religieux que Baudelaire apporta dans l'amour, ne s'est aussi franchement accusé que dans cette déclaration : « Je vous aime, Marie, c'est indéniable; mais l'amour que je ressens pour vous, c'est celui du chrétien pour son Dieu ; aussi, ne donnez jamais un nom terrestre, et si souvent honteux, à ce culte incorporel et mystérieux, à cette suave et chaste attraction qui unit mon âme à la votre, en dépit de votre volonté. Ce serait un sacrilège... »

heur. Comme il fallait qu'il y fût poussé par ce besoin de sincérité à outrance où il faut reconnaître un instinct de loyauté et de noblesse ! Mais quelle douleur pour lui-même que cette faculté d'analyser les sentiments si compliqués qui se disputaient son âme. Dans le passage où il parle de son horreur de la passion, dont il connaît toutes les ignominies, on entrevoit le perpétuel combat qui tortura la vie du poète de *Spleen et Idéal.*

Aucun reproche dans la réponse de la maîtresse, mais une plainte désolée, qui alterne avec la réflexion que lui suggère l'étrange conduite de son amant :

« Tenez, cher, voulez-vous que je vous dise ma pensée, pensée cruelle et qui me fait bien du mal ? C'est que vous ne m'aimez pas. De là viennent ces craintes, cette hésitation à contracter une liaison qui, dans de semblables conditions, deviendrait une source d'ennuis pour vous, et un supplice continuel pour moi. N'en ai-je pas la preuve dans une phrase de votre lettre ? Elle est tellement explicite qu'elle me glace le sang. — *Bref, je n'ai pas la foi.* — Vous n'avez pas la foi ! mais alors l'amour vous manque. Que dire à cela ? N'est-ce pas la clarté même ? O mon Dieu ! que cette idée me fait souffrir et que je voudrais pleurer sur ton sein ! Il me semble que cela me soulagerait. Quoi qu'il en soit, je ne changerai rien à notre rencontre de demain. Je veux vous voir, ne fût-ce que pour m'essayer à mon rôle d'amie. Ah ! pourquoi avez-vous cherché à me revoir ?

» Votre bien malheureuse amie. »

Dans les conditions désastreuses qu'il avouait lui-même, l'amour de Baudelaire ne pouvait qu'aller en s'affaiblissant. On en suit la décroissance fatale et rapide dans les billets suivants de sa maîtresse. Je les choisis entre beaucoup d'autres, parce qu'ils marquent

d'une façon bien caractéristique les moments principaux d'une crise qui ne pouvait avoir pour dénouement qu'une rupture plus ou moins prompte. Après quelques capricieux retours, la pauvre femme écrit à son amant, qui la fuit de plus en plus :

« Quelle comédie ou plutôt quel drame jouons-nous ? Car mon esprit ne sait quelles conjectures faire, et je ne vous cacherai pas que je suis très inquiète. Votre conduite est tellement étrange, depuis quelques jours, que je n'y comprends plus rien. C'est trop de subtilité pour une lourdaude de ma trempe. Eclairez-moi, mon ami, je ne demande qu'à comprendre. Quel mortel froid a soufflé sur cette belle flamme ? Est-ce simplement l'effet de sages réflexions ? Cela vient un peu tard. Hélas ! n'est-ce pas ma très grande faute ? Je devais être grave et réfléchie, quand vous vîntes à moi. Mais que voulez-vous ? Quand la bouche tremble et que le cœur bat, les saines pensées s'envolent...

» Votre lettre m'arrive. Inutile de vous dire que je m'attendais à ce qu'elle me dit. Ainsi, nous n'aurons que le plaisir de vous posséder quelques instants ! C'est très bien, comme il vous plaira. Je n'ai pas l'habitude de trouver mauvais ce que font mes amis. Il paraît que vous avez une peur terrible de vous trouver en tête-à-tête avec moi. Ce serait pourtant si nécessaire ! Vous en ferez ce que vous voudrez. Quand ce caprice sera passé, écrivez-moi ou venez. Je suis indulgente, et je vous pardonnerai le mal que vous me faites.

» Je ne résiste pas au désir de vous dire quelques mots au sujet de notre brouille. Je m'étais cependant dicté une conduite pleine de dignité, et il ne s'est pas écoulé une journée entière que déjà la force manque à mon cœur, et cependant, Charles, ma colère était bien légitime. Que dois-je penser quand je te vois fuir mes caresses, si ce n'est que tu penses à l'autre, dont l'âme et la face noires viennent se placer entre nous ? Enfin, je me sens humiliée et abaissée. Sans le respect que j'ai pour moi, je te dirais des injures. Je voudrais te voir souffrir. C'est que

la jalousie me brûle, et qu'il n'est pas de raisonnement possible dans de semblables moments. Ah! cher ami, je souhaite que vous n'en souffriez jamais. Quelle nuit j'ai passée, et combien j'ai maudit cet amour cruel!

» Je vous ai attendu toute la journée... Dans le cas où le caprice vous pousserait demain vers la maison, je dois vous prévenir que je ne serai jamais chez moi que d'une heure à trois, ou, le soir, de huit jusqu'à minuit.

» Bonjour, mon Charles. Comment se comporte ce qui vous reste de cœur? Le mien est plus tranquille. Je le raisonne fortement afin de ne pas trop vous ennuyer de ses faiblesses. Vous verrez! Je saurai le contraindre à descendre à la température que vous avez rêvée. Je souffrirai très certainement, mais, pour vous plaire, je me résignerai à supporter toutes les douleurs possibles.

C'est à cette abnégation courageuse qu'après tant de traverses, tant d'alternatives de chagrin et de joie, d'attendrissement et de colère, le cœur de la pauvre femme s'arrêta enfin pour y trouver un peu de calme et de sérénité. Mme Sabatier accepta d'être une amicale et maternelle conseillère. Témoin ce dernier billet, où elle emprunte le ton dont Asselineau exhortait le poète au travail :

« Êtes-vous plus gai, et le drame prend-il tournure? J'ai peur, très cher, que vous travailliez très peu, et ce serait fâcheux pour le public et malheureusement pour vous, parce que je crois voir, dans le projet que vous m'avez développé, un élément de succès. Je suis persuadée qu'en moins de quinze jours d'un travail un peu suivi, vous en viendriez à bout. Mais, bah! vous n'en ferez rien. Il faudrait, pour cela, renoncer à l'opium, à toutes les fantaisies qui vous passent par la tête et vous accrochent à chaque pas. Je perds mon temps et ma peine à vous prêcher; comme, après tout, vous n'en ferez que ce qui vous plaira, je n'ai pas trop de remords de mon petit sermon. Ceci

posé, il faut que vous sachiez que, lorsque la fantaisie vous prendra de me voir, vous pourrez venir me dire bonjour. —

Votre amie ».

Il faut ajouter, pour clore ce roman, que Baudelaire continua d'aller rue Frochot le dimanche jusqu'à son départ pour la Belgique. A travers ses lettres, nous le voyons souvent désireux de gâter son ancienne amie. quêtant pour elle un encrier, un éventail, quelque babiole rare aux éventaires des marchands de curiosités. Un jour il lui écrit : « Je vous embrasse comme un *très ancien* camarade que j'aimerai toujours. (Le mot *camarade* est un mensonge, il est trop vulgaire et il n'est pas assez tendre) » (2 mai 1858). Il dit vrai. Un sentiment complexe, où entraient sans doute de la gratitude, de la compassion, et la conscience de ses torts, lui faisait Mme Sabatier particulièrement chère. Pour elle, elle lui garda toujours un coin dans son cœur.

IX

L'accueil fait aux *Fleurs du mal* par le public lettré semblait ouvrir à Baudelaire une carrière nouvelle. Les directeurs de revues et les éditeurs allaient se disputer ses manuscrits, le solliciter de produire avec un redoublement d'activité.

Quelques jours après son procès, le *Présent* (1), auquel il avait donné précédemment plusieurs poésies, publiait, sous ce titre, *Poèmes nocturnes* (2), six mor-

---

(1) Un billet inédit d'Asselineau à Monselet explique : « L'histoire de notre arrivée au *Présent* est un fait assez comique : c'est Baudelaire qui nous y entraîne tous pour faire pièce à la *Revue Française* qu'il a prise en exécration depuis que Morel a retardé mon article sur les *Fleurs*... On paie quatre sous la ligne au *Présent*, on attend un peu, mais il paraît que ça se tire. Les intrigants tels que Baudelaire et Barbara arrivent à des avances de 200 francs. — Du reste, gens polis et bien élevés... »

(2) Deux ans plus tôt, les deux premiers spécimens de cette série nouvelle avaient paru dans un petit livre intitulé : *Fontainebleau, paysages, légendes, fantaisies.* (Paris, Hachette, 1855.) La publication de cette série se poursuivit, à des intervalles irréguliers, de 1857 jusqu'en 1867, dans le *Présent*, l'*Artiste*, la [illegible]*esse*, la *Revue de Paris*, le

ceaux de prose : le *Crépuscule du soir*, la *Solitude*, les *Projets*, l'*Horloge*, la *Chevelure*, l'*Invitation au voyage*.

Ces poèmes en prose, d'une conception toujours originale et d'une forme souvent exquise, sont assurément, après les *Fleurs du mal*, la plus précieuse partie de son œuvre. Il y a, par endroits, atteint à la perfection, et Sainte-Beuve ne leur a pas marchandé des éloges qu'il n'avait pas osé accorder publiquement aux poésies.

Dans le dernier semestre de cette même année 1857, Baudelaire écrivit plusieurs opuscules d'ingénieuse critique : *Quelques caricaturistes français* et *Quelques caricaturistes étrangers* (le *Présent*, octobre 1857), sans parler de poésies nouvelles qui parurent dans la même revue et d'une étude intitulée : *Gustave Flaubert* (l'*Artiste*, 18 octobre 1857).

Si l'on se rappelle que, dans les premiers mois de la même année, les *Nouvelles histoires extraordinaires* et les *Fleurs du mal* avaient déjà paru, on reconnaîtra que ce moment a été le plus brillant de toute sa carrière littéraire.

Cette activité à produire et à publier se soutint pendant les quatre années suivantes. En 1858, parurent un nouveau volume de la traduction d'Edgar Poe, les *Aventures d'Arthur Gordon Pym*, et la première partie d'un ouvrage qui occupa le poète pendant plusieurs années : LES PARADIS ARTIFICIELS (1) — DE L'IDÉAL AR-

---

Figaro, le *Boulevard*, l'*Indépendance belge*, la *Revue nationale* (Voir le détail des datés dans la bibliographie La Fizelière et Decaux).

(1) *Les Paradis artificiels* parurent en 1860 ; leur pu-

TIFICIEL, LE HASCHICH (*Revue contemporaine*, septembre 1858).

Tandis qu'il publiait les traductions partielles d'Edgar Poe, quelques poésies qu'il donnait à plusieurs revues, entre autres, la *Chevelure*, les *Petites vieilles* et surtout le *Voyage*, accroissaient encore sa réputation.

En mai 1859, parut, dans l'*Artiste*, la belle étude intitulée : *Théophile Gautier*, précédée de la fameuse lettre où Victor Hugo écrivait . « Vous créez un frisson nouveau. »

Baudelaire était arrivé au faîte de sa renommée. La jeune génération des littérateurs et des artistes le proclamait un de ses maîtres (1). Son éditeur, Poulet-

---

blication fut retardée (V. les LETTRES, *passim*), par une tribulation étrange et assez peu connue qu'eut à subir le poète : la réclame faisait déjà des siennes à cette date, et Poulet-Malassis ne demandait rien moins à son auteur que de consentir à ce que certaine marque de haschisch, fabriquée par un pharmacien bruxellois, figurât au bas d'une page de l'ouvrage. Cette publicité aurait été payée à l'éditeur par deux cents exemplaires souscrits. Finalement ce projet bizarre fut abandonné.

(1) « C'est alors que je l'ai vu, surtout, — dans cette deuxième période de sa vie, — bien différente de la dernière, où le mal et quelquefois la misère noire abattirent enfin cet indomptable. Vers cette époque il devait avoir trente-cinq à trente huit ans. Toujours vêtu de noir, il portait une sorte de vareuse, mais d'une forme cherchée et très élégante, une cravate très ample et coquettement nouée sous un large col de chemise, qui laissait voir le col blanc et lisse. Quelques-uns d'entre nous, pour cette raison, l'appelaient « le guillotiné » ; d'autres « le prêtre ». En vérité il avait quelque chose d'ecclésiastique. Lui nous

Malassis, lui écrivait, sur le ton enjoué dont il avait l'habitude :

« Nous avons fait hier *Un dîner du baron d'Holbach* avec Saint-Albin, Leconte, Chennevières, Dussieux, Hamel, et où il n'a été question que de Dieu, du pape, de Mirabeau et de vous, homme glorieux... Je vous serre la main parce que

« L'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux (1). »

---

appelait les « Ephèbes » ou les « Eliacins ». Tantôt il nous choyait, nous donnait des conseils d'un air paternel qui était bien la chose la plus comique du monde ; tantôt il nous rudoyait et nous faisait des plaisanteries féroces. Mais comme nous admirions sa faconde sèche et libre, quand il daignait parler d'art, et comme nous écoutions, bouche bée, les théories qu'il voulait bien répandre ! » Y. (*Emile de Molènes*), *La Liberté*, 23 septembre 87. C'est vers cette date encore que Baudelaire fit la connaissance de Léon Cladel qui devint aussitôt son élève et l'honora toujours, on sait avec quelles reconnaissance et constance ; la préface des *Martyrs ridicules* parut le 15 octobre 1861 dans la *Revue fantaisiste* (V. à l'*Appendice*, IV, l'article *Chez feu mon maître*.)

(1) V. cette lettre (27 septembre 1859) à l'*Appendice*, et la réponse de Baudelaire dans les LETTRES (1er octobre 1859.)

Quand Poulet-Malassis s'établit à Paris, rue de Richelieu, il s'y fit aménager une boutique d'un goût charmant. « Au-dessus d'élégantes bibliothèques de chêne, se détachait une suite de médaillons peints à la fresque sur fond brun, représentant une partie des auteurs édités par la maison, Monselet, Hugo, Gautier, Champfleury, Banville, *Baudelaire*, Babou, Asselineau... » (Comte G. de Contades, *Le Livre*, n° du 10 mars 1884.)

Ce médaillon de Baudelaire, à l'huile sur carton, par

Cette production active, sa collaboration à la *Revue contemporaine* et à la *Revue française* avaient amélioré la situation pécuniaire du poète. Il y eut, à cette date, une courte trêve aux difficultés que sa pauvreté lui suscitait sans relâche. Déjà, le 3 novembre 1858, il avait pu écrire à Poulet-Malassis :

« Je prépare toujours ma double installation nouvelle ; car, alors je réparerai seize ans de fainéantise La rue Beautreillis et Honfleur. Je suis allé voir le local. Il est perché au-dessus de la mer, et le jardin lui-même est un petit décor Tout cela est fait pour l'étonnement des yeux. C'est ce qu'il me faut (1).

A Lafond, demeura en la possession de Poulet-Malassis jusqu'à sa mort (1878). Le célèbre éditeur avait possédé longtemps un autre portrait de son ami, — celui de Courbet (qu'a reproduit le *Charles Baudelaire* d'Asselineau) — acquis pour 500 francs du maître d'Ornans, en 1858, et dont ses embarras financiers l'obligèrent à se défaire. Manet, qui professait pour Baudelaire autant de reconnaissante amitié que d'admiration, eût désiré vivement acquérir ce portrait : il offrit à Malassis de le lui échanger contre un tableau de lui : « une femme en costume de majo, couchée sur un divan rouge... » qu'a gravée Bracquemond. Mais l'éditeur, trop pressé d'argent pour pouvoir accepter cette offre, céda la toile pour 3.000 fr. à M. A. Bruyas. Elle est aujourd'hui au Musée de Montpellier. Il en est plusieurs fois question dans les lettres données à l'*Appendice*.

(1) La maison de Mme Aupick à Honfleur. Une lettre, écrite par elle à Asselineau, en 1868 ou 1869 (sa correspondance porte rarement l'indication du millésime), contient sur ce logis quelques détails intéressants : « Il faut que vous connaissiez ces lieux que Charles a habités, qu'il aimait et qu'il appelait la *maison-joujou*, tant c'est petit ! Le général avait fait bâtir ceci simplement comme

Dans l'appartement de la rue Beautreillis, Baudelaire habitait avec Jeanne Duval. Il ne tarda pas à le quitter, pour aller occuper, à Neuilly, un domicile dont l'indication précise ne se trouve pas dans sa correspondance. Mais il n'y resta que peu de temps ; nous avons dit plus haut quel triste motif l'obligea de renoncer à la vie commune. On ne peut trop louer, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, le sentiment de dignité que le poète gardait au milieu des cruelles gênes de sa vie.

C'est en quittant Neuilly qu'il vint se loger à l'hôtel de Dieppe, rue d'Amsterdam, 22. Il y occupait une chambre des plus modestes qu'il garda jusqu'à son départ pour la Belgique. Le tapage incessant de la rue d'Amsterdam est de nature à troubler le recueillement

---

un pied-à terre, où nous ne devions passer que trois mois de l'année. Je n'ai que trois chambres à coucher : celle du général, la mienne, celle de Charles. Dans la solitude absolue où je vis, je n'ai aucun plaisir à vous offrir, mes amis ; mais vous aurez sous les yeux une vue splendide. La position de ma chaumière est admirable. Je ne crains pas de vous la vanter à l'avance ; c'est une vue exceptionnelle. » Mme Aupick a vécu heureuse dans cette paisible retraite, pendant de longues années. Grâce à la simplicité de ses goûts, elle put se résigner au train de vie fort modeste qui succédait à la large existence qu'elle avait menée jusqu'en 1857 (époque de la mort de son mari), comme femme d'un général de division et d'un ambassadeur. Avec des ressources exigües, — onze mille francs de rente au plus, — une rigoureuse économie lui permettait de payer parfois les dettes de son fils, quand le sacrifice devenait inévitable, et de bien recevoir les amis qui venaient la visiter.

du travailleur le plus acharné, mais Baudelaire n'écrivait guère dans sa chambre, et la proximité de la gare de l'Ouest lui était fort commode, quand il voulait partir pour Honfleur, où Mme Aupick, avec laquelle il s'était réconcilié dès la mort du général (1), vivait dans une bourgeoise retraite.

Il allait à Honfleur, en toute saison, même au cœur de l'hiver, jouir d'un repos favorable au travail et surtout de la tendresse de sa mère qu'il n'avait jamais jamais cessé de chérir, du fond de l'âme. Quand elle l'eut perdu, Mme Aupick se reportait avec attendrissement au temps où elle le possédait dans « sa chaumière ». Ce souvenir était le seul bonheur qui lui restât. Elle écrivait à son confident habituel, Asselineau :

« Je pense bien souvent à *Mon cœur mis à nu* et au moment où je rentrerai en possession de ces pages où je vivais avec lui, en le lisant. Mais nous sommes bien plus ensemble ici, dans cette solitude qu'à Paris. Comme je l'aime et le regrette ici, tout à mon aise ! Je vous montrerai la place où, en étendant les bras devant le ciel et la mer, il m'a dit maintes et maintes fois: «Oh ! si je n'avais pas de dettes, comme je serais heureux ici ! »

Les dettes ! C'était là, en effet, la triste raison qui retenait ou rappelait son fils à Paris.

Il était entré dans la vie littéraire avec un passif de trente mille francs, mais ce chiffre s'était grossi sans cesse, chose inévitable puisqu'il n'avait gardé de son

(1) M. Féli Gautier a publié parmi ses *Documents sur Baudelaire* (*Mercure de France*, 15 janvier 1905), le testament du général Aupick qui, disons-le en passant, témoigne d'une âme noble et chrétienne. — Son beau-fils n'y est pas même nommé.

patrimoine qu'un revenu à peine suffisant pour sa subsistance, et que ses livres, en raison même de leur caractère exclusivement littéraire, ne pouvaient se vendre à grand nombre. Dès 1858, il s'était fait faire par Poulet-Malassis des avances relativement considérables ; aussi ne put-il lui refuser sa signature le jour où son ami, dont les affaires n'avaient jamais été prospères et qui ne disposait que d'un capital très restreint se vit obligé de la lui demander.

Bientôt, engagé dans de nombreuses opérations de librairie qui ne lui donnaient pas les bénéfices immédiats qu'il en attendait, Poulet-Malassis fut menacé de la faillite. Il tomba dans un découragement que le poète s'efforçait de combattre, quoiqu'il lui fût difficile de se préserver lui-même, car ses dettes personnelles s'accroissaient toujours. La solidarité d'intérêts, qui le liait à son éditeur, lui faisait doublement redouter une catastrophe. Il lui écrivait, quelques mois plus tard : « Quelle belle époque que celle où il n'y aura plus de navette ! Croiriez-vous que, malgré votre promesse, je suis inquiet ? car mon impuissance à payer serait absolue (1). » Pourtant, il avait la prétention de régler sagement sa dépense, et Poulet-Malassis ayant fait part à un ami commun du souci que lui donnaient l'imprévoyance du poète et « son désordre dans ses affaires », celui-ci s'en plaignit par cette fière protestation (2) :

(1) Lettre du 13 juin 1859.

(2) Lettre du 27 septembre 1860. V. encore *passim*, dans les LETTRES. Par exemple :

« J'ai lu à Paris des lettres de vous où il y avait du découragement. Si vous vous découragez, alors vous

« Quand vous aurez trouvé un homme qui, libre à dix-sept ans, avec un goût excessif des plaisirs, toujours sans famille, entre dans la vie littéraire avec 30.000 francs de dettes, et, au bout de vingt ans, ne les a augmentées que de 10.000, et, de plus, est fort loin de se croire abruti, vous me le présenterez et je saluerai en lui mon égal. »

Mais quelle que fût sa fermeté, le poète ne cachait pas combien ces odieux tracas d'affaires gâtaient sa vie, entravaient son travail. « Aujourd'hui encore, écrit-il trois mois plus tard, journée terrible, passée dans les rues, billets protestés (1). »

Le nœud coulant, qui les étreignait tous deux, se resserrait de plus en plus. Un moment vint, où Baudelaire, resté à Paris pour veiller aux intérêts communs, pendant que son ami était retenu à Alençon par

---

courrez de vrais dangers. Je ne veux pas que vous perdiez la tête pour si peu, rappelez-vous que ce n'est pas seulement l'égoïsme qui parle, mais l'amitié » (avril 1859). Parfois Poulet-Malassis, aigri par la perspective d'un désastre imminent, se soulage par des récriminations injustes contre son compagnon d'infortune. Mais celui-ci ne se laisse jamais entraîner aux représailles. Tout au contraire il lui répond avec une douceur résignée et vraiment touchante chez un homme si prompt d'habitude à se révolter contre les offenses. « Vous essayez, dans votre lettre, de me faire sentir votre mauvaise humeur, fort légitime d'ailleurs. C'est inutile, je souffre suffisamment de tout ce qui est arrivé, et j'ai reçu trop de services de vous pour garder souvenir d'autre chose. » Mais il faut lire la longue suite des lettres à « Coco-Malperché » pour pouvoir admirer, comme elles le méritent, la constance d'âme et la générosité de cœur que Baudelaire montra dans ces circonstances difficiles.

(1) 5 décembre 1860.

les affaires de l'imprimerie, dut lui avouer sa détresse personnelle ; « Je suis désolé de vous affliger, mais, malgré le terrible mot répété si souvent, *nous sombrerions*, je suis contraint de vous demander peut-être l'impossible, enfin un grand acte de dévouement. » Il s'agissait sans doute de quelque engagement onéreux à prendre, sacrifice convenu d'avance entre eux, car la lettre ne fournit à ce sujet aucune explication.

Sa pénurie est devenue si douloureuse, qu'il est tenté de s'y dérober, même par la mort :

« Depuis assez longtemps je suis au bord du suicide, et ce qui me retient, c'est une raison étrangère à la lâcheté et même au regret. C'est l'orgueil qui m'empêche de laisser des affaires embrouillées. *Je laisserais de quoi payer* ; mais encore faudrait-il des notes soignées *(sic)* pour la personne chargée de régler tout. Je ne suis, comme vous savez, ni pleurnicheur, ni menteur. Depuis deux mois surtout, je suis tombé dans une atonie et une désespérance alarmantes. Je me suis senti attaqué d'une espèce de maladie à la Gérard, à savoir la peur de ne plus pouvoir penser, ni écrire une ligne. Depuis quatre ou cinq jours seulement, je suis parvenu à vérifier que je n'étais pas mort de ce côté-là. C'est un grand point (1). »

Cette existence intolérable pour un homme de lettres à qui la sécurité d'esprit est nécessaire, ce supplice incessant de mêler des préoccupations pécuniaires au travail littéraire, désintéressé entre tous, se prolongea jusqu'aux derniers mois de 1861, époque de la faillite de Poulet-Malassis.

Libéré du souci périodique qui entravait sa vie, le poète restait grevé d'une dette considérable envers son

(1) Décembre 1860.

éditeur, et sa délicatesse le faisait souffrir de l'impossibilité où il se trouvait de remplir les engagements pris envers un ami malheureux.

Il est vrai que celui-ci avait entre les mains, comme éditeur et aux termes de leurs traités, un gage qui lui répondait très largement de sa créance. Au premier avis de la catastrophe inévitable et prochaine, Baudelaire s'était empressé de lui proposer cette ressource extrême : « Dans le cas de désastre, pensez aux *Fleurs* et aux *Paradis*, auxquels j'attache de l'importance (1). »

Le poète n'aurait eu qu'un moyen immédiat de venir au secours de son ami, c'eût été de gagner avec de nouvelles œuvres assez d'argent pour rembourser les avances qu'il avait reçues.

En 1860, il avait espéré tirer une petite somme d'une traduction du *Calumet de Paix*, qui lui était demandée par un Américain, M. Robert Stœpel, compositeur d'une symphonie sur l'œuvre de Longfellow, pour être déclamée, nous dit l'ouvrage de Pincebourde, en manière d'intermèdes explicatifs. Mais ce projet, qu'atteste la pièce LXXXV des *Fleurs du mal* (édition définitive), n'aboutit pas.

Il ne fut pas plus heureux avec la belle édition illustrée qu'il rêvait de consacrer à Edgar Poe (2), non plus qu'avec l'album des *Vues de Paris* de Méryon, où il eût aimé à glisser « les rêveries philosophiques d'un flâneur parisien (3) ».

---

(1) Lettres 16 janvier 1861.

(2) *Id.* 13 juillet 1860.

(3) *Id. passim*, et notamment 8 janvier, 16 février, avril 1860.

Enfin il s'était flatté, de longues années, de tirer des ressources importantes du théâtre (1) : on a trouvé,

---

L'aquafortiste Méryon, par son talent comme par son malheur, mérite d'être placé au premier rang des grands artistes que Baudelaire signala, — je dirais volontiers : dénonça — à l'ignorance et à l'indifférence de la foule. Mais Baudelaire ne se contenta pas de lui rendre justice dans *Peintres et Aquafortistes* et dans le *Salon de 1859*, il s'ingénia encore à lui faire acheter, par le ministère, des exemplaires de ses *Vues de Paris*, — et il y réussit.

Ces traits de générosité ne sont point rares dans la vie de Baudelaire d'ailleurs. On sait avec quelle chaleur il prit publiquement la défense de Daumier, alors traité en sauvage ; de Delacroix, si fort attaqué ; de Manet, conspué ; de Wagner, insulté ; de tant d'autres encore, morts ou vivants, amis ou inconnus. « Que de journées il a perdues, écrit Asselineau, — perdues pour le travail, — à placer la copie d'un ami, à le conduire chez un éditeur ou chez un directeur de théâtre ! Le pauvre Barbara le savait ; Barbara qu'il avait adopté à cause de son humeur rétive, et qu'il aimait pour sa persévérance et son honnêteté laborieuse. »

En 1865, dans l'exil, déjà en proie aux affres du mal qui l'emportera, alors qu'il ne travaille plus qu'avec une difficulté souvent extrême, il n'hésite pas à quitter ses manuscrits en cours et à secouer ses préoccupations de tout ordre, pour venger, au risque de se faire un ennemi du « prince des critiques », Byron et Heine que Jules Janin a cruellement maltraités dans son feuilleton de l'*Indépendance belge*. (V. dans Œuvres Posthumes, *Lettre à Jules Janin* et encore *Une lettre de Baudelaire à Jules Janin*, Gil Blas, 4 février 1906, sous notre signature),

(1) Mentionnons que, selon M. Cousin, Baudelaire aurait eu, vers 1848, l'idée d'écrire des *vaudevilles*, et que, selon M. Philippe Berthelot, il aurait lu à Louis Ménard un drame : *Masaniello* « qui ne parut jamais ».

dans ses papiers, les scénarios assez détaillés d'un mélodrame, l'*Ivrogne* (1), au sujet duquel il fut en correspondance avec Tisserant, l'acteur fameux, et d'un drame, *Le Marquis du 1er Houzards* (2), dont Paul de Molènes lui avait fourni le sujet, outre un court fragment d'un autre drame qui se serait appelé *La fin de don Juan* (3). Pressé par sa misère chaque jour gran-

---

(1) Le canevas de l'*Ivrogne* (v. à l'*Appendice* et dans les LETTRES les billets échangés au sujet de ce drame entre Baudelaire et Tisserant, Baudelaire et Hostein), renferme de très ingénieux détails. Il indique même une situation très forte, et qui alors était presque neuve au théâtre : la confession d'un assassin succombant à l'obsession du remords et se dénonçant à la justice. Mais les caractères, esquissés d'un trait trop vague, n'ont pas la personnalité nécessaire à la vie du théâtre, et l'intrigue est d'une simplicité enfantine. Il n'en faut pas moins regretter que cet énergique peintre du vice ait renoncé à traiter un sujet où il eût certainement trouvé des scènes plus originales et d'un pathétique plus littéraire que Zola dans son *Assommoir*, qui, du reste, offre, par sa donnée première, quelque ressemblance avec l'*Ivrogne*.

(2) Le sujet du *Marquis du 1er Houzards* a aussi sa grandeur et sa poésie. C'est, dans un jeune cœur de soldat, la lutte de l'amour d'une femme contre la fidélité à l'honneur. Mais l'intrigue ne se dégage pas, dans ce plan incomplet, des limbes de l'idée abstraite qui la renferme. Aucun des personnages n'a cette physionomie saillante et tout individuelle, qui, au théâtre, est indispensable. V. à l'*Appendice*, IX, I, la rectification de Mme la comtesse de Molènes.

(3) Ce fragment est si court qu'il ne permet même pas d'entrevoir les linéaments rudimentaires d'une intrigue. On le regrette doublement quand on songe que Baude-

dissante, Baudelaire tenta sérieusement, en 1860, de donner corps enfin à des idées qu'Hostein, pressenti, avait encouragées.

Nous lisons dans sa correspondance avec Malassis, en décembre 59 :

« Maintenant il est possible qu'à la fin du mois, je puisse vous offrir mille francs venant d'Hostein. »

Et encore, sept mois plus tard :

« Mon intention est de vous donner la moitié de la somme que je suis sûr de pouvoir tirer d'Hostein. Cette somme ne peut être que considérable. »

Mais Baudelaire n'avait aucune des qualités requises par l'art dramatique. Renonça-t-il de lui-même à des tentatives dont il n'eût pu attendre que de nouveaux déboires? Essuya-t-il du directeur de la Gaîté un refus définitif? A partir de juin 1861, il n'est plus question, dans sa correspondance, des espoirs qu'il fondait sur sa production théâtrale.

En février 1861, après de longs atermoiements causés par le projet d'un frontispice sur lequel l'auteur et M. Bracquemond n'avaient pu se mettre d'accord (1),

---

laire qui, certes, avait qualité pour peindre, lui aussi, la grande figure dont furent hantés tous les maîtres de la poésie, de la mélodie et du théâtre, a écrit quelque part : « Rien de plus beau que le lieu commun ! »

Quelle magnifique occasion il eût trouvé là de prouver triomphalement, par un nouvel exemple, la justesse de cet axiome de haute esthétique !

(1) V. *passim* les lettres à Poulet-Malassis (1860-61). Ce frontispice, dont Baudelaire raconte que l'idée lui en vint en feuilletant l'*Histoire des danses macabres*, d'Hya-

la seconde édition des *Fleurs du mal* avait enfin paru.

Parmi les trente-cinq poëmes nouveaux, quelques-uns, l'*Albatros*, l'*Horloge*, les *Petites Vieilles*, le

---

cinthe Langlois (lettre à F. Nadar du 16 mai 1859), fut remplacé par un portrait de l'auteur.

Cependant on savait — le La Fizelière et Decaux le mentionnent (p. 367) — qu'il existait en petit nombre « quelques épreuves d'essai de cette tentative abandonnée ». Plusieurs ont passé en vente à la mort de M. Champfleury, réunies dans une plaquette unique à trente-trois ornements typographiques dessinés par Bracquemond et gravés par Sotain, qui devaient servir à l'illustration d'une luxueuse édition des *Fleurs du mal*, projetée par Malassis vers 1862.

Le *Livre moderne* (t. III, p. 85 et 129) a consacré un très curieux article à cette plaquette, aujourd'hui la propriété de M. Avery (de New-York). Nous en extrayons un passage :

« Les bandes portaient les initiales de Baudelaire, C. B., et des devises chères au poète comme : *Eritis sicut Dei* ou bien : *Quia deceptæ errore viarum*, mises en exergue autour d'un groupe d'Adam et Ève chassés du Paradis. Un fleuron, formé d'une tête de mort flanquée d'ailes de chauves-souris et de serpents, porte : *Vivitur ingenio, cætera mortis erunt.* Autre part, un soleil flamboie au milieu de ces mots : *Ad solem dolorosa* ; enfin sur un cartouche décoratif montrant un échafaudage, on lit : *Erecta modo erepta* ». Une note de Champfleury commente : « En m'amusant à coller ces images, qui montrent comme une collaboration de Baudelaire et de Malassis, je suis frappé par les détails bibliques, mystiques et romantiques, les anges, les sabliers et les têtes de mort, les attributs maçonniques, les symboles autoritaires, les grandes épées de justicier et les plus grandes plumes encore du poète ; beaucoup de serpents, attributs de la science, beaucoup de

Voyage, plusieurs autres encore, sont au nombre des plus beaux que le poète ait composés.

L'opuscule intitulé *Richard Wagner et Tannhauser* (*Revue Européenne*, avril 1861) acheva de démontrer au public compétent que Baudelaire comprenait la question du grand style, dans tous les arts; mais il ne lui valut guère — à part le modique salaire qu'il en retira, — d'autre satisfaction réelle qu'une lettre de Richard Wagner (1).

Vers le même temps, Baudelaire donna aussi à une anthologie, qui allait paraître, les *Poètes français*, quelques études remarquables, surtout par une habileté très rare à présenter, sous des aspects nouveaux, les caractères essentiels du génie ou du talent de chaque poète (2).

---

coupes de la sagesse, auxquelles Baudelaire avait sans doute soif de se désaltérer, mais qu'il approchait rarement de ses lèvres. »

Le même article donne encore une description intéressante du frontispice fameux dont Rops orna l'édition des *Epaves*, Amsterdam (Bruxelles), à l'enseigne du *Coq*, 1866, in-12, et une fort belle lettre que le grand aquafortiste avait écrit à Malassis au sujet de cette planche.

(1) V. cette lettre à l'*Appendice*.

(2) Les *Poètes français*, recueil publié sous la direction de M. Eugène Crepet (Gide, puis Hachette, 1861-62).

Ces notices ont été réimprimées dans le tome III des œuvres complètes de Baudelaire, c'est-à-dire L'Art romantique, sous la rubrique : *Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains*. Elles sont au nombre de sept, intitulées : *Victor Hugo*, *Marceline Desbordes-Valmore*, *Théophile Gautier*, *Gustave Le Vavasseur*, *Théodore de Banville* *Pierre Dupont*, *Leconte de Lisle*. On peut dire que c'est le

Mais son principal travail, pendant ces dernières années de production active, fut de continuer deux séries d'œuvres déjà commencées, sa traduction d'Edgar Poe et les Poèmes en prose.

Après avoir choisi, au début, dans les nouvelles du grand romancier américain, celles qui lui avaient paru les plus belles, il fit connaître successivement au public français la *Genèse d'un poème, Euréka* (1864), *Histoires grotesques et sérieuses* (1865).

Entre temps, il publiait encore (1861-1864), quelques poésies nouvelles, dont notamment *Madrigal triste* et la *Plainte d'un Icare.*

Au mois de décembre 1861, Baudelaire se porta candidat à l'un des deux fauteuils de l'Académie française, qui se trouvaient vacants alors.

On peut conjecturer avec vraisemblance que sa résolution lui fut principalement suggérée par ce désir d'étonner les autres et lui-même, qu'Asselineau, dans

---

travail de critique où il a le mieux montré la sûreté de son jugement dans les questions littéraires. Baudelaire avait, non sans raison, une très grande confiance dans sa sagacité de critique. A l'occasion de son étude sur Daumier, il écrivait à M. Martinet, directeur du *Courrier artistique*, qui lui exprimait le regret de ne pouvoir, par crainte de la censure officielle, publier intégralement le manuscrit : « Croyez que j'ai pour vous un sincère dévouement, mais je ne peux pas me soumettre à des circonstances. J'ai pris l'habitude, depuis mon enfance, de me considérer comme infaillible. » Asselineau a constaté, chez son ami, le même trait de caractère. V. à l'*Appendice* son *Recueil d Anecdotes.*

ses *ana* reconnaît avoir été constamment le motif des œuvres et des actions de son ami. Mais nul doute qu'il n'y vît aussi, outre un moyen d'affirmer publiquement la conscience qu'il avait de son talent, l'occasion de plaider, aux portes de l'Académie, la cause de la poésie trop souvent éconduite.

« Vous me comprendrez facilement, écrit-il à Arsène Houssaye en le priant d'annoncer « cette candidature inouïe », si je vous dis qu'étant personnellement sans espérances, j'ai pris plaisir à me faire *bouc* pour tous les infortunés hommes de lettres (1). »

Et encore, à Flaubert qui, tout en lui envoyant une lettre d'introduction auprès de Sandeau, s'étonne d'un acte si contraire au caractère indépendant de son ami :

« Comment n'avez-vous pas deviné que Baudelaire, ça voulait dire Auguste Barbier, Théophile Gautier, Banville, Flaubert, Leconte de Lisle, c'est-à dire littérature pure (2) ? »

A peine annoncée, cette résolution fit grand tapage. Ceux de ses confrères qui se piquaient de respectabilité s'étonnèrent qu'un auteur « flétri par les tribunaux », selon le mot de l'un d'eux, osât briguer l'honneur d'être admis dans l'honorable compagnie. D'autre part, la petite presse railla fort le camarade qui, désertant le camp des irréguliers, passait si effrontément à l'ennemi (3).

---

(1) Lettre non datée.

(2) 31 janvier 1862. V. à l'*Appendice*, X, les lettres de Flaubert. Baudelaire s'était aussi adressé à Asselineau pour lui demander de le servir auprès d'Emile Augier et de Ponsard (1861, lettre non datée.)

(3) Ces attaques furent relevées dans la *Revue anecdotique*, qui défendait la candidature du plus célèbre de ses

Avant de poser sa candidature, Baudelaire avait voulu consulter Sainte-Beuve, comme il faisait dans toutes les circonstances graves de sa vie littéraire, et son ami avait cherché à le dissuader d'une tentative qui ne pouvait aboutir qu'à un échec. Mais le poète s'obstina. En homme qui avouait tirer un de ses plus grands plaisirs de la sottise d'autrui, il se divertit fort de l'acharnement de ses détracteurs et de l'hostilité que sa candidature soulevait déjà parmi ceux dont il allait solliciter les voix.

Il écrivit à un ami ce billet, dont la date est inconnue comme le nom du destinataire :

« Le bruit m'est revenu que ma candidature étant un outrage à l'Académie, plusieurs de ces messieurs ont décidé qu'ils ne seraient pas visibles pour moi? Mais c'est trop fantastique pour être possible (1). »

---

rédacteurs. On lit, dans le numéro de février 1862, cette boutade anonyme, mais où se reconnaît le ton gouailleur de Poulet Malassis : « La petite presse ne se montre, pas plus que M. Villemain, sympathique à l'auteur des *Fleurs du mal* ; mais son opposition prend son point de départ dans un ordre d'observations étrangères à la littérature.

« Il appert de faits non contestés que M. Baudelaire comparé couramment au mancenilier, inspire aux marchands de vin l'idée du suicide, jette des sorts dans les compagnies où il fréquente, et fait, pour les Revues où il passe, comme la cavale d'Attila faisait sécher l'herbe.

« Non seulement tout cela est vrai, mais encore (les auteurs de ces articles n'ont qu'à se bien tenir) M. Baudelaire est de première force dans la pratique de l'envoûtage... et noue supérieurement l'aiguillette. »

(1) Billet cité dans l'Annuaire de la *Société des Amis des livres*, 1883.

Asselineau a raconté l'accueil que reçut Baudelaire dans sa tournée de visites obligées.

« Il alla voir M. de Lamartine, qui l'accueillit très bien ; M. de Sacy, toujours bienveillant ; M. Villemain, qui le reçut avec hauteur ; M Viennet et quelques autres. Il nous rapportait de quelques-unes de ces audiences des récits, des mots à mourir de rire, telle, par exemple, cette définition devenue fameuse, que lui avait formulée M. Viennet : « Il n'y a que cinq genres, mon-« sieur : la tragédie, la comédie, la poésie épique, la satire... et « la poésie fugitive qui comprend la fable, *où j'excelle.* »

La *Revue anecdotique*, de son côté, donna de piquants détails sur les dispositions fort diverses que montrèrent au téméraire candidat ceux dont il ambitionnait de devenir le collègue :

» M. Baudelaire a fait la plupart de ses visites, mais il ne raconte guère que sa visite à M. Villemain. Ce n'a pas été, à proprement parler, une visite, mais plutôt une rencontre, et une rencontre assez vive.

« On n'a jamais dit que M. Villemain fut tout aimable ; mais la mauvaise grâce se complique encore chez le secrétaire perpétuel, de l'appréhension que le candidat au siège vacant n'entre avec l'arrière désir de voir prochainement vaquer le sien propre. Ce doute est partagé par M. Viennet, qui, tout en se jurant *in petto* un *Sedet æternumque sedebit*, n'oublie jamais de reconduire le visiteur avec cette phrase sacramentelle : « Vous n'attendrez pas longtemps mon fauteuil, monsieur, vous ne l'attendrez pas longtemps. »

« Deux attaques de M. Villemain, avec les ripostes de M. Baudelaire, donneront aux curieux le ton du dialogue de ces messieurs :

Il faut croire que ce n'était pas « trop fantastique pour être possible », car Baudelaire ne put rencontrer ni Ponsard, pour lequel il avait demandé une lettre d'introduction à Asselineau, ni Saint-Marc Girardin, ni Legouvé.

» M. Villemain. — Vous vous présentez à l'Académie monsieur ; combien avez-vous de voix ?

» M. Baudelaire. — M. le secrétaire perpétuel n'ignore pas, non plus que moi, que le règlement interdit à MM. les académiciens de promettre leurs voix. Je n'aurai donc aucune voix jusqu'au jour où, sans doute, on ne m'en donnera pas une.

» M. Villemain, *avec insistance.* — Je n'ai jamais eu d'originalité, moi, monsieur.

» M. Baudelaire, *avec insinuation.* — Monsieur, qu'en savez-vous ? »

En revanche, le poète des *Fleurs du mal* fut très aimablement reçu par le poète d'*Eloa*. Alfred de Vigny ne connaissait que de nom Charles Baudelaire ; mais le souvenir cuisant qu'il gardait lui-même des épreuves que lui avait values l'obtention de son fauteuil sous la coupole, le portait à l'indulgence. Quand il eut lu les *Fleurs du mal*, ce ne furent plus seulement de courtoises paroles qu'il donna au téméraire candidat, mais aussi d'affectueux et paternels conseils, dont celui, d'ailleurs, de renoncer à son projet (1).

Cependant Sainte-Beuve saisit l'occasion, qui s'offrait, de rendre un public témoignage de haute estime à son ami méconnu et injurié. Dans une « Causerie du lundi » intitulée : *Des prochaines élections de l'Académie* (2), il exposa un très judicieux plan de réforme, au sujet de la façon dont se faisaient les choix de la compagnie, dictés par des considérations politiques bien plus que par des motifs littéraires.

---

(1) V. *C. Baudelaire et Alf. de Vigny, candidats à l'Académie*, étude par Etienne Charavay, Charavay frères, éd. 1879.

(2) V. le *Constitutionnel*, 20 janvier 1862.

Puis, passant à l'examen des titres des divers candidats et arrivant à l'auteur des *Fleurs du mal*, il rendit justice à l'originalité de son talent (louange précieuse entre toutes pour Baudelaire), sans quitter toutefois le ton d'apologie dont il croyait ne pouvoir se dispenser en parlant des *Fleurs du mal* au public. On sait la métaphore restée célèbre qu'il trouva pour le livre tant attaqué :

« Ce singulier kiosque, fait en marqueterie d'une originalité concertée et composite, qui, depuis quelque temps, attire les regards à la pointe extrême du Kamtschatka romantique, j'appelle cela la *folie Baudelaire*. »

De plus, Sainte-Beuve prit soin de défendre la personne même du poète, en protestant contre l'absurde légende qui calomniait ses manières et son savoir-vivre :

« Ce qui est certain, c'est que M. Baudelaire gagne à être vu ; que là où l'on s'attendait à voir entrer un homme étrange, excentrique, on se trouve en présence d'un candidat poli, respectueux, exemplaire, d'un gentil garçon, fin de langage et tout à fait classique dans les formes. »

Ravi de l'assistance que lui prêtait son puissant ami, Baudelaire s'empressa de lui écrire avec une véritable effusion de reconnaissance. Mais, dans le même billet (1),

---

(1) Non content de sa lettre, Baudelaire s'était ingénié à témoigner encore sa reconnaissance à son protecteur en lui rendant publiquement ses éloges. La *Revue anecdotique* (n° du 15 janvier 1862) avait publié sur l'article, *Des prochaines élections de l'Académie*, ces lignes sans signature :

« Tout l'article est un chef-d'œuvre plein de bonne

il lui annonçait que, sauf conseil contraire de sa part, il renoncerait à briguer le fauteuil de Scribe, optant pour celui de Lacordaire :

---

humeur, de gaieté, de sagesse, de bon sens et d'ironie. Ceux qui ont l'honneur de connaître intimement l'auteur de *Joseph Delorme* et de *Volupté* savent apprécier en lui une faculté dont le public n'a pas la jouissance. Nous voulons dire une conversation dont l'éloquence capricieuse, ardente, subtile, mais toujours raisonnable, n'a pas d'analogie, même chez les plus renommés causeurs Eh bien, toute cette éloquence familière est contenue ici. Rien n'y manque, ni l'appréciation ironique des fausses célébrités, ni l'accent profond, convaincu, d'un écrivain qui voudrait relever l'honneur de la compagnie, à laquelle il appartient. Tout y est, même l'*utopie* M. Sainte-Beuve, pour chasser des élections « le vague si naturellement cher aux grands seigneurs », — pour comprendre le sel de ceci, il faut se souvenir que le prince de Broglie était candidat contre Baudelaire, — désire que l'Académie française assimilée aux autres académies, soit divisée en sections correspondant aux divers mérites littéraires : langue, théâtre, poésie, histoire, éloquence, roman, « ce genre si moderne si varié, auquel l'Académie a jusqu'ici accordé si peu de place ». Ainsi, dit-il, il sera possible de discuter, de vérifier les titres et de faire comprendre au public la légitimité d'un choix.

« Hélas ! dans la très raisonnable utopie de M. Sainte-Beuve, il y a une vaste lacune : c'est la fameuse section du vague, et il est fort à craindre que ce volontaire oubli rende à tout jamais la réforme impraticable. »

Sainte-Beuve avait tout d'abord attribué ces lignes à Poulet-Malassis, alors directeur de la *Revue anecdotique*, et l'en avait remercié par ce billet olographe encore inédit :

« Ce 3 février Je suis bien touché et reconnaissant de la manière dont l'auteur de la *Revue anecdotique* a bien

« C'était primitivement mon dessein, et si je ne l'ai pas fait, c'était *pour ne pas vous désobéir* et pour ne pas paraître trop excentrique... Aussi bien Lacordaire est un prêtre *romantique* et je l'aime. Peut-être glisserai-je, dans la lettre, le mot de *romantisme*, mais non sans vous consulter. »

Il avait écrit, en même temps et dans le même sens, à Vigny (1). Les deux réponses ne se firent pas attendre. Elles n'étaient pas moins formelles l'une que l'autre, et conseillaient un désistement simple et total.

Sainte-Beuve écrivait même :

« Ce choix exprès du P. Lacordaire, le *catholique-romantique*, paraîtrait excessif et choquant, ce que votre bon goût de candidat ne veut pas faire (2). »

Sur de nouvelles instances du critique des *Lundis* (3), Baudelaire se décida enfin. Il écrivit la lettre

---

voulu parler de l'article sur l'Académie et de l'appui qu'il vient me donner dans cette question.

« *Il n'y a eu, à la séance qui a suivi, rien de particulier, aucune interpellation, et les choses se sont passées comme à l'ordinaire.*

« Je salue et respecte le bienveillant anonyme. »

Le passage mis en italique témoigne que Sainte-Beuve, qui savait quel émoi ses projets de réforme avaient dû jeter dans l'illustre compagnie s'attendait à être pris à partie par quelqu'un — ou quelques-uns de ses collègues.

(1) V. à l'*Appendice*, X, la lettre d'A. de Vigny.

(2) *Correspondance*, t. I, lettre du 26 janvier 1862.

(3) « Je vous ai dit raisonnablement qu'il n'y avait rien à faire, selon moi... Laissez l'Académie pour ce qu'elle est, plus surprise que choquée, et ne la choquez pas en revenant à la charge au sujet d'un mort comme Lacordaire. Vous êtes un homme de mesure et vous devez sentir cela... » (*Correspondance*, t. I, lettre du 9 février 1862).

de désistement qu'il faut, en pareil cas, adresser au secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Nous n'avons pas cette lettre (1) mais le sens nous en est donné par cet entrefilet de la *Revue anecdotique*, où l'on voit de quels plausibles prétextes le poète couvrit sa retraite :

« M. Charles Baudelaire s'est désisté de sa candidature au fauteuil du P. Lacordaire, un peu parce qu'il ne s'était présenté que pour prendre rang beaucoup parce que les opposants protesteront peut-être, par un vote en blanc, contre la candidature imposée du prince de Broglie. La nomination de ce dernier n'en est pas moins certaine. »

Et, parlant de la candidature tardive de Gautier, qui venait de se produire, l'auteur anonyme de l'entrefilet ajoute :

« A voir l'ardeur du pourchas qu'excite chaque vacance, et à considérer les illusions des candidats, il semble peu probable que personne se retire devant ce grand nom littéraire, si l'on excepte toutefois M. Baudelaire, qui certainement ne mettra pas le sien en balance avec celui du cher et vénéré maître auquel il a dédié les *Fleurs du mal*. »

Un dernier billet de Sainte-Beuve nous apprend l'impression que produisit sur l'Académie la lettre du poète :

« ..Quand on a lu votre dernière phrase de remerciement, conçue en termes si modestes et si polis, on a dit tout haut : Très bien ! Ainsi, vous avez laissé de vous une bonne impression. N'est-ce donc rien (2) ? »

---

(1) Le « dossier Baudelaire » a *disparu* des archives de l'Académie.

(2) *Correspondance*, t. I, lettre du 15 février 1862.

En somme, Baudelaire sortait de la lutte sans attendre une défaite inévitable. L'honneur était sauf.

On peut supposer que, parmi les raisons qui lui faisaient désirer d'être admis à porter l'habit vert, Baudelaire avait particulièrement envisagé la manière de réhabilitation qui eût résulté, pour lui et son œuvre, d'un lustre quasi-officiel.

Le jugement qui l'avait condamné naguère pesait encore sur sa réputation. Des directeurs de journaux, qui n'exerçaient certes pas, d'habitude, sur les articles qu'on leur apportait, un contrôle bien rigoureux au point de vue de la pruderie, s'effarouchaient, — quand elles leur étaient offertes par Baudelaire, — de peintures de mœurs qui, signées de tout autre nom, auraient passé sans objection (1). Et les pouvoirs publics, trois ans après le procès des *Fleurs*, s'en souvenaient assez pour refuser l'estampille aux *Paradis artificiels* (lettre du 18 août 1860).

Mais rien n'a jamais pu détourner Baudelaire de sa voie, et, quand il publia dans le *Figaro* (numéros des 26, 28 novembre et 3 décembre 1863), le *Peintre de la vie moderne*, il loua son ami, M. Constantin Guys,

---

(1) Je me souviens d'avoir entendu Baudelaire se plaindre à Gustave Flaubert des sévérités du directeur littéraire d'un journal de la presse politique. On exigeait de lui des suppressions, dans le poème en prose intitulé *Les Vocations*. Il refusa de se soumettre à cette censure excessive, et ce très beau morceau ne parut que dix huit mois plus tard, dans le *Figaro* du 14 février 1864. V. encore les lettres du 18 août 1860 et une lettre de Sainte-Beuve (1862, non datée.)

avec une audacieuse franchise, sans nul souci de scandaliser le lecteur ou les rivaux du maître anglais.

Cependant sa santé s'altérait. Dès le commencement de 1862, il écrivait, dans son journal intime, *Mon cœur mis à nu*, ces lignes douloureuses et sinistres :

« J'ai cultivé mon hystérie avec jouissance et terreur. Maintenant, j'ai toujours le vertige, et aujourd'hui, 23 janvier 1862, j'ai subi un singulier avertissement, j'ai senti passer sur moi le vent de l'aile de l'imbécillité. »

A la fin de la même année, il mandait avec mélancolie à Poulet-Malassis : «... Pour moi, je me porte fort mal et toutes mes infirmités, physiques et morales, augmentent d'une façon alarmante. » Rien de plus à ce sujet, dans sa correspondance, jusqu'à la date de son départ pour la Belgique (avril 1864); mais son état ne s'était pas amélioré. Plus tard, à propos de graves symptômes, précurseurs de la crise qui lui fut fatale, il écrira à M. Ancelle : « Je suis persuadé que j'étais malade en quittant Paris. »

On le rencontrait, dans les rues, vêtu d'habits râpés et l'air de plus en plus sombre. Il n'écrivait presque plus. et, avec une obstination désespérée, il menait le train de vie qui répondait le mieux à sa conception pessimiste de la vie et de la nature humaine. M. Troubat qui le voyait intimement, pendant cette triste période, a bien voulu me communiquer ce curieux souvenir :

« Fréquentant les endroits où l'on s'amusait, tels que le Casino de la rue Cadet, j'y rencontrais, de temps en temps, Baudelaire qui errait, avec une mine sinistre, au milieu des filles qu'il effarouchait.., Il se promenait à l'écart, en solitaire... Un soir, il

me parla d'une fille à qui il avait demandé, sans se nommer, si elle connaissait ses œuvres. Elle répondit qu'elle ne connaissait que Musset ! Vous voyez la colère de Baudelaire (1). »

Ce poète qui avait tout aimé de Paris, non seulement ses verrues, comme Montaigne, mais ses plaies, finit par le prendre en dégoût. Il voulut s'expatrier (2).

---

(1) Cf. *Le monument de Baudelaire*, par Jules Claretie (Journal, 4 septembre 1901).

« ... Et alors, assis tout seul devant quelque table ronde, dans un coin, remplaçant le haschich par le houblon, il regardait passer, au son de quelque valse de Métra ou de quelque quadrille d'Offenbach, le défilé macabre des viveurs aux yeux troubles et des jolies filles aux pommettes rosées par la phtisie.

» — Qu'est-ce que vous faites-là, Baudelaire, lui demandait ce petit abbé de Charles Monselet, qui entrait au Casino Cadet comme Bernis à Trianon.

» — Mon cher ami, je regarde passer des têtes de mort ! »

Remarquons que la plupart des dessins que Baudelaire laissa, représentaient des scènes macabres : la mort chevauchant à travers les camps ; la mort en parure caquetant, pipe en bouche, avec les vivants ; la mort saisissant une épée, etc., etc. Le plus grand nombre se réclamaient de la gravure allemande, plusieurs signées Alfred Rethel.

(2) Suivant M. Georges Barral, les motifs qui déterminèrent Baudelaire à s'exiler, furent d'ordres divers :

» — Alors, pourquoi êtes-vous venu ?

» — Est-ce que je sais ? je suis venu pour trouver la paix, le moyen de travailler, pour échapper aux tracas de la vie de Paris, aux poursuites d'une femme insatiable. Ah ! ne tombe jamais dans les griffes féminines. Et puis, je suis malade, malade. J'ai un tempérament exécrable, par la faute de mes parents. Je m'effiloche à cause d'eux. Voilà ce que c'est que d'être l'enfant d'une mère de 27 ans et

Mais où aller? Un renseignement inexact, qui lui fut donné à la légère (1), lui suggéra le faux espoir de gagner de grosses sommes en faisant, à Bruxelles, des lectures publiques et des conférences, dans les Cercles (2). Il accueillit cette idée avec d'autant plus d'empressement qu'il espérait vendre une édition de ses œuvres complètes à la maison Lacroix et Verboeckhoven. Il quitta Paris au printemps de 1864 et, dans la dernière quinzaine d'avril, sa résidence fut fixée à Bruxelles (3).

---

d'un père âgé de 72! Union disproportionnée, pathologique, sénile. Pense donc, 45 ans de différence! Tu me dis que tu fais de la physiologie avec Claude Bernard. Demande donc à ton maître ce qu'il pense du fruit hasardeux d'un tel accouplement! » (Le Petit Bleu de Bruxelles, *Entretiens avec Baudelaire*, 31 août 1901.) Le typographe a commis ici une légère erreur : ce n'est pas soixante douze, mais soixante deux ans qu'avait Jean-François Baudelaire quand son fils naquit.

(1) Par Stevens si on en croit une lettre de Mme Meurice (non datée), qu'on trouvera à l'*Appendice* X.

(2) Asselineau écrit dans sa *Vie* :

« Il avait rêvé les magnifiques profits réalisés en Angleterre et en Amérique par Dickens, par Thacheray, par Longfellow et par Edgar Poe même, revenus riches après une tournée employée à exploiter de ville en ville un même livre ou une même leçon. »

(3) Le 16 avril, d'après la bibliographie La Fizelière et Decaux.

La correspondance de mars 1864 nous montre Baudelaire priant Poulet-Malassis, qui part pour Bruxelles de se charger d'une note pour M. Vervoort, président de la Chambre des Députés et président du Cercle artistique, et contenant les titres des lectures qu'il veut faire.

Il put croire un instant à l'accomplissement de ses espérances. Trois conférences, qu'il donna au Cercle des Arts, eurent du succès. Un des critiques les plus autorisés de la Belgique, le rédacteur chargé des Beaux-Arts à l'*Indépendance belge*, M. Frédérix, en avait fait, avec une hospitalière obligeance, un compte-rendu des plus favorables (1).

---

(1) « Il paraît que j'ai eu ici un succès inconnu jusqu'alors je n'ai donné qu'une seule conférence. La saison étant très avancée, ma spéculation de lectures est presque manquée. Ici, tout va très lentement, et je n'ai pas encore de réponse d'Anvers, de Bruges, de Liège ni de Gand. Mais vous savez que le vrai but de mon voyage est de vendre, aussi cher que possible, la collection de mes articles critiques à la maison Lacroix... Mais réussirai-je? J'y suis si peu accoutumé...

C. B.

» La première était sur Delacroix, la seconde sera sur Théophile Gautier. » (Lettre à M. Ancelle, en date du 7 mai 1864)

On trouvera, à l'*Appendice*, *V*, les pages émues où M. Camille Lemonnier, qui eut l'heureuse fortune d'assister à l'une de ces conférences, a consigné ses souvenirs, et

Mais les mécomptes ne se firent guère attendre.

Le 27 mai, il écrit à M. Ancelle :

« Je n'ai pas encore attaqué *la grande affaire* ; mais je doute de tout. Jugez vous-même si je n'en ai pas le droit. Après cinq conférences (grand succès), j'ai désiré *régler*. Au lieu de 500 francs, on m'a apporté 100 francs avec une lettre d'excuses alléguant que, les fonds étant épuisés, on avait compté deux séances seulement à 50 francs, et que pour les trois dernières, comme elles avaient été données après l'époque où s'arrête la saison des cours publics, on les avait considérées comme un acte de générosité de ma part. Quel peuple ! Quel monde ! *Je n'avais pas de traité écrit.* J'avais traité verbalement pour 100 francs par conférence. J'ai eu envie de faire don des 100 francs aux pauvres. Quel horrible monde (1) !

---

qu'il a bien voulu nous permettre d'emprunter à sa *Vie belge* (E. Fasquelle, éd., 1905).

Elles constituent un témoignage fort intéressant à divers titres, indépendamment de la légitime autorité qu'elles empruntent au nom de leur auteur. Notamment elles nous rappellent — et ce n'est certes pas M. Camille Lemonnier qu'on pourrait suspecter de partialité sur ce point, — l'indifférence absolue où la Belgique de 1865 tenait les choses de l'esprit ; puis, outre qu'on y trouve un très pittoresque portrait de Baudelaire orateur, elles nous donnent à entendre que le poète des *Fleurs du mal* aurait bien pu se tromper du tout au tout sur le « grand succès » de ses nouvelles tentatives.

(1) Après ces cruels mécomptes, Baudelaire cessa tous rapports avec le Cercle des Arts ; mais en juin 1865, il donna encore une « petite soirée littéraire d'un caractère tout à fait privé » dans les salons de M. Prosper Crabbe, auprès duquel ses travaux de critique picturale lui avaient valu un accueil tout particulier.

A l'occasion de la vente de la collection Crabbe, le *Gil Blas* (14 juin 1890) a produit quelques extraits d'un

» Je n'ose pas écrire toute cette mésaventure à ma mère, de peur de la désoler.

» Dans quelques jours, je traiterai, si je peux, ma grosse affaire, mais je suis exaspéré et découragé. »

Le 14 juillet suivant, il annonce l'avortement complet de ses projets :

« Tout a échoué. Un *mouchard* ne peut pas réussir dans une ville aussi défiante. J'ai été malade pendant *deux mois et demi*... Le joli voyage ! Cependant je veux qu'il me serve à quelque chose, et je fais un livre sur la Belgique, dont les fragments paraîtront au *Figaro*. La question des mœurs (mœurs politiques, clergé, libres-penseurs) est déjà rédigée. Maintenant, il faut voir Anvers, Bruges, Namur, Liège, Gand, etc. En somme, je saurai faire un livre amusant, tout en m'ennuyant beaucoup ici, tout a été contre moi, tout m'a nui, surtout ma sympathie visible pour les jésuites. Vous savez probablement dans quelle situation extraordinaire se trouvent la Chambre et le ministère. J'espérais des coups de fusil et des barricades. Mais ce peuple est trop bête pour se battre pour des idées. S'il s'agissait du renchérissement de la bière, ce serait différent... Quel peuple inepte et lourd ! Ici les jésuites ont tout fait, et tout le monde est ingrat pour eux. »

Il poursuit la tâche commencée, mais sans entrain. Au bout de cinq mois de séjour à Bruxelles, il écrit à M. Ancelle :

2 septembre 1864.

« Je suis content de mon livre. Tout ce qui est mœurs, culte, art et politique est fait. Il manque la rédaction de mes excursions en province. Je ferai cela à Honfleur J'écris à M. de Villemessant de ne rien publier avant mon retour en France Vous

---

catalogue descriptif esquissé par Baudelaire, On en trouvera le texte entier dans les *Œuvres posthumes* qui seront éditées incessamment par le *Mercure de France*.

devinez pourquoi. Je suis très mal vu ici. D'ailleurs, je ne me suis pas gêné pour crier tout haut ce que je pensais. Et puis on sait que je prends des notes partout. »

Le 13 octobre, plaintes nouvelles et très vives :

« ...Figurez-vous, mon cher ce que j'endure. L'hiver est venu brusquement. Ici on ne voit pas le feu, puisque le feu est dans un poêle. Je travaille en bâillant, quand je travaille. Jugez ce que j'endure, moi qui trouve le Havre un port noir et américain, moi qui ai commencé à faire connaissance avec l'eau et le ciel, à Bordeaux, à Bourbon, à Maurice, à Calcutta (1). Jugez ce

---

(1) J'ai dit plus haut qu'il est établi que Baudelaire ne toucha jamais Calcutta au cours de son voyage de 1842, le — seul voyage de quelque importance qu'il ait jamais fait.

Quant au goût qu'il marque dans cette lettre pour l'eau, le ciel, les arbres, etc., c'était un goût nouveau chez lui, car il avait toujours professé l'horreur de la nature. V. plutôt les *Souvenirs* de Schaunard (G. Charpentier 1887.) « ...La campagne m'est odieuse, dit Baudelaire pour expliquer sa hâte à s'enfuir d'Honfleur, surtout par le beau temps. La persistance du soleil m'accable ; je me crois encore dans l'Inde où la continuité monotone de son rayonnement jette dans la torpeur plus de cent millions d'êtres humains... Ah ! parlez moi des ciels parisiens toujours changeants, qui rient et qui pleurent selon le vent, et sans que jamais leurs alternances de chaleur et d'humidité puissent profiter à de stupides céréales... Je froisserai peut-être vos convictions de paysagiste, mais je vous dirai aussi que l'eau en liberté m'est insupportable ; je la veux prisonnière, au carcan, dans les murs géométriques d'un quai. Ma promenade préférée est la berge du canal de l'Ourcq... quand je me baigne, c'est dans une baignoire ; j'aime mieux une boîte à musique qu'un rossignol ; et, pour moi, l'état parfait des fruits d'un jardin ne commence qu'au compotier !... Enfin, l'homme sou-

que j'endure dans un pays où les arbres sont noirs et *où les fleurs n'ont aucun parfum.* Quant à la cuisine, vous verrez, je lui ai consacré quelques-unes des pages de mon petit livre... Quant à la conversation, ce grand, cet unique plaisir d'un être spirituel, vous pourriez parcourir la Belgique en tout sens, sans trouver une âme qui *parle.* Beaucoup de gens se sont pressés, avec une curiosité de badauds, autour de l'auteur des *Fleurs du mal.* L'auteur des fleurs en question ne pouvait être qu'un monstrueux excentrique. Toutes ces canailles là m'ont pris pour un monstre, et quand ils ont vu que j'étais froid, modéré et poli, — et que j'avais horreur des libres-penseurs, du progrès et de toute la sottise moderne, — ils ont décrété (je le suppose) que je n'étais pas *l'auteur de mon livre.*

« Quelle confusion comique entre l'auteur et le sujet ! Ce maudit livre (dont je suis très fier) est donc bien obscur, bien inintelligible ! Je porterai longtemps la peine d'avoir osé peindre le mal avec quelque talent.

---

mis à la nature m'a toujours semblé avoir refait un pas vers la sauvagerie originelle ! »

On pourrait soupçonner Schaunard d'avoir « corsé », pour en aiguiser l'intérêt, les propos qu'il attribue à son ami, si Baudelaire lui-même, et à plusieurs reprises, n'avait renchéri sur eux dans sa correspondance comme dans son œuvre. Le *Rêve Parisien* offre cet exemple unique, je crois, dans la poésie, de réaliser un paysage dont le végétal est entièrement banni. Comparez encore la lettre à Desnoyers : « Vous me demandez des vers pour votre petit volume, des vers sur la Nature, n'est-ce pas ? sur les bois, les grands chênes, la verdure, les insectes, le soleil sans doute ? mais vous savez bien que je suis incapable de m'attendrir sur les végétaux, etc., etc. » Que conclure de tout ceci ? Peut-être, simplement, que Baudelaire était de la famille de ces infortunés qui ne désirent que ce qu'ils n'ont pas et n'aiment que le lieu où ils ne sont pas. Flaubert, un nerveux aussi, rêvait aux plaines de sa Normandie sur les ruines de Carthage.

» Du reste, je dois avouer que, depuis deux ou trois mois, j'ai lâché la bride à mon caractère, que j'ai pris une jouissance particulière à blesser, à me montrer *impertinent*, talent où j'excelle, quand je veux (1). Mais ici, cela ne suffit pas, il faut être grossier, pour être compris.

» Quel tas de canailles ! Et moi qui croyais que la France était un pays absolument barbare, me voici contraint de reconnaître qu'il y a un pays plus barbare que la France ! Enfin, que je sois contraint de rester ici avec des dettes, ou que je me sauve à Honfleur, je finirai ce petit livre qui, en somme, m'a contraint à aiguiser mes griffes. Je m'en servirai plus tard contre la France. C'est la première fois que je suis contraint d'écrire un livre absolument humoristique, à la fois bouffon et sérieux, et où il me faut parler de tout. C'est ma séparation d'avec la bêtise moderne. On me comprendra peut-être, enfin !

» Oui, j'ai besoin de retourner à Honfleur. J'ai besoin de ma mère, de ma chambre et de mes collections. D'ailleurs ma mère m'écrit des lettres funèbres et s'abstient, avec une modération qui me fait mal, de me faire des reproches, comme si elle crai-

---

(1) Témoin le fragment de cette lettre (3 janvier 1865) adressée à Mme Paul Meurice qui fut, comme on sait l'une de ses plus intimes confidentes pendant les dernières années de sa vie.

« J'ai passé ici pour *agent de police* (c'est bien fait !) (Grâce à ce bel article que j'ai écrit sur le banquet shakespearien), — pour *pédéraste* (c'est moi même qui ai répandu ce bruit, et *on m'a cru !*) ; ensuite j'ai passé pour un *correcteur d'épreuves*, envoyé de Paris pour corriger des épreuves *d'ouvrages infâmes*. *Exaspéré d'être toujours cru*, j'ai répandu le bruit que j'avais *tué* mon père, et que *je l'avais mangé ;* que, d'ailleurs, si on m'avait permis de me sauver de France, c'était à cause des services que je rendais à la police française. *Et on m'a cru !... Je nage dans le déshonneur comme un poisson dans l'eau* ».

Ceci doit être dit à l'excuse de « Pauvre Belgique ».

gnait d'abuser de son autorité, dans ses dernières années, de peur de me laisser un souvenir amer. — Cela serre le cœur... »

Baudelaire avait deviné juste. Une lettre de Mme Aupick à M. Ancelle la montre désolée des échecs de son fils, mais ne voulant pas aggraver, par ses reproches ou par ses plaintes, le chagrin dont tant de déceptions abreuvaient le pauvre poète (1).

Le guignon constant qui le poursuivait, lui avait fait choisir, pour refuge, le pays du monde qui devait blesser le plus vivement sa foi de catholique, ses doc-

(1) «... Je devrais m'accoutumer à cette vie si bizarre, et en dehors de toutes les idées reçues, et me résigner. Mais je ne le puis, m'attachant sottement, avec acharnement, à cette pensée qu'il me faut absolument, avant ma mort, un peu de contentement par lui. E' voilà que cela presse, je deviens bien vieille et assez faible. Il lui reste bien peu de temps pour ce contentement auquel j'aspire. Je ne l'aurai jamais J'aurais pu me consoler dans de grands succès littéraires (trouvant en lui l'étoffe qu'il fallait pour cela), mais là encore de cruelles déceptions (Charles ayant adopté un genre bizarre et absurde comme lui, qui lui fait peu de partisans) ! Il est vrai qu'il a pour lui son *originalité*, c'est quelque chose. Il n'écrira jamais rien de banal ! Il n'empruntera jamais les idées des autres, tant il est riche de son propre fonds.

« Je vous dirai qu'il voudrait vous voir attacher plus d'importance (ceci entre nous) à ses affaires littéraires : il prétend que tout en marchant lentement, et même mal, elles marchent néanmoins un peu. » (Lettre à M. Ancelle, 14 novembre 1864.)

Rien de plus humain ni de plus touchant que ces plaintes maternelles, qui se terminent par un orgueilleux éloge des beaux côtés de ce fils dont elle vient de déplorer les défauts.

trines d'absolutiste, ses goûts d'artistes. Les lettres à M. Ancelle ne tarissent pas en plaintes à ce sujet (1). Tout lui déplaît, tout lui est odieux. La délicatesse de ses sens est froissée, révoltée par tout ce qu'il voit, par tout ce qu'il entend. Il ne peut sortir dans la rue sans remarquer la laideur de la population. Son odorat dont il a constaté la sensibilité par ces lignes célèbres d'un de ses poèmes en prose : *Mon âme voltige sur les parfums, comme l'âme des autres hommes voltige sur la musique*, endure un réel supplice dans une ville dont il ne cesse d'accuser « la puanteur ». C'est là un de ses griefs capitaux contre Bruxelles. La propreté flamande, si fameuse, ne serait, selon lui, qu'illusoire et mensongère.

Son dégoût va jusqu'à la colère, et la colère jusqu'à l'exaspération. D'autre part, sa santé empire sans re-

---

(1) Le livre inachevé sur la Belgique confirme, en les répétant sous une autre forme, les plaintes de la correspondance. Asselineau, qui en a donné un résumé fidèle, mais incomplet (p. 89-90), avait, comme éditeur du poète, déclaré « ces notes inimprimables à cause de leur concision rudimentaire et de la fréquente crudité d'expression ». Deux fragments en ont pourtant paru, un dans la *Revue d'Aujourd'hui* (15 mars 1890), sous ce titre : *Argument du livre sur la Belgique*, l'autre dans l'ouvrage de M. Eugène Crépet, qui avait choisi une rubrique anodine entre tous les titres injurieux que Baudelaire avait répétés sur une feuille volante, et dont Asselineau donne l'énumération complète : *Pauvre Belgique !* la *Grotesque Belgique*, la *Belgique toute nue*, la *Belgique déshabillée*, une *Capitale pour rire*, la *Capitale des Singes*, une *Capitale de singes*. Le lecteur les trouvera reproduits dans les *Œuvres Posthumes* que prépare le *Mercure de France*.

lâche. Au bout de dix mois de séjour en Belgique, des symptômes graves commencent à se produire:

« Je vous écris dans le répit que me laisse une de mes crises, qui sont si violentes quelquefois, que, ce matin, il m'a fallu plus d'une heure pour déchiffrer votre lettre... Vous me félicitez sur ma santé! Depuis huit jours, je souffre en diable. J'ai eu alternativement les deux yeux bouchés par le rhume, la névralgie ou le rhumatisme. J'avais débuté, comme vous savez, par quatre mois de dérangements d'estomac et d'intestins. En août et en septembre, il y a eu un petit peu de lumière et de chaleur. Alors, je me suis bien porté. Mais depuis deux mois, je suis pris généralement à minuit par la fièvre. Les longues heures s'écoulent dans un tressaillement et un froid continus; enfin le matin, je m'endors de fatigue, n'ayant pas pu profiter de mon insomnie pour travailler, et je me réveille tard, dans une affreuse transpiration, très fatigué d'avoir dormi. Depuis huit jours surtout, il y a eu surcroît de douleur. Et vous savez qu'il n'y a pas de bravoure possible, si ce n'est la passive, dans la douleur. C'est une parfaite abdication de la volonté. » (Lettre du 8 février 1865, à M. Ancelle.)

Au commencement de son séjour à Bruxelles, il avait fréquenté quelque peu dans les tavernes où se réunissaient les proscrits de l'Empire et quelques artistes belges. M. Camille Lemonnier, encore écolier, l'a vu enfiler le couloir du *Prince of Wales* où il rencontrait Bancel, Ranc, Wetzel, Deschanel, Laussedat, Alfred et Joseph Stevens; — il l'a entendu « scander avec enflure » pour ce public choisi « des vers dédiés aux chiens errants et malheureux (1) » et c'est l'occasion,

(1) « Un jour, comme il le raconta lui-même dans ses *Petits poèmes en prose*, on vit Joseph Stevens, le maître des cabots calamiteux, impétueusement se dépouiller de son gilet « d'une couleur riche et fanée qui fait penser

pour sa plume qui peint si pittoresquement, de nous fournir un dernier portrait de Baudelaire, — du Baudelaire svelte et valide que nous ne reverrons plus :

« A pas lents, d'une allure un peu dandinée et légèrement féminine, Baudelaire traversait le terre-plein de la porte de Namur, évitant méticuleusement la crotte et, s'il pleuvait, sautillant sur la pointe de ses escarpins vernis dans lesquels il se plaisait à se mirer. Rasé de frais, les cheveux rejetés en volute derrière l'oreille un col de chemise mou, d'une blancheur absolue, dépassant le collet de sa longue houppelande, il avait l'air à la fois d'un clergiman et d'un comédien. »

M. Georges Barral, de passage à Bruxelles pour accompagner M. Nadar dans la mémorable ascension du « *Géant* », a raconté, d'autre part (1), l'accueil bienveillant et quasi-paternel que le poète avait fait à ses vingt ans enthousiastes, et de quelles curiosité, verve et passion. Baudelaire était encore susceptible en septembre 1864. Ensemble ils allèrent rêver par la plaine de Waterloo, et firent le pélerinage de l'Hôtel des Colonnes, à Mont Saint-Jean, où l'auteur des *Misérables*, que le guide s'obstinait à appeler Victor *Rugo*, avait « vécu » quatre mois la tragique épopée. Et, au retour, Baudelaire offrit à son hôte un déjeuner fin, assaisonné

---

aux soleils d'automne, à la beauté des femmes mûres et aux étés de la Saint-Martin » et le passer en signe d'admiration, au « poète secourable et magnifique » (*La Vie belge.*)

(1) Le *Petit Bleu* (de Bruxelles), 31 août 1901, 26 octobre et 2 novembre 1902, 21 juin 1906, articles qui seront réunis par l'auteur sous ce titre : *Mes cinq journées avec Baudelaire.*

d'un excellent Pomard et de paradoxes étincelants (1). Mais, dès le début de 1865, son esprit si enclin à la mélancolie, s'assombrit de plus en plus. Malgré les instances affectueuses de quelques fidèles, de Mme Victor Hugo notamment, chez qui « son couvert est toujours mis (2), il s'enferme dans sa chambre d'hôtel,

(1) M. Barral nous a conservé le menu d'un déjeuner que lui offrit Baudelaire : « Omelette au sang de lièvre et aux champignons, cailles rôties à la casserolle sur canapé bardé de feuilles de vigne, pommes sautées au beurre des Flandres ; roquefort poires, raisin. Comme vin, du Corton ; comme liqueur, du cognac... et un délicieux moka. »

Ce menu recherché — et onéreux — s'accorde mal avec les bien maigres ressources dont Baudelaire disposait à cette époque, et peut-être le lecteur serait-il porté à penser que M. Barral a été quelque peu ébloui par le mirage de ses anciens et chers souvenirs... Il convient d'observer cependant que Baudelaire fut toujours fort gourmand. N'envoyait-il pas à Sainte-Beuve du pain d'épices, « incrusté d'angélique » (1860, lettre non datée), et ne recommande-t il pas à Alfred de Vigny, en 1862, alors que se meurt d'un cancer à l'estomac, celui-ci « une espèce de confiture de viande au vin ? »

(2) L'empressement que la famille Hugo témoigna à Baudelaire durant son séjour à Bruxelles, nous est attesté par un billet de Glatigny à Asselineau, et par une lettre que M. Alfred Stevens a bien voulu nous écrire : « Bien qu'approchant elle-même de sa fin, elle (Mme Hugo) ne cessait de porter à notre cher poète un intérêt touchant, maternel même. » Enfin nous avons mieux encore : un billet de Mme Adèle Hugo s'informant avec sollicitude de la santé de Baudelaire et le pressant de venir s'asseoir à sa table. (V. à l'*Appendice*, X).

Mais les idées humanitaires étaient fort en honneur à cette époque chez Mme Hugo, et l'on sait l'horreur

s'obstine dans sa solitude volontaire. Il écrit à M. Ancelle :

---

qu'avait vouée Baudelaire à tout ce qui se réclamait du progrès.

Puis, dès toujours, en Hugo, il avait séparé le poète de l'homme. S'il admirait le génie, il goûtait peu le caractère Sa correspondance est plus qu'explicite à cet égard. Et il faut croire que l'antipathie qu'il portait à son maître et dieu était bien vive, car toutes les grâces dont se parait pour le fêter la petite maison de la rue de l'Astronomie, n'en purent triompher.

M. Frédérix, d'ailleurs, qui dîna souvent avec Baudelaire chez Mme Victor Hugo, a noté l'attitude qu'y gardait le poète des *Fleurs* :

« ...Baudelaire ne parlait guère qu'à Mme Victor Hugo en cette maison charmante ; la verve éclatante de Charles Hugo ne lui plaisait pas, visiblement ; et la conversation un peu sèche de François-Victor l'intéressait peu. Mais auprès de Mme Victor Hugo, il paraissait trouver contentement, confiance, goûter à son prix cette hospitalité chaude... Il ne causait jamais avec deux ou trois jeunes femmes d'assez bonne mine et d'assez vif esprit, qu'il rencontrait là... Il gardait ses lèvres pincées, son regard aigu, sa dédaigneuse politesse, soigné de sa personne, net et muet.

« Son wagnérisme avait parfois satisfaction en cette maison, où la musique était peu prisée. Car Victor Hugo, qui a parlé puissamment de Beethoven dans son *William Shakespeare*, était peu accessible à la musique... Mais la jeune Madame Charles Hugo — la jeunesse ne doute de rien — avait hardiment apporté son piano, un petit piano d'Erard, dans son nouveau logis, et Baudelaire, sans souci de l'ennui probable de ses hôtes, disait parfois, après le dîner, à un ami de la famille Hugo, lequel avait lu et retenu le *Tannhauser* : « Allons, quelques nobles accords de

« Je m'ennuie mortellement. Il n'y a ici qu'une seule personne que je puisse voir avec plaisir, et elle demeure au diable, à l'extrémité d'un faubourg (1). »

En effet, à part Félicien Rops, avec lequel il s'était lié d'une sympathie profonde (2), Baudelaire ne fréquentait guère assidûment que Poulet-Malassis. Dans l'exil, leur intimité s'était encore resserrée. Les lettres du poète à Sainte-Beuve donnent d'intéressants détails sur leurs conversations.

Poulet-Malassis, réduit aux expédients pour vivre largement, comme il en avait l'habitude, s'était fait un gagne-pain de la publication de livres obscènes et galants, qui inspiraient une profonde répugnance au poète, ce Parisien si raffiné (3). Mais s'il répudiait,

---

Wagner. » Telle était sa formule habituelle pour qu'on lui fît entendre le chœur des Pèlerins, la marche des Chevaliers, ou la prière d'Elisabeth, de ce *Tannhauser* qu'il avait si passionnément défendu et si bien caractérisé à Paris » (Feuilleton de l'*Indépendance*, 20 juin 1887).

V. encore nos notes à l'*Appendice*, sous les lettres de Victor Hugo.

(1) Poulet Malassis habitait alors à Bruxelles, rue de Mercélis, 35 *bis*, faubourg d'Ixelles.

(2) « Rops est le seul véritable *artiste* (dans le sens où j'entends, moi, et moi seul peut-être, le mot *artiste*), que j'aie trouvé en Belgique. » Lettre à Manet, 11 mai 1865. — « J'ai été, je crois, non pas l'ami, mais le plus fidèle et le plus respectueux compagnon de Baudelaire, j'ai *allégé sa tristesse en Belgique*, comme il le disait dans la dédicace d'un portrait qui m'est cher. » (Notes de M. Rops).

(3) V. lettre à Sainte-Beuve, 4 mai 1865.

Le critique des *Lundis* était moins sévère que Baude-

sur ce point, toute solidarité avec son éditeur, il restait fidèle à l'aimable compagnon qui lui avait naguère rendu de grands services et dont le commerce le consolait de sa solitude intellectuelle, à Bruxelles.

---

laire sur ce chapitre. Il le faut croire du moins, puisque nous le voyons notamment, dans sa correspondance, remercier Poulet de l'envoi d'un conte plus que grivois de Voisenon. Mais un jour Malassis eut la malencontreuse idée de joindre à ses derniers livres érotiques quelques-uns des pamphlets politiques qui s'imprimaient alors à Bruxelles. — dont les *Propos de Labiénus* sans doute, — et qui, prohibés plus sévèrement encore que tout le reste, étaient recherchés alors avec la convoitise particulière qu'excite le fruit défendu. Cette fois, le prudent Sainte-Beuve s'alarma, et son secrétaire, M. Troubat, fut chargé d'adresser au trop obligeant expéditeur d'amicales remontrances :

Ce 11 janvier 1866.

« Mon cher ami, tout d'abord M. Sainte-Beuve, en vous remerciant beaucoup, vous supplie de ne plus user de la voie du ministère Le dernier envoi n'a été délivré que sur déclaration exacte du contenu et après ouverture. La seule voie sûre, pour ne pas être ouvert, est celle des ambassades... Dans tous les cas, il vous prie expressément de n'envoyer rien de Rogeard et de ne mêler absolument rien de politique : c'est déjà bien assez des grivoiseries de Voisenon. — Il m'explique à merveille comment ce qu'il a droit de réclamer de la complaisance du ministère, à titre de bibliophile, n'a plus aucun lieu ni aucune justification dès qu'il s'agit de livres politiques auxquels l'entrée du pays est interdite. Tête toute poétique et tout artiste, imprimez-vous bien cela dans l'esprit. »

Baudelaire fait allusion à cet incident, — qui d'ailleurs ne troubla pas l'harmonie des rapports de ses deux amis, — dans sa lettre du 16 février 1866.

Baudelaire travaillait toujours, malgré ses soucis et sa santé défaillante. Dans une lettre en date du 23 février 1865, il écrit à M. Julien Lemer (1), qui a accepté d'être son intermédiaire auprès des directeurs de journaux et qui le sera encore bientôt auprès des éditeurs : « J'ai deux *autres* gros ouvrages commencés... C'est une série de *nouvelles* toutes apparentées entre elles, et un gros monstre traitant de *omni re* et intitulé mon *Cœur mis à nu* (2). » L'autre, le troisième ou-

---

(1) *Le Livre*, 10 mai 1888. Dans cet article, M. Julien Lemer nous fournit une nouvelle preuve de la solitude où vécut Baudelaire, pendant un séjour en Belgique : « Il paraissait si bien vouloir s'entourer de mystère que j'ai pu aller deux fois à Bruxelles, y causer avec Malassis, avec qui il entretenait toujours des relations, sans savoir que Baudelaire y était. »

Nous donnons à l'*Appendice* X des lettres du Cte Hte Lejosne relatives, pour partie, aux rapports de Beaudelaire et de M. Julien Lemer.

(2) L'idée comme le titre de ce journal intime furent certainement inspirés à Baudelaire par une *marginalia* des *Contes grotesques* J'emprunte ce texte à la traduction de M. Emile Hennequin :

« LXXX. Si quelque homme ambitieux veut révolutionner d'un coup le monde entier de la pensée humaine, de l'opinion et du sentiment humains, voici ce qui lui donne le pouvoir. La route à une gloire impérissable est ouverte droite et sans encombre devant lui. Il n'a qu'à écrire et publier un très petit livre Son titre sera simple, quelques mots sans prétention : *Mon cœur mis à nu*. Mais ce petit livre doit tenir toutes ses promesses. »

On sait que Baudelaire a laissé un autre journal intime : *Fusées*, qui, lui, remonte à 1857 environ.

Ces deux journaux, que Poulet-Malassis a gardés, avec

vrage, c'est, on le devine, le livre sur la Belgique dont il amoncelle les notes. Malheureusement l'énergie lui manque pour mettre en œuvre tous ces matériaux confus. D'ailleurs ce livre-là, qui renfermera une si âpre satire des mœurs et des habitants du pays, ne saurait paraître tant que son auteur résidera à Bruxelles (1).

---

un soin jaloux, jusqu'à sa mort, mais avec l'intention de les publier tôt ou tard, ne sont, à première vue, que des suites de notes prises, au jour le jour, sur des feuilles volantes, et qui n'ont d'autres liens entre elles que le titre du recueil auquel l'auteur les destinait. Mais, quand on y regarde de plus près, ces notes si courtes et si rapides ne constituent rien moins que le résumé de la vie intellectuelle et morale de Baudelaire.

Le pauvre poète est tout entier dans ces journaux intimes, avec ses théories religieuses et politiques, morales et littéraires, avec ses sympathies et ses haines, et surtout avec le témoignage explicite de ses faiblesses et de sa douleur. Aucun commentaire ne saurait prouver plus éloquemment la *sincérité* des *Fleurs du mal*.

(1) A la même date ou à peu près (30 octobre 1864), Baudelaire prie Poulet-Malassis de lui confier la traduction du *Satyricon*, et un travail critique sur Laclos. — Ce dernier travail reçut un commencement d'exécution : M. Ed. Champion a publié des *Notes inédites* de Charles Baudelaire à la suite d'un manuscrit également inédit de Laclos : *De l'Education des Femmes* (Paris, Librairie Léon Vanier, A. Messein, successeur, 1903).

M. Frédérix, dans le feuilleton de l'*Indépendance* auquel nous avons déjà emprunté une citation, rapporte : « Dans les derniers jours de mars 1866, on nous dit que Baudelaire était très malade à l'hôtel du Grand Miroir, rue de la Montagne. En effet, il était couché sur son lit,

Aussi le voit-on soucieux surtout du succès des négociations engagées à Paris pour une édition de ses œuvres complètes. Dans leur réussite, il trouverait enfin, pense-t-il, la tranquillité d'esprit nécessaire pour la prompte mise au point de ses travaux en cours. Mais les pourparlers traînent en langueur ; sa patience menace de s'épuiser, le découragement manque le gagner ; ses nerfs s'affolent au moindre retard que subit une réponse escomptée (1).

Ridentem ferient ruinæ (2). Il refuse pourtant de s'avouer inférieur à sa fortune. Il bande sa volonté, l'acharne au combat, cherche dans une action permanente des preuves et le ressort de sa vitalité : Janin, dans son feuilleton de l'*Indépendance*, a insulté Heine et Byron ; il vengera, dans un article terrible, les poètes douloureux (3). L'auteur d'*Olympia* se plaint des

---

tout habillé et très accablé, relisant, dans une petite édition bien reliée, les *Liaisons dangereuses*, dont il avait encore la force de dire la beauté cruelle, la tranquille audace. C'est le dernier livre sans doute qu'il ait tenu en ses mains. »

(1) M. Lemer ayant gardé le silence pendant 48 heures, Baudelaire lui écrit aussitôt que, ne voyant rien venir, il s'était figuré qu'aucun livre de lui n'était plus vendable et que par conséquent il devenait désormais inutile de finir le *Spleen de Paris* et la *Belgique* (juillet 1865).

(2) C'est la devise que Baudelaire avait écrite sur la photographie reproduite en tête de cet ouvrage.

(3) Le feuilleton de l'*Indépendance*, signé Erasme, est du 11 février 1865. Baudelaire y répondit par une lettre écrite sous le coup de l'indignation. Puis il pensa qu'à un

outrages dont on l'accable ; il trouve la force, — bien qu'il s'avoue, dans le même billet, « incapable de finir *Pauvre Belgique*, affaibli et mort » (1), malgré son peu de sympathie pour l'école réaliste, — d'exhorter Manet au nom de tous les artistes bafoués et méconnus... De la volonté, il veut en avoir, il en aura, pour lui et pour ses amis.

Ceux-ci, inquiets cependant des mauvais bruits qui courent sur sa santé, le pressent de rentrer en France. C'est mal le connaître et mal le servir. Il écrit à Ancelle :

« Je souffre et je m'ennuie, et cependant j'aurais beaucoup d'argent que *je ne partirais pas. Je suis en pénitence et j'y resterai*, jusqu'à ce que les causes de la pénitence disparaissent. Il s'agit non seulement d'argent, mais de livres à finir, et de livres à vendre, qui m'assurent en France une tranquillité de quelques mois... »

Vainement Asselineau insiste, et Gautier, et Manet, et bientôt Sainte-Beuve qui allègue l'utile influence que son ami pourrait exercer sur les « jeunes » dont il semble en passe d'être réclamé pour chef (2). Le siège de

---

article il était préférable de répondre par un article, et en fixa le projet. La lettre et le projet d'article ont été trouvés dans ses papiers.

(1) 11 mai 1865. Pour le dévouement de Baudelaire à Manet, v. aussi la lettre à Thoré, 20 juin 1861.

(2) Dans une lettre en date du 5 janvier 1866 (*Correspondance*, t. II, p. 449), Sainte-Beuve avait signalé à Baudelaire un article paru à l'*Art*, où on l'avait fort bien traité, et il avait conclu, après avoir rendu justice aux bonnes intentions des jeunes gens qui rédigeaient ce nouveau journal, tout en déplorant leur inexpérience : « Ce qui

Baudelaire est fait. « Je ne veux rentrer en France que *glorieusement*, et certains devoirs accomplis... » Même il n'hésite pas à demander une nouvelle petite avance à M. Ancelle, pour explorer les provinces belges et compléter son chapitre sur les beaux-arts. « J'ai honte de me servir de votre billet ; mais la littérature doit passer avant tout, avant mon plaisir, avant ma mère. »

Pourtant sa tendresse, sa reconnaissance filiales, n'ont jamais été plus expansives. Nous n'avons point, par malheur, les lettres de Mme Aupick; mais, en écrivant à M. Ancelle, il y fait de fréquentes allusions :

« Ah ! mon cher ami, j'ai quelquefois le cerveau plein de noir. Conserverai-je ma mère aussi longtemps que vous avez conservé la vôtre ? (2 septembre 1861.) — Ma mère m'écrit de temps en temps des lettres courtes, et où je trouve un ton de tristesse (je n'ose pas dire d'affaiblissement) qui m'inquiète. Que savez-vous de sa santé ? Car il se pourrait que, par crainte de

---

manque à tous les nouveaux venus, c'est la tradition, une tradition *relative*, un corps d'armée auquel ils se rejoignent même en faisant leurs caravanes de jeunesse et leurs aventures. Si vous étiez ici, vous deviendriez, bon gré mal gré, une autorité, un oracle, un poète consultant. »

Baudelaire écrit à ce sujet à M. Troubat (5 mars 1866) : « Ces jeunes gens ne manquent certes pas de talent, mais que de folies, que d'inexactitudes ! Quelles exagérations ! Quel manque de précision ! Pour dire la vérité, ils me font une peur de chien. Je n'aime rien tant que d'être seul. »

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que le « jeune » qui avait consacré trois numéros de l'*Art* à la critique des *Fleurs du mal*, s'appelait Verlaine.

me tourmenter, elle me cachât quelque chose. » (13 novembre 1864.)

« Ma mère m'a écrit une lettre charmante et pleine de sagesse. Quelle patience ! Et quelle confiance en moi ! Savez-vous qu'elle a été malade et subitement restaurée ? Par bonheur pour moi, j'ai su les deux nouvelles, la bonne et la mauvaise, à la fois ! » (3 février 1865.)

Ce qu'elle lui cache pour ne pas l'affliger, ce sont les inquiétudes et le chagrin qu'il lui donne. Mais quand M. Ancelle fait à son pupille quelques avances, c'est toujours avec le consentement tacite de Mme Aupick, qui a soin de lui recommander le secret, de peur que son fils n'abuse de son indulgence. Ces avances sont du reste indispensables. Le petit revenu qui reste au poète ne suffit même pas à couvrir ses dépenses d'hôtel. Lisez plutôt ce terrible aveu :

« Il y a une foule de dépenses, en dehors de l'hôtel, auxquelles je ne peux satisfaire depuis deux mois sans des ruses ridicules : tabac, papier, timbres-poste, raccommodage, etc. Par exemple, le rêve de posséder du vin de quinquina est devenu dans mon cerveau aussi obsédant que l'idée d'une baignoire pleine d'eau dans l'imagination d'un galeux. » (8 février 1865).

Baudelaire s'évada pourtant de Bruxelles, quelques jours, au commencement de l'été de 1865, pour aller embrasser sa mère à Honfleur. A Paris, il se rencontra avec M. Lemer et M. Garnier, l'éditeur. Il déposa un billet chez « l'oncle Beuve ». Il vit aussi Asselineau :

« Malgré les bruits alarmants sur sa santé, qui avaient déjà couru, je ne le trouvai point changé. Peut-être un peu grossi, ou plutôt alourdi, ce qui pouvait être l'effet du régime du pays, il avait du reste bonne prestance ; il était gai et jaseur. L'œil

était clair et la parole libre et sonore. Il accusa pourtant quelques dérangements au commencement de la saison : étourdissements, douleurs de tête ; mais comme il ne parlait qu'au passé et que, d'ailleurs, il me parut en bon point. je le crus guéri, et je mis les alarmes sur le compte des pessimistes. Nous passâmes toute une demi-journée ensemble avec Théodore de Banville, son plus ancien ami. » *(Vie de Baudelaire.)*

Ce jour, conclut Asselineau, est le dernier où les amis de Baudelaire l'aient possédé tout entier.

Mme Aupick avait confessé son fils, puis, spontanément, elle lui avait offert de payer sa dette la plus pressante (1). Baudelaire reprit, sitôt de retour à Bruxelles, les négociations entamées avec les éditeurs.

Pressentis pour une vente « ferme », ceux-ci avaient refusé. Baudelaire, fort judicieusement, accepta le principe d'une rémunération proportionnelle au nombre d'exemplaires vendus :

« Personne ne consentirait à me donner une somme assez forte pour l'exploitation, pendant toute ma vie et les trente ans qui suivront ma mort, de ces cinq volumes. Puisque je n'ai aucune fortune, il faut que mes livres me fassent une petite rente, et j'aimerais mieux, croyant franchement au succès, recevoir une série indéterminée de petites sommes. »

Cette concession ne suffit pas pourtant. Alors le poète admet de diviser ses œuvres pour en placer les tomes chez divers libraires :

« Il me faut un éditeur pour la collection de mes articles *variétés*, trois volumes, un éditeur pour les *Fleurs du mal* très augmentées, et le *Spleen* de Paris (poèmes en prose) (je fais les dernières pages), deux volumes, et un éditeur pour la *Belgique déshabillée*, un volume. »

---

(1) Lettre à Ancelle, 8 juillet 1865.

Mais, de quelque façon qu'il leur présente l'affaire, ou la leur fasse présenter, — Sainte-Beuve et son secrétaire, *fidus Troubates*, comme l'appelle Baudelaire, se sont entremis (1), les éditeurs n'en veulent pas, ou font des propositions inacceptables. Baudelaire montre un étonnement légitime de leur aveuglement, et il énumère les raisons qui auraient dû leur donner plus de confiance dans les avantages du marché qu'il propose :

« — Les *Paradis* ont eu un très grand succès *littéraire*. Peu de livres ont obtenu autant de comptes-rendus. La dégringolade de Malassis, seule, a empêché la diffusion et le succès d'argent. *Les Contemporains* sont *absolument inconnus* Plusieurs fragments ont paru, mais dans des journaux inconnus, *archi-ignorés*. — Les *Fleurs du mal*, livre oublié ! Ceci est trop bête. On les demande toujours. On commencera peut-être à les comprendre dans quelques années. »

Lassé, exaspéré de ces démarches qui devaient durer près de deux années, le poète entre en défiance, sinon de son talent, du moins de la fortune et de sa personne.

Il y a un an déjà que, cédant à son douloureux

---

(1) « Mon cher Troubat, je suis, je vous l'assure, très sensible à la preuve d'amitié que vous me donnez ce matin. Vous savez que je ne suis pas un enfant gâté de la vie. » (19 février 1866.)

Dans le même billet, Baudelaire écrit : « Je suis assez content de mon *Spleen*. En somme, c'est encore les *Fleurs du mal*, mais avec beaucoup plus de liberté de détail et de raillerie. » Mais, le 5 mars suivant il conclut un peu différemment : « Ah ! ce *Spleen*, quelles colères et quel labeur il m'a causés ! Et je reste mécontent de certaines parties. »

besoin de sincérité, il a livré le secret de sa détresse morale à M. Ancelle, dans cet aveu précieux :

« Je reçois de fort loin, et de gens que je ne connais, des témoignages de sympathie qui me touchent beaucoup, mais qui ne me consolent pas de ma détestable misère, de mon humiliante situation et surtout de mes vices. » (Lettre du 8 février 1865.)

Baudelaire se calomnie. La paresse, dont il s'accuse parfois dans ses lettres, avait une très valable excuse dans les empêchements de la maladie ; mais sa conscience avait toujours eu de ces retours de sévérité. Maintenant, elle était d'une exigence étrange. L'idéal du dandysme s'était évanoui, l'âge et la pauvreté aidant ; il réprouvait toute ambition mondaine comme frivole ; l'admiration d'autrui ne lui semblait plus enviable. Mais un idéal nouveau, plus inaccessible encore, la perfection morale, l'attirait. Ses journaux intimes, où l'on peut suivre les phases de sa conversion, attestent quels efforts désespérés le poète tenta pour réformer ses goûts et sa vie :

« A chaque minute, nous sommes écrasés par l'idée et la sensation du temps. Et il n'y a que deux moyens pour échapper à ce cauchemar pour l'oublier : le plaisir et le travail Le plaisir nous use, le travail nous fortifie. Choisissons. Après une débauche, on se sent toujours plus seul, plus abandonné. — Que de pressentiments et de signes envoyés déjà par Dieu, qu'il est *grandement temps* d'agir, de considérer la minute présente comme la plus importante des minutes, et de faire une perpétuelle volupté de mon tourment ordinaire, c'est-à-dire du travail ! — Sans la charité, je ne suis qu'une cymbale retentissante. — Mes humilia-

tions ont été des grâces de Dieu. — Ma phase d'égoïsme est-elle finie ?... » Et cette sentence, répétée sous plusieurs formes, résume le sentiment suprême du poète : « Il n'y a qu'une chose importante, être un héros et un saint pour soi même. »

Ainsi, plus la force de volonté, nécessaire au succès des grandes résolutions, diminuait chez le pauvre poète, plus son aspiration aux sommets sublimes de l'âme et de la vie devenait impérieuse.

En même temps, et par une conséquence toute logique, son horreur de toute médiocrité s'exaspérait. Ses convictions politiques et littéraires n'ont jamais été plus tranchées, plus exclusives ; elles ne sont jamais exprimées avec une plus violente franchise que dans le *factum* à *Jules Janin*, les *Journaux intimes*, ou encore cette lettre du 18 février 1866 :

« Et vous avez été assez ENFANT pour aller écouter ce petit bêta de Deschanel ! professeur pour demoiselles ! démocrate qui ne croit pas aux miracles, et ne croit qu'au BON SENS ! parfait représentant de la petite littérature ! petit vulgarisateur de choses vulgaires ! etc., etc. Et vous avez été assez ENFANT pour oublier que la *France* a HORREUR de la poésie, de la *vraie* poésie : qu'elle n'aime que les saligauds comme Béranger et de Musset ; que quiconque s'applique à mettre l'orthographe *passe pour un homme sans cœur* (ce qui est d'ailleurs assez logique puisque la passion s'exprime toujours mal) ; enfin, qu'une poésie profonde, mais compliquée, amère, froidement diabolique en apparence, était moins faite que toute autre pour la frivolité éternelle... !

» Et, à propos ! Qu'est-ce que c'est donc que la poésie fantaisiste ? Je ne pourrai jamais le deviner. Je défie de l'expliquer, comme je défie un journaliste ou un professeur quelconque *d'expliquer le sens d'un seul des mots dont il se sert.* Il y a donc une

poésie *qui ne l'est pas*. Qu'est-ce que c'est que celle-là, qui n'est pas basée sur la fantaisie de l'artiste, du poète, c'est-à-dire sur sa manière de sentir ?

» A propos du sentiment, du cœur, et autres saloperies fémimines, souvenez-vous du mot profond de Leconte de Lisle. « Tous les élégiaques sont des canailles. »

» Assez, n'est-ce pas ! Et vous me pardonnez ma diatribe. Ne me privez pas du seul ami à qui je puisse dire des injures. Mais comprend-on une pareille idée ? Aller à une conférence de Deschanel !

» Vos lignes sur ce joli pédant m'ont mis en fureur. Songez donc qu'en général, l'erreur me cause des crises nerveuses, excepté quand je cultive volontairement la sottise, comme j'ai fait, pendant vingt ans, pour le *Siècle*, pour en extraire la quintessence.

» Excepté Chateaubriand, Balzac, Stendhal, Mérimée, de Vigny, Flaubert, Banville, Gautier, Leconte de Lisle, toute la racaille moderne me fait horreur, vos académiciens, horreur, vos libéraux, horreur, la vertu, horreur, le vice, horreur, le style coulant, horreur, le progrès, horreur. Ne me parlez jamais des diseurs de riens. »

XI

Il est difficile de ne pas attribuer à la maladie une part notable dans cette exaltation de langage qui fait un si grand contraste avec la froideur concentrée, le calme ironique que le poète s'imposait naguère. Depuis les deux derniers mois de 1865, sa santé traversait, en effet, des crises de plus en plus graves, dont on peut suivre l'effrayante progression dans les lettres fréquentes que le poète écrivait régulièrement à M. Ancelle.

(26 octobre 1865). « Ma santé ? dites-vous. Comment, diable voulez-vous qu'elle soit bonne, avec tant de colères et de soucis?... Ce qui m'irrite plus que tout, plus que la misère, plus que la bêtise dont je suis environné, c'est un certain état soporeux qui me fait douter de mes facultés. Au bout de trois ou quatre heures de travail je ne suis plus bon à rien. Il y a quelques années, je travaillais quelquefois douze heures, et avec plaisir. »

(30 novembre 1865). « Je m'ennuie et je souffre le martyre... Je suis très inquiet de la santé de ma mère. Quant à moi, je ne peux plus fumer sans dégoût. Pour un fumeur, c'est un vrai signe de dérangement. Tout à l'heure, j'ai été obligé d'interrompre cette lettre pour me jeter sur mon lit, et c'est un grand travail, car je crains toujours d'entraîner avec moi les meubles auxquels je m'accroche. Avec ça, les idées noires ; il me vient quelquefois à l'esprit que je ne verrai plus ma mère. »

(21 décembre 1865). « Il y a bien longtemps que j'aurais dû vous répondre, mais j'ai été saisi par une névralgie à la tête qui dure depuis plus de quinze jours : vous savez que cela rend bête et fou, et pour pouvoir écrire aujourd'hui à vous, à Lemer et à ma mère, j'ai été obligé de m'emmailloter la tête dans un bourrelet que j'imbibe, d'heure en heure, d'eau sédative. Les crises sont moins violentes que l'an passé, mais le mal dure bien plus longtemps. »

(26 décembre 1865) « J'ai eu un peu de vague dans la tête, du brouillard et de la distraction. Cela tient à cette longue série de crises, et aussi à l'usage de l'opium, de la digitale, de la belladone et de la quinine. Un médecin, que j'ai fait venir, ignorait que j'avais fait autrefois un long usage de l'opium. C'est pourquoi il m'a ménagé, et c'est pourquoi j'ai été obligé de doubler et de quadrupler les doses. Je suis parvenu à déplacer les heures de crise ; c'est beaucoup. Mais je suis très fatigué. »

Le jeune médecin, qu'il s'était décidé à consulter, le docteur Léon Marcq, ordonna la suppression complète de tout excitant, un repos complet du corps et de l'esprit, et une cure d'eau de Vichy. Malheureusement Baudelaire n'avait guère confiance dans la médecine :

« Qu'il faille supprimer la bière, je ne demande pas mieux. Le thé et le café, c'est plus grave ; mais passe encore. Le vin? diable ! c'est cruel. Mais voici un animal encore plus dur, qui dit qu'il ne faut ni lire ni étudier. Drôle de médecine que celle qui supprime la fonction principale ! Un autre me dit, pour toute consolation que je suis *hystérique*. Admirez vous, comme moi, l'usage élastique de ces grands mots bien choisis pour voiler notre ignorance de toutes choses (1)? »

Quant aux remèdes, si peu onéreux fussent-ils, il n'avait pas d'argent pour les payer : « Le médecin ne

(1) Lettre à Sainte Beuve, 15 janvier 1866.

me recommande que de l'eau de Vichy, et pas le sou ! » (Lettre à Ancelle, 18 janvier 1866). Et comment, encore, eût-il accepté de renoncer à son travail, puisqu'il ne fondait sa subsistance que sur les ressources qu'il en comptait tirer ?

Malgré les amicales instances du docteur, il continue donc sa vie de labeur. Il s'est replongé dans le *Spleen de Paris* (poèmes en prose) ; quand son cerveau se refuse à produire, il relit *Joseph Delorme* et la *Pharsale* (1) ; quand la torpeur, dont il se plaint souvent, paralyse sa pensée, il recopie les volumineuses notes qu'il a, sans relâche, amassées pour son livre sur la Belgique (On trouvera trois transcriptions du sommaire, une vingtaine de pages in-4°, dans ses papiers). En outre, il adresse à M. Ancelle de longues lettres remplies d'instructions minutieuses sur les pourparlers que son ami lui a proposé d'engager personnellement avec les éditeurs (2).

---

(1) Lettre à Sainte-Beuve, 15 janvier 1866.

(2) Dans les notes envoyées à son ami pour être communiquées aux libraires, Baudelaire mentionne des travaux qui n'ont jamais été imprimés ni même achevés sans doute, mais qui l'occupaient beaucoup à cette époque : les *Dandies, Chateaubriand et autres*, — *Sainte-Beuve ou Joseph Delorme, jugé par l'auteur « des Fleurs du mal. »*

Voici d'ailleurs le texte d'une table des matières rédigée par Baudelaire pour M. Hippolyte Garnier :

Fleurs du mal (se demandent toujours. Epuisées depuis très longtemps). *Edition définitive* ; augmentée cette fois de plusieurs pièces justificatives des plus curieuses (Th. Gautier, de Custine, d'Aurevilly et d'autres). Tout cela est à Honfleur. J'irai le chercher aussitôt que ma santé me permettra de quitter Bruxelles.

Entre temps, il donne des nouvelles de sa santé qui continue à empirer :

(22 janvier 1866) «... Reprise de crises nerveuses, de vertiges, de nausées et de culbutes. J'ai eu une crise chez le médecin lui-même. Il me demande sans cesse si je suis son traitement. Je n'ose pas lui dire *pour quelles raisons je ne fais rien* (Bains,

---

— *Le Spleen de Paris*, pour faire pendant aux *Fleurs du mal* (en prose). Le manuscrit est moitié ici (Bruxelles), moitié à Honfleur.

— *Les Paradis artificiels*. Etude sur les effets physiques et moraux de l'opium et du haschisch (livre à succès, peu connu).

— Quelques-uns de mes contemporains, artistes et poètes, 2 volumes.

Le Dessin (Ingres). La Couleur (Delacroix).

Le Chic (Vernet). L'Eclectisme et le Doute (Scheffer et Delaroche). La Beauté *moderne*.

Méthode de critique. Delacroix et Ingres à l'Exposition universelle. — La Reine des facultés. — Le Public et la photographie. — L'Artiste moderne, etc... — L'Essence du rire. Caricaturistes français. — Morale du Joujou. Le Peintre de la Modernité (Constantin Guys de Sainte-Hélène). — L'art didactique, écoles allemande et lyonnaise. — La Vie et les œuvres de Delacroix.

*
* *

Edgar Poe, sa vie et ses œuvres. V. Hugo. Desbordes-Valmore. Auguste Barbier. Pétrus Borel. H Moreau. G. Le Vavasseur. Th. de Banville. P. Dupont. Th. Gautier. Leconte de Lisle. Rouvière. Richard Wagner. Les Dandies (Chateaubriand et autres). Sainte Beuve ou J. Delorme jugé par l'auteur des *Fleurs du mal*... Tout cela est à Paris.

Bruxelles, 1866.

Ch. Baudelaire.

éther, valériane, eau de Vichy). Mais, selon moi, tout cela ne serait pas suffisant. *N'écrivez rien* de toute cette aventure à ma mère. »

Touchante recommandation qui peint bien la sensibilité vraie de ce cœur qu'on a souvent accusé de dureté et d'égoïsme. Au milieu de tous ses embarras et de toutes ses inquiétudes sur sa santé, son principal souci est de ne pas affliger sa mère par de mauvaises nouvelles.

Huit jours plus tard, une de ces phases d'un mieux trompeur, qui surviennent dans les plus graves maladies, ne lui fait pas illusion sur son véritable état :

(29 janvier 1866). « Mes crises, vertiges, convulsions, sont devenus plus rares ; mais excepté quand je suis couché sur le dos, je ne suis pas solide. Le médecin, me croyant peut-être guéri, *ne vient plus*, et je n'ose plus *faire payer les médicaments par l'hôtel.* »

Trois semaines se passent. M. Ancelle annonce qu'il n'a pas été plus heureux que M. Julien Lemer : ses pourparlers ont avorté, Baudelaire refuse d'accepter l'évidence, dresse d'autres plans, écrit à son ami coup sur coup, en deux jours, trois lettres où il développe de nouvelles combinaisons dont il s'obstine à espérer le succès. On ne peut assez admirer l'énergie, le sang-froid qu'il s'efforce de garder dans ces cruelles épreuves. Mais ses nerfs épuisés, dont l'expérience lui a déjà arraché ce cri déchirant de détresse : « A Honfleur ! le plus tôt possible, avant de tomber plus bas ! (1) » vont échapper au contrôle de sa volonté impuissante :

(1) *Mon cœur mis à nu*, LXXIII.

« ... Quand je pense que, dans ce chien de pays, je n'ai trouvé que *vol*, *mensonge*, pertes forcées d'argent, et que, par surcroît, la Belgique ne m'aura servi qu'à rendre toutes mes affaires à Paris plus difficiles, je suis pris d'une sorte de fureur... L'attente de vos réponses me cause une agitation qui m'empêche complètement de travailler. »

Il contremande toutes négociations, résolu à agir en personne : « Contre vent et marée j'irai à Paris le 5 mars... »

Le 15 mars arrive sans que Baudelaire ait quitté Bruxelles. Ne recevant aucune nouvelle, M. Ancelle s'inquiète vivement de ce long silence, si contraire aux habitudes de son ami ; il en demande la cause, et il reçoit le 30 mars, une réponse, qui explique pourquoi le poète a renoncé au voyage projeté :

« 1° Je ne peux pas bouger ; 2° j'ai des dettes ; 3° j'ai, pour finir mon travail, cinq ou six villes à visiter. »

Et ce billet, qui n'est plus rempli que de détails d'affaires, se termine par cette ligne alarmante :

« Excusez mon style écourté, j'emprunte la plume d'un autre. »

En effet depuis douze jours, Baudelaire gardait le lit, terrassé par une crise plus violente que toutes les précédentes.

Au commencement de mars 1866, le beau-père de son ami, M. Rops, l'avait invité à venir passer quelques jours chez lui, à Namur. Baudelaire, dans un sommaire de son livre sur la Belgique, excepte nommément de la haine générale qu'il avait vouée aux indigènes, « ce magistrat sévère et jovial, grand chasseur, le seul homme de Belgique sachant le latin et

ayant l'air d'un Français ». Il avait donc accepté avec joie l'invitation. Il connaissait déjà Namur (1), mais il fut heureux de l'occasion de revoir l'église Saint-Loup, qu'il considérait comme « le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre des Jésuites » ; — il compare, dans une note, « cette merveille sinistre et galante à l'intérieur d'un catafalque, — terrible et délicieux, — brodé de noir, de rose et d'argent ».

Comme il admirait et faisait admirer à Poulet-Malassis et à M. Rops, qui l'accompagnaient, les confessionnaux sculptés avec la plus riche profusion, il chancela, pris d'un étourdissement subit, et alla s'abattre sur une marche. Ses amis le relevèrent ; il ne parut pas s'effrayer et prétendit que le pied lui avait glissé. On feignit de le croire ; mais le lendemain matin, en se levant, il donna des signes de trouble mental. On le ramena en hâte à Bruxelles : à peine monté dans le wagon, il pria qu'on ouvrît la portière ; or, elle était ouverte. Il avait dit le contraire de ce qu'il voulait dire. L'aphasie, dont il fallait voir là un indéniable prodrome, ne tarda pas à se déclarer.

Le mal prit rapidement le caractère le plus grave. Le 1er avril, Poulet-Malassis écrivit à Charles Asselineau pour lui faire part de ses inquiétudes (2). Les journaux de Paris commencèrent à parler de la santé de Baudelaire, certains même n'hésitant pas à imprimer que le poète des *Fleurs du mal* agonisait à l'hôpital (3).

(1) Voir dans la *Belgique vraie*, NAMUR.

(2) Dans sa *Vie de Baudelaire*, Asselineau a résumé cette lettre en quelques lignes.

(3) M. Félicien Rops protesta aussitôt contre cette

M. Troubat, en son nom et au nom de Sainte-Beuve (1), s'empressa de demander des nouvelles à

---

fausse assertion. J'ai la bonne fortune d'avoir entre les mains la lettre qu'il écrivit de Bruxelles, à un ami, pour le prier de l'aider à détruire ce méchant bruit qu'il jugeait, dans sa générosité, aussi injurieux à l'endroit des amis de Baudelaire, qu'à l'endroit de Baudelaire lui-même : « ... Fais-moi un plaisir : c'est celui de dire à M. Pierre Véron qui annonce assez inutilement et très faussement que notre ami Charles Baudelaire « agonise à l'hôpital » : 1° Qu'il n'agonise pas et 2° que Charles Baudelaire s'est fait en Belgique des amis assez dévoués, au nombre desquels je me fais l'honneur de me ranger, qui n'auraient jamais laissé Charles Baudelaire recourir à l'hôpital tant qu'ils auraient eu le moindre pignon sur rue et à défaut de pignon le moindre toit pour le recevoir. — Ce que je te demande là est très sérieux et tu me feras grand plaisir de faire toi-même cette démarche auprès de M. Pierre Véron *en mon nom* ; tu peux du reste lui montrer ces quelques mots... »

(1) Sainte-Beuve n'avait pas attendu que le mal éclatât pour donner à son ami de très sages conseils : « Il vous faut observer un régime assez exact : vous avez un fond de forte nature, mais la nervure a été chez vous fort travaillée et fort aiguisée. Ne faites rien qui la surexcite. Je sais tout ce que l'ennui a d'assommant. Il est pourtant nécessaire, dans la vie et pour la vie, de savoir s'ennuyer un peu. » (*Correspondance*, t. II, p. 51. Lettre du 15 février 1866). Du reste, il est vraiment touchant de voir comme Sainte-Beuve redouble d'affection pour Baudelaire, depuis qu'il le sait malheureux et malade. Non seulement, il répond, avec plus d'effusion, à ses lettres, et dans le *Constitutionnel*, fait un éloge anticipé du *Spleen de Paris*, mais il cherche à lui venir en aide dans ses pourparlers avec divers libraires. Ainsi Baudelaire l'ayant prié

Poulet-Malassis qui lui répondit, le lendemain (1) :

Bruxelles, lundi 9 avril 1866.

» Mon cher Troubat,

» Voici, en peu de mots, la vérité sur la maladie de Baudelaire.

» Depuis six mois, tout l'ensemble du système nerveux était, chez lui, fort compromis. Il a négligé de tenir compte de symptômes et d'avertissements graves, et contre l'avis des médecins et les prières de ses amis, a continué à user et abuser d'excitants. Sa volonté était si faible, à cet égard, contre ses habitudes, qu'on ne mettait plus d'eau-de-vie sur la table, chez moi, pour qu'il n'en bût pas. Autrement son désir était irrésistible.

» Il y a quinze jours, — dix-huit jours, — il a dû s'aliter. Vertiges, ataraxie du côté droit, bras et jambes (2).

---

de le seconder auprès de MM. Garnier, en le patronnant de sa haute recommandation, il lui répond : « J'ai dit ce qu'il fallait sur votre talent et sur votre distinction, etc. » (*Correspondance*, t. II, p. 23. Lettre du 4 septembre 1865.) — Quelques mois plus tard écrivant à M. A. Lemerre, au sujet des poètes de la pléiade du XVIe siècle, que cet éditeur publiait, Sainte-Beuve glisse, à la fin de sa lettre, ces deux lignes en faveur de son protégé : — « *P. S.* N'oubliez pas, de loin, notre bon ami Baudelaire, un poète de la pléiade aussi. » (*Correspondance*, t. II, p. 54. Lettre du 24 janvier 1866.)

(1) Cette lettre, inédite jusqu'ici, étant le document le plus complet et le plus authentique que nous ayons sur les origines et la marche de la maladie, je n'hésite pas à la citer tout entière.

(2) Une chronique du *Figaro* (numéro du 22 avril 1866), sous la signature « Marquis de VILLEMER », Charles Yriarte) donne sur les prodromes de la maladie des détails que je n'ai trouvés que là, mais qui doivent être exacts, car l'auteur de l'article avait à Bruxelles, pour correspondant, un journaliste lié avec les amis du poète : « Les

» J'aurais voulu le reconduire à Paris, ou mieux auprès de sa mère. Il s'y est refusé avec une sorte de colère.

» Il y a eu vendredi huit jours, la paralysie du côté droit s'est déclarée en même temps que le ramollissement du cerveau.

» J'avais cru devoir écrire à l'homme d'affaires de sa mère, M. Ancelle, maire de Neuilly, qui est venu. On a décidé, non sans peine, Baudelaire a quitter l'hôtel pour une maison de santé, soignée par des Sœurs (*sic*). Au fait, c'est une sorte d'hôpital, mais le seul lieu où on pût le mettre ici convenablement.

» Je reste auprès de lui, chaque jour, les deux heures autorisées pour les visites, et je ne peux pas garder d'espoir d'un rétablissement.

» Il baisse à vue d'œil. Avant-hier, il confondait les mots pour exprimer les idées les plus simples ; hier, il ne pouvait pas parler du tout.

» Baudelaire, rétabli physiquement, ne serait plus, de l'avis des médecins, qu'un homme réduit à l'existence animale, — à moins d'un prodige, — disaient-ils, il y a huit jours, — et depuis lors, ils ne parlent plus de prodige.

» Voici, mon cher Troubat, la vérité. Usez-en discrètement. La mère de Baudelaire est impotente ; autrement, elle serait au-

---

symptômes de cette attaque étaient tellement bizarres que les médecins hésitaient à donner un nom à cette maladie. Au milieu de ses douleurs, Baudelaire éprouvait une certaine satisfaction à être atteint d'un mal extraordinaire, et qui échappait à l'analyse ; c'était encore une originalité. »

L'article se terminait par cette appréciation de l'homme : « .... Ceux qui ont eu des relations personnelles avec M. Baudelaire regrettent en lui l'ami dévoué, l'homme sûr dont on pouvait à tout moment invoquer l'obligeance ; il est difficile d'être plus scrupuleux et plus méticuleusement loyal que l'est Baudelaire ; il avait au plus haut degré la conscience littéraire. »

près de lui. Vous comprendrez ce que la vérité brutale, apprise par les journaux, pourrait causer de tourments à cette pauvre femme, à qui on a dû laisser de l'espoir, — moi le premier, qui, d'ailleurs, en avais gardé jusqu'à vendredi dernier... J'ai écrit à Asselineau chaque fois que la situation de Baudelaire a varié. Je supposais qu'il vous avait instruit de la situation au vrai. »

Les termes si précis de cette lettre ne permettent pas de douter que l'intempérance ne fût une des causes principales de la paralysie qui frappait Baudelaire (1).

---

(1) Dans la notice des *Œuvres complètes* de Baudelaire, Théophile Gautier proteste contre cette opinion que l'auteur des *Fleurs du Mal* eût « l'habitude de chercher l'inspiration dans les excitants », et que la paralysie qui l'emporta dût être attribuée « à des excès de haschisch et d'opium ». Il n'hésite pas à écrire : « Sa maladie n'eut d'autre cause que les fatigues, les ennuis, les chagrins et les embarras de toute sorte inhérents à la vie littéraire pour tous ceux dont le talent ne se prête pas à un travail régulier et de facile débit. » Enfin, Gautier va jusqu'à cette assertion tout à fait téméraire : « Qu'il ait essayé une ou deux fois du haschisch comme expérience physiologique, cela est possible et même probable, mais il n'en a pas fait un usage continu. » On trouvera çà et là, dans les lettres de Baudelaire à Poulet-Malassis, la réfutation de cette apologie trop complète. Par exemple, il y raconte qu'il tient d'un pharmacien de ses amis une recette pour composer soi-même du haschisch, et, dans un autre endroit, à la date de 1859, il écrit au seul confident, pour lequel il n'ait pas de secrets : « Je suis bien noir, mon cher, et je n'ai pas d'opium. »

Il écrit encore à M. Ancelle : « Un médecin, que j'ai fait venir, ignorait que j'avais fait autrefois un long usage de l'opium... » (Lettre du 26 décembre 1865. — Voy. plus haut).

En réponse à la lettre de Poulet-Malassis, M. Ancelle était accouru à Bruxelles. De concert avec lui et M. Arthur Stevens, qui prodiguait au malade des soins

---

Enfin ce billet adressé à M. Fraisse, à l'époque de la publication des *Paradis artificiels*, et en réponse à une lettre où le critique du *Salut Public* lui demandait quelques renseignements sur l'opium et le haschisch, démontre que s'il réprouvait leur usage, Baudelaire n'en tenait pas moins de l'expérimentation personnelle sa science des excitants :

« Défiez-vous de tout excitant. Je connais une anecdote terrible, quoique n'ayant pas trait à l'opium. Il s'agit d'une femme du monde qui était arrivée à une atonie et une mélancolie inexplicables, simplement pour avoir, pendant plusieurs années, fait usage avec son mari du vin de Champagne. Or, le Champagne est un corrupteur bien innocent, comparativement au chanvre indien, au laudanum et à la morphine.

» J'ai pris tout excitant en horreur, à cause de l'amplification du temps et du caractère d'énormité que cet excitant quelconque donne à toute chose. Il est impossible d'être non pas seulement homme d'affaires, mais même homme de lettres avec une orgie spirituelle continuée. »

On peut tirer encore un argument puissant du rapprochement des deux billets, au premier abord contradictoires, à Malassis et à M. Fraisse. Remarquons-le, quelques mois à peine les séparent. Ainsi Baudelaire, presque dans le même temps où il met en garde un de ses correspondants contre l'opium, se plaint à l'autre de n'en avoir pas. Ceci ne tendrait à rien moins que démontrer que Baudelaire aurait, à l'instar de Quincey, pour lequel il témoigna d'une compassion si fraternelle, éprouvé le poison, non seulement dans son despotique besoin, mais aussi dans les terribles combats qu'il livre au libre arbitre révolté. Et par là seraient expliqués bien des passages à demi-obs-

dévoués, il avait, comme nous l'avons vu par la lettre citée plus haut, fait transporter Baudelaire dans la maison de santé, tenue par des Sœurs.

---

curs des journaux intimes, les allusions que leur auteur fait à ses vices, ses cris de détresse, surtout l'émiettement de sa volonté dont il se plaint souvent, et dans l'instant même où il semble témoigner, au contraire, d'une très agissante énergie.

Quant aux liqueurs alcooliques, il ne s'y adonna que dans les dernières années de sa vie. Jadis il ne s'enivrait jamais. « Il était naturellement sobre. Nous avons souvent bu ensemble, je ne l'ai jamais vu gris ni lui moi. » (Notes de M. Le Vavasseur). Mais il a de tout temps aimé le vin. C'est ce que prouvent les anecdotes caractéristiques racontées par Maxime du Camp dans ses *Souvenirs de jeunesse*, par Alexandre Schanne, dans les *Souvenirs de Schaunard*. Je pourrais citer, sur ce point, d'autres témoignages, notamment celui de M. Troubat. Dans l'extrême détresse d'âme à laquelle il était réduit par la pauvreté, par la maladie, par l'impuissance de travailler, il accepta, avec désespoir, la ressource funeste qu'il conseille, dans un de ses poèmes en prose, à qui veut échapper au sentiment de l'éternelle misère humaine : « Pour ne pas sentir l'horrible fardeau qui brise vos épaules et vous penche vers la terre, il faut vous enivrer sans trêve. — Mais de quoi ? — De vin, de poésie ou de vertu, à votre guise. Mais enivrez-vous. » (*Œuvres complètes*, t. IV, p. 106). Les deux dernières de ces ivresses, les seules qui soient nobles et salutaires, lui étaient devenues inaccessibles ; il eut recours à la première. Pour être exact jusqu'au scrupule, il faut remarquer que le mal auquel il succomba couvait peut-être dans ses veines, et que son intempérance a pu en hâter seulement l'explosion. On voit par ses lettres à Poulet-Malassis, qu'en juillet 1860, une attaque de paralysie avait également frappé, à l'âge de cinquante-cinq

Le pauvre aphasique ne pouvait plus exprimer sa pensée que par des gestes.

M. Ancelle écrivit à Mme Aupick pour la préparer à

---

ans, son frère, Claude Baudelaire, que M. Prarond, qui l'avait rencontré, décrit ainsi dans ses notes : « Notre Baudelaire, outré physiquement, plus grand, plus fort, brusque, à mouvements impétueux, à saccades, un Baudelaire avec une gesticulation galvanique. La nervosité de Charles se dissimulait, au contraire, sous des dehors très mesurés, très calmes. Une grande ressemblance d'ailleurs», — et dont M. G. de Nouvion nous dit que, magistrat à Fontainebleau, il fut admis à la retraite : *pour cause d'infirmités paraissant dériver notamment de l'exercice de ses fonctions.* » Mme Aupick, elle encore, devait mourir paralysée. Enfin, si l'on admet l'influence de l'hérédité dans ces maladies si mystérieuses, il faut tenir grand compte de ces lignes, déjà citées plus haut, du journal intime, *Fusées* : « Mes ancêtres, idiots ou maniaques..., tous victimes de terribles passions. »

On a beaucoup écrit sur la maladie de Baudelaire et ses causes. V. notamment la *Chronique médicale*, 1901, 1902, 1903, *passim*.

Le *Charles Baudelaire*, LETTRES, d'autre part, publie des billets (8 mai 1859, 16 février 1860). connus jusqu'à ce jour des baudelairiens seulement, et qui semblent nous fournir du mal auquel il succomba une explication nouvelle, celle-là même dont un premier indice nous avait été donné par cette note de M. Buisson : «... Chaste, il l'eût été sans le voyage d'outre-mer, la femme juive, la femme javanaise et *le dérèglement d'une vie jetée hors de ses voies par un accident capital et douloureux...* » Il faut reconnaître que cette explication-là vaut autant et plus qu'une autre et que, si on l'admet, bien des voiles se trouvent soulevés, qui enveloppaient les étranges fantaisies du poète et l'outrance de son pessimisme. Un exemple

la pleine révélation du mal qui avait frappé son fils. Quoiqu'elle fût elle-même à demi paralysée des jambes, elle voulut faire le voyage de Bruxelles pour le soigner.

---

entre cent : chacun connaît la légende des *cheveux verts* sur laquelle ont brodé tous les chroniqueurs, et que Champfleury, rapporte dans ses *Souvenirs* ; elle se réduirait à cette vérité : Baudelaire, atteint d'alopécie — l'alopécie est, on le sait, une des conséquences ordinaires de « l'accident capital et douloureux », et je tiens d'un de ses contemporains, encore vivant, qu'il ne l'évita point, — se fit raser la tête ; mais, afin que nul ne soupçonnât pour quelle cause étaient tombées les belles boucles que lui connut Th. Gautier (V. la notice des *Œuvres complètes*), et dont il était assez fier, il se teignit les cheveux en vert, — masquant ainsi une précaution hygiénique sous le prétexte d'une fantaisie excessive, donc savoureuse à son goût.

Au reçu de la lettre de Poulet-Malassis, et sous le coup de l'émotion, M. Jules Troubat répondit par la belle page qu'on va lire. Je n'hésite pas à la donner ; le lecteur, j'en suis certain, y trouvera l'écho de ses propres pensées :

« ...Voilà donc comment finiront toujours les poètes ! La machine sociale a beau se tourner et se régulariser pour les bourgeois, les gens de métier, les ouvriers, les artisans et les marchands, aucune loi bienfaisante ne s'établira pour donner à ces natures indisciplinées et impatientes de tout joug, de quoi, au moins, s'assurer leur mort sur un lit à elles. — Mais l'eau-de-vie, dira-t on ? — La belle affaire ! Vous en buvez, vous, bourgeois, épicier, vous avez autant de vices et même plus que le poète, vous vous enrichissez et vous ne faites pas de vers... Lui, croit que c'est un besoin pour lui, que ce qu'il boit facilite la production (non pas la digestion comme chez vous)... Balzac se brûle à force de café, Musset s'abrutit

Une lettre d'elle, bientôt adressée à M. Ancelle, qui était rentré à Paris, nous renseigne abondamment sur l'état où elle le revit :

« J'arrive à Bruxelles, à l'hôtel du Grand-Miroir. Les médecins ne m'ont pas caché l'état grave où il est, non pour la santé, mais pour la tête : *cette tête a trop travaillé*, il est fatigué *avant l'âge*.

» Sans avoir la langue paralysée, il a perdu *la mémoire du son... Non, quie, quie*, les seuls mots qu'il articule, il les crie à tue-tête .. Il y a ramollissement au cerveau, c'est évident. Quand il n'est pas en colère, il écoute et comprend tout ce qu'on lui dit. Je lui raconte *des choses* de sa jeunesse, il me comprend, il m'écoute attentivement Et puis quand il veut répondre, les efforts impuissants qu'il fait pour s'exprimer l'enragent. Les médecins lui voient l'intelligence perdue et veulent que je m'en aille ; ce qui lui fait perdre la raison, c'est de ne pouvoir parler .. Aucun acte extravagant, pas d'hallucinations... Il mange, il dort, il sort en voiture avec Stevens et moi, ou à pied, avec une canne, sur la promenade publique, au soleil (1). Mais, plus de

---

avec de l'absinthe et produit encore ses plus belles strophes, Murger meurt de tout dans une maison de santé, comme Baudelaire dans ce moment ci. Et aucun de ces écrivains n'est socialiste !

Il est malheureux d'être organisé de la sorte, et ce sont des natures d'élite à qui le même sort est réservé.

De puissants cerveaux échappent à ces tics, mais ils sont trois ou quatre dans la grande famille intellectuelle. Et encore ont-ils tous leur manie ou leur petit vice qui les tue lentement... » (Lettre du 10 avril 1866, communiquée par M. Maurice Tourneux)

(1) Dans une lettre à Asselineau, qui l'a publiée dans sa *Vie*, Malassis raconte une promenade qu'il fit faire à son malheureux ami :

« Enfin nous partons. Nous faisons un tour dans la verdure, nous descendons pour déjeuner dans un petit

paroles. Je ne m'en irai pas, je le conserverai *comme un tout petit enfant.*

» Il n'est pas *aliéné* comme disent les médecins. Malassis prétend que l'organisation d'un poète est si différente de celle des autres personnes qu'elle peut parfois dérouter les médecins. Quel excellent jeune homme que ce Malassis ! Il pleurait à chaudes larmes. Comme il est bon ! Ce jeune homme doit avoir une belle âme !

» Je ne crois pas qu'il puisse lire, il aurait constamment un livre à la main ; s'il prend un livre, il ne voit plus les caractères et le rejette.

» Quand il me voit, il est ému. Aimée (1) dit *qu'il a l'air de se retenir de plaisir...* Il n'est pas méchant. J'ai de l'empire sur lui. Il se calme à mes douces paroles. Jamais de colère avec moi, même pas de bouderie... Il s'est emporté contre moi ce matin pour la première fois... Il est très mobile. Il détestait Aimée il y a quinze jours, à présent il est au mieux avec elle. Les nerfs jouent un grand rôle. Après s'être emporté, il a parfois de longs éclats de rire, qui m'effraient... Il est très irrité quand je prends la plume... Il ne se fâche jamais sans motif.

» Il montre avec dégoût quelque chose dans le coin de la chambre. On lui apporte tout Il montre toujours, colère terrible On lui apporte du linge sale qui était sous un lit. Il se calme. Soins de propreté excessive.

» On a employé l'électricité avec succès, mais, craignant l'excitation et les violences, on a cessé.

» Il écoute avec attention, il rit, il se moque, il fait si bien comprendre sa pensée, il y a toujours tant d'esprit et de viva-

---

cabinet. Je lui tiens la conversation la plus égayante que je puis. Et je le ramène sans qu'il ait témoigné autre chose que le plaisir de vivre et du contentement, levant de temps en temps les yeux au ciel avec une expression de résignation, après un vain effort pour parler » (7 juin 1866).

(1) La servante de Mme Aupick.

cité dans le regard... Il avait mes lettres sur la table de nuit ! Et dans les poches de son paletot, de grosse étoffe grossière, beaucoup de petites photographies de lui par Nadar. »

» Des amis de Paris veulent se cotiser pour l'y ramener et le soigner... Stevens et Malassis, qui lui est beaucoup plus sympathique, ont obtenu de la Société des Gens de lettres un compartiment particulier, à prix réduit. Lui, ne veut pas partir, ni sortir : il veut parler.

» Il n'est certainement pas dans une position à être privé de sa liberté, ce serait inhumain, ce serait un crime. Il n'a qu'une idée fixe : *ne pas être dominé*... Il ne veut pas se couvrir la tête au soleil, dans la cour... Les sœurs lui imposent des pratiques ; quand il mange, elles voudraient qu'il se signât de la croix ; *alors il est doux*, et, d'une patience admirable, ferme les yeux, ou tourne la tête sans se fâcher. Il fait semblant de dormir, quand elles le tourmentent, mais elles peuvent provoquer une scène qui le tuerait.

» Il peut vivre 30 ans, tout en étant aphasique toute sa vie (1).

» VEUVE AUPICK. »

Mais bientôt la présence de sa mère, loin de calmer Baudelaire, exaspéra son état mental. Un médecin aliéniste français, le docteur Lassègue, consulté par lettre, jugea que, dans l'intérêt du malade, la vie commune devait être évitée. La pauvre mère dut se résigner à ne pas emmener son fils à Honfleur.

Il avait quitté, au bout de quinze jours, la maison des Sœurs, où la supérieure se scandalisait et se plaignait des jurons que la souffrance et l'impatience d'être mal compris arrachaient au paralytique ; elle en concluait qu'il manquait de religion.

---

(1) FÉLIX GAUTIER : Documents sur Baudelaire, *Mercure de France*, 1er février 1905.

Baudelaire fut ramené à l'hôtel du Grand-Miroir. Enfin, le 1er ou le 2 juillet, il put être transporté à Paris. Sa mère et M. Arthur Stevens l'accompagnaient. Asselineau, qui attendait son ami, à la gare du Nord, raconte quelle douleur lui serra le cœur, en retrouvant son ami si cruellement frappé (1).

Le 4 juillet, Baudelaire entra dans la maison de santé située rue du Dôme, près l'avenue d'Eylau, et dirigée par le docteur Émile Duval.

Dans les premiers temps, les soins du médecin et le régime hydrothérapique amenèrent une réaction favorable.

Le poète habitait, au rez-de-chaussée du pavillon situé au fond du jardin, une chambre convenablement meublée, haute de plafond, parfaitement aérée. Les murs avaient pour principal ornement deux toiles de Manet, dont l'une était une copie de ce portrait de la duchesse d'Albe par Goya qu'il admirait tant (2).

Il mangeait à table avec les autres pensionnaires ; il écoutait les conversations et y intervenait, très souvent, par des gestes d'approbation ou de protestation. Dans ce dernier cas, son avis se manifestait par les signes de l'irritation la plus vive.

Il put, pendant quelque temps, essayer d'écrire sur une ardoise ce qu'il voulait exprimer. Mais sa main déviait avant d'avoir tracé la fin du mot (3).

---

(1) *Vie de Baudelaire*, p. 95-96.

(2) V. la lettre à Nadar, du 16 mai 1859.

(3) Je tiens ces renseignements de M. Emile Duval. Un de ceux qui ont soigné Baudelaire avec le plus de dévoue-

Ses meilleurs amis allaient régulièrement le voir (1). Léon Cladel prévenu télégraphiquement, accourut

---

ment m'a raconté un trait qui révèle la profondeur des ravages subis par le cerveau du poète. Asselineau voulait lui faire signer la quittance d'une somme qui venait de lui être remise, Baudelaire restait, la plume suspendue, cherchant visiblement son nom. Pour qu'il pût l'écrire, son ami lui mit sous les yeux le titre d'un de ses livres. C'est ainsi qu'il se rappelait les noms des amis qui venaient le voir, mais il ne pouvait que les répéter, quand on les lui avait prononcés.

Asselineau raconte que l'un d'eux, M. Nadar, de qui Baudelaire reçut avant et pendant sa maladie, des marques d'un tendre attachement, avait tenté de l'emmener, une fois par semaine, dîner avec d'anciens amis. Le malade, d'abord heureux de cette distraction, dut y renoncer : « Il payait le plaisir d'une soirée par des insomnies et des excitations suivies d'accablements qui contrariaient le traitement » (*Vie de Baudelaire*, p. 101).

(1) « J'ai nommé à Charles quelques-uns de ses amis pour savoir s'il serait désireux de les voir ; il a accueilli avec joie les noms de *Sainte-Beuve*, *Max. Durcamp*, *Henry la Madeleine (sic)*, *Théodore de Banville*, *Hetzel*, *Le Comte de l'Isle* (le poète) (*sic*). » (Lettre de Mme Aupick à Malassis, 11 juillet 66.)

Il est à noter que Baudelaire, dont la légende tendrait souvent à nous faire douter des qualités de son cœur, avait inspiré à ses amis un attachement qui lui resta fidèle jusqu'au dernier jour.

Baudelaire reçut aussi les visites de plusieurs femmes du monde qui étaient de ses amies. « Une d'elles parvint à le décider à se laisser peigner. Sa chevelure et sa barbe le rendaient effrayant ; quand il se regarda dans la glace, il ne se reconnut pas, et *salua*. » (*Le Gaulois*, 27 septembre 86, article signé Ange Benigne, (la comtesse de Molènes.)

de Cherbourg pour embrasser « ce maître à la fois doux et sévère (1) ». Un mois et demi après le retour de Baudelaire à Paris, le 15 août 1866, M. Champfleury écrivait à Poulet-Malassis :

« ... Baudelaire va bien. Ira-t-il mieux ? J'en doute. La personne qui lui a montré le plus de vives sympathies a été Mme Meurice.

» Je lui avais écrit que j'étais certain des excellents résultats qu'on obtiendrait par la musique, et j'en parlai, par avance, à Baudelaire, en insistant sur Wagner, ce qui lui occasionna des émotions vives, rien qu'à l'idée d'entendre ces morceaux.

» Bravement, Mme Meurice apporta la partition du *Tannhauser*, et l'effet fut tel que celui que j'attendais. Je n'étais pas à la séance, mais Mme Meurice m'a raconté les vives impressions de Baudelaire. Malheureusement, elle vient de partir pour le bord de la mer ; également Mme Manet, qu'on aurait pu prier de la remplacer, et Baudelaire va rester sans musique jusqu'à la fin de l'automne.

« Baudelaire jouit d'une excessive vitalité et a envie de guérir. Je l'ai bien vu, au courage avec lequel il prend ses douches. »

M. Champfleury, de concert avec quelques-uns des plus intimes amis de Baudelaire, fit des démarches pour obtenir du ministère de l'instruction publique une subvention mensuelle qui soulageât la bourse épuisée de Mme Aupick et lui permît de suffire aux lourdes dépenses de la maison de santé. Le ministère donna, en octobre 1866, une première somme de cinq cents francs.

---

(1) Léon Cladel a raconté cette dernière visite et le pélerinage qu'il fit, quelques années après, au cimetière Montparnasse, dans un article intitulé : *la Tombe de Baudelaire* (*La Plume*, 5 octobre 1890).

L'amélioration momentanée, qui était survenue dans l'état de son fils, faisait illusion à la pauvre mère. Elle était retournée à Honfleur, les médecins ayant reconnu que sa présence, plus contraire que favorable au traitement suivi par le malade, semblait n'avoir d'autre effet que de l'exaspérer : mais elle avait régulièrement de fréquentes nouvelles par Asselineau, M. Ancelle et le directeur de la maison de santé. Quand celui-ci put lui annoncer que le pauvre aphasique avait prononcé deux mots de suite : « Bonjour, monsieur — bonsoir, monsieur », elle s'abandonna aux plus vives espérances (1). Une autre fois, apprenant que Charles avait paru « lire sans difficulté » un billet qu'elle lui avait fait tenir, elle écrivit à Asselineau : « Mais s'il lit, le voilà sauvé de l'ennui ! »

En effet, une des formes les plus douloureuses du mal qui le suppliciait, c'était l'oisiveté forcée.

Le mal demeura stationnaire pendant plusieurs mois. En dépit de l'hémiplégie du côté droit, l'intelligence semblait être à peu près intacte. Le 21 janvier 1867, M. Troubat mandait à Poulet-Malassis :

---

(1) Quelques jours après, elle écrivait à Asselineau : « Vos petits billets sont toujours reçus avec reconnaissance. Le dernier surtout, de dimanche, m'a bien touchée, puisqu'il m'a apporté un bonjour de Charles, provoqué par vous sans doute, mais qui, dans tous les cas, m'a fait du bien. J'ai eu effectivement une lettre du docteur qui m'apprend qu'il dit non seulement des mots, mais de petites phrases, comme par exemple : la lune est belle. Voilà un grand progrès dont je jouis, comme vous pouvez le croire. »

« J'ai vu Baudelaire une fois, une seule. Champfleury va le voir de temps en temps On l'a ait dîner chez Nadar C'était imprudent, et lui-même, je crois, en a ressenti et manifesté de la fatigue 1). Il en est resté à ces trois mots: *Non, cré nom, nom* ; et la mémoire n'a pas faibli en lui. Il m'a montré tout ce qu'il aimait, lorsque j'ai été le voir : les poésies de Sainte-Beuve les œuvres d'Edgar Poe en anglais ; un petit livre sur Goya. — et, dans le jardin de la maison de santé Duval, une plante grasse exotique, dont il m'a fait admirer les découpures Voilà l'ombre du Baudelaire d'autrefois, mais elle est toujours ressemblante (2). Il a manifesté la plus grande colère à un nom de peintre que je

---

(1) Voir aussi *Vie de Baudelaire*, p. 101, le récit d'Asselineau. Les termes en sont presque identiques à ceux de la lettre de M. Troubat.

(2) Champfleury, dans ses *Souvenirs*, a noté pareillement la fidélité de Baudelaire agonisant, à son personnage :

« L'excès de bizarrerie de Baudelaire est certainement l'idiosyncrasie du poète qui fut singulier en plénitude de toutes ses facultés ; la maladie accablante qui met ses sensations à nu, le montre sincère dans ses anciens goûts L'amour des fleurs tient encore une grande place dans l'esprit de l'ami que je cherche à peindre. Mais les fleurs favorites de Baudelaire ne sont ni la marguerite, ni l'œillet, ni la rose. C'est avec de vifs enthousiasmes qu'il s'arrête devant des plantes grasses qui semblent ou des serpents se jetant sur une proie, ou des hérissons accroupis. Formes tourmentées, formes accusées, tel fut, tel est l'idéal du poète. Il laisse à d'autres les marguerites, en face desquelles il me tenait dernièrement des discours mimés pleins de mépris, ayant éprouvé sans doute des hauts de cœur du méchant emploi des *m'aimes tu ? un peu, passionnément*, etc., dont ont abusé les faiseurs de romances.

« Ce qui est rouge, voyant, sonore dentelé, capricieux, Baudelaire l'a accueilli tout d'abord sans s'inquiéter s'il y avait parfum à recueillir. Il préfère le dahlia à la violette. Je ne saurais mieux expliquer l'homme... »

lui ai nommé (toujours comme autrefois); mais quand je lui ai parlé de Richard Wagner et de Manet, il a souri d'allégresse.»

Poulet-Malassis lui répondit, quinze jours plus tard :

« Asselineau m'a donné, ces jours-ci, des nouvelles de notre pauvre ami Baudelaire, qui concordent avec les vôtres. Baudelaire est dans un état qui fait illusion à ceux qui le voient, mais son véritable état mental est bien douteux, bien énigmatique. Il a perdu la mémoire du langage et des signes figuratifs, et personne ne peut savoir jusqu'à quel point l'ensemble de son intelligence est affecté de sa paralysie partielle. La clinique de Trousseau contient sur son état un mot navrant : « Rappelez-vous, dit-il en voyant un aphasique qui » vous paraît en possession de son intelligence, quoiqu'il ait » perdu la faculté de s'exprimer, combien de fois vous avez dit, » à propos de certains animaux, qu'il ne leur manquait que la » parole (1). »

Son fils n'étant pas en état d'être transporté à Honfleur, Mme Aupick revint s'installer près de lui, au printemps de 1867.

A cette époque, la marche fatale de la maladie alla s'accélérant. Vers le milieu du mois d'août, Asselineau écrivait à Poulet-Malassis :

« Les médecins et nous, ses amis, qui ne le voyons pas tous les jours, nous constatons à chaque fois, la décadence. Depuis deux ou trois mois, il n'a plus voulu quitter son lit. Il est immobile et comme endormi, et ne témoigne plus que par des regards, hélas ! bien tristes, qu'il s'aperçoit de la présence de ses amis. Hier, après une absence de trois semaines, il ne m'a reconnu que par un regard d'une fixité navrante et n'a pu me donner la main qu'après que je l'ai eue dégagée de ses couvertures. On le veille toutes les nuits... »

1) Lettre communiquée par M. Troubat.

Sa mère ne quittait plus son chevet.

Sur les derniers jours du poète, les renseignements circonstanciés manquent. Asselineau, dont ces cruels souvenirs déchiraient le cœur, les abrège, autant qu'il le peut, dans son livre.

Le dimanche 1er septembre, il annonçait à Poulet-Malassis, en quelques lignes, le funèbre dénouement :

« C'est fini. Il est mort hier, à onze heures du matin, après une longue agonie, mais douce et sans souffrance. Il était d'ailleurs si faible qu'il ne luttait plus. »

Une lettre inédite de Mme Aupick à Poulet-Malassis, qui retenu à Bruxelles, n'avait pu assister aux funérailles, contient ce touchant récit de l'agonie de son fils :

« Comme je suis éprouvée ! Me voilà seule au monde sans plus rien qui me rattache à la vie ? Mon pauvre fils, ce fils que j'idolâtrais n'est plus ! Il a cruellement souffert, dans les derniers temps, de plusieurs plaies survenues par suite du séjour prolongé au lit, ce qui lui arrachait parfois un cri, quand il fallait le remuer Cependant il était devenu, dans les derniers temps, très doux et résigné. Les deux derniers jours et les deux dernières nuits qui ont précédé sa mort ont été très calmes. Il paraissait dormir avec les yeux ouverts, il s'est éteint tout doucement, sans agonie ni souffrances ; je le tenais embrassé depuis une heure, voulant recueillir son dernier soupir : je lui disais mille tendresses, persuadée que, malgré son état de prostration et de mutisme, il devait me comprendre et pouvait me répondre. Aimée, qui était avec moi, me confirmait dans cette pensée Elle me disait : « Oh ! madame, comme il vous regarde ! Bien sûr, il vous entend il vous sourit ! » Comment ai je pu résister à un tel coup ? Et je vis ! Il faut croire que Dieu veut m'accorder de jouir, quelque peu de temps, de la belle réputation qu'il laisse, et de sa gloire. Vous perdez un ami

qui vous était bien tendrement attaché ; conservez-lui un bon souvenir, il en en était digne. »

(18 septembre 1867).

Les funérailles eurent lieu le lundi 2 septembre (1). Le service religieux fut célébré dans l'église Saint-Honoré de Passy, devant une assistance peu nombreuse, une centaine d'hommes de lettres ou d'amis escortèrent jusqu'au cimetière Montparnasse le corps qui fut inhumé dans le caveau de famille, où le général Aupick reposait depuis dix ans (2).

---

(1) Voici le texte du billet de part :

« M.

» Vous êtes prié d'assister aux convoi, service et enterrement de

Monsieur CHARLES-PIERRE BAUDELAIRE

décédé à Paris, le 31 août 1867, à l'âge de quarante-six ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

» Qui se feront le lundi, 2 septembre prochain, à l'église Saint-Honoré, sa paroisse, place de l'Hippodrome, à 11 heures précises.

» On se réunira à l'Eglise.

» De la part de Mme Ve Aupick, sa mère, de Mme Perrée, sa grand'tante, et de ses enfants, de Mme Ve Baudelaire, sa belle-sœur, de M. Jean Levaillant, général de brigade, de M. Jean-Jacques Levaillant, chef de bataillon, de M. Charles Levaillant, général de division, ses cousins. »

(2) On lit sur la pierre tumulaire :

« JACQUES AUPICK, général de division, sénateur, ancien ambassadeur à Constantinople et à Madrid, membre du Conseil général du département du Nord, grand officier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur et décoré de plusieurs ordres étrangers, décédé à Paris, à l'âge de

Les discours prononcés sur la tombe, par Asselineau et Théodore de Banville, composent un panégyrique complet de leur ami, et ont, tous les deux, un caractère très marqué d'apologie, de protestation contre les attaques soit sourdes, soit ouvertes, dont la réputation du défunt avait eu tant à souffrir. Les très nobles louanges, décernées au poète des *Fleurs du mal* par le

---

68 ans, le 18 avril 1857. — CHARLES BAUDELAIRE, son beau-fils, décédé à Paris, le 31 août 1867, à l'âge de 46 ans. — CAROLINE ARCHENBAUT DEFAYES (*sic*), veuve, en premières noces, de Joseph-François Baudelaire, en secondes noces, de M. le général Aupick, mère de Charles Baudelaire, décédée à Honfleur (Calvados), le 16 août 1871, à l'âge de 77 ans. Priez pour eux. »

Voici l'extrait du registre des actes de décès :

« L'an mil huit cent soixante-sept, le premier septembre à dix heures du matin, devant nous, Pierre Klein, chevalier de la légion d'honneur, adjoint au maire du seizième arrondissement de Paris, officier de l'état civil, ont comparu : Narcisse-Désiré Ancelle, âgé de soixante-cinq ans, chevalier de la légion d'honneur, maire de Neuilly (Seine), y demeurant, et Charles-François-Alexandre Asselineau, âgé de quarante-sept ans, propriétaire, demeurant à Paris rue du Four Saint-Germain, 43 ; lesquels nous ont déclaré que, le trente-un août dernier, à onze heures du matin, est décédé en son domicile à Paris, rue du Dôme, 1, Charles-Pierre BAUDELAIRE, âgé de quarante-six ans, homme de lettres, né à Paris ancien onzième arrondissement, célibataire, fils de Joseph-François Baudelaire, décédé, et de Caroline Dufays (*sic*), sa veuve, âgée de soixante-dix ans, rentière, demeurant à Honfleur (Calvados). Après nous être assuré du décès, nous avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite. Signé : Ancelle, Charles Asselineau, P. Klein. »

poète des *Stalactites*, contiennent un véritable développement de critique littéraire sur ce thème : Baudelaire a été un novateur au même titre que Balzac ou Eugène Delacroix, puisqu'au rebours de Victor Hugo, qui a toujours transfiguré l'homme et la nature, à l'image d'un certain idéal voulu, « il a accepté tout l'homme moderne, avec ses défaillances, avec sa grâce maladive, avec ses aspirations impuissantes... »

Asselineau, lui, s'attacha uniquement à venger l'homme privé en son ami, des insultes et des calomnies, à détruire la « légende » qui s'était formée sur lui, de son vivant. Il répéta, sous des formes variées, l'affirmation contenue dans cette phrase qui résume son discours : « Oui, ce grand esprit fut, en même temps, un bon esprit ; ce grand cœur fut aussi un bon cœur. »

Le langage de la presse fut moins favorable au poète, sauf l'article qu'Auguste Vitu publia, le lendemain des funérailles, dans le journal l'*Etendard*. C'est à peu près le seul qu'Asselineau excepte de ses critiques ou de sa réprobation (1).

Avec sa sagacité habituelle et son souple talent d'écrivain, l'éminent critique y apprécia, d'une façon

---

(1) Voir le texte de ces deux discours, dans le recueil : *Souvenirs*, — *Correspondances*, etc., p. 129-144. — Pour être complètement informé de tout ce qui concerne les funérailles de Baudelaire, il faut aussi lire la lettre d'Asselineau à Poulet-Malassis, que nous donnons dans l'Appendice. M. Maurice Tourneux à qui nous avons tant d'autres obligations, a bien voulu nous permettre de reproduire cet important document qui est inséparable d'une biographie de Baudelaire.

aussi fine que juste, les qualités de l'homme et de l'artiste (1).

Asselineau, qui se voua tout entier à cette pieuse tâche, dirigea la publication des *Œuvres complètes* de Baudelaire. Il laissa Théophile Gautier en écrire la préface (2) qui est un très brillant morceau de critique littéraire ; mais, voulant rendre lui-même à son ami un dernier témoignage de son admiration enthousiaste,

---

(1) Cet article a été réimprimé dans le recueil des *Souvenirs, — Correspondance*, etc., p. 126.

Vitu était très lié avec Baudelaire. Dans leur première jeunesse, ils s'étaient beaucoup hantés, et le très ingénieux journaliste était du petit nombre des gens d'esprit avec lesquels le poète aimait à goûter le plaisir de la conversation, dont il était si friand.

En 1845, à l'époque où ils écrivaient tous deux au *Corsaire-Satan*, ils s'entendirent avec deux de leurs amis, Pierre Dupont et Théodore de Banville, pour organiser une mystification littéraire où la verve ironique des quatre jeunes gens se donna pleine carrière. Un entrefilet du journal l'*Epoque* lança la nouvelle qu'Arsène Houssaye écrivait une tragédie dont Sapho était l'héroïne et qui serait jouée par Rachel. L'*Entr'acte* reproduisit la nouvelle, et le *Corsaire-Satan*, du 25 novembre 1845, donna un fragment de l'œuvre apocryphe, improvisée par Baudelaire, P. Dupont, Th. de Banville et Vitu.

La *bibliographie La Fizelière et Decaux* cite ce pastiche de la tragédie classique, telle que Ponsard venait de la ressusciter, dans sa *Lucrèce*, avec un succès qui avait pour principale cause une réaction passagère contre le romantisme et le théâtre de Victor Hugo.

Ajoutons que Vitu écrivit encore avec Baudelaire des légendes versifiées pour un *Salon illustré*, vers 1845.

(2) A propos de cette préface, Asselineau écrivait à

il publia ce CHARLES BAUDELAIRE, *sa vie, son œuvre*, 1869, auquel la généreuse obligeance de M. Alphonse Lemerre nous a permis de faire d'abondants emprunts.

Mme Aupick, qui semblait ne plus vivre, comme elle l'avait écrit à Poulet-Malassis, que pour jouir de la renommée de son fils, remercia le biographe par une lettre où éclatait une affection vraiment maternelle. — Les deux premiers tomes des *Œuvres complètes* parurent en décembre 1868 (1) (Paris, Michel Lévy frères).

Poulet-Malassis : « La notice sera de Gautier. Sera n'est même pas le mot juste, car elle est faite et elle est très bien. Elle est d'un ton attendri, rare dans les notices de Théophile, et, sous ce rapport, de beaucoup supérieure à celle qu'il a mise en tête des articles de son ami Gérard (de Nerval). » (Lettre inédite, sans date ; les lettres d'Asselineau n'en portent presque jamais.) — Du reste, l'auteur de la *Comédie de la mort* s'est fait, avec une persistance marquée, un véritable point d'honneur de contribuer à la renommée du poète des *Fleurs du mal*. Voici la liste des diverses études qu'il lui a consacrées : I. Notice dans le quatrième tome des *Poètes français*, p. 594 (1863). II. Article nécrologique (le *Moniteur* 9 septembre 1867). III. Quelques pages du travail intitulé : *Les Progrès* de la poésie française depuis 1830. Réimprimé dans l'*Histoire du romantisme*, p. 347-357 (Paris, Charpentier et Cie, 1874). IV. Notice en tête du tome Ier des *Œuvres complètes*.

(1) Voici la liste des diverses œuvres de Baudelaire publiées par lui, à partir du moment où il fixa son séjour en Belgique.

1864. *Euréka*, traduit d'Edgar Poe (Michel Lévy). Réimprimé dans les *Œuvres complètes*. — *Le Spleen de Paris*.

En 1892, les amis et les fervents de Charles Baudelaire, — d'aucuns aussi qui s'étaient réclamés de lui

---

Sous ce titre, qui devait à l'origine être celui de toute cette série, ont paru divers poèmes en prose (*Revue de Paris*, 25 décembre 1864). Réimprimé dans les *Œuvres complètes*.

1865. *Histoires grotesques et sérieuses*, traduit d'Edgar Poe (Paris, Michel Lévy). *Notes sur Proudhon* (*Petite revue* du 11 mars 1864). Réimprimé dans les *Œuvres complètes*. — *Le Cottage Landor*, traduit d'Edgar Poe (*Vie parisienne*, 24 juin 1865). Réimprimé dans les *Œuvres complètes*.

1866. *Les Épaves*. Avec une eau-forte, frontispice de Félicien Rops. Amsterdam (Bruxelles), à l'enseigne du *Coq*. Réimprimé à 500 exemplaires sur papier vélin, sans le frontispice ni la préface (Briars, Bruxelles). Outre les six pièces condamnées de la première édition des *Fleurs du mal*, ce recueil contient quelques pièces qui ont été exclues des *Œuvres complètes*, deux « galanteries » : *Promesses d'un visage*, *le Monstre* ; trois « bouffonneries » : *Sur le début de mademoiselle Amina Boschetti*, *A propos d'un importun* et *Un cabaret folâtre*. — Deux autres « poésies burlesques » : *Vénus Belge*, et *Sonnet sur Vacquerie et P. Meurice* ont paru, avec une réimpression des *Promesses d'un visage*, dans le *Nouveau Parnasse satirique du* XIX*e siècle*, Eleutheropolis (Bruxelles, 1866).

Mais, selon M. Vitu, ce *Sonnet*, qui avait déjà paru vingt ans plus tôt dans la *Silhouette* (1er juin 1845) ne serait pas de Baudelaire. V. la rectification de M. Vitu, *Appendice*, IX).

Les pièces de vers, dont la mention précède, n'ont pas été comprises dans les *Œuvres complètes*. On en a exclu également des bouts-rimés peu dignes de l'auteur des *Fleurs du mal*, *Vers laissés chez un ami absent*, et *Sonnet pour s'excuser de ne pas accompagner un ami à Namur*. Ces deux pièces ont été imprimées à la fin du recueil des *Sou-*

pour imposer à la foule des divagations poétiques dont il eût certes renié la parenté, — conçurent le projet

---

venirs — *Correspondances*, etc., ainsi que quatre autres pièces sous cette rubrique : *Amænitates belgicæ*, auctore C. B. ; s. nom d'imp. s. l. n. d. (Bruxelles, février 1866), petit in-8° de 16 pages. Recueil de seize épigrammes sur la Belgique, tiré à dix exemplaires, mis au pilon, moins un, sur peau de vélin.

En 1868, la bibliographie La Fizelière et Decaux avait ajouté à l'article *Amænitates Belgicæ* la note suivante : « La maladie de Baudelaire étant survenue pendant le tirage, l'éditeur crut devoir détruire l'édition, — si on peut appeler ainsi un tirage fait à ce nombre infinitésimal, — moins l'exemplaire sur papier vélin seul » (Note communiquée par A. Poulet-Malassis). A la fin de la bibliographie anonyme du recueil *Souvenirs-correspondances*, etc., on lit, p. 184-185, une autre note se rapportant au même article : « Le recueil *Amænitates Belgicæ* (in-8 de 16 p.) n'a pas été détruit jusqu'au dernier exemplaire, comme le suppose notre collaborateur. Il en est resté un sur peau de vélin, auquel nous avons pu emprunter trois épigrammes pour notre appendice. Les autographes existent d'ailleurs entre les mains de M. Poulet-Malassis et de M. Charles Asselineau. »

Mais toutes ces assertions sont indirectement réfutées par une note facétieuse de Poulet-Malassis, qu'on lit sur un feuillet de garde du manuscrit de ces épigrammes, manuscrit qui a passé dans la vente Noilly (mars 1886) : « Ce recueil n'a jamais été imprimé, bien que j'aie dit le contraire dans le livre de *Charles Baudelaire* (p. 184). C'était pour faire de la peine au bibliophile belge, le vicomte de Spoelberg (*sic*) et lui faire désirer en vain ma vente après décès. »

Nous avions songé un instant à placer ici une *Étude Bibliographique* des Œuvres de Charles Baudelaire publiées

d'élever un monument à sa mémoire. Un Comité (1) fut formé, sous la présidence d'honneur de Leconte de Lisle et « les auspices et la présidence effective du poète Stéphane Mallarmé », et un livre fort intéressant, *Le Tombeau de Charles Baudelaire*, publié en hommage posthume de la littérature contemporaine, et à l'effet de réaliser une partie de la somme nécessaire à l'érection de la statue dont M. Auguste Rodin avait accepté la commande. Mais la mort regrettable de M. Léon Deschamps, secrétaire-trésorier du Comité, fit échouer ce projet.

Il fut repris avec plus de succès en 1901. Grâce aux efforts et à la persévérance de M. Jean Aicard, de M. Jules Troubat (2), qui quêtèrent l'obole de tous

---

depuis 1868 ; mais, outre qu'il en existe déjà une, et fort complète, de M. le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul, celle-là même qui parut d'abord dans les *Souvenirs-Correspondances* (Paris, Pincebourde, 1872), et que son auteur a reprise en la mettant à jour dans ses *Lundis d'un chercheur* (Calmann-Lévy, 1894), il nous a semblé que la prochaine publication du *Mercure de France*, qui doit réunir à quelques manuscrits inédits, toutes les pièces et tous les articles non réimprimés dans les *Œuvres complètes*, et qui ne manquera point sans doute d'indiquer les sources où elle les a recueillis, risquait de rendre ce nouveau travail fort superflu.

(1) V. le *Tombeau de Charles Baudelaire* pour la nomenclature complète des membres du Comité. On y trouvera aussi, outre d'intéressants souvenirs sur le poète, et de multiples témoignages de son influence sur la littérature contemporaine, de très intéressantes variantes réunies par le prince Alexandre Ourousof.

(2) Le Comité du second projet était ainsi composé :

dans les salles des mairies parisiennes ; grâce à la générosité de M. de Max, dont le talent se prodigua comme la bourse s'ouvrit ; grâce au zèle dévoué de MM. Armand Dayot, Edmond Lepelletier et Gaston Méry, qui obtinrent de l'Etat et du Conseil municipal des souscriptions et un terrain, Baudelaire a aujourd'hui son monument (1). C'est au cimetière Montpar-

---

Président, Jean Aicard ; membres : François Coppée, Ludovic Halévy, Gaston Boissier, Edmond Rostand, Armand Dayot, H. Roujon, de Max, Sully Prudhomme, Sarah Bernhardt, Emile Boissier, Emile Verhaeren, André Gide, Hélène Vacaresco, Catulle Mendès, Léon Mercerot, Anatole France, Mlles Moreno et Berthe Bady ; secrétaire trésorier : M. Jules Troubat.

Les principales souscriptions furent fournies par les établissements de crédit. Ce Comité tira aussi une somme importante d'une matinée donnée au théâtre Sarah Bernhardt (Mme Sarah Bernhardt y paya son fauteuil 100 fr.).

(1) Inauguré le 26 octobre 1902, sous la présidence de M. Armand Dayot, représentant le ministre des beaux-arts, qui y prononça un discours, ainsi que M. Jules Troubat et M. Maurice Quentin.

V. ces discours dans La Province, novembre-décembre 1902, Le Temps du 27 octobre 1902, etc. Mais relevons, en passant, une étrange erreur rencontrée chez M. Armand Dayot. L'inspecteur des Beaux-Arts rapporte en effet, dans son discours, avoir eu l'occasion d'admirer, chez Théodore de Banville, le portrait de Baudelaire par Deroy, et que cette toile fameuse, dont son possesseur aurait consenti le don, figurerait aujourd'hui dans nos galeries nationales, ne se fût-il heurté au mauvais vouloir de M. Etienne Arago, alors conservateur du Luxembourg. Nous ne pouvons conjecturer quelle confusion a troublé les souvenirs de M. Dayot ; mais une chose est certaine :

nasse, tout au fond, devant un mur nu et désolé, deux grandes dalles disposées en équerre. Au long de celle qui jonche le sol, le poête gît, pauvre momie ligotée par l'inéluctable destin. Mais sur la stèle son Génie, refusant la leçon que lui propose le tombeau, s'affirme invaincu : les poings aux dents, il poursuit les sombres méditations et les appétits de révolte qu'ont immortalisés les *Fleurs du Mal.*

C'est que le portrait de Deroy n'appartint jamais à Théodore de Banville ; il était la propriété du docteur Gérard Piogey, qui le tenait d'Asselineau, et le garda jusqu'à sa sa mort, survenue en 1894 ; ce n'est qu à cette date que la collection du docteur fut dispersée au feu des enchères, — et le charmant poète de *Gringoire* était mort lui-même depuis trois ans.

APPENDICE

I.

LE LIVRE

Écrit pour un ami.

Chez lui, le 27 mai 1842

Tout neuf et tout brillant, sur la table poudreuse,
Le livre (1) était ouvert ; nulle main amoureuse,
Nul œil n'avait erré sur son chaste vélin ;
D'un parfum de jeunesse il était encor plein,
Et chaque vers tigrait, veine vivante et noire,
Mystérieusement, le frais et pur ivoire.
Heureux de n'être pas une proie à badauds,
Presque à moitié dormant et couché sur le dos,
Comme un poète creux que la paresse enivre,
Il attendait qu'on vînt le voir, l'honnête livre.
Et voici ce qu'il dit, d'un ton modeste et doux :
O poète ennuyé, tu tiens sur tes genoux
Le corps brun et luisant, d'où sort une étincelle,
Qui, cachée à tes yeux, te pénètre et harcèle,
Et sans frémissement des fibres de ton cœur,
Te fait verser pour rien ta bouillante vigueur ;
Et quand tu sens tomber l'ennui froid et livide,
Tu vas chercher, pensif, et d'une lèvre avide,
La puissance et l'amour, dans ce verre fêlé,
Dans la grosse bouteille au goulot effilé,
Abîme qui recèle un fond souillé de fange ;
Et j'ai presque frayeur de ton regard étrange.
Tu te fatigueras, sous ces contours polis,

(1) *Les Ternaires*, de Brizeux, qui venaient de paraître.

Sous ce crâne soyeux et cette peau sans plis,
De ne trouver jamais, sous cette belle forme,
Que sottise, luxure et gourmandise énorme.
Alors, si le dégoût te courbe, pour rêver,
Laisse le vin, la chair, et reviens me trouver ;
Nous causerons ensemble, et de ma calme page
Où tes yeux enflammés liront ce que le sage
En bien des jours d'epreuve et de douleur apprit,
Jeune homme tu verras enfin sortir l'Esprit.

AUGUSTE DOZON.

2.

A mon ami C. B. (1).

Vous aviez l'esprit tendre et le cœur vertueux,
Tous les biens convoités d'une amitié naïve,
Lorsqu'une femme belle, et de naissance juive,
Vous conduisit au fond d'un couloir tortueux.

Elle vous fit couler, d'un doigt voluptueux,
La source des plaisirs aux égouts de Ninive ;
Elle vous fit toucher, sur sa chair toute vive,
Du vice et de l'amour les secrets monstrueux.

Elle eût enivré Loth au fond d'une caverne,
Tenu comme Judith le sabre d'Holopherne
Et frappé du marteau le front de Sisara.

Et tétant au plaisir vos tristesses infimes,
De ce sein que le vice et l'amour déplora
Vous avez fait couler vos funèbres maximes.

5 octobre 1842.

ERNEST PRAROND.

---

(1) On remarquera la forme discrète de ces dédicaces. Une autre pièce dans ce recueil (*Vers*, 1843), mais d'un caractère moins intime, est dédiée moins mystérieusement : *A Charles Baudelaire*.

Saint-Denis, Bourbon, 14 octobre 1841.

Monsieur le Général Aupick, commandant l'école d'état-major à Paris.

« Général,

» Je viens avec regret vous dire que je ne peux faire terminer à votre beau-fils, M. Charles Beaudelaire (*sic*), le voyage que vous aviez projeté pour lui sur le navire que je commande. Je dois à la confiance que vous aviez bien voulu placer en moi de vous donner des explications sur les motifs qui m'ont porté à accéder enfin à son intention fortement exprimée de ne pas venir plus loin, de laquelle je n'ai pu le faire revenir à l'Ile de France qu'en lui promettant de bien examiner de nouveau ici nos positions respectives et de voir si elles me permettraient d'accéder à ses désirs.

» Dès notre départ de France, nous avons tous pu voir à bord qu'il était trop tard pour espérer faire revenir M. Beaudelaire soit de son goût exclusif pour la littérature telle qu'on l'entend aujourd'hui, soit de sa détermination de ne se livrer à aucune autre occupation. Ce goût exclusif lui rendait étrangères toutes

conversations qui ne s'y rapportaient pas et l'éloignait de celles qui revenaient le plus souvent entre nous marins et les autres passagers militaires ou commerçants. Je dois vous le dire aussi, quoique je craigne de vous faire de la peine, ses notions et ses expressions tranchantes sur tous les liens sociaux, contraires aux idées que nous étions habitués à respecter depuis l'enfance, pénibles à entendre de la bouche d'un jeune homme de vingt ans et dangereuses pour les autres jeunes gens que nous avions à bord, venaient encore circonscrire ses rapports de société. Moi-même, qui, par l'engagement que j'avais pris avec vous, me trouvais envers lui dans une position particulière et qui, je dois m'empresser de le dire, voyais avec d'autant plus de peine la fausse direction de son esprit, que son instruction, la capacité qu'il m'a semblé reconnaître en lui, et les manières douces et amicales qu'il a toujours eues avec moi m'avaient inspiré un intérêt sincère, j'ai dû renoncer à l'espoir que j'avais conçu de contribuer en gagnant sa confiance à lui faire perdre une voie où il pût employer honorablement les moyens que la nature lui a donnés. Ses expressions péremptoires sur tout ce qui tenait à ce sujet me convainquirent bientôt qu'il n'y avait aucune chance de réussir là où ses parents avaient échoué, et je dus renoncer à un sujet de conversation qui amenait des opinions quelquefois pénibles à entendre ; bref sa position à bord, d'ailleurs il faut en convenir, offrant un immense contraste avec la vie que ce jeune homme avait jusque-là menée, le mit dans un état d'isolement qui, je le crois, n'a fait qu'augmenter ses goûts et ses

poursuites littéraires. Un événement de mer comme je n'en avais jamais éprouvé dans ma longue vie de marin, dans lequel nous pûmes presque toucher la mort du bout du doigt, sans qu'il s'en fût démoralisé pas plus que nous, vint ajouter à son dégoût pour un voyage qui dans ses idées était sans but pour lui, et quoique continuant à se bien porter, il eut des moments de tristesse dont, malgré le travail que me donnait le soin de conduire un navire démâté, je fis mes efforts pour le distraire dans la crainte des conséquences. Contre mon attente et à mon grand étonnement, notre arrivée à Maurice ne fit qu'augmenter cette tristesse. J'avoue que le besoin de faire tout par moi-même pour hâter nos réparations dans ce port me fit passer tout mon temps dans le chantier de constructions ou chez mes consignataires où je logeais sans avoir pu y conduire M. Beaudelaire, et je ne vis aucun de mes amis nombreux dans un pays que je visite depuis plus de vingt ans, mais à l'hôtel où il était avec d'autres passagers, il n'a formé aucune liaison. Rien dans un pays, dans une sôciété, tout nouveaux pour lui, n'a attiré son attention, ni éveillé la facilité d'observation qu'il possède ; il n'a eu des rapports qu'avec quelques hommes de lettres inconnus dans un pays où elles occupent une place bien petite, et ses idées se sont fixées sur le désir de retourner à Paris le plus tôt possible. Il voulait partir sur le premier navire pour France. Je crus devoir m'y refuser et m'en tenir aux instructions que vous m'aviez données.

»Je reconnus avec lui que je n'avais aucune contrainte à exercer sur lui pour le forcer à me suivre, mission

dont d'ailleurs je ne me serais pas chargé, mais je lui fis voir qu'il n'avait pas qualité pour réclamer l'argent que j'avais à vous. A cela il me répondit qu'il tâcherait de s'en passer, qu'il resterait à Maurice, où il espérait en peu de temps gagner de quoi payer son passage, et tout cela en me témoignant de l'attachement pour moi ; d'un autre côté, par ce que je voyais dans nos entrevues fréquentes, par l'opinion d'un passager qui avait toute mon estime et qui demeurait avec lui, je craignis qu'il ne fût atteint de la Nostalgie, cette maladie cruelle dont j'ai vu des effets terribles dans mes voyages, et dont les conséquences qui pouvaient être funestes pour lui auraient laissé sur ma responsabilité un poids que j'aurais gardé le reste de ma vie.

» Je dus donc, au moment où seul il me retenait à Maurice, lui donner pour l'entraîner à bord l'espoir que je me rendrais à sa volonté, s'il y persistait encore.

» Ses raisonnements sur la manière dont vous prendriez son retour sur l'accomplissement partiel il est vrai qu'il avait fait de s'éloigner de Paris pour quelque temps, (*sic*) contribuèrent à me gagner et j'ai cru agir selon vos instructions et dans vos intérêts en le conduisant ici, d'où il se rendra directement auprès de vous au lieu de le laisser dans un pays où son inexpérience et ses idées erronées l'auraient exposé aux plus dangereuses influences. Ici, sans entrer dans de plus grands détails, je vous dirai qu'il n'a fait que persister dans son idée, qu'il a réclamé l'exécution de la promesse que je lui ai faite à Maurice, que j'ai dû

consentir à son embarquement et sur un navire de Bordeaux dont le navire lui a plu et qu'il a choisi lui-même, l'*Alcide*, capitaine Judet de Beauséjour. Malheureusement ce navire ne part qu'après moi, mais je prends mes mesures pour que tout s'exécute régulièrement.

» Je laisserai chez mon consignataire M. Grangier le montant de son passage fixé à 1.500 francs pour le payer au moment du départ du navire. En cas d'événement avant le départ on le ferait passer sur un autre navire ; quoique M. Beaudelaire ait été modéré dans ses dépenses, à Maurice et ici, il a fortement écorné les 1.700 francs que j'avais reçus de M. Noguez et je lui remettrai directement le reste pour le cas où un événement de mer le ferait relâcher quelque part.

Je l'ai recommandé de la manière la plus forte au capitaine qui est de ma connaissance et j'espère que son retour s'effectuera sans accident. Il me reste à vous exprimer, général, combien je suis peiné de n'avoir pu réussir à remplir vos vues, mais dans ma conviction je n'avais pas d'autre parti à prendre.

» M. Beaudelaire vous confirmera, je n'en doute pas, que nos relations, à part les divergences que je vous ai signalées, ont été des plus amicales, et je peux vous assurer que j'ai conçu pour lui un vif intérêt et que j'apprendrais avec bonheur qu'il est entré dans la voie que votre affection pour lui voudrait lui voir prendre.

» J'apprends à l'instant par les consignataires de l'*Alcide* que ce navire, qui charge dans les quartiers, sera prêt dans sept ou huit jours ; il tardera donc bien peu après moi, car j'espère enfin dans trois ou quatre

jours continuer ma route pour ce Bengal où toutes mes contrariétés me feront arriver bien tard.

» J'ai l'honneur d'être, Général,

» Votre dévoué serviteur. »

P. SALIZ (1).

---

(1) Cette si curieuse lettre, communiquée par M. ALBERT ANCELLE, a été publiée par M. FÉLI GAUTIER, dans le *Mercure de France*, n° du 15-1-1905.

III

DOCUMENTS SUR LE PROCÈS DES « FLEURS DU MAL »

I.

Article du « FIGARO », *qui, selon Baudelaire, attira sur les* Fleurs du mal *les foudres de la justice (juillet 1857 ; rubrique :* CECI ET CELA.

M. Charles Baudelaire est, depuis une quinzaine d'années, un poète immense pour un petit cercle d'individus dont la vanité, en le saluant dieu ou à peu près, faisait une assez bonne spéculation ; ils se reconnaissaient inférieurs à lui, c'est vrai ; mais, en même temps, ils se proclamaient supérieurs à tous les gens qui niaient ce messie. Il fallait entendre ces messieurs apprécier les génies à qui nous avons voué notre culte et notre admiration : Hugo était un cancre, Béranger un cuistre, Alfred de Musset un idiot et Mme Sand une folle. Lassailly avait bien dit : Christ va-nu-pieds, Mahomet vagabond et Napoléon crétin. — Mais on ne choisit ni ses amis ni ses admirateurs, et il serait par trop injuste d'imputer à M. Baudelaire des extravagances qui ont dû plus d'une fois lui faire lever

les épaules. Il n'a eu qu'un tort à nos yeux, celui de rester trop longtemps inédit. Il n'avait encore publié qu'un compte rendu de salon très vanté par les docteurs en esthétique, et une traduction d'Edgar Poe. Depuis trois fois cinq ans, on attendait donc ce volume de poésies ; on l'a attendu si longtemps, qu'il pourrait arriver quelque chose de semblable à ce qui se produit quand un dîner tarde trop à être servi ; ceux qui étaient les plus affamés sont les plus vite repus : — l'heure de leur estomac est passée.

*
* *

Il n'en est pas de même de votre serviteur. Pendant que les convives attendaient avec une si vive impatience, il dînait ailleurs tranquillement et sainement, — et il arrivait l'estomac bien garni pour juger seulement du coup d'œil. Ce serait à recommencer que j'en ferais autant.

J'ai lu le volume, je n'ai pas de jugement à prononcer, pas d'arrêt à rendre ; mais voici une opinion que je n'ai la prétention d'imposer à personne.

On ne vit jamais gâter si follement d'aussi brillantes qualités. Il y a des moments où l'on doute de l'état mental de M. Baudelaire ; il y en a où l'on n'en doute plus : — c'est, la plupart du temps, la répétition monotone et préméditée des mêmes mots, des mêmes pensées. — L'odieux y coudoie l'ignoble ; — le repoussant s'y allie à l'infect. Jamais on ne vit mordre et même mâcher autant de seins dans si peu de pages ; jamais on n'assista à une semblable revue de démons, de fœtus, de diables, de chloroses, de chats et de ver-

mine. — Ce livre est un hôpital ouvert à toutes les démences de l'esprit, à toutes les putridités du cœur ; encore si c'était pour les guérir, mais elles sont incurables.

Un vers de M. Baudelaire résume admirablement sa manière ; pourquoi n'en a-t-il pas fait l'épigraphe des *Fleurs du mal*?

Je suis un cimetière abhorré de la lune.

Et au milieu de tout cela, quatre pièces, le *Reniement de saint Pierre*, puis *Lesbos*, et deux qui ont pour titre les *Femmes damnées*, quatre chefs-d'œuvre de passion, d'art et de poésie ; mais on peut le dire, — il le faut, on le doit : — si l'on comprend qu'à vingt ans l'imagination d'un poète puisse se laisser entraîner à traiter de semblables sujets, rien ne peut justifier un homme de plus de trente, d'avoir donné la publicité du livre à de semblables monstruosités.

GUSTAVE BOURDIN. »

2.

Petits moyens de défense tels que je les conçois.

PAR SAINTE-BEUVE

Tout était pris dans le domaine de la poésie.

Lamartine avait pris les *cieux*, Victor Hugo avait pris la *terre* et plus que la *terre*. Laprade avait pris les *forêts*. Musset avait pris la *passion et l'orgie éblouissante*. D'autres avaient pris le *foyer*, *la vie rurale*, etc.

Théophile Gautier avait pris l'Espagne et ses hautes couleurs. Que restait-il?

Ce que Baudelaire a pris.

Il y a été comme forcé.

Loin de moi de diminuer rien à la gloire d'un illustre poète,

D'un poète national, cher à tous,

Que l'empereur a jugé digne de publiques funerailles, etc.

Loin de moi de vouloir rien ôter au respect et à l'amour qui environnent sa mémoire. Mais, malgré moi, une réflexion se présente, elle s'impose. — Je me souviens, certains refrains chantent en moi ; si je les disais, ils auraient mille échos, et parmi ces refrains, il en est qui pourraient être dénoncés comme *cent fois* plus dangereux que ce que vous produisez. Mais non, ils ne sont pas dangereux. — Il y a une certaine gaieté qui ôte et dissipe le danger.

Un autre nom se présente à ma mémoire, le nom d'un poète bien plus jeune, non moins grand poète, enlevé tout récemment. Loin de moi, pour lui comme pour l'autre, de vouloir rien ôter à sa renommée, au regret légitime que sa perte inspire. Alfred de Musset est un poète souverainement regrettable... Et pourtant, j'ouvre ses œuvres, je récite ses vers que plusieurs générations ont sus par cœur, et j'y trouve... ce que je n'oserais me permettre de lire ici, devant vous... Et cependant ces vers, ils ont couru ; on les a laissés faire leur chemin parmi la jeunesse, on les a pardonnés à l'auteur, — que dis-je ? ils ont servi, avec ses autres vers, à le porter à l'Académie.

N'ayons pas deux poids et deux mesures, etc.

3.

Notes et documents pour mon avocat (1).

PAR CH. BAUDELAIRE

Le livre doit être jugé dans son ensemble, et alors il en ressort une terrible moralité.

Donc, je n'ai pas à me louer de cette singulière indulgence qui n'incrimine que treize morceaux sur cent. Cette indulgence m'est très funeste; c'est en pensant à ce *parfait ensemble* de mon livre, que je disais à M. le juge d'instruction :

« Mon unique tort a été de compter sur l'intelligence universelle et de ne pas faire de préface, où j'aurais posé mes principes littéraires et dégagé la question si importante de la morale. » (Voir, à propos de la morale dans les œuvres d'art, les remarquables lettres d'Honoré de Balzac à M. Hippolyte Castille, dans le journal la *Semaine*).

Le volume est, relativement à l'abaissement général

---

(1) Ces précieuses pages ont fait partie d'un dossier qui, selon une note autographe de Baudelaire, se composait des pièces suivantes : Lettres. — Notes et documents pour mon avocat. Plan de plaidoierie (peut-être les *Petits moyens de défense tels que je les conçois*, de Sainte-Beuve). — Pièces incriminées. — Sommaire de mon interrogatoire et ma justification devant le juge d'instruction. (Cette dernière pièce, si importante, a disparu.) Ces *Notes et Documents* nous ont été très obligeamment communiqués par un bibliophile des plus distingués, M. Parran, ingénieur en chef des mines.

des prix en librairie, d'un prix élevé. C'est déjà une garantie importante. Je ne m'adresse donc pas à la foule.

Il y a prescription pour deux des morceaux incriminés : *Lesbos* et le *Reniement de saint Pierre*, parus depuis longtemps et non poursuivis (1).

Mais je prétends, au cas même où on me contraindrait de me reconnaître quelques torts, qu'il y a une sorte de prescription générale. Je pourrais faire une bibliothèque de livres modernes non poursuivis, et *qui ne respirent pas, comme le mien, l'horreur du mal.* Depuis près de trente ans, la littérature est d'une liberté qu'on veut brusquement punir en moi. Est-ce juste ?

Il y a plusieurs morales. Il y a la morale positive et pratique à laquelle tout le monde doit obéir.

Mais il y a la morale des arts. Celle-ci est tout autre, et, depuis le commencement du monde, les arts l'ont bien prouvé.

Il y a aussi plusieurs sortes de libertés. Il y a la liberté pour le génie et il y a une liberté très restreinte pour les *polissons*.

M. Charles Baudelaire n'aurait-il pas le droit d'arguer des licences permises de Béranger (œuvres com-

---

(1) *Lesbos* avait, en effet, paru dans *les Poètes de l'amour*, anthologie publiée par Julien Lemer (Paris, Garnier, 1850), et le *Reniement de saint Pierre* dans la *Revue de Paris* (octobre 1852).

plètes autorisées)? Tel sujet reproché à M. Ch. Baudelaire a été traité par Béranger; lequel préférez-vous: le poète triste ou le poète gai et effronté, l'horreur dans le mal ou la folâtrerie, le remords ou l'impudence? (*Il ne serait peut-être pas sain d'user, contre mesure, de cet argument.*)

Je répète qu'un livre doit être jugé dans son ensemble. A un blasphème j'opposerai des élancements vers le ciel, à une obscénité des fleurs platoniques.

Depuis le commencement de la poésie, tous les volumes de poésie sont ainsi faits. Mais il était impossible de faire autrement un livre destiné à représenter l'*agitation de l'esprit dans le mal.*

M. le ministre de l'intérieur, furieux d'avoir lu un éloge flatteur de mon livre dans le *Moniteur*, a pris ses précautions pour que cette mésaventure ne se reproduisît pas.

M. d'Aurevilly (un écrivain absolument catholique, autoritaire et non suspect) portait au *Pays*, auquel il est attaché, un article sur les *Fleurs du mal*, et il lui a été répondu qu'une consigne récente défendait de parler de M. Ch. Baudelaire dans le *Pays*.

Or, il y a quelques jours, j'exprimais à M. le juge d'instruction la crainte que le bruit de la saisie ne glaçât la bonne volonté des personnes qui trouveraient quelque chose de louable dans mon livre. Et M. le juge (Charles Camusat Busserolles) me répondit: *Monsieur, tout le monde a parfaitement le droit de vous défendre dans tous les journaux, sans exception.*

MM. les directeurs de la *Revue française* n'ont pas osé publier l'article de M. Charles Asselineau, le plus sage et le plus modéré des écrivains. Ces messieurs se sont renseignés au ministère de l'intérieur (!), et il leur a été répondu qu'il y aurait pour eux danger à publier cet article.

Ainsi, abus de pouvoir et entraves apportées à la défense.

Le nouveau régime napoléonien, après les illustrations de la guerre, doit rechercher les illustrations des lettres et des arts.

Qu'est-ce que c'est que cette morale prude, bégueule, taquine, et qui ne tend à rien moins qu'à créer des conspirateurs, même dans l'ordre si tranquille des rêveurs ?

Cette morale-là irait jusqu'à dire : DÉSORMAIS ON NE FERA QUE DES LIVRES CONSOLANTS ET SERVANT A DÉMONTRER QUE L'HOMME EST NÉ BON ET QUE TOUS LES HOMMES SONT HEUREUX. Abominable hypocrisie.

(Voir le résumé de mon interrogatoire et la liste des morceaux incriminés.)

IV

CHEZ FEU MON MAITRE (1)

Huit à dix mois avant de s'exiler en Hollande, le poète Pierre-Charles, enlevé si prématurément aux belles-lettres, que très peu de ses contemporains ont aimées et pratiquées comme lui, m'adressa la lettre que voici :

« Cher enfant,

» Il serait bon que nous revissions ensemble vos *Amours Eternelles*, que vous avez bien voulu me dédier et dont une épreuve m'a été communiquée hier soir par l'imprimeur de la *Revue Gauloise* : une demi-douzaine de termes impropres et quelques locutions singulières, plus romanes que françaises, et qui me semblent trop hétérodoxes, déparent, à mon avis, votre

---

(1) Ces pages, que Mlle Judith Cladel a bien voulu nous autoriser à reproduire, ont paru d'abord dans le Musée des Deux Mondes, 1er septembre 1876. Elles ont été reprises plus tard amendées et considérablement augmentées par l'auteur dans une nouvelle. *Dux* (Bonshommes, 1879, G. Charpentier.) V. cet ouvrage.

curieux travail : Accourez vite chez moi, rue Flamande, hôtel d'Artevelde, où je vous attendrai toute cette après-midi. » P.-C. »

Ajuster et raboter des lignes avec le docte et puissant rhéteur à qui l'on doit les *Roses noires* et les *Ciels factices*, fut et reste ma meilleure fortune littéraire. On m'accordait assez généralement alors, dans le milieu purement artistique où j'étais connu, quelques petits mérites; on y disait de moi que je soignais beaucoup ma forme et que je ne manquais point d'une certaine originalité. S'il est vrai que je sache aujourd'hui me servir quelque peu de mon outil, l'honneur en est toût entier, je l'atteste, à ce sévère Mentor qui m'apprit à « tailler mes plumes » et m'enseigna la manière de « manger des lexiques ». Heureux et fort heureux serais-je si jamais je digère ceux-ci, gouverne celles-là, aussi bien que ce vénéré doctrinaire, lequel, écrivain hors pair et profond observateur, connaissait les hommes non moins que les mots. A La Haye, un jour (pressentait-il, ce jour-là, sa fin prochaine et les insolentes inepties que lui décochèrent après sa mort les plumitifs de la chronique parisienne?), il écrivit, dans l'un de ses derniers et magnifiques poèmes en prose qui dureront autant que les bronzes et les marbres des grands statuaires, cette phrase étrange et prophétique, que les lecteurs habituels ont remarquée et ses amis retenue :

« Il n'est nul moyen ici-bas d'empêcher les bêtes immorales de se glisser dans les cimetières et d'y pisser sur les tombes. »

Les acharnés détracteurs demeurent marqués au front de cette amère parole, plus brûlante qu'un fer rouge. Ils ont eu beau faire, ils ont eu beau dire, on rend enfin justice à celui que, si longtemps, ils abreuvèrent de dégoût. Ses œuvres, on les lit ! On prône ses vers, on exalte sa prose, et ce n'est pas tout encore, on s'occupe de ce que fut sa personne. « Il était fin causeur, il avait des manies, son âme était indulgente et son cœur loyal ! où vivait-il et comment vivait-il ? » On veut être édifié sur ses moindres gestes et sur toutes ses aptitudes. Il dessinait très correctement, il avait une écriture archaïque fort bizarre, il hantait les musées et les bibliothèques ; bref, il fut un être à part. Et la presse donne le *fac-simile* de quelques-uns de ses croquis à l'encre de Chine et reproduit ses manuscrits autographes. Il est question de sa chambre à coucher et de son cabinet de travail autant que de sa griffe ; on affirme, en outre, qu'il était toujours vêtu de noir, et l'on parle même de la coupe extraordinaire de ses culottes ; il est enfin devenu grand homme ; on le tient désormais pour tel, et chacun le glorifie à bouche et plume que veux-tu... n'est-il pas m[illegible] !

A l'époque déjà reculée où nous nous fréquentions assidûment, il vivait à peu près ignoré de la foule, mais franchement admiré de ses disciples et de ses émules. On aimait les char[illegible]s captieux de sa parole et l'on recherchait avec empressement sa société Toujours très poli, très hautain et très onctueux à la fois, il y avait en lui du moine, du soldat et du mondain, aussi sied-il d'attribuer à ces aspects multiples les portraits si divers qu'on a faits de lui. Pour moi, je le vois

encore tel qu'il m'apparut et que je le *divulgue*. Ouvert à ceux qu'il croyait bons et sensibles, mais farouche à ceux qu'il jugeait autrement, il évitait les gens frivoles et ne s'accointait jamais au premier venu. Si les familiarités indiscrètes ou déplacées des beaux esprits le navraient et lui suggéraient souvent un brusque parti, les tutoiements incongrus des fâcheux jadis coudoyés sur les bancs du collège et retrouvés par hasard en plein Paris, le jetaient en des transports de fureur.

Elégant, un peu maniéré, circonspect, timide et frondeur à l'unisson, il avait des amis, mais point de camarades, et les sots l'eussent fait fuir au bout du monde en l'entretenant à brûle-pourpoint de ses propres œuvres et de celles de ses contemporains. Son étonnante réserve, à cet égard, provenait du profond dédain qu'il nourrissait pour ces hâbleurs toujours prêts à trancher sur tout, avec lesquels il tenait, d'ailleurs, à n'avoir rien de commun. Evidemment, il devait paraître excentrique à ses pairs, je veux dire aux personnes de sa profession, car il avait au plus haut degré le respect de soi-même et partant le respect d'autrui. Beaucoup de lettrés d'alors et la plupart des folliculaires le haïssaient d'abord, à cause de cela ; puis, avouons-le, parce qu'il s'ingéniait à les « faire poser ». Enclin à je ne sais quel ordre de plaisanteries *noires*, il attendait d'être ému pour étaler une fausse impassibilité. J'en appelle à ses intimes ! Etait-il jamais plus lugubre que lorsqu'il voulait paraître jovial ? Il avait alors la parole troublante et sa *vis comica* vous donnait le frisson. Etait-il en verve ? Ah ! de deux

choses l'une en ce cas : ou bien il vous racontait, entre deux éclats de rire aussi déchirants que des sanglots, sous prétexte de vous désopiler la rate, on ne sait quelles histoires d'outre-tombe prodigieuses qui vous glaçaient le sang dans les veines, et dont il s'épouvantait affreusement lui-même, ou bien il se moquait impitoyablement, mais très adroitement, des auditeurs pendant une heure ou plus, en s'appliquant à leur démontrer en termes techniques et de haute école la quadrature du cercle, la perversité des comètes, l'attirance des gouffres, le mouvement perpétuel, la transmutation des métaux, l'infaillibilité du pape, la bonté du démon, la férocité de Dieu, que sais-je encore! Hé, je le vois et je l'entends. « Amusons-nous un peu ! » S'il vous abordait en vous disant cela, vous pouviez être sûr que ses confidences ne tarderaient point à prendre une tournure sinistre et que bientôt vous en auriez la chair de poule. « Avez-vous songé parfois à l'influence fatale de la cuisine sur le génie de l'homme ? Etes-vous suffisamment éclairé sur la conformation physique probable des saints ? » Si la conversation s'engageait ainsi, vous étiez perdu ! Mille phrases harmonieuses et pompeuses, mais abstruses, sinon incompréhensibles, à travers lesquelles un intarissable et banal bavardage sur toutes sortes de recettes culinaires et pharmaceutiques relatives à la préparation du poulet au hatchich, du canard au safran ou du gigot à l'opium, passait et repassait sans cesse, s'associant on ne sait comme aux grands mots de métempsycose et de kabbale, de transsubstantiation et d'anthropomorphisme, allaient vous bercer jusqu'à parfait sommeil, et le perfide orateur,

— c'était là sa joie et son triomphe ! — vous abandonnait alors dormant debout. A ce jeu baroque et piquant auquel il excellait, tous ses amis avaient été attrapés plus ou moins. On tâchait bien de lui rendre la pareille, mais avisé comme une femme, il se tenait toujours sur ses gardes, et c'est encore lui qui conduisait les autres où les autres auraient voulu le conduire. Irascibles, quelques-uns d'entre nous se cabraient, il est vrai, car ses malices cruelles allaient parfois un peu loin ; mais personne ne se permit jamais de lui dire son fait. On pensait avec juste raison qu'il valait mieux se contraindre que de s'exposer, en éclatant, à perdre les bonnes grâces d'un esprit si paradoxal, mais si distingué. Le coupable, d'ailleurs, se connaissant à merveille, éprouvait vite des remords et venait spontanément à résipiscence. Exemple ! Une fois qu'il se délectait à poignarder mes premières idoles, il se qualifia tout à coup d'une épithète qu'il employait assez fréquemment dans ses écrits et qu'en y réfléchissant bien, je trouve on ne peut plus juste aujourd'hui, tant elle définit le mordant original dont elle émane : « Oh ! moi, me dit-il avec beaucoup de gravité, je suis un douloureux *pince-sans-rire*, et quand ma langue écorche autrui, le cœur me saigne ! » Espiègle, mais non méchant, tel était, en effet, ce grand artiste, non moins extraordinaire que les personnages créés par son ami d'élection et frère en poésie, Edgard Poe. (*sic*) Tôt ou tard, je dirai de l'homme tout ce que j'en pense au point de vue du caractère ; il s'agit plus spécialement aujourd'hui du styliste et de ses errements.

Or, dès la réception de sa lettre paternelle transcrite

ci-dessus, je me jetai dans le premier fiacre vide rencontré, rôdant aux abords de la Rotonde du Temple encore debout et tout près de laquelle je résidais en ce temps là. Dix ou quinze minutes après, rendu rue Flamande, j'avais gravi l'escalier en colimaçon d'une de ces vieilles bâtisses à ventre bombé, comme on en érigeait jadis sous le règne de j'ignore quel bon roi (bon est ici par euphémisme), et je heurtais à l'huis d'une vaste chambre, sise au troisième étage, où je devais être impatiemment attendu...

Le magicien ès lettres, en effet, était chez lui, travaillant, selon son habitude, en manches de chemise, tout comme un manouvrier en pleins champs ou sur la voie publique. Une molle cravate de soie couleur de pourpre, à raies noires, négligemment nouée, flottait autour du cou robuste et bien attaché dont ce délicat était si fier ! Rasé de près et luisant comme un sou neuf, il s'abandonnait dans son vaste déshabillé de toile aussi blanc que neige, d'une coupe très ancienne. A ma vue, il secoua, tout souriant, ses longs cheveux gris, un peu crêpelés, qui lui donnaient on ne sait quel air sacerdotal, et ses beaux grands yeux intelligents, « profonds et noirs comme la nuit », se fixèrent sur moi ; puis, sans mot dire, il repoussa loin de lui la page criblée de ratures sur laquelle il s'exerçait depuis plusieurs jours peut-être, et réunit religieusement une quantité de feuilles imprimées éparses sur sa table de travail ; ensuite, il me désigna de l'œil un grand fauteuil empire, ayant la forme d'une chaise curule, en tous points semblable à celui sur lequel il était assis lui-même, et considéra voluptueusement ses mains de

patricien et ses ongles roses aussi fins et non moins acérés que ceux d'une infante : il avait ses manies que je savais respecter ; aussi ne desserrai-je point les dents avant qu'il fût redescendu sur terre et qu'il m'eût fait entendre son cri sacramentel :

« Au devoir ! allons, au devoir ! »

Enfin, il ora. La parole prévue fut prononcée et nous nous mîmes à l'œuvre incontinent. Tout beau ! Dès la première ligne, que dis-je, à la première ligne, au premier mot, il fallut en découdre ! Etait-il bien exact, ce mot ? Et rendait-il rigoureusement la *nuance* voulue ? Attention ! Ne pas confondre agréable avec aimable, accort avec charmant, avenant avec gentil, séduisant avec provocant, gracieux avec amène, holà ! ces divers termes ne sont pas synonymes ; ils ont, chacun d'eux, une acception toute particulière ; ils disent plus ou moins dans le même ordre d'idées, et non pas identiquement la même chose ! Il ne faut jamais, au grand jamais, employer l'un pour l'autre. En pratiquant ainsi, l'on en arriverait infailliblement au pur charabia, Les griffonniers politiques, et surtout les tribuns de même nature, ont seuls le droit, enseignait Pierre-Charles, d'employer admonition pour conseil, objurgation pour reproche, époque pour siècle, contemporain pour moderne, etc., etc. Tout est permis aux orateurs profanes ou sacrés qui sont, sinon tous, du moins la plupart, de très piètres virtuoses ; mais nous, ouvriers littéraires, purement littéraires, nous devons être précis, nous devons *toujours* trouver l'expression absolue, ou bien renoncer à tenir la plume et finir gâcheurs. Et tandis qu'il dissertait à voix haute

et lente, le sévère correcteur soulignait au crayon rouge au crayon bleu, les phrases qui, selon lui, manquaient de force ou d'exactitude, et ne *s'adaptaient point à l'idée ainsi que les gants à la peau.* Cherchons, cherchons ! Si le terme n'existe point, on l'inventera ; mais voyons d'abord s'il existe ! Et les dictionnaires de notre idiome, empoignés, étaient aussitôt compulsés, feuilletés, sondés avec rage, avec amour. On faisait souvent bonne chasse, mais quelquefois aussi l'on revenait bredouille. Alors intervenaient les lexiques étrangers. On interrogeait le Français-Latin et puis le Latin-Français. Un pourchas sans merci ! Néant dans les anciens ? aux modernes ! Et le tenace étymologiste, à qui la plupart des langues vivantes étaient aussi familières que la plupart des langues mortes, s'enfonçant dans les vocabulaires anglais, allemand, italien, espagnol, poursuivait pour lui comme pour moi l'expression rebelle, insaisissable et qu'il finissait toujours par créer, si elle ne se trouvait point dans notre langue. « Un néologisme ne fait peur qu'aux académiciens, qui, Sainte-Beuve et Victor Hugo exceptés, jargonnent tous plus ou moins. » En devisant ainsi, l'indomptable praticien s'acharnait à l'ouvrage, et bientôt je le voyais suer à grosses gouttes et geindre, et faire ahan ! comme un forgeron en butte aux feux ardents de sa forge et martelant sans relâche sur son enclume le fer rougi qui résiste et qu'il ne peut tordre à son gré...

Cette après-midi-là, je m'en souviens comme d'hier, un mot entre tous, je ne sais plus lequel, longtemps nous arrêta. De guerre lasse, surexcités au point d'avoir

perdu momentanément la notion saine des règles grammaticale et philologique, à bout d'expédients, nous versâmes subitement dans l'extravagance, moi d'abord et mon maître ensuite. Un barbarisme monstrueux fut inventé. La belle trouvaille ! Il nous sembla que nous avions découvert le Pérou. Quelle extase profonde et quelle allégresse ! Heureux et triomphants, nous nous regardions en silence. Illuminés étaient nos yeux et nos traits rayonnants. On eût dit à nous voir que, nouveaux Jasons, nous venions de conquérir la Toison d'Or ! Oui, mais au comble de l'orgueil, l'homme est toujours précipité. Tout à coup, le poète, désabusé, partit d'un grand éclat de rire et s'écria : « Nous somme idiots, simplement idiots ! » Il avait raison et j'en convins. Hardi ! les gros dictionnaires furent bouleversés à nouveau. Rien, rien. A nous, Noël et Chapsal ; à nous les vieux glossaires ; à nous les décrétales de l'Institut ; à nous Burnouf et *tutti quanti !* Vive l'idiotisme ! en avant tropes et métonymies ! A nous le néo-latin et le néo-grec ! Courage, avançons, allons encore, allons toujours ! Hélas ! hélas ! stérile fut ce beau travail-là. J'en étais harassé ! Dévot à ses saints, le scoliaste ne savait plus auquel se vouer et me regardait de travers... Soudain, il se frappa le front. Archimède avait bien trouvé, lui ! Sur le plus haut rayon d'une bibliothèque bâillait un effroyable in-folio. S'en saisir, y puiser, en un clin d'œil mon vaillant précepteur fit tout cela. Dans ses mains, le tome énorme voltigeait comme un fétu. Quel était ce livre ? Avec une agitation bizarre j'y jetai les yeux à mon tour. O terreur ! Invincible effroi ! de l'hébreu ! Pierre-Charles

y lisait de gauche à droite les caractères cunéiformes et tandis qu'il syllabait, effaré, ses prunelles noires étincelantes envoyaient de toutes parts, autour de lui, des éclairs terribles. « Assez! criai-je en lui demandant grâce, assez ! » « Animal ! lâche ! tu ne veux donc pas devenir artiste ? » Il était superbe d'attitude et de physionomie ! Emu, mais nullement fâché de ces âpres paroles, qui me prouvaient combien grande était l'amitié qu'il avait pour moi, je lui tendis cordialement la main. Il se ravisa sur-le-champ et fut le premier à rire de sa saillie qu'il me pria de lui pardonner. « Reprenons haleine, ajouta-t-il, et puis à la rescousse ! Il faut, coûte que coûte, dénicher le merle blanc ! » Opiniâtres, nous nous remîmes encore à l'étude ; mais bientôt épuisés de tant d'efforts infructueux nous dûmes, cette fois, abandonner le combat. Il fut entre nous décidé que l'expression réfractaire à nos vœux et victorieuse de notre obstination serait laissée en blanc et qu'on remplirait le vide à l'imprimerie, avant la mise en pages. On avait toute la soirée et toute la nuit pour enfanter, et l'enfantement aurait lieu, fallût-il pour cela se servir du forceps. « Ainsi soit-il ! » murmurai-je ; et nous causâmes de politique en fumant des cigares.

Si jadis, en 48, ce curieux « enfant du siècle » et de Paris avait professé hautement sa foi républicaine et coiffé le bonnet phrygien, il s'était, malheureusement, depuis lors, désintéressé de la démocratie, et vivait à cet égard dans une trop profonde indifférence, qu'il m'autorisait à blâmer tout en se moquant de ce qu'il appelait *mes rouges lubies* ! « Allez ! plus tard, vous

abjurerez Marianne, vous aussi ! » Non seulement ce pronostic ne s'est point vérifié, mais encore j'affirme qu'il ne se réalisera point. En matière religieuse, l'homme se disait catholique ultramontain. Pur dandysme ! Il ne croyait, au fond, ni à Dieu ni à diable, bien qu'il feignît de craindre et de révérer Satan, « ce rusé doyen ! » Ne pouvant guère nous entendre sur ces mystagogies, j'avais toujours soin de ramener la conversation sur l'esthétique, et c'est alors que je buvais vraiment du lait à l'entendre arguer. Ordinairement très sobre, avec ses intimes, de ces harangues dont il aimait à éblouir le « *vulgum pecus* », quand il consentait à poser pour la galerie, ce nerveux et correct orateur, encore agité de la fièvre du travail, eut envie, ce jour-là, de phraser pour moi seul, et, dérogeant à ses habitudes, il improvisa. Quelle verve et quel feu ! Loin de me décocher un de ces discours bizarres et froids, savamment alambiqués, dont, en d'autres circonstances ainsi qu'en d'autres lieux, il n'eût pas manqué de stupéfier *l'aimable bourgeois*, il s'exprima chaudement, à bâtons rompus, impétueux et naïf comme un cœur de vingt ans. Avec quel enthousiasme il me dépeignit toutes ses passions artistiques et mit devant moi « son âme à nu ». Selon lui, notre langue était la reine des langues, et les lettres le premier des arts. Elle les avait tous engendrés et conçus, la littérature ; aussi les dominait-elles tous. Ils devaient donc s'incliner devant elle et lui rendre grâces avec humilité. N'était-elle pas pleine de rythmes, et de rythmes plus merveilleux et plus nombreux que ceux afférents à la musique ; et, comme cette dernière,

n'avait-elle pas, elle aussi, ses rondes, ses blanches, ses noires, ses croches, ses doubles et ses triples croches, ses andante, ses rugissements et ses soupirs ! On avait beau dire et beau faire, un vers cornélien serait toujours plus sculptural qu'une statue, et la ciselure des mots l'emporterait éternellement sur la ciselure des métaux ou des marbres, et les peintres ne tireraient jamais de leurs palettes que des couleurs bien ternes à côté de celles que le poète, lui, peut extraire de son écritoire. Examinez : ce mot n'est-il pas d'un ardent vermillon, et l'azur est-il aussi pur, aussi bleu que celui-là ! Regardez : celui-ci n'a-t-il pas le doux éclat des étoiles aurorales et celui-là la pâleur livide de la lune ? Et ces autres, où s'allument des scintillations égales à celles des crinières inextricables des comètes ? Et ces autres encore !... On y découvre les arborescences splendides et prodigieuses du soleil ! Les aveugles, seuls, sont dans l'impossibilité de distinguer cela. « Voyez, voyez donc ! » Et le puissant psalmiste, en proie à je ne sais quel accès lyrique, avait des gestes pompeux et des regards on ne peut plus extraordinaires. Evidemment, ce qu'il disait, il le sentait, il le voyait *au delà*, je ne sais où. Tout à coup, sa parole, éclatante et précipitée, devint plus lente et plus grave : il révéla la valeur morale des mots. Sérieusement, à son avis, il y en avait de charitables, il y en avait de haineux ; il en connaissait de lâches, de superbes, de fort ingénieux et de fort perfides ; il y en avait de petits, il y en avait de médiocres, il y en avait de grands ! « Ah ! vous riez ! Eh bien, riez à votre aise ; mais écoutez-moi, je le veux ! Il en est des mots, vous

dis-je, comme des hommes ! On en trouve qui sont royalistes et d'autres qui sont républicains ; on en rencontre divins et l'on en découvre de diaboliques ; il y en a qui sont bêtes et d'autres qui sont intelligents ; enfin il en est qui ne sont rien, pas même bâtards ! Allez, allez, on a beau les écrire tous à l'encre noire sur du papier blanc, certains n'en paraissent pas moins radieux comme le jour, ou sombres comme les ténèbres ; immaculés comme le lys ou rouges comme le sang ! » — Et le vatès, en délire, s'extasiait... « Avec de patientes conjonctions de mots, s'écria-t-il, on arrive à tout : au subtil, au gracieux, au profond, au sublime ! Artiste, de la terreur ? — En voilà ! — De la lumière ? — En voici ! — Rapsode, fais-moi rire ou fais-moi pleurer ? Trouvère, charme-moi, ranime-moi ?... La lyre obéit, et les cœurs attentifs sont par elle enivrés ou meurtris. Oui, les lettres sont le premier des arts ! En faisant de la littérature, on fait à la fois de la peinture, de la sculpture, de la musique, et je ne sais quoi de plus auguste encore ! Le poète crée, il usurpe sur Dieu ! C'est ainsi... L'écrivain, vous dis-je, est l'homme par excellence, le grand ouvrier ! En écrivant, il dessine, il peint, il grave, il burine, il nivelle, il émaille, il sculpte, il pense, il chante, il rêve, il spécule, il aime, il hait, il fait toutes ces choses en n'en faisant qu'une seule ; il accomplit ces diverses fonctions en exerçant la sienne, qui les contient toutes ! Il est Pan, il est tout ! Il est enfin, parmi les artistes, le Roi ; de même que parmi les hommes et les mots, le Verbe est Dieu !... »

Cette noble et transcendantale dissertation avait pris

fin depuis déjà longtemps que j'entendais encore vibrer à mon oreille la parole métallique et souveraine de Pierre-Charles. S'il s'est, hélas ! à jamais tu, moi, je l'entends et l'entendrai toujours, ce subtil grammairien, cet impeccable polisseur de phrases, ce guide insigne, ce suprême rhéteur dont je m'honore d'être l'élève et qui fut mon ami !

LÉON CLADEL (1)

---

(1) Cet article par endroits, dans son début surtout, n'a peut-être pas été sans étonner le lecteur, qui y a appris que Baudelaire signait *Pierre-Charles*, qu'il était l'auteur des *Roses noires* et des *Ciels factices*, qu'il avait séjourné à *la Haye*, etc. Il est à peine besoin de remarquer que Cladel ici, sans doute pour se ménager plus de liberté envers son modèle, peut-être pour piquer la curiosité du lecteur, procède par allusions. On doit donc traduire « Roses noires » par *Fleurs du mal*, « Ciels factices » par *Paradis artificiels*, « La Haye » par *Bruxelles*, etc.

Quant à la citation du bas de la p. 236, elle est empruntée, autant que nous nous souvenions du moins, non à un poème en prose, mais à la préface des *Histoires Extraordinaires*. Encore le texte n'en est-il pas tout à fait exact.

V

BAUDELAIRE A BRUXELLES

Je n'oublierai jamais ce soir mémorable. Les journaux bruxellois avaient annoncé une conférence de Baudelaire, sans commentaires. Le fait d'un grand poète, d'un des esprits absolus de ce temps, promulguant sa foi littéraire publiquement, semblait alors négligeable. Il faut se rappeler l'indifférence totale du Bruxelles d'alors pour la littérature : un petit nombre de lettrés seulement connaissaient l'auteur des *Fleurs du Mal :* on vivait dans un air saturnien où se plombait l'Idée.

Le Cercle littéraire et artistique occupait encore le palais gothique qui fait face à l'Hôtel de Ville. Cette fruste et historique architecture, rajeunie depuis comme un joyau de prix, redevenue le dessin d'une châsse exquisement orfévrie, abritait alors des commerces de grainetiers et d'oiseleurs. Tout le rez-de-chaussée et les caves leur avaient été départis : c'était une des activités de la Grand'Place. Mais l'étage restait réservé au Cercle ; on montait un perron, on gravis-

sait un raide escalier ; une porte s'ouvrait, qui était celle de la salle des conférences. C'était là que devait parler Baudelaire.

Je ne pus me hâter assez pour ouïr les prolégomènes. L'escalier était vide quand j'en escaladai les marches ; un silence régnait sous les voûtes ; je ressentis une petite honte à la pensée qu'une foule avait déjà passé et que j'arrivais le dernier. Je me persuadais une affluence solennelle et empressée, accourue comme à un gala. Un huissier attira le haut battant : j'entendis une voix grêle et mordante, d'un registre élevé : elle s'enflait sur un mode de prédication ; elle syllabisait avec emphase ce los à un autre royal poète : — « Gautier, le maître et mon maître... »

Je me glissai dans la salle. C'est encore, après tant d'années, un sujet de stupeur pour moi, la solitude de ce grand vaisseau où je craignais de ne pouvoir trouver place et qui, jusqu'aux dernières pénombres, alignait ses banquettes inoccupées. Baudelaire parla, ce soir-là, pour une vingtaine d'auditeurs ; il leur parla comme il eût parlé à une cour de princes et leur révéla un Gautier altissime, l'égal des grands papes de l'Art. A mesure, un étonnement s'exprimait sur les visages, une déception, peut-être aussi l'inquiétude d'une secrète intention cachée sous une louange en apparence immodérée. Nul, parmi les auditeurs clairsemés, ne se représentait en ces proportions olympiennes, sous une telle pourpre, le poète magnifique, mais encore mal connu, que son émule, le maître étincelant et quintessencié, exaltait comme un éponyme.

Il me parut que l'assistance, sans doute échaudée

redoutait un tour nouveau de cet ironiste acéré et déconcertant. Je me sentis inondé, quant à moi, des torrentielles beautés d'un discours qui n'était que la plus adroite et la mieux déguisée des lectures. Je communiai avec le poète dans l'enthousiasme. Je lui dus dans l'avenir de ne jamais démériter de l'exemple qu'il m'avait donné en honorant les Maîtres et les Aînés.

—

Une petite table occupait le milieu de l'estrade ; il s'y tenait debout, en cravate blanche, dans le cercle lumineux épanché d'un carcel. La clarté tournoyait autour de ses mains fines et mobiles ; il mettait une coquetterie à les étaler ; elles avaient une grâce presque féminine en chiffonnant les feuillets épars, négligemment, comme pour suggérer l'illusion de la parole improvisée. Ces mains patriciennes, habituées à manier le plus léger des outils, parfois traçaient dans l'air de lents orbes évocatoires ; ou bien elles accompagnaient la chute toujours musicale des phrases de planements suspendus comme des rites mystiques.

Baudelaire évoquait, en effet, l'idée d'un homme d'église et des beaux gestes de la chaire. Les manchettes de toile molle s'agitaient comme les pathétiques manches des frocs. Il déroulait ses propos avec une onction quasi évangélique ; il promulguait ses dilections pour un maître vénéré de la voix liturgique d'un évêque énonçant un mandement. Indubitablement, il se célébrait à lui-même une messe de glorieuses images ; il avait la beauté grave d'un cardinal des lettres officiant devant l'Idéal. Son visage glabre et pâle se pé-

nombrait dans la demi-teinte de l'abat-jour ; j'apercevais se mouvoir ses yeux comme des soleils noirs ; sa bouche avait une vie distincte dans la vie et l'expression du visage ; elle était mince et frissonnante, d'une vibratilité fine sous l'archet des mots. Et toute la tête dominait de la hauteur d'une tour l'attention effarée des assistants.

Au bout d'une heure, l'indigence du public se raréfia encore. le vide autour du magicien du Verbe jugea possible de se vider davantage ; il ne resta plus que deux banquettes. Elles s'éclaircirent à leur tour : quelques dos s'éboulaient de somnolence et d'incompréhension. Peut-être ceux qui restaient s'étaient-ils émus d'une pensée secourable : peut-être ils demeuraient comme un passant accompagne dans le champ funèbre un solitaire corbillard. Peut-être aussi c'étaient les huissiers et les messieurs de la commission retenus à leur poste par un devoir cérémonieux.

Le poète n'eut pas l'air de remarquer cette désertion qui le laissait parler seul entre les hauts murs parcimonieusement éclairés. Une dernière parole s'enfla comme une clameur : « Je salue en Théophile Gautier, mon maître, le grand poète du siècle. » Et la taille rigide s'inclina, il eut trois saluts corrects comme devant une assemblée véritable. Rapidement une porte battit. Puis un huissier emporta la lampe ; je demeurai le dernier dans la nuit retombée, dans la nuit où sans écho était montée, s'était éteinte la voix de ce Père de l'Eglise littéraire (1).

CAMILLE LEMONNIER.

---

(1) *La vie Belge*, Fasquelle, éd. 1905.

VI

LETTRES DE Mme AUPICK A CHARLES ASSELINEAU

I

[1868].

« Mon cher monsieur Asselineau,

» Pour répondre à ce que vous me demandez (1) au sujet du voyage de Charles, voici :

» D'abord, il faut que vous sachiez que mon mari, le général Aupick, adorait Charles. Quand il était enfant, il s'était beaucoup occupé lui-même de son éducation. Il était tombé sur une si belle intelligence, un esprit si curieux, si studieux, qui l'étonnait au dernier point, qu'il s'y attachait de jour en jour davantage.

» Quand sont arrivés les succès de collège, à Louis-le-Grand, et les études terminées, il a fait pour Charles des rêves dorés d'un brillant avenir : il voulait le voir arriver à une haute position sociale, ce qui n'était pas

(1) Les renseignements dont Asselineau avait besoin pour sa *Vie de Charles Baudelaire*. — Lettres communiquées par M. Gardet.

irréalisable, étant l'ami du duc d'Orléans. Mais quelle stupéfaction pour nous, quand Charles s'est refusé à tout ce qu'on voulait faire pour lui, a voulu voler de ses propres ailes, et être auteur ! Quel désenchantement dans notre vie d'intérieur si heureuse jusque-là ! Quel chagrin ! Nous avons eu alors la pensée, pour donner un autre cours à ses idées, et surtout pour rompre quelques relations mauvaises, de le faire voyager.

» Le général, qui était d'un port de mer, qui aimait la mer de passion, qui, à l'âge où était Charles, aurait été enchanté de naviguer, a pensé qu'un voyage par mer était préférable à un voyage par terre. Il a pu se tromper, mais il était pénétré des meilleures intentions pour mon fils. Celui-ci aurait préféré rester sans nul doute ; mais, sans témoigner de répugnance, il s'est laissé faire. C'est ainsi que, par l'entremise d'un ami, que nous avions à Bordeaux, Charles a été confié aux soins du capitaine Saliz, homme honorable, gai et de beaucoup d'esprit, qui devait plaire à Charles et qui, effectivement, lui a plu. Ce capitaine partait pour Calcutta, il devait aller plus loin ; le voyage devait durer dix-huit mois. Ils se sont embarqués fin de mai 1841, Charles avait vingt ans. Au bout de très peu de temps, Charles est tombé dans des tristesses qui inquiétaient le capitaine, qui faisait tous ses efforts pour le distraire, sans pouvoir y parvenir ; il vivait dans un isolement complet, ne frayant pas avec les passagers, commerçants pour la plupart et officiers. S'il parlait, ce n'était que pour émettre le désir de retourner en France.

» Un événement terrible de mer, tel que le capitaine

Saliz m'a écrit n'en avoir jamais vu dans sa longue carrière de marin, où ils purent presque toucher la mort du doigt, sans que Charles en fût démoralisé, cependant, vint ajouter peut-être à son dégoût pour un voyage qui, dans ses idées, était sans but. Arrivé à Maurice, sa tristesse ne fit qu'augmenter. Là, où tout était nouveau pour lui, il n'a rien vu, rien qui éveillât la faculté d'observation qu'il possédait ; il voulait à tout prix partir pour retourner à Paris, et que, s'il n'y avait pas moyen, il préférait rester à Maurice plutôt que de continuer ce voyage. Le capitaine, craignant qu'il ne fût atteint de cette maladie cruelle la *nostalgie*, dont les effets parfois sont si funestes, l'a vivement engagé à l'accompagner à Saint-Denis (Bourbon) et que, s'il persistait là à vouloir rentrer en France, il lui donnait sa parole qu'il lui en faciliterait les moyens. A Bourbon, il a déclaré, comme à Maurice, qu'il voulait partir ; de sorte que M. Saliz s'est entendu avec un capitaine du choix de Charles, qui s'embarquait pour Bordeaux, de l'emmener avec lui (*sic*). Voilà comme Charles nous est revenu au mois de février 1842.

» Voilà tout ce que je sais de ce voyage. Les détails que je viens de vous donner, je les tiens du capitaine Saliz qui me les a écrits, au retour de mon fils. Quand j'interrogeais celui-ci sur son voyage, je m'apercevais qu'il n'aimait pas à en parler. N'était-il pas de même avec les autres, avec ses amis? Je ne sais, mais je m'abstenais. M. Saliz m'a écrit aussi que Charles, qui se tenait loin des passagers, avait avec lui les manières les plus douces et les plus charmantes. Aussi le capitaine s'y était attaché.

» Si Charles s'était laissé guider par son beau-père, sa carrière eût été bien différente (1). Il n'aurait pas laissé un nom dans la littérature, il est vrai, mais nous aurions été tous trois plus heureux.

» Vous êtes bien gentil d'avoir remarqué que j'ai été longtemps sans vous écrire. C'est parce que je craignais de vous importuner, sachant que ceux qui vous écrivent vous importunent, par la raison qu'il faut leur répondre. Ma santé n'est pas mauvaise, à l'exception des pauvres jambes. Mes tristesses sont toujours les mêmes, comme vous pensez. Mais je me roidis contre le découragement. Remerciez Mme Meurice de son souvenir. Ce doit être une aimable femme. M. Malassis, dans sa dernière lettre, se plaignait de sa santé. Adieu, ami.

» C. Ve Aupick. »

2.

Ce 24 mars [1868] (2).

« Mon cher fils, quelqu'un (M. Ancelle sans doute) a eu l'attention de m'envoyer le deuxième numéro de Théophile Gautier. Cette belle notice, si savamment

(1) Pour être transcripteurs fidèles jusqu'au scrupule, mentionnons ce commencement de phrase inachevée qui se lit sous une rature : *Ceux que nous avons emmenés comme attachés d'ambassade...*

(2) Le millésime est donné par celui des articles de Th. Gautier dont Mme Aupick entretient ici Asselineau, et qui parurent dans l'*Univers illustré* (numéros des 7, 14, 21, 28 mars, 4, 11, 18 avril 1868).

écrite et empreinte en même temps de tant de sensibilité et de tendres regrets, renferme malheureusement quelques erreurs. D'abord le nom de Dufays n'est pas celui de M. Baudelaire, mais le mien, que Charles a eu l'idée quelquefois de joindre au sien, en signant ses ouvrages (1) ; il lui est arrivé aussi d'y joindre celui d'Archimbaut, qui est également le mien ; mon nom de baptême est Caroline Archimbaut-Dufays.

» Charles n'a pas été, il est vrai, dans son enfance, un prodige ; mais il a toujours eu des succès et des prix dans les collèges où il a été. D'abord dans celui de Lyon, durant les quatre années que nous y avons séjourné, lorsque M. Aupick y était chef d'état-major, puis à Paris, à Louis-le-Grand. A notre retour à Paris, quand mon mari l'a conduit à ce collège Louis-le-Grand, comme il était très enthousiaste de la capacité de Charles et de ses succès, il dit au proviseur : *Voici un cadeau que je vais vous faire, voici un élève qui fera honneur à votre collège.*

» Effectivement, il a été couronné au grand concours de 1837, en vers latins (2). Il a pu être faible dans ses examens de bachelier ès lettres, je ne sais ; mais ce qui est bien positif, c'est qu'il a laissé dans l'esprit de ses camarades et de ses professeurs le souvenir d'une

---

(1) Les premières œuvres de Baudelaire (jusqu'en 1850), sont en effet signées indifféremment : Baudelaire-Dufays, Charles Baudelaire-Dufays, Pierre de Fays, Charles Baudelaire du Fays.

(2) Baudelaire obtint au Concours de 1837, classe de seconde, le deuxième prix de vers latins et le sixième accessit de version latine.

grande capacité. C'est peut-être Charles lui-même qui aura dit qu'il n'avait pas été un bon écolier, car je ne l'ai jamais vu tirer vanité de ses succès de collège auxquels il n'attachait avec raison aucune importance; ces succès, dans le fait, souvent ne présagent rien pour l'avenir.

» Peut-être feriez-vous bien de ne rien dire à Théophile Gautier de ce que je vous écris là; il pourrait être contrarié. Les erreurs ne sont peut-être pas d'une grande importance; il me serait pénible de mécontenter cet ami dévoué de Charles (1). J'aurais dû peut-être donner à l'avance quelques notes sur mon fils.

» M. Baudelaire n'a pas été secrétaire de Condorcet, mais son ami. Mais cela importe peu; j'aime mieux cela que s'il avait été dit qu'il a débuté, en quittant le collège, par faire l'éducation des fils de Praslin. Ce malheureux nom de Praslin aurait fait tache dans cette belle notice. On aurait pu croire qu'il a été l'instituteur de l'assassin (2), tandis que c'est le père de l'assassin qui a été son élève. Puisque me voilà en train de vous parler de M. Baudelaire, dont j'ai conservé un très doux souvenir, malgré la vie dorée que m'a

---

(1) Asselineau se conforma sans doute au désir de Mme Aupick; c'est ce qui explique comment les erreurs et inexactitudes signalées ci-dessus et plus loin, n'ont pas été corrigées par Gautier, quand ses articles furent réimprimés en tête des œuvres complètes de Baudelaire.

(2) Le duc de Choiseul-Praslin, pair de France, assassin de sa femme, qui fut traduit pour ce crime devant la Chambre des pairs.

apportée, après lui, le général, avec une affection bien vive qui ne s'est jamais démentie durant les trente années que nous avons passées ensemble, je ne puis résister au désir de vous donner quelques détails qui vous intéresseront peut-être sur le père de votre ami.

» M. Baudelaire était un homme très distingué, sous tous les rapports, avec des manières exquises, tout à fait aristocratiques. Est-ce étonnant, ayant vécu dans l'intimité des Choiseul, des Condorcet, des Cabanis, des Mme Helvétius? Il avait connu tout ce monde d'élite, chez le duc de Praslin, quand il était précepteur de ses enfants. Dans ce temps-là, un précepteur, chez un grand seigneur, n'était pas dans une position quasi servile, comme le sont les précepteurs de nos jours, ainsi que les pauvres institutrices. Les enfants de Praslin ne demeuraient pas chez leurs parents, comme c'était l'usage alors dans les grandes familles. Ils avaient leur maison avec leurs précepteurs, leurs domestiques, leurs voitures. M. Baudelaire jouissait là d'une grande liberté, recevait du monde, donnait des dîners et souvent au duc et à la duchesse de Praslin.

» Quand la Révolution a éclaté, M. Baudelaire a dé-

L'élève de François Baudelaire, Charles-Raynard Laure-Félix, duc de Choiseul-Praslin, 1778-1841, sortit en 1799 de l'École polytechnique, devint chambellan de Napoléon en 1805, fut créé pair de France en 1814 et se prononça en faveur de la monarchie de juillet. Il fit partie du conseil de famille réuni à la mort de François-Baudelaire.

ployé un bien beau caractère ; il a été héroïque. Cela m'a été confirmé par de vieux amis à lui, ses contemporains. Il a risqué vingt fois sa vie pour le duc et la duchesse qui, dans ces malheureux temps de proscription, ont dû se sauver en laissant leurs enfants à M. Baudelaire. Je ne sais s'ils étaient condamnés à mort ; mais leurs biens étaient confisqués, ainsi que ceux de Condorcet ; celui-ci était en prison.

» M. Baudelaire ayant retrouvé quelques amis de collège dans le parti révolutionnaire, et qui y étaient influents, de ces vieilles amitiés qui survivent au temps, aux événements, aux opinions, il s'est servi d'eux dans l'intérêt de ses amis, tout en leur disant de dures vérités sur la voie où ils étaient entrés, sur leurs excès, sur le but vers lequel ils marchaient, et tout cela avec une éloquence qui les subjuguait. Ils admiraient sans doute ce courage et cette audace qui semblaient courir au-devant de la mort qu'il méprisait pour lui-même, pourvu qu'il pût sauver ses amis.

» Il était infatigable dans ses démarches ; il courait, jour et nuit, les prisons, les tribunaux. Malgré tous ses efforts, il n'a pu sauver Condorcet de la mort, mais seulement de l'échafaud (1) (*sic*), comme vous savez.

---

(1) On sait que Condorcet s'empoisonna. Cette phrase ne peut signifier qu'une chose, c'est que son ami lui procura le poison qui fut l'instrument de son suicide. Le récit de Mme Aupick est ici en contradiction avec d'autres récits qui ont un caractère d'authenticité. Suivant la dernière édition de *la Biographie universelle* et *l'Éloge de Condorcet*, par Arago, ce fut Cabanis, le médecin et le beau-frère de l'illustre proscrit, qui lui procura le poison libérateur. Les détails,

Après lui avoir dit adieu dans sa prison et l'avoir embrassé, il s'est occupé vaillamment de la veuve ; et par son zèle et des efforts continus, il est parvenu, à la longue, à la faire rentrer dans ses biens. Il en a fait de même, et avec le même succès, pour les Praslin ; ceux-ci, pénétrés de reconnaissance, comme ils devaient l'être, pour tant de dévouement, après que les

---

que Mme Aupick donne plus loin sur la carrière administrative de son mari, sont trop inexacts pour qu'il ne soit pas difficile d'admettre sa version au sujet de l'empoisonnement de Condorcet, à l'exclusion de celle qui paraît provenir d'une source plus sûre.

Revenant sur cette question, M. de Nouvion, *op. cit.*, conclut :

« Tout ce qu'on peut supposer, c'est que François Baudelaire aura été informé que des perquisitions allaient être faites rue Servandoni, — où habitait la veuve du sculpteur Vernet, chez laquelle le député Girondin s'était réfugiée, — et qu'il en aura prévenu Condorcet, qu'il lui aura procuré le déguisement et le laisser-passer à la faveur desquels il parvint à sortir de Paris où qu'il se sera employé à lui préparer un asile chez Suard. Seul le procès-verbal des déclarations faites pour la rectification de l'acte de décès de Pierre Simon, le 21 pluviôse an III (9 février 1795), par devant Jean Libert, juge de paix du canton de Passy-lez-Paris, district de Franciade, département de Paris, mêle François Baudelaire à cet événement. Il est, en effet, un des amis de Condorcet qui, à la requête de sa veuve, viennent témoigner que Pierre Simon s'appelle de son vrai nom Condorcet et qui fondent, en partie, leur reconnaissance sur ce fait qu'un exemplaire des œuvres d'Horace, trouvé dans la poche du mort, a été donné à Condorcet « par le citoyen Suard, homme de lettres, son ami. »

choses ont été pacifiées et sont rentrées dans l'ordre, ils (*sic*) ont fait avoir une place à M. Baudelaire qui a été nommé secrétaire à la Chambre des pairs (1). Ce n'était pas alors comme le secrétaire maintenant (*sic*) du Sénat, qui est un haut personnage, sénateur lui-même avec 40.000 francs de traitement. N'importe, la place était bonne pour M. Baudelaire qui n'avait rien que sa pension viagère, comme il avait été stipulé par contrat, dont il devait jouir après l'éducation terminée. Quelles étaient les fonctions alors (*sic*) du Secrétaire? Je ne sais. Je sais seulement qu'il avait deux secrétaires sous ses ordres. Puis, il avait en outre d'autres fonctions : il était *Conservateur* du Palais et des jardins, *Vérificateur*, *Contrôleur*, ayant une grande comptabilité à tenir. C'était lui qui commandait à des artistes de son choix les tableaux et statues pour l'ornement du Palais. Voilà une vie fort occupée, n'est-ce pas? Mais il était content, étant estimé et considéré, et dans d'excellents rapports avec le maréchal Lannes (2) et le duc de Clément de Ris, qui étaient à la Chambre des pairs ce que le président Troplong et le général d'Hautpoul sont aujourd'hui au Sénat. Il avait un traitement de 12.000 francs, avec le logement. Ce logement était une charmante maison avec jardin, à l'angle d'une des grilles du Luxembourg et de la rue de Vaugirard.

---

(1) C'est-à-dire du Sénat conservateur. Nous avons prouvé plus haut (page 4), que Mme Aupick avait commis d'autres erreurs dans tout ce qu'elle écrit ici de la situation administrative de son mari.

(2) Le maréchal Lefebvre (et non Lannes) et le comte Clément de Ris ont été préteurs du Sénat de 1805 à 1813.

Étant petite fille, j'ai dîné là souvent, avec la famille Pérignon (1), et c'était un grand plaisir de courir dans le jardin du Luxembourg, quand il n'y avait plus personne, après que la retraite était sonnée. Il a vécu là heureux pendant dix-huit ans (2), dans cette position, marié à une femme intelligente, à sa portée, qui lui avait apporté de la fortune.

» Lorsque les Bourbons sont revenus, ils ont amené avec eux le gaspillage dans toutes les administrations. M. Baudelaire, d'une probité si sévère, si ménager de l'argent de l'État, ne voulait pas se prêter aux exigences de toutes les nouvelles créatures dont il était entouré. Tout le personnel avait été renouvelé, lui seul était resté. Chacun tirait à soi : qui voulait être chauffé ; qui voulait être éclairé pour rien. M. de Semonville, lui-même, donnait l'exemple. M. Baudelaire le gênait. Il lui a fait souffler dans l'oreille qu'il n'était pas bien vu, qu'il était soupçonné de regretter l'ancien ordre de choses, et enfin qu'il était bonapartiste, et que ce qu'il aurait de mieux à faire, ce serait de prendre sa retraite qui, certainement, serait belle. Il a cru devoir agir ainsi, et effectivement il a eu une belle retraite.

» Lorsque j'ai connu M. Baudelaire, c'était chez M. Pérignon, mon tuteur, chez qui j'ai été élevée, par sa femme, avec ses filles. Il avait aussi des fils. C'était une famille nombreuse, très riche, une maison prin-

---

(1) Nous avons parlé de M. Pérignon, le tuteur de Mlle Archimbault Dufays, dans l'*Etude biographique*.

(2) François Baudelaire n'a été chef des bureaux du Sénat que pendant quatorze ans, de 1800 à 1814.

cière par le luxe et la dépense. M. Pérignon et M. Baudelaire étaient d'anciens camarades de Sainte-Barbe et étaient restés très liés. Il était l'ami de la maison ; il y était choyé, fêté. J'entendais constamment faire son éloge.

» Ce vieillard (il me paraissait vieux — j'étais si jeune ! — avec ses cheveux gris frisés et ses sourcils noirs comme de l'ébène) me plaisait par son esprit si original. On répétait souvent dans la famille (je m'en souviens) : « Baudelaire, avec son esprit si brillant, a aussi la naïveté et la bonhomie de La Fontaine. »

» Je me rappelle que les jours de gala, lorsqu'il y avait beaucoup d'invités à dîner à Auteuil, campagne de M. Pérignon, et que je voyais M. Baudelaire descendre d'une voiture armoriée avec un laquais à cheveux blancs, l'air vénérable, galonné sur toutes les coutures, tout resplendissant d'or, et qui restait debout derrière lui, à dîner, pour le servir, comme c'était l'usage alors d'emmener avec soi un domestique pour vous servir à table, M. Baudelaire me faisait l'effet d'un grand seigneur. Quand, depuis, étant sa femme, je lui ai raconté cela, il me dit : « Mais, enfant, vous ne pensiez donc pas que cette voiture aux armes du Sénat et ce domestique étaient mis à ma disposition pour les convocations que j'avais à faire, et, lorsque je m'en servais pour mon compte, je ne manquais jamais de donner un louis au cocher, au retour, comme si j'avais pris une remise. »

» Si le père Baudelaire avait vu grandir son fils, il ne se serait certes pas opposé à sa vocation d'homme de lettres, lui qui était passionné pour la littérature et

qui avait le goût si pur ! Il avait été répétiteur, en rhétorique, à Sainte-Barbe, pendant deux ans, tandis que le proviseur, qui l'aimait beaucoup, lui cherchait une éducation à faire. Il aurait été bien fier de le voir entrer dans cette carrière, malgré tous les déboires, toutes les tortures qui y sont attachés, et que Théo Gautier décrit si bien ! Oh ! que c'est vrai, tout ce qu'il dit là-dessus ! Mon pauvre enfant n'a-t-il pas été le martyr de sa haute intelligence ? Comme il devait souffrir, sentant sa propre valeur, lorsqu'il mendiait de l'ouvrage et qu'il était refusé durement par des éditeurs qui ne le valaient pas, sous prétexte que ce qu'il écrivait était trop excentrique ! Lorsque je suis venue passer deux mois à Paris, entre nos deux ambassades, Constantinople et Madrid, (1) dans quelle cruelle positionje l'ai trouvé ! Quel dénuement ! Et moi, sa mère, avec tant d'amour dans le cœur, tant de bonne volonté pour lui, je n'ai pu le tirer de là !

» Je n'ai pas à me reprocher (*sic*), comme quelques parents dont les enfants se fourvoient pour ne pas s'être laissé guider par eux [et qui], en voyant leurs souffrances, en face de leur malheur, ont la barbarie de leur dire : *Je l'avais prédit, il fallait m'écouter* [ou] autres sottises semblables, aussi dures qu'impies. Après avoir vivement lutté anciennement contre sa vocation, du moment qu'il a publié quelque chose,

---

(1) En 1848, le général Aupick avait représenté la France, comme ministre plénipotentiaire, à Constantinople, puis, en 1851, comme ambassadeur, à Madrid.

j'ai changé de langage, peut-être même, à mon insu, d'opinion ; je l'ai toujours stimulé, encouragé, tant que j'ai pu. Mais en avait-il besoin ?

» A quelques rares défaillances près, je l'ai toujours trouvé fort ; je ne l'ai jamais vu se laisser abattre au milieu de ses plus grands malheurs, car votre ami a été bien malheureux, plus malheureux que vous ne pouvez croire ! La Vénus noire l'a torturé de toutes manières. Oh ! si vous saviez ! Et que d'argent elle lui a dévoré ! Dans ses lettres, j'en ai une masse, je ne vois jamais un mot d'amour. Si elle l'avait aimé, je lui pardonnerais, je l'aimerais peut-être ; mais ce sont des demandes incessantes d'argent. C'est toujours de l'argent qu'il lui faut, et *immédiatement*. Sa dernière, en avril 1866, lorsque je partais pour aller soigner mon pauvre fils à Bruxelles, lorsqu'il était sur son lit de douleur et paralysé, et qu'il était dans de si grands embarras d'argent (*sic*), elle lui écrit pour une somme qu'il faut qu'il lui envoie de suite. Comme il a dû souffrir à cette demande qu'il ne pouvait satisfaire ! Tous ces tiraillements ont pu aggraver son mal et pouvaient même en être la cause.

» Je m'interromps pour lire le 3e numéro, qui m'arrive, de la notice. Pour le coup, tout y est exact : c'est vrai, parfaitement vrai, d'un bout à l'autre ! Et dans quel beau style ! Comme Charles avait bien choisi son maître ! Et comme il faisait bien de marcher sur ses traces !

» Quelle longue lettre vous allez recevoir ! Je suis toute honteuse de m'être laissé aller à vous parler longuement ainsi de mon passé. Soyez indulgent. Je n'ai

personne ici à qui parler de ce passé si accidenté ; dans ma solitude, je vis de souvenirs, et ces souveuirs, il m'a été bien doux de vous en faire part.

» Revenons à la notice. Qu'allez-vous faire au sujet des erreurs que je vous ai signalées ? Peut-être Théo. Gautier, qui aurait de l'ennui de s'être trompé, doit-il es ignorer. Songez que je suis reconnaissante au dernier point de cette notice, qui est admirable, et que je serais désolée de le désobliger. Je m'en rapporte donc à vous, dans cette circonstance. Faites ce que vous croirez devoir faire pour votre ami, un frère. N'êtes-vous pas un peu son frère ? Vous l'êtes du moins dans mon cœur.

» Votre malheureuse vieille mère. »

3.

AU MÊME

Ce jeudi [novembre 1868] (1).

» Mon ami, si M. Théodore de Banville vous a communiqué une lettre que j'ai dû lui écrire en réponse d'une de lui, vous devez me trouver bien versatile. Je lui disais que je ne vous écrivais pas, connaissant votre répugnance pour les correspondances, et que je voulais vous laisser tranquille, et pourtant me voilà ! Et non seulement je viens à vous, mais, en outre, je réclame une prompte réponse. Ecoutez : après une longue nuit d'insomnie, où j'ai beaucoup pensé aux *Fleurs du mal*,

(1) Cette date approximative nous est fournie par celle de la lettre suivante.

où je les ai scrupuleusement ruminées, je viens vous demander de supprimer la pièce intitulée : *Le Reniement de saint Pierre*. Comme chrétienne, je ne puis pas, je ne dois pas laisser réimprimer cela. Si mon fils vivait, certes, il n'écrirait pas cela maintenant, ayant eu, depuis quelques années, des sympathies religieuses. Si, de là-haut, il nous voit, s'il assiste à vos efforts, mes amis, à mon désir de perpétuer sa renommée, il ne pourra pas être mécontent de cette suppression, puisqu'il savait combien je l'avais blâmé, dans le temps. Je suis trop malheureuse, j'ai devant moi en perspective une trop cruelle vie, pour ne pas chercher à échapper à un remords, et j'en aurais un, nécessairement, si je laissais imprimer cette pièce. Dans mon malheur, il me faut du moins le contentement de moi-même.

» Les deux pièces, qui suivent le *Reniement de saint Pierre*, ne sont pas très chrétiennes non plus ; mais je ne sais si je me fais illusion, il me semble, à la rigueur, qu'elles peuvent passer pour une débauche d'imagination, pour les divagations d'un poète exaspéré et malheureux, tandis que le *Reniement* est carrément impie, c'est une profession de foi. Mon indulgence pour les autres pièces tient peut-être à l'admiration que m'inspirent les *Litanies de Satan*. C'est une œuvre hors ligne, sous le rapport du talent, de la forme, des vers si harmonieusement cadencés, comme une musique, car on croit chanter en les lisant, peut-être à cause de ce triste refrain, [de] cette complainte lamentable, à tous les trois vers :

O Satan, prends pitié de ma longue misère !

» Il y a, au commencement de cette pièce, quelque chose qui me plaît beaucoup :

> O toi qui de la Mort, ta vieille et forte amante,
> Engendras l'Espérance, une folle charmante !

» Comme *folle charmante*, appliqué à l'espérance, est heureusement trouvé ! Mais je ne veux pas vous tenir plus longtemps sur ce désir que je viens de vous exprimer, auquel j'attache une grande importance. Je vais vous quitter, mais non sans réparer un oubli. Je veux vous demander si vous voulez que je vous envoie la liste de quelques livres, peu nombreux, malheureusement, que Charles avait ici, et qui pourront peut-être vous être agréables si vous ne les avez pas, et que je serai bien aise de mettre à votre disposition. Il y a, entre autres, un Rabelais en neuf volumes...

» Dites franchement. Je vous donne une bonne poignée de main. »

4.

AU MÊME

Lundi 28 novembre [1868].

« Vous m'avez écrit une lettre bien dure, puisque j'y trouve le mot de *démission*. Cette menace foudroyante aurait été faite sans doute pour m'ébranler, si ces mots magiques : *Charles n'est pas là pour se défendre*, n'avaient pas produit instantanément un revirement dans mes idées, et c'est instantanément aussi qu'avec des larmes, j'ai fait, devant son image, le sacrifice de mes scrupules et la promesse que sa pensée resterait

intacte et serait reproduite telle qu'il l'a exprimée. Et c'est encore sous cette impression solennelle que je viens vous prier de conserver la pièce.

» Sans le moindre petit grain de rancune et avec beaucoup d'affection, au contraire,

» Votre vieille amie et mère. »

5.

AU MÊME

Ce samedi 26 [décembre 1868] (1).

« Le voilà donc arrivé, ce livre tant désiré, tant attendu et dont j'osais à peine vous parler, dans la crainte de me rendre importune ! Le voilà, je le tiens, le lis et le relis sans cesse, avec des larmes, comme vous devez bien penser ; mais ces larmes sont douces comme celles que je laissais parfois échapper, quand nous causions ici tous deux de lui. Comme vous étiez patient, ami, pour mes longues redites, comme vous étiez charmant !

» Mais revenons à votre livre que j'aime, que j'admire, et qui va m'être si précieux ! O mon ami, quelle belle, quelle heureuse idée vous avez eue là, pour la mémoire de votre ami ! Comme je vous en sais gré ! Comme voilà ma dette de reconnaissance vis-à-vis de vous qui

(1) La date de cette lettre est donnée par celle de la publication du livre d'Asselineau, la *Vie de Baudelaire*, que le *Journal de la librairie* annonce comme ayant paru du 19 au 27 décembre 1868 (n° 52). L'exemplaire réservé à Mme Aupick lui fut sans doute envoyé la veille de la mise en vente.

s'accumule sans cesse ! Pourrai-je jamais m'acquitter ?

» Mais il y a une chose dont je suis très préoccupée et que je ne sais comment vous dire. Je crains d'être maladroite et de vous déplaire. Voilà : je n'entends rien du tout aux affaires de librairie et d'imprimerie ; mais j'ai toujours entendu dire que l'impression d'un livre était une chose très coûteuse. Vous avez donc dû débourser beaucoup pour ce livre, dont je vais tant jouir ! Car c'est bien moi, sans contredit, à qui il apportera le plus de joie. Je viens donc vous dire que si, par suite de cette impression, vous étiez par hasard dans un moment de gêne, vous me feriez un grand plaisir de me permettre de vous venir en aide, comme je le pourrais. Adressez-vous à moi, comme à votre mère, mon ami.

» Et moi, qui suis dénuée de toute espèce de contentement ici-bas, songez que c'en sera pour moi un bien grand que de vous obliger (1).

» Parlez donc. Si je me suis trompée, n'en parlons plus, et ne m'en voulez pas, moi qui vous aime tant !

» Votre mère et amie. »

« Vous ne m'avez toujours pas dit si je dois écrire à Th. Gautier. Je lui ai écrit beaucoup pendant la publication de ses articles composant sa notice ; mais depuis, *rien*, craignant de l'ennuyer. Je n'y tiens pas mais je ne veux pas qu'il ait à se plaindre de moi, qui suis si touchée de tout ce qu'on fait pour la mémoire de mon enfant. »

---

(1) Tout porte à croire qu'Asselineau n'accepta pas cette offre ; mais Mme Aupick, en témoignage de l'affection maternelle qu'elle lui garda jusqu'à sa mort, donna, par testament, à l'ami de son fils, la somme de dix mille francs.

VII

LETTRE DE CH. ASSELINEAU A POULET-MALASSIS

[6 ou 7 septembre 1867].

« Mon cher ami, j'avais voulu vous écrire dès le lendemain des obsèques. Mais j'étais tellement fatigué, étourdi par les courses, les conversations, et aussi, vous le pensez bien, par l'émotion, que j'ai ajourné jusqu'aujourd'hui.

» Nous aurions voulu, Banville et moi, un patronage illustre et nous avions pensé à Sainte-Beuve. Mais il est lui-même si gravement malade qu'il a fallu y renoncer. Quant à Gautier, il n'y a guère à compter sur lui, dans les cas funèbres. C'était d'ailleurs son jour de feuilleton. La tâche a donc incombé au pauvre Banville, qui, quoique malade et très ému, a fait un discours superbe qui a paru *in extenso* dans l'*Étendard* du mercredi 4 septembre, suivi de quelques mots que j'ai ajoutés au nom des amis, Théodore ayant parlé particulièrement du poète. Le numéro précédent du même journal (3 septembre) contenait un entrefilet de Vitu, très convenable et très complet. C'est à peu près tout ce qu'il y a eu de bien dans la presse, en y joi-

gnant une note de vingt lignes de Veuillot, dans l'*Univers* (mardi 2 septembre, paru lundi soir), où l'on sent, à travers les réserves du catholique militant, un attendrissement réel et une sincère amitié.

» Tout le reste n'est que sottise, du haut en bas. Le *Figaro*, toujours bien informé, fait mourir notre ami chez le docteur Blanche. L'*Avenir national*, par l'organe d'un lourdaud nommé Desonnaz, parle à peu près comme le *Tems* (*sic*). Le *Figaro*, si bien informé la veille, a été, le lendemain, plein de dédains. Tous, petits et gros, tiennent à dire au public qu'ils ont beaucoup connu Baudelaire et qu'ils savent pertinemment qu'il était fou. M. Pierre Véron, du *Charivari*, en donne même pour preuve qu'il a reçu les sacrements. Mais il paraît que la pomme est à un certain M. Vallès, de la *Situation*. Je n'ai pas lu l'article, mais je sais, par Monselet et par Wallon, qu'il est ignoble.

» Vous comprenez qu'il n'y aurait que duperie et danger à polémiquer avec tout ce monde-là. Il faut laisser s'abattre et crever cette nuée de sauterelles ou de crapauds. Sainte-Beuve m'a paru disposé à faire dans quelque tems (*sic*) une étude sur Baudelaire. Il s'y est même engagé dans une lettre à Mme Aupick, excellente de ton et de sentiment. J'en ai pris copie, pour la publier, s'il en est besoin (1). Quant à moi, je prendrai certainement mon tour ; mais pas avant un an, de peur d'avoir l'air de me mêler à ce chœur ri-

(1) Voir cette lettre dans la *Correspondance de Sainte-Beuve*, t. II, p. 209-210.

dicule ou de perdre ma sérénité en y pensant. La *Revue libérale*, qui s'imprime à Bruxelles, doit publier mardi un article de Duranty, qui, je l'espère, sera au moins révérencieux. Il y a dans le dernier numéro du *Paris-Magazine* quelques mots d'Ulbach, sans justesse, mais décents. Enfin le *Monde illustré* d'aujourd'hui a donné le portrait avec la notice de Vapereau. J'attends lundi pour savoir si Gautier, Janin, Saint-Victor, etc. feront leur devoir.

» Baudelaire aura eu pour ses funérailles le même guignon qu'Alfred de Musset et Henri Heine. Nous avons eu contre nous la saison d'abord, qui absentait beaucoup de personnes de Paris, et le jour qui nous a obligés à distribuer les billets dans la journée du dimanche, de sorte que nombre de gens ne les ont eus que le lendemain, en revenant de la campagne. Il y avait environ cent personnes à l'église et moins au cimetière. La chaleur a empêché beaucoup de gens de suivre jusqu'au bout. Un coup de tonnerre, qui a éclaté comme on entrait au cimetière, a failli faire sauver le reste. La Société des gens de lettres a fait défaut, quoique j'eusse écrit, dès le samedi, à Paul Féval, président, pour lui dire que je comptais sur lui et sur son comité (1). Personne non plus du ministère, ni Doucet, ni Dumesnil. Les discours ont été lus devant

(1) Champfleury écrit vers la même époque à Poulet-Malassis :

« Heureusement Baudelaire ne fait plus partie de la Société. Le Féval en question eût été consulter Vapereau pour prononcer un discours sur la tombe d'un poète dont il n'a jamais lu une ligne. » (Lettre inédite).

soixante personnes. La lecture s'est ressentie de ce désappointement. Théodore était très ému, moi encore plus et en colère. Nous nous sommes précipités en gens pressés de finir. J'ai remarqué comme présents : Houssaye et son fils, Nadar, Champfleury, Monselet, Wallon, Vitu, Manet, Alfred Stevens, Braquemond, Fantin, Pothey, Verlaine, Calmann Lévy, Alph. Lemerre, éditeur, Ducessois, imprimeur, Silvestre, Veuillot, etc. (1)

» Quant aux œuvres, il n'en est pas encore question. Michel Lévy est à Bordeaux pour tout ce mois. J'ai communiqué votre lettre à M. Ancelle. Il y sera fait droit.

» Mme Aupick est très bien. Elle parle beaucoup de vous. Elle est tout étourdie et ravie des témoignages qui lui arrivent de tous les côtés. La pauvre dame nous est arrivée encore imbue de préjugés que lui avaient donnés contre son fils un tas d'officiers d'artillerie, amis de son mari, parmi lesquels elle vivait à Honfleur. Mais son séjour à Paris l'a tout à fait changée et tournée. Elle en est actuellement à la période d'admiration et d'enthousiasme absolus. La lettre de Sainte-Beuve l'a enlevée. J'ai eu soin d'écrire à V. Hugo pour tâcher d'en obtenir une. Malheureusement j'apprends par les journaux qu'il est à Genève.

» La fin de votre lettre, mon ami, est mélanco-

(1) Plusieurs hommes de lettres, dont notamment Philarète Chasles et Emile Deschamps, MM. Ernest Prarond et François Coppée, s'étaient excusés auprès d'Asseineau, par des lettres affectueuses et émues.

lique; je ne suis guère plus gai. Je trouve, comme vous, que notre petit monde se dépeuple. C'est irritant de voir cette génération, ce groupe, vous m'entendez, toujours frappé par la mort, par la maladie, ou arrêté par des obstacles imprévus, détourné, découragé. Cela est triste quand on pense à tout ce qu'il y avait, de ce côté-là, de talent, d'esprit et de bonne volonté.

» J'ai beaucoup vécu par l'amitié, vous le savez; encore deux coups comme cela, et je ne sais plus vraiment ce que je deviendrais, car je sens que ce n'est que par mes amis que je trouve encore le courage de travailler, si peu que ce soit, et de croire à quelque chose. Je suis d'ailleurs dans un état de crise. Ma vie, que je croyais avoir très sagement arrangée, se dérange et je ne sais pas trop comment je vais faire. J'ai été, cet été, au moment de demander une place de bibliothécaire en province. Il se peut que, pendant cet hiver, je m'en occupe sérieusement; car, pour tout dire, je suis dégoûté de Paris, je m'y ennuie, je n'y trouve plus personne à qui parler, et peut-être mieux vaut la solitude dans le désert que dans la foule.

» Allons, mon bon ami, au revoir. Si, parmi les journaux que je vous ai notés, il en est que vous ne puissiez pas trouver à Bruxelles, mandez-le-moi, je vous les enverrai.

» Votre Ch. Asselineau. »

VIII

BAUDELAIRE

RECUEIL D'ANECDOTES

PAR

Charles Asselineau

(Publié pour la première fois *in-extenso*)

J'en aurais long à conter sur Baudelaire, bien que j'aie écrit sa vie.

Dans cette biographie écrite pour ainsi dire au lendemain de la mort, je me suis soigneusement gardé de l'anecdote, ne voulant pas servir de pâture aux petits journaux. Je voulais autant que possible donner le ton aux premiers articles, et que ce ton fût celui du respect et de la discrétion. Je n'ai donc fait, ainsi que je l'ai dit, que la biographie d'un talent et d'un esprit. Parmi mes souvenirs familiers, il en est cependant qui aident à juger l'homme et qui projettent la lumière sur sa vie. C'est peut-être le lieu de les grouper ici. Je vais suivre l'ordre de la biographie imprimée.

J'ai vu Baudelaire pour la première fois au Louvre, lors de l'exposition de 1845, en compagnie d'Emile Deroy qui nous présenta l'un à l'autre. Il faisait un salon, moi aussi ; nous nous promenâmes ensemble dans les galeries. Il avait le costume noir qu'il a longtemps porté : le gilet très long, l'habit à queue de

morue, le pantalon étroit, et par-dessus le tout, un paletot-sac de bure dont il avait le secret. Au sortir du Louvre, il me conduisit pour rédiger nos notes chez un marchand de vin de la rue du Carrousel, où siégeaient des ouvriers et un postillon de la maison du roi en livrée. Baudelaire demanda du vin blanc, des biscuits et des pipes *neuves*. Premier effet de la théorie de l'étonnement. Je m'aperçus qu'il me regardait de côté pour voir l'effet que produisait sur moi sa proposition de travailler au cabaret. Naturellement je ne bronchai pas. Néanmoins il dit le lendemain à Nadar qu'il m'avait profondément scandalisé. Le lendemain nous nous rencontrâmes de nouveau au Salon, mais sans Deroy. A la fin de la séance, nous allâmes nous installer au café Lemblin : encore vin blanc et biscuits. Baudelaire me quitta pour aller travailler chez lui et me donna son adresse, nous nous quittâmes un peu liés.

Dans le même été de 1845, un soir, pendant un entr'acte de l'Odéon, je le trouvai au café Tabourey. Il me demanda avec une politesse des plus recherchées la *permission* de m'offrir un verre de ce qu'il buvait. La politesse raffinée, grand moyen d'étonnement entre camarades de lettres ! Sortis, il me proposa d'aller chez lui (« *Savez-vous ce que vous feriez si vous étiez bien aimable ?...* ») Nous prîmes un cabriolet, après être entrés chez un marchand pour acheter du vin blanc, et nous rendîmes dans l'île Saint-Louis, quai d'Anjou, n° 17, à l'hôtel Pimodan. — « Cela vous étonne, me dit *cheminalement* Baudelaire, que je demeure dans un tel quartier ? — Pas le moins du

monde ! Je trouve au contraire cela tout naturel. » Son logement était au troisième, on y montait par un escalier de service à rampe de bois. Baudelaire, qui me précède en me regardant comme un inquisiteur, me demande à chaque étage : — « Vous êtes étonné de voir un escalier... » — Une fois compris que c'était un système, il aurait pu me montrer l'hippogriffe ou l'oiseau Rock que je leur aurais dit : « Bonjour, monsieur. » J'ai décrit de souvenir sa chambre dans le livre, mais j'ai omis de dire que deux ou trois coucous battaient sur les murs — « Vous êtes étonné ?... — — Moi ? pas du tout ! J'ai déjà vu cela chez Charles-Quint. » — Nous causâmes poésie. Il me récita de ses vers, entre autres la pièce commençant par...

Je t'adore à l'égal de la voûte nocturne...

qui se trouve dans les *Fleurs du Mal.* Baudelaire s'amusait en ce temps-là à faire des poésies de fou. On retrouve ici son goût du masque et de l'exercice impersonnel qui lui suggérait de faire des poésies religieuses, militaires, etc... Il m'en récita ce soir-là un échantillon. C'était la douleur d'un amant qui voit sa maîtresse violée par toute une armée (1). Il y avait des dragons, des artilleurs, des tambours-majors, et jusqu'à des invalides. Je crois que Louis Ménard sait encore la pièce par cœur. Dès ce soir-là, il m'exprima une grande admiration pour Banville et pour les *Cariatides*. Pendant assez longtemps, je ne fis que le ren-

(1) M. Charles Cousin a donné un commentaire analytique de cette pièce dans son *Voyage au Grenier*.

contrer sur les boulevards, dans les rues, chez Nadar.

Je ne le vis que très rarement de 46 à 49 : une fois sur le boulevard, une fois au Louvre, une fois dans un café du quartier latin avec Mürger, Deroy, Fauchery, etc... Une autre fois, je l'accompagnai chez Houssaye, rue de Baune. Il me confessa vers ce temps-là l'intention de faire du vaudeville : — « Le poète doit tout faire », me dit-il. C'est en 1850, je crois (ou 51), qu'ayant dit un mot agréable pour lui dans un article, il vint un soir me chercher au divan Lepelletier où je n'étais pas. J'en fus d'autant plus flatté que la chose n'en valait vraiment pas la peine. Je ne me rappelle plus même aujourd'hui ni quel article c'était, ni où il parut. Il me demanda mon adresse et quelques jours après je le vis arriver chez moi.

De là date réellement notre liaison. J'étais alors fort misérable. Je m'en revenais de la rue de Savoie criblé de dettes et presque sans meubles. Ma famille me tenait à la portion moins que congrue. J'habitais au cinquième chez ma mère une affreuse petite chambre, chambre de domestique ou d'ouvrier, sinistre, vide et donnant sur les plombs. Baudelaire y revint souvent d'abord et plus tard presque quotidiennement. Il était lui-même fort déplumé. J'ignore où il demeurait alors. On le rencontrait, me disait-on, en blouse et nu-tête sur les boulevards extérieurs vers Montmartre. Je le rencontrai moi-même un soir rue des Colonnes, en vareuse, fumant dans une pipe de terre toute neuve. C'était le temps de ses cravates rouges. — Quelque temps auparavant, je l'avais revu chez Nadar avec Malassis que je voyais pour la première fois. La conver-

sation fut longue et drôle. Nadar et Baudelaire s'engagèrent sur la politique et sur J. de Maistre (que Nadar, par parenthèse, avouait n'avoir pas lu). « Mais, disait-il, dans le monde où je vis, on sait toujours ce que c'est que J. de Maistre ! » — Baudelaire, couché sur le divan (c'était rue La Rochefoucauld), se dressa sur ses poings et médusa Nadar par ce mot terrible : « As-tu lu la réfutation du système de Locke ? — Non, dit Nadar, embarrassé. — Eh bien, alors ! »... dit Baudelaire en se recouchant le dos tourné. Je le revis encore assez souvent chez Nadar et aux Vendredis de Murger. Il donna quelques articles au *Magasin des familles* de Léo Lespès et au *Monde littéraire*, journal de trois mois dirigé par Babou. Vers la même année (51), Monselet fonda chez Giraud et Dagneau, éditeurs, rue Vivienne, la *Semaine théâtrale*, feuille de chou qui eut 9 numéros Baudelaire y donna les drames et les romans (la critique) l'*Ecole païenne* et les *Deux Crépuscules*. Précédemment, la *Revue politique* dirigée par Amail lui avait refusé des poésies. Il en revint très irrité. M. Amail, saint-simonien et républicain vertueux, lui avait dit en lui rendant son manuscrit : « Nous n'imprimons pas de ces fantaisies-là, NOUS AUTRES. »

Le premier travail de Baudelaire sur Edgar Poe (*Poe, sa vie et ses œuvres*) parut dans la nouvelle *Revue de Paris*. Il entra à cette occasion en relations avec Maxime du Camp que, dès la première entrevue, il crut avoir gagné, séduit, maîtrisé. C'était de ses illusions. Il se trouva au contraire que, par une confidence maladroite, il s'aliéna le nerveux jeune homme qui se plaignit de lui à un tiers. Leurs premiers rapports

furent aigres. Baudelaire me raconta un jour avec véhémence qu'il avait reçu de Maxime du Camp un billet ainsi conçu : « Monsieur Charles Baudelaire, allez corriger vos épreuves à l'imprimerie Pillet ! (1) » Il fallait lui entendre déclamer cette phrase qu'il trouvait singulièrement impertinente. J'en avais fait un dessin.

Dans ce temps-là, je l'ai déjà dit, j'étais fort pauvre, et lui, l'était aussi. Quand il arrivait chez moi dans la matinée, sa première question était ordinairement celle-ci : « Avez-vous quelques sous ? » Et si la réponse était négative, ce qui n'arrivait que trop souvent, Baudelaire ajoutait, d'un air résolu : « Voyons le placard ! » Ce placard était un puits immense où j'avais jeté, avec l'insouciance d'un homme ruiné, tout ce qui avait échappé aux saisies précédentes : livres, brochures, estampes, cahiers de musique, paperasses. On avait beau y puiser, il s'y trouvait toujours quelque chose. Il en était comme de ces tonneaux qu'on croit tous les soirs avoir mis à sec et dont les douves suent du vin pendant la nuit. Un jour, jour de détresse suprême, Baudelaire vendit au bouquiniste du Passage de l'Opéra pour 20 francs de bouquins, de musique et jusqu'à des autographes de nos amis. Le bouquiniste en riait lui-même. Il en avait sa charge. « Et quand je pense, disait-il, que je donne 20 francs de tout cela ! qu'est-ce que j'en ferai ? » C'est pendant cette période que les souvenirs me reviennent en foule et que les anecdotes abondent. Baudelaire était le plus

(1) C'est sans doute le billet qu'on trouvera plus loin, *Appendice*, X.

tyrannique des hommes, dans les habitudes de la vie. N'ayant ni heures, ni règles, vivant au jour le jour, au moment le moment, il ne concevait pas qu'on pût vivre autrement que lui. Il arrivait chez moi à midi comme je sortais de table, et voulait me faire dîner à trois heures. Je lui objectais que n'ayant pas faim, il me serait impossible de manger. « Eh bien, quand aurez-vous faim? demandait-il en me piquant son regard dans l'œil, dans une demi-heure, par exemple? — Non. — Eh bien ! dans une heure, hein ? — Mais non ! j'ai quitté la table à midi. J'ai déjeuné à la fourchette. Je veux dîner à 6 heures, à 6 heures 1/2, comme tout le monde ! — Comme tout le monde ! vous réglez donc votre estomac sur les horloges publiques ?» Une autre fois il me disait : — « Voyons, il est 3 heures 1/4 : vous allez vous habiller, il sera 3 heures 1/2. Nous nous en irons ensuite tout doucement par le boulevard. Il sera donc environ quatre heures quand nous entrerons au restaurant. Le temps de commander, de servir, etc. » Le tout était de m'amener à faire immédiatement sa volonté. Il avait avec cela le goût malheureux des aventures. On était sorti par une barrière dans des quartiers impossibles. Baudelaire voulait dîner, dîner tout de suite. Il connaissait un cabaret où l'on serait très bien. Ou bien : « Pourquoi ne dînerions-nous pas dans ce cabaret? n'a-t-il pas bonne mine? » — N'aimant pas à dîner à la bonne fortune, j'insistais pour rentrer dans Paris. Alors il se fâchait, me traitait de maniaque, de gourmand, de dégoûté, de Sardanapale. Je savais d'ailleurs à quoi m'en tenir sur ses merveilleux cabarets où la cuisine était toujours

détestable. Un de ses grands plaisirs était de disputer avec les cabaretiers et leurs garçons. Il leur faisait subir des interrogatoires, les exaspérait par des questions, observations, distinctions ; dispustait pied à pied avec eux jusqu'à ce que, poussés à bout, ils lui fissent des scènes. « *Monsieur*, faites-vous la cuisine à la graisse ou au beurre ? Votre beurre est il bien frais ? Avez-vous d'*excellent* vin ? » — « Espérez-vous, lui disais-je, qu'il vous réponde : Non, monsieur, j'ai du beurre rance et du vin frelaté ? ». Mais cet argument ne le touchait pas. En sortant, si l'on s'était bien chamaillé après avoir mangé de la ratatouille, il disait d'un air convaincu : « Eh bien, nous n'avons pas trop mal dîné ». Il avait les plus grandes prétentions à l'économie, à l'esprit de ressource. Un jour que nous n'avions que 4 francs à nous deux, il me démontra que nous pouvions dîner par-fai-te-ment chez Katkomb et qu'il nous resterait encore 1 franc à chacun. Seulement, il mangea au dessert pour 3 francs de poires. C'est dans une de ces promenades qu'est arrivée la fameuse histoire du mouchoir, que j'ai tant racontée ; la voici. J'étais un jour enrhumé du cerveau, et nous nous promenions vers 5 heures, Baudelaire et moi sur le boulevard, quand, tout à coup, il voulut dîner ; c'était trop tôt ; néanmoins j'y consentis sous la condition d'aller préalablement chez moi changer de mouchoir. — « Eh bien, en sortant de dîner nous irons chez vous... — Non ; ce mouchoir est hors d'usage. Je serais mal à mon aise ; passons chez moi. — Mais... si sale que soit ce mouchoir, il peut encore vous servir pendant le temps du dîner. — Mais

non, que diable! je sais bien que non! laissez-moi faire.— Mais..., insista Baudelaire, combien de temps serons-nous à dîner? trois quarts d'heure environ? pendant ce temps *combien de fois aurez vous envie de vous moucher*? deux fois? trois fois? hum? Eh bien, il est impossible qu'il n'y ait pas encore sur votre mouchoir deux ou trois places pour vous moucher. — C'est trop fort! — Montrez-le moi! » Et il étendait la main d'un air majestueux. A partir de ce jour, je l'appelai *ma bonne*; et c'est tout au plus s'il comprit la plaisanterie, tellement il était convaincu d'avoir toujours raison.

J'ai dit souvent que Baudelaire était un des rares hommes avec lesquels je n'avais jamais connu l'ennui. Je crois sérieusement qu'il a été le seul. Avec lui, la conversation n'avait jamais de trous. Son amour de la discussion l'avivait sans cesse. Seulement la discussion durait quelquefois depuis midi jusqu'à onze heures du soir. Sa foi naïve dans son infaillibilité s'exprimait parfois de la façon la plus comique. C'est au Bois de Boulogne, au milieu d'une vive discussion sur la nécessité du plan dans l'art d'écrire, qu'il me dit un jour, d'un ton d'autorité : « Voyons, voyons, voyons! Je vous ai dit ceci. Vous m'avez répondu cela. Et je vous ai répliqué... *avec beaucoup de justesse*!!! » Je faillis tomber à la renverse en éclatant de rire; lui, il était sérieux comme un brahme, rouge, et superbe d'indignation. « Eh bien, quoi? reprit il, après que nous eûmes fait quelques pas. Il faut bien que *je le dise, puisque vous ne le dites pas*. » Le soir de cette discussion mémorable, il se vanta à Monselet de m'avoir roulé.

Il eut longtemps l'habitude d'aller demander l'hospitalité à ses amis, pour une nuit, un jour, deux, plus ou moins. Cela tenait à deux causes : d'abord l'horreur de son domicile, souvent insuffisant et incommode, les désagréments qu'il avait parfois dans son intérieur, quand il était partagé, les vexations de créanciers, etc. et puis le besoin incessant de conversation. Que de fois je l'ai vu arriver chez moi vers les 4 ou 5 heures, d'un air affairé : « Mon cher, je viens vous demander un service qui va bien vous ennuyer car je sais que vous n'aimez pas cela. Mais il le faut absolument. J'ai promis de livrer demain à midi une feuille d'impression à la *Revue de Paris*. Vous comprenez que ce n'est pas cela qui m'embarrasse. Vous connaissez mon horrible rapidité de travail (— il travaillait au contraire très lentement, comme tous les hommes soigneux)—une feuille à écrire en seize heures! ce n'est rien pour moi ! mais à cause de tracas, d'ennuis, il m'est impossible de travailler chez moi. Il faut donc — absolument - que vous m'accordiez l'hospitalité jusqu'à demain midi. Je ne vous dérangerai pas. Je ne ferai pas de bruit. Vous me mettrez où vous voudrez. Je serai sage comme un petit enfant... — Mais c'est très bien, mon ami, cela tombe d'ailleurs à merveille. Je suis obligé de sortir et ne rentrerai que pour me coucher. Vous serez donc complètement chez vous. — Oh ! quand vous rentrerez, la besogne sera bien avancée... Voyons, il est cinq heures. Vais-je d'abord aller dîner, ou bien ne dînerai-je que quand tout sera fini ? — Cela vous regarde, je vais toujours vous faire faire un lit. — Oh ! un lit !... après cela,

oui ! Je dormirai bien une ou deux heures cette nuit pour me reposer. » Je rentrais vers minuit, m'attendant (les premières fois s'entend) à trouver mon Baudelaire en plein travail : « Monsieur ne prend pas sa clé ? » me disait le portier — « Est-ce que ce monsieur de tantôt ne l'a pas prise ? — Mais, monsieur, il n'est pas revenu. » Je trouvais en effet la chambre déserte, sur ma table le petit paquet déposé par Baudelaire, le dictionnaire anglais, le volume de Poe, le rouleau de papier et les plumes neuves achetées chez l'épicier. Je me mettais au lit. Vers une heure on sonnait. C'était Baudelaire. « Sacré saint-ciboire ! disait-il, les dents serrées, en se frottant les mains. — Qu'y a-t-il ? — Il y a, il y a, parbleu, que je suis allé dîner, comme je vous l'avais dit. Seulement, pour me ménager un peu d'exercice en sortant de table, j'ai eu l'idée d'aller jusqu'au boulevard ; et là j'ai rencontré ce S..., cet indiscret, ce bavard, ce désœuvré qui m'a fait bavarder jusqu'à minuit. Il a fallu aller prendre de la bière. Est-ce que je sais ? mais enfin c'est égal, je pensais à mon affaire à travers les bavardages de S... et tout est écrit dans ma tête. Il ne me faut plus que le temps matériel de me le dicter. (Il regardait la pendule) Une heure !... j'ai onze heures devant moi ! à quatre pages par heure, quatre heures suffiraient. J'ai trois fois plus de temps qu'il ne m'en faut ! Ah ! vous m'avez fait faire un lit. Il ne servira guère... pourtant si j'essayais de dormir une heure ou deux pour me reposer du bruit de la platine de S... ? — Prenez garde ! — Ah ! bon, vous croyez donc que je suis un voluptueux comme vous ? Vous ne savez donc pas que je suis ca-

pable de m'éveiller quand il me plaît, au bout d'une demi-heure, si je veux? oui, c'est cela, je vais m'étendre d'abord une petite heure, afin d'être mieux disposé, et je finirai ma nuit sur quatre heures du matin. — Alors, bonsoir. » En m'éveillant le lendemain vers huit heures, j'apercevais mon Baudelaire roulé dans les couvertures et le nez dans la ruelle. « Je vous vois, me disait-il au bout d'un moment, de sa voix claire, je vous vois. Je suis réveillé depuis longtemps. » Sur la table, le papier n'était pas déroulé, les livres n'étaient pas ouverts. « Eh bien, disais-je, et cette feuille d'impression? et ce travail à fond de train? — Farceur! toujours vos farces! — Mais enfin, vous n'avez pas écrit une ligne. — Eh bien, quoi! j'ai cédé à la paresse. — Mais que dira-t-on à la *Revue?* — Je m'expliquerai. — Après tout, il n'est que 8 heures, ça vous fait vos quatre heures, vous avez encore le temps. — Hum! farceur, éternellement farceur! » Bien entendu, Baudelaire n'allait seulement pas à la *Revue*. Il déjeunait avec moi, et nous causions pendant toute l'après-midi. Cette scène s'est renouvelée bien des fois (1), toujours avec la prétention de tout tuer, d'abattre page sur page et de donner aux autres des leçons de travail par son exemple, et jamais sans plus de succès. Il allait ainsi percher chez Nadar, chez Lespès, chez Dupont. Il coucha une fois, six semaines de suite, sur le canapé d'un ami, cité Trévise.

---

(1) Témoin notamment les lettres où des directeurs de revues reprochent son inexactitude à leur collaborateur. V. plus loin, x.

Baudelaire lisait très bien ses vers, et les lisait sans se faire prier quand on le lui demandait, mais sans jamais le proposer. Il était en cela tout le contraire de Philoxène Boyer qui invitait les gens à dîner et dépensait 500 francs pour réciter ses vers depuis l'entremets jusqu'au dessert.

C'est à ces derniers dîners de Philoxène, dans le temps du *Feuilleton d'Aristophane* (1), que Baudelaire, invité comme les autres pour servir d'intermède et de tremplin, récita pour la première fois ses vers en public, je veux dire en société. Ce qu'on lui redemandait le plus souvent, c'était le *Vin de l'assassin*, la *Mendiante rousse*, *Delphine et Hippolyte*. A un souper où il récita le *Vin de l'assassin*, l'acteur Tisserant lui suggéra l'idée d'en faire une pièce en deux actes où lui, Tisserant, jouerait le principal rôle. Il fut quelque temps question de ce drame, intitulé longtemps l'*Ivrogne*, qui plus tard prit de plus grandes proportions. Il devait y avoir un décor de pont de mer, devant un cabaret de matelots, tout encombré de curiosités rapportées des îles, de perroquets, de singes, etc. C'était une scène d'ivrognerie maritime et soldatesque. J'ai vaguement souvenir que dans la dernière gestation le drame était devenu quelque chose comme un tableau d'ivrognerie cosmopolite. Rouvière devait prendre le rôle de l'ivrogne. Un jour que Baudelaire lui racontait une des principales scènes du rôle, où l'ivrogne, apres avoir tué sa femme, éprouvait un

(1) Comédie en vers, écrite par Philoxène Boyer en collaboration avec Théodore de Banville, et jouée à l'Odéon en 1853.

retour de tendresse, et l'envie de la violer, la maîtresse de Rouvière se récria contre l'atrocité de cette situation.

« Eh ! madame, lui dit Baudelaire, tout le monde en ferait autant. Et ceux qui ne sont pas ainsi sont des originaux ! » Les projets, les plans d'ouvrages de théâtre n'ont été la plupart du temps pour Baudelaire qu'un prétexte pour fréquenter et causer avec des gens qui lui plaisaient. Ainsi, pour l'*Ivrogne*, Rouvière. Ainsi l'opéra où devaient se rencontrer Don Juan et Catilina, et dont il abusa pour aller flâner des journées chez Roqueplan. La pièce était toujours toute faite. Mais ce qui arrêtait tout, c'était un accessoire, un détail de décoration, un arbre des colonies qu'il fallait absolument faire copier. Pour l'opéra, l'obstacle était M. Emile Touai, auteur de symphonies jadis jouées chez Valentino, et que Baudelaire voulait absolument pour musicien. Où trouver M. Emile Touai? Cela pouvait aller longtemps, et, en attendant, les conversations allaient leur train. Je ne sais si Nestor a jamais pris au sérieux l'opéra de Baudelaire, lequel du reste fut changé sur la fin en ballet.

Dans le temps du despotisme de Philoxène, Baudelaire ne fut pas plus épargné que les autres : et je ne fus jamais plus étonné qu'en voyant cette nature si raide, si cassante, indépendante souvent jusqu'à la férocité, baisser pavillon devant un bavard dont toute la force était dans la langue et dans les nerfs. Baudelaire en était arrivé à la terreur : « cruel petit lyrique » (c'était le nom qu'il donnait à Philoxène). « Infâme petit lyrique ! (1)»

---

(1) Le *Charles Baudelaire*, LETTRES, ne donne qu'un

En entrant chez moi il demandait à la servante : « M. Boyer est-il ici ? » Et plus d'une fois il s'esquiva pour ne pas le subir. Philoxène fit plus que de l'étourdir par son bavardage. Il le cloua une fois pendant un mois à Versailles dans une auberge où on leur avait fait crédit, partant toujours pour aller chercher de l'argent à Paris, et n'en rapportant jamais. J'ai gardé deux ou trois lettres lamentables que Baudelaire m'écrivit à cette occasion pour me prier de l'aller délivrer. « Appréciez-vous, me disait-il un jour, les plaisirs négatifs ? par exemple de dire : le petit lyrique n'est pas ici ? »

Le Consulat librairesque de Malassis, bonne aubaine pour nous tous, fut l'essor de Baudelaire. Ses poésies furent un des premiers livres publiés. Le livre n'avait pas de titre alors, après avoir été baptisé tour à tour les *Lesbiennes* et les *Limbes* ; grande affaire ! et Dieu sait s'il en fut longuement question ! Celui qui donna le titre définitif, *Fleurs du mal*, c'est Hippolyte Babou, je m'en souviens très-bien, un soir au café Lemblin, après une longue enquête sur ce sujet (1). — Baudelaire était redoutable dans les conversations d'affaires, et chez les marchands. Il employait alors une foule de finesses qu'il croyait très adroites et qui tournaient constamment contre lui. Il m'a plus d'une fois fait

---

billet à Philoxène Boyer ; mais il commence par ces mots : « *Cher lyrique.* »

(1) Ce précieux renseignement a été confirmé par les témoignages de Poulet-Malassis et de Charles Monselet. V. les *Notes sur Baudelaire*, par M. Jules Le Petit (*La Plume*, 1er juillet 1893).

damner avec ses insistances et ses subtilités, car il avait la manie de se faire accompagner partout ; manie de poète et d'auteur dramatique. auquel il faut toujours un public. Je dus notamment une fois, sur sa prière, l'accompagner chez Templier, gendre d'Hachette, auquel il faisait une visite diplomatique pour l'engager à éditer Edgar Poe (c'était avant Michel Lévy). Il s'agissait de l'endoctriner, de le capter, de le séduire, de l'enlacer, d'être charmant enfin en même temps que persuasif. Il réussit à l'agacer de telle sorte, que peu s'en fallut que Templier ne nous mît l'un et l'autre à la porte. De même une autre fois chez un huissier qu'il se proposait d'attendrir, et qu'il attendrit si bien, qu'il fut près d'envoyer chercher la garde. De même encore avec Hetzel de qui il voulait obtenir par des flatteries adroites une modification à un traité et qu'il finit par offenser gravement, au point qu'ils en restèrent brouillés. Voir ce que j'ai déjà dit à propos de Maxime Du Camp. La faculté d'agacer les gens était chez lui un don d'autant plus singulier qu'il agissait surtout aux moments où il avait la prétention de charmer et de plaire. Il est vrai qu'il en tirait dans certains cas de grandes jouissances. C'est lui qui a dit un jour avec conviction : « Combien il est doux d'être haï des sots ! » Il faillit une fois faire évanouir de terreur ce bon Verteuil, secrétaire du Théâtre-Français, en lui décrivant minutieusement, lentement, avec la patience d'un tortionnaire, des images de supplices que je l'avais mené voir à la salle des Missions, rue du Bac. Le pauvre Verteuil, nourri du sourire des comédiennes, s'agitait, haletant derrière son bureau. Mais le terrible Baudelaire ne

lâchait pas sa victime et redoublait de minuties dans ses descriptions : « On leur arrache la peau de la tête avec les cheveux ! on leur extirpe les ongles des mains et des pieds ! — Ah ! mon Dieu ! soufflait Verteuil. — N'est-ce pas, monsieur Verteuil, qu'il est beau de souffrir pour sa foi ! — Sans doute, oui, c'est très beau, mais je vous avoue, monsieur Baudelaire, que je me sens tellement éloigné d'une telle vertu !... — Eh quoi ! monsieur Verteuil, ne mourriez-vous pas volontiers pour vos convictions ? » Par moments se glissait dans le cabinet une petite actrice minaudière et câline, venant demander ou une loge ou un congé. Verteuil se cramponnait à elle comme à un sauveur, et lui prenait les tétons ou les fesses comme pour reprendre pied dans sa vie naturelle. « Un de ces soldats chinois, poursuivait Baudelaire impitoyable, dès qu'elle était sortie, ouvre la poitrine de la victime avec son poignard, lui arrache le cœur tout sanglant et l'avale ! un calembour en action ! vous comprenez, monsieur Verteuil ? — pour se donner du cœur ! » Verteuil à la fin demanda grâce et, par distraction, nous donna une loge de premier rang. Baudelaire sortit radieux. Ce spectacle pour lui était si beau ! Aussi ne profita-t-il pas du billet. Le triomphe eût été que Verteuil mourût de congestion dans la nuit.

« En racontant le procès des *Fleurs du mal*, j'ai supprimé, comme je l'ai fait partout dans mon travail, les anecdotes. C'est ici le lieu de les rétablir. C'est environ un mois après la publication que commencèrent à circuler les bruits de poursuites judiciaires. Baudelaire reçut divers avis émanant des ministères de l'in-

térieur et de l'instruction publique, et commença à s'en inquiéter, moins pour lui que pour son éditeur. Les articles critiques n'avaient pas encore eu le temps de paraître ; quelques journaux hésitaient, entre autres la *Revue française* où devait paraître mon article, devant les avertissements ministériels. Parmi les cautions sur lesquelles Baudelaire pouvait compter, la plus décisive était celle de Sainte-Beuve, son ami depuis longtemps et très disposé à le servir. Malheureusement, un précédent fâcheux l'empêchait d'agir. M. Billault, alors ministre de l'intérieur, avait, peu de temps auparavant, déféré *Madame Bovary* aux tribunaux, qui l'avaient acquittée. Sainte-Beuve, le jugement rendu, avait parlé du livre dans le *Moniteur*, avec éloge. Cet article avait fait du bruit jusque dans le conseil des ministres : « Comment ! avait dit M. Billault, un livre que j'ai fait » poursuivre, le louer dans le journal du gouverne- » ment ! etc. » Sainte-Beuve n'eut pas de peine à faire comprendre à Baudelaire que la récidive était difficile.

« Restait Edouard Thierry, chargé du feuilleton des livres, et qui pouvait très bien donner son opinion avant le jugement. « Laissez, dit Sainte-Beuve, « M. Thierry faire son article. Il est poète, et sera très « bien pour vous. Puis, l'émotion passée, je reviendrai « à vous dans un article général. » L'article de Thierry devint donc pour Baudelaire la planche de salut. Un matin, il vint m'apprendre que l'article de Thierry était fait, qu'il l'avait lu et qu'il était très bien pour lui ; restait à voir si le journal le prendrait. Le jour du feuilleton de Thierry, nous le passâmes, Baude-

laire et moi, sur le trottoir du quai Voltaire. Baudelaire entrait d'heure en heure au journal, et m'en rapportait des bulletins. Premier bulletin : l'article était composé et Thierry avait corrigé l'épreuve. Deuxième : Turgan (1) l'avait vu en seconde épreuve. Une formalité décisive était le visa du ministre d'Etat, qu'on allait demander chaque soir, avant le tirage. A onze heures, nous vîmes Turgan monter en fiacre et s'en aller chez M. Fould, avec les épreuves. Il revint au bout d'une heure, et, bientôt après, nous eûmes la satisfaction d'apprendre que le tirage était commencé. Baudelaire respira, car il lui paraissait impossible que cet article ne fût pas un bâton jeté dans les roues du parquet. L'article parut donc et fit son effet. M. Billault jeta feu et flammes et il chercha aussitôt un moyen de réparer ce qu'il appelait la bévue du *Journal officiel*. Il fallait faire attaquer les *Fleurs du mal* par un autre journal du gouvernement. Malheureusement pour lui, le nombre en était très limité. Au *Constitutionnel*, Paulin Limayrac, alors chargé du compte rendu des livres, avait fait un article vitupératif ; mais en apprenant les poursuites, il l'avait retiré. Il l'apprit lui-même à Baudelaire, dans un couloir du ministère de l'intérieur, en lui montrant la *copie* qu'il venait de reprendre. Il n'y avait pas à compter sur le *Pays*, où Barbey d'Aurevilly, ami de Baudelaire, avait apporté un article favorable qui ne fut pas inséré. C'est alors que parut au *Figaro* un entrefilet insidieux où, après un blâme général, étaient citées les pièces qui furent supprimées

(1) Le directeur du *Moniteur*.

par le jugement. Baudelaire a toujours été convaincu que cet entrefilet accusateur, signé par G. Bourdin (1), était parti du ministère de l'intérieur. Un jour même, à l'école de natation, ayant rencontré Bourdin au café, il fut tenté, me dit-il, de profiter de ce qu'il était nu et lui, Baudelaire, habillé et botté, pour lui administrer une correction... Et il faut avouer que le soupçon de Baudelaire, peut-être exagéré, ne manquait pas de vraisemblance, car le *Figaro* passait généralement pour être protégé par le ministre et était d'ailleurs fort capable de rendre de tel services.

La meilleure critique des *Misérables* a été faite par Baudelaire. « Ah ! disait-il en colère, qu'est-ce que c'est que ces criminels sentimentals, qui ont des remords pour des pièces de quarante sous, qui discutent avec leur conscience pendant des heures, et fondent des prix de vertu ? Est-ce que ces gens-là raisonnent comme les autres hommes ? J'en ferai, moi, un roman où je mettrai en scène un scélérat, mais un vrai scélérat, assassin voleur, incendiaire et corsaire, et qui finira par cette phrase : « Et sous ces ombrages que j'ai plantés, entouré d'une famille qui me vénère, d'enfants qui me chérissent et d'une femme qui m'adore, — *je jouis en paix* du fruit de tous mes crimes ! »

Nul n'a eu plus que lui de rectitude dans l'esprit. Certes il admirait Victor Hugo. Il en a témoigné publiquement dans maint article, notamment dans la notice des *Poètes français* de E. Crépet.

---

(1) On en a lu le texte au chapitre III de cet Appendice.

Il a tenu même, pour répondre à certaines perfidies (1), à faire dans un journal un compte rendu de ces mêmes *Misérables* dans lequel il a montré toute sa dextérité ; car, au fond, le livre, avec ses énormités morales, ses paradoxes de plomb, l'agaçait profondément. Il avait horreur de la fausse sensibilité, des criminels vertueux et des filles publiques angéliques. Il l'a assez dit. Quand il tombait sur un raisonnement de cette sorte, il l'effondrait par une crudité brutale.

Un jour on louait devant Théophile Gautier certaines pièces des *Emaux et Camées*, entre autres des *Etudes de mains*, dont on citait ce quatrain :

Et tenu, courtisane ou reine,
Une ses doigts si bien sculptés,
Le sceptre de la souveraine
Ou le sceptre des voluptés.

« — Ah ! dit un *malin* (mais il fallait entendre Baudelaire accentuer ce mot, où il mettait un mépris amer), le sceptre des voluptés, nous savons ce que c'est ! Oui, le sceptre des voluptés, elle a dû le tenir et le manier, etc. »

Et Gautier souriait par condescendance — coupable, selon Baudelaire.

— « Mais alors, dit Baudelaire, en avançant le nez d'un air de chattemite, ce n'est pas bien ce que tu as mis là. J'aimerais mieux que tu aies mis : « A-t-elle empoigné beaucoup de ? »

---

(1) Allusion à l'article de Jean Rousseau qui, dans le *Figaro* du 11 juin 1858, l'avait accusé d'avoir dit en plein divan Lepelletier : « Hugo, qu'est-ce que cela ? »

Cette façon de côtoyer l'obscénité et le consentement de Gautier l'exaspérait. Evidemment, il voulait venger son ami et le punir en même temps de sa lâche condescendance (1).

---

(1) D'importants fragments de ce recueil, pour la première fois publié *in-extenso* (et dont la copie avait été donnée à M. Eugène Crépet par M. Gardet, exécuteur testamentaire de Charles Asselineau), ont été produits dans la première édition de cet ouvrage et par M. Tausserat-Radel dans le *Supplément du Figaro* du 12 août 1893.

Le texte de M. Tausserat-Radel, pour les parties citées, n'est pas entièrement conforme à celui-ci. Cela tient sans doute à ce que ces *Baudelairiana* étaient restés, sur le le manuscrit original, à l'état de notes griffonnées au crayon, et d'une lecture difficile.

Pour Charles Asselineau, dont la vie fut parfois si intimement mêlée à celle de Baudelaire, v. la très intéressante étude biographique que M. Maurice Tourneux a placée en tête du *Catalogue de la bibliothèque romantique de feu M. Charles Asselineau homme de lettres, sous-bibliothécaire à la Mazarine*, Paris, Rouquette, A. Voisin, J. Baur, 1875, in-8°.

IX

LETTRES ADRESSÉES A M. EUGÈNE CRÉPET POUR RECTIFIER CERTAINS POINTS DE SON « ÉTUDE BIOGRAPHIQUE »

I.

« Monsieur,

» Les éditeurs de M. de Molènes me font connaître une erreur contenue dans votre livre sur Baudelaire ; je ne doute pas de votre empressement à la rectifier.

» Vous attribuez : *Les souffrances d'un houzard* à Baudelaire. Cette œuvre est de M. de Molènes (1).

---

(1) Nous avons retrouvé, en effet, la nouvelle dont Baudelaire s'inspira, et qui est bien de M. de Molènes. Elle figure dans un volume in-12 paru chez Michel Lévy en 1853, sous le titre : *Caractères et Récits du temps. Les souffrances d'un houzard. Le soldat en 1709.*

Mais le scénario publié par M. Eugène Crépet et qu'on trouvera dans les *Posthumes* du *Mercure de France*, est bien de Baudelaire ; du moins fut-il écrit tout entier de sa main, comme en témoigne cette indication, extraite par le *Livre Moderne*, t. I, p. 194, du catalogue 72 des libraires lyonnais Bernoux et Cusnier :

Baudelaire lui avait proposé d'en tirer une pièce ; il a été vaguement question du projet dans leur correspondance.

» Je vous serai reconnaissante de donner suite à ma réclamation ; il vous sera facile, ainsi qu'aux critiques qui se sont trompés d'après vous, d'expliquer en quelques lignes une méprise qu'il est de mon devoir de signaler.

» Agréez, je vous prie, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

» Comtesse PAUL DE MOLÈNES. »

16, rue d'Ulm.

Paris, 8 mai 1884.

2.

» Cher monsieur,

» ...Laissez-moi vous renseigner tout de suite sur un point d'ailleurs de peu d'importance. Il s'agit du

---

N° 332. BAUDELAIRE (Charles). *Le Marquis du 1er houzards*, pièce autographe signée de ses initiales, 12 p. in-folio, 150 fr.

Manuscrit d'une très curieuse pièce Canevas d'une comédie qui n'a jamais été terminée

Baudelaire fait d'ailleurs allusion à sa collaboration avec Paul de Molènes dans un billet, à lui adressé, le 12 mai 1860 :

» Mes livres vont se succéder rapidement ; je serai donc libre, dans peu de temps, de m'adonner au nouveau et j'aurai à vous reparler du *Marquis du 1er houzards*. »

sonnet sur Maurice et Vacquerie publié dans la *Silhouette* en 1845. Ce sonnet n'a pu être attribué à Baudelaire que par erreur. Il est de Théodore de Banville, j'en suis sûr, je l'ai vu écrire.

» A vous très affectueusement.

» AUGUSTE VITU. »

LETTRES ADRESSÉES

A CHARLES BAUDELAIRE (1)

(1) Pour faciliter lse recherches du lecteur, nous avons classé ces lettres dans l'ordre alphabétique des signatures.

X

LETTRE DE CHARLES ASSELINEAU

[25 au 26 février 1859.]

« Mon bon ami.

» On voit bien que vous vivez dans une Thébaïde, vous ignorez les révolutions des empires. Edouard Houssaye n'est plus à l'*Artiste*. Cet administrateur émérite a été remplacé comme dans les intermèdes de Molière (dame ! vous avez cité Dorine) (1), par deux matassins : Arsène Houssaye et de Vauxcelles.

» Tout m'invite donc à faire une retraite honorable, et vous comprenez que ce n'est pas le moment de rien demander. Je dis cela pour vos gravures, car d'ailleurs je suis allé à l'imprimerie Ducessois où il m'a été répondu, entr'autres choses, que vous teniez à ce que vos épreuves fussent communiquées à Théophile (2),

---

(1) V. la lettre de Baudelaire (20 février 59), à laquelle celle-ci répond.

(2) Th. Gautier, qui voyageait en Russie à cette date. Baudelaire, qui eut toujours la plus grande déférence pour « le parfait magicien ès-lettres françaises », voulait lui soumettre l'étude qu'il avait écrite sur son talent et son œuvre, avant de donner le bon à tirer.

lequel n'est pas encore revenu et ne reviendra pas, dit-on, avant avril. Ces Messieurs de l'imprimerie sont assez d'avis de passer à l'ordre du jour sur ce point, sauf à communiquer les épreuves au fils de Gautier. Moi, je crois qu'il serait plus simple de ne consulter personne et de vous en rapporter à votre conscience. D'autre part, j'entends dire qu'Arsène Houssaye est d'avis de faire concorder l'apparition de votre article avec le retour de Théophile. Dans tous les cas, vous recevrez vos épreuves comme vous l'avez désiré. Je vous remercie mille fois de m'avoir envoyé vos vers, qui sont des plus beaux que vous ayez faits.

» Est-ce une épreuve de la *Contemporaine*? (1) Et comment êtes-vous désolé d'avoir à donner de la copie à de Calonne? Ceci suppose une évolution que j'ignore complètement.

» Je ne comprends pas comment ils m'arrivent imprimés (2).

» Le tour de Babou n'est pas si cruel puisqu'il vous a valu une lettre de l'*Oncle* (3).

» Du reste je vous garderai le secret là-dessus, comme aussi sur l'anecdote. Ah ça ! vous voulez donc devenir maire de , que vous craignez les cancans? Qui diable voulez-vous que je connaisse capable

---

(1) V. plus loin nos notes, sous les lettres de M. de Calonne.

(2) Il s'agit ici de l'*Albatros* et du *Voyage* que Baudelaire avait fait imprimer dans une typographie de Honfleur.

(3) Surnom familier de Sainte-Beuve. V. p. 422-23 nos notes sous une lettre de celui-ci.

ou susceptible d'aller faire des cancans à ?

» J'ai fait part à Morel (1) de vos bonnes intentions pour lui, il vous attend à bras ouverts. La Madelène est convalescent, mais quelle convalescence ! Je l'ai trouvé toussant dans une chambre où l'humidité exige un feu permanent. Ce feu, on le fait de charbon de terre qu'on place, non pas dans, mais hors de la cheminée. Au bout de dix minutes la tête vous tourne. Impossible de lui faire comprendre que ce mode de chauffage suffirait à le rendre malade, songez que sa tisane et la soupe chauffaient concurremment à cette vapeur.

» La pièce de l'*Albatros* est un diamant ! Seulement je voudrais une strophe entre la deuxième et la dernière pour insister sur la gaucherie, du moins sur la gêne de l'*Albatros*, pour faire tableau de son embarras. Et il me semble que la dernière strophe en rejaillirait plus puissante comme effet (2).

» Vous voyez que, mieux on fait, plus on vous demande. C'est dans l'Ecriture Sainte.

» Permettez-moi de vous exprimer les sentiments que l'empereur Napoléon Ier avait pour la population lyonnaise.

» Votre

CH. ASSELINEAU. »

---

(1) Le Directeur de la *Revue française*.

(2) Baudelaire suivit le conseil d'Asselineau : il ajouta la troisième strophe.

LETTRE DE HIPPOLYTE BABOU

« Mon cher Baudelaire,

» Je n'ai rien à répondre à votre lettre, que ce simple mot : Je ne trouve pas votre procédé amical.

» Rien ne m'étonne dans les relations littéraires, vous étiez parfaitement le maître de choisir votre moment pour rompre avec un journal aussi peu important que le *Monde littéraire* (1) : mais il me reste la liberté de penser et de dire que ce moment a été mal choisi.

» Si je n'avais été en garde contre de tels accidents, la brusque suppression de votre *copie* aurait pu me gêner. J'avais heureusement d'autres articles en réserve.

» Recevez mes remerciements très sincères pour les choses aimables qui, dans votre lettre, s'adressent à moi *personnellement*.

» Quant à ce qui roule sur les *frais de voitures et de commissionnaire*, quant à la recommandation que vous faites de ne plus vous adresser le journal, on peut, sans être pointilleux, trouver que tout cela était au moins inutile.

---

(1) Baudelaire avait donné au *Monde littéraire*, dont H. Babou était directeur, deux études : *Philosophie de l'ameublement* (*Le Monde littéraire*, 27 mars 1853) et la *Morale du joujou* (n° 3, avril 1853).

Le *Charles Baudelaire*, LETTRES, ne nous fournit pas la contre-partie de ce billet ; en revanche, il témoigne, — v. *passim*, — que le poète et le critique n'avaient pas tardé à se réconcilier. — V. encore, p. 422-23, nos notes sous un billet de Sainte-Beuve.

» Je vous prie aussi *de ne pas m'en vouloir* et de me considérer comme votre ami.

» H. Babou. »

Mercredi, 20 avril [1853].

LETTRE DE THÉODORE DE BANVILLE

Samedi, 9 janvier.

« Mon cher Baudelaire,

» Votre lettre m'a rendu très heureux en me témoignant une fois de plus une affection et une sympathie sur lesquelles je n'ai jamais cessé de compter et que je vous rends bien sincèrement, en dépit des circonstances qui nous ont séparés (1). Je vous remercie de tout

(1) Communiquée par M. Albert Ancelle.

Les « circonstances » portaient jupon et s'appelaient Marie Daubrun (v. les notes, sous les lettres de M. Ponson du Terrail et de George Sand, p. 416 et 427).

Hâtons-nous d'ajouter que les rapports des deux amis, malgré ce fâcheux incident, retrouvèrent bientôt toute leur cordialité. Il faudrait une longue page pour mentionner, cueillies dans leurs œuvres, les multiples marques d'affection et d'estime que ne cessèrent de se donner Banville et Baudelaire, et dont, si je crois que la pièce dédiée au poète des *Cariatides* : *Vous avez empoigné les crins de la déesse*... (1842) est la première en date, le discours prononcé par celui ci sur la tombe du poète des *Fleurs* ne fut pas la dernière. — Car on sait encore la pompe du lit funéraire que Banville, dans *Mes Souvenirs*, a dressé pour son ami.

Un détail inédit, toutefois, touchant le dévouement de Banville, quand, Baudelaire atteint de sa mystérieuse

mon cœur d'avoir songé au besoin que j'avais de votre fidèle souvenir. Quelle que soit la vie, nous resterons du moins unis dans cette région supérieure des pensées où, grâce au ciel, il n'y a pas d'événements, et où l'on peut s'aimer avec franchise.

» THÉODORE DE BANVILLE. »

LETTRES DE BARBEY D'AUREVILLY

I.

» Monsieur,

» J'ai l'habitude d'être chez moi de *11 heures à midi*, tous les jours, excepté le mardi et le dimanche. Je serai heureux de vous y recevoir.

» Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués (1). »

rue de Vaugirard, 41 *bis*.

---

maladie, ses amis s'employaient à obtenir un secours du ministère ; je l'emprunte à un billet de Charles Asselineau à M. Ancelle :

« L'affaire de la pétition marche très bien. Nous avons des apostilles superbes de Sainte-Beuve et de Jules Sandeau... Il n'y manque plus que Mérimée qui s'attarde et Théophile Gautier qui est tout prêt.

« *Théodore de Banville* me supplée à Paris dans ces courses si ennuyeuses avec un grand zèle d'amitié pour Charles. Il a signé le premier la pétition avec nos amis Leconte de Lisle et Champfleury. »

(1) En réponse à une lettre où Baudelaire demandait audience.

2.

« Mon cher Baudelaire (1),

» Vous êtes si charmant et si bon, avec vos curiosités de me lire, que je suis tout honteux, et tout *premier pris*, de ne pouvoir mettre mes pauvres livres à votre disposition.

» Je n'ai que le *Brummell*, assez sale, que je vous envoie ; — mais, je vais demander à mon éditeur de Caen un exemplaire pour vous, qui rachètera le *sans-gêne* de celui-ci, et que je vous prierai d'accepter.

» L'unique exemplaire que j'aie de ma *Vieille maîtresse* est prêté, et mon exemplaire (unique aussi) de mon *Ensorcelée* est chez le relieur. Dès que ces deux-là seront rentrés, ils iront chez vous.

» *Germaine* est un roman achevé. Mais, il n'a jamais été publié, pour cause d'immoralité et d'horreur. Cette vapeur-là ne montera pas du fond de l'abîme. J'en ai retermé le couvercle.

» Mes *Prophètes du passé* sont bien philosophiques et religieux pour une *lectrice*. Je ne vous les envoie pas pour cette raison.

» L'*Amour Impossible*, qui doit être réédité prochainement, est dans les mains de Dutacq, pour cause de réédition. Je le lui redemanderai.

» Maintenant vous avez la liste de mes livres :

---

(1) En réponse à une lettre de Baudelaire, du 20 décembre 1854. Baudelaire voulait faire lire les livres, dont il est ici question, à Mme Sabatier.

» La *Vieille maîtresse* et l'*Ensorcelée*, — éditées par Cadot, rue Serpente.

» L'*Amour Impossible*, — édité par Duprey, auquel l'avait vendu Balandry.

Edition épuisée.

» *Les prophètes du passé*, — chez Louis Hervé, rue de l'Eperon, 9 ou 12.

» *Ecce*, mon cher monsieur Baudelaire.

» La *Bague d'Annibal* est aussi à rééditer. Mon exemplaire est chargé de notes *si intimes* que, décemment, je ne puis vous l'envoyer. Si j'en retrouve un exemplaire à Caen, ce sera pour vous, pour vous qui faites la quête des sympathies, à mon profit !

» Adieu, en hâte, pardon des bévues, s'il y en a dans ce billet que je ne relis pas. J'ai bien envie de vous voir !

» Ami de deux jours qui valent dix ans (1) ! »

---

(1) Une lettre de Barbey d'Aurevilly à son ami Trébutien, — qui n'est point datée, mais que son texte place évidemment vers la même date que celle-ci, — nous renseigne d'abondance sur les sentiments que l'auteur de *La vieille maîtresse* portait au futur auteur des *Fleurs du Mal*.

« Vous me demandez à qui il faudra envoyer maintenant [Il s'agit des *Reliquiæ* d'Eugénie de Guérin, v. la lettre n° 3] Mon ami, vous enverrez à M. Charles Baudelaire, rue d'Angoulême du Temple. Baudelaire est le traducteur de Poe. Il est un écrivain de *force acquise*, et un penseur qui ne manque pas de profondeur, quoique... oh ! il y a bien des *quoique* ? Il est dans le faux. Il est impie. Il est enfin tout ce que j'ai été, moi ! Pourquoi ne deviendrait-il pas ce que je suis devenu ? Voilà ce q m'attache à lui, indépendamment de sa manière d'être

3.

26 février 1856.

» Enfin, mon cher Baudelaire, je lis un fragment de votre *préface* (1) dans le *Pays!* Je l'attendais, depuis longtemps, cette préface, ou *tel autre signe que ce fût* de votre prochaine publication. J'avais fait déjà, *à deux reprises différentes*, demander votre *Edgar Poe* à

---

avec moi. Il n'a pas notre foi ni nos respects; — mais, il a nos haines et nos mépris. Les niaiseries philosophiques lui répugnent. Puis, c'est encore un de ceux qui, dans cet infâme temps, où tout est à la renverse, ont le cœur plus grand que leur fortune. *A donc*, pour toutes ces raisons, une *Eugénie*, s'il vous plaît! Un flacon de ce baume, pour des blessures empoisonnées et vieillies! Voilà ce que dit l'ami.

» Voilà ce qu'ajoute *Jérémie Bentham* : Baudelaire peut nous faire quelque chose à la *Revue des Deux-Mondes*. Il y a pied.

» Quand Veuillot aura donné sa note puissante, Buloz souffrira peut-être qu'on jette le diamant bleu d'Eugénie dans le de sa revue. Hier, j'ai écrit à Baudelaire. Je lui ai parlé dans ce sens; j'aurai sa réponse dans peu de jours; mais, envoyez le volume, car c'est un poète que Baudelaire, et il peut être charmé. Dans tous les cas, il traitera le livre comme les miens, qu'il orne de reliures, de vraies flatteries en maroquin! Enfin, il plonge, comme Léviathan, dans les vases de l'abîme littéraire, et il est bon qu'il agite ces vases en l'honneur de la perle cachée dans sa coquille du Cayla. Vous écrirez à l'encre rouge : *Offert à M. Charles Baudelaire, par Jules Barbey d'Aurevilly et Trébutien. Une belle fleur blanche à une belle fleur noire.* »

(1) La préface des *Histoires Extraordinaires*.

Michel Lévy. Aujourd'hui, c'est à vous-même que je le demande. Sous le plus bref délai, envoyez-le-moi.

» Vous avez vu (si vous avez touché le *Pays*, depuis mon départ) que je continuais mes articles, comme si j'étais encore *rue de Vaugirard*. Je les envoie directement à *Dutacq*, qui les remet à *Cohen* (1) et ils paraissent, sans trop attendre.

» De mon côté aussi, je vois, avec plaisir, que vous n'êtes pas mal avec le *Pays*, puisqu'il a inséré le fragment que j'ai lu, ce matin, de votre préface. Je pourrai donc dire de vous le bien que je pense, sans qu'on mette bâton dans mes roues. Ces roues-là seront celles d'un char de triomphe pour vous.

» Je vous envoie ces deux mots, un peu au hasard, à l'adresse que m'a donnée *Nicolardot*, *votre vampire*. Peut-être ne serez-vous plus là ; mais, on vous enverra ma lettre où vous serez, je pense et, dans tous, les cas, je vais faire dire un mot par *Dutacq* à *Michel Lévy*.

» Au lieu de m'envoyer le livre directement vous-même, vous pourriez le remettre à Dutacq, qui me l'enverrait, comme il m'a envoyé les *Contes drôlatiques*, si tout ce détail vous ennuyait.

» Du reste, voici l'adresse de mon quartier général

---

(1) Dutacq, directeur, Cohen, rédacteur en chef du *Pays*. Il a paru dans le *Supplément du Figaro* (2 juin 1906) — trop tard malheureusement pour être comprise dans les LETTRES du *Mercure de France*, — une longue suite de billets de Baudelaire à Dutacq. La plupart sont d'ailleurs sans grand intérêt. Ils nous entretiennent une fois de plus, des difficultés d'argent où se débattait leur auteur.

(gardez-la pour vous), car je suis très errant ; mais, je reviens à la même place :

» *A La Bastide d'Armagnac, par Roquefort, chez M. Dulin. Département des Landes.*

» Je ne perds pas mon temps. Vous ne croyez pas au temps perdu, et vous avez raison. J'ai un soleil fabuleux, un air de soie, la masse d'argent des *Pyrénées* brillant sous ma fenêtre, dans les lointains les plus clairs. Je fais collection de paysages et d'impressions, pour plus tard. Enfin, ma vie (et pour nous, nous savons ce que veut dire ce mot : *vie*) est presque heureuse. Je ne sais pas encore l'instant *juste* où je rentrerai à Paris. Je me suis donné la tâche de tirer de ma tête *deux travaux d'haleine*, sans compter les autres ; et, je ne vous reviendrai, que ces choses terminées.

» Ceci n'est pas une lettre ; c'est un mot d'amitié. Si vous m'écriviez, tout lancé que je sois en sens divers, je vous répondrais en homme assis, sinon rassis. Je serais heureux d'avoir de vos nouvelles... et de la littérature. Indiquez-moi quelques livres dont je puisse un peu rire ; car, il est bon, parfois, de se délasser du sérieux. Si vous aviez quelque ami de talent, comme *Monsieur Barbara*, à qui il faudrait faire place, mettez son livre avec le vôtre. Ce que vous estimez, en fait de talent, m'est suffisamment recommandé.

» Quand vous m'aurez répondu, et quand vous m'aurez dit où je puis, *de sûreté*, vous *adresser* les *Reliquiæ*, de *Mademoiselle de Guérin*, vous les recevrez, mon cher Baudelaire. C'est rare, et précieux, comme le diamant bleu de M. Hope. Mais, vous êtes des cinquante, en Europe, qui doivent avoir cela.

» Vous êtes d'une élite encore plus rare; car, je n'ai pas cinquante amis.

» Tout à vous. »

Ecrit sans relire, et en hâte.

4.

[Mars 1857.]

« Mon invisible Baudelaire,

» J'aurais *besoing* d'un renseignement. Puisqu'il y a des réclames dans les journaux, les *Odes funambulesques* se vendent; — mais les exemplaires qui se vendent, sont-ils aussi soignés que les Nôtres?

» Je fais un article qui paiera à Malassis sa politesse (1); de plus, j'attaque *Lévy* (*incipium belli*), et je le jette aux pieds de Malassis, comme un marcassin éventré; mais j'ai *besoing* du détail que je vous demande.

» Une idée de l'édition commerciale... faut-il la juger par celle que j'ai??

» Apportez-moi cela demain, ou écrivez-le-moi. Il faut que l'article soit donné DIMANCHE, DEMAIN, à TROIS heures.

» For Ever! »

---

(1) On devine qu'il s'agit de l'envoi des *Odes Funambulesques*, éditées par P. Malassis, en 1857. Baudelaire fait allusion à l'article de Barbey dans un billet à son éditeur, du 17 mars 1857.

5.

Samedi.

» Un seul mot sur cette feuille volante.

» J'ai fait sur vous un article. — *Silvestre* (1) a dû vous en parler.

» Je suis arrivé au *Pays*, où j'ai trouvé une consigne contre vous *depuis quatre jours !*

» Je suis allé chez M. *Malassis*. J'y ai laissé un mot pour vous, et pour lui.

» Je voudrais vous voir.

» Lui, aussi !

» Je voudrais savoir où en est la chose.

» La poursuite absurde sera-t-elle interrompue ?

» Si elle a lieu, et que vous soyez acquitté, comme *Flaubert*, l'article paraîtra, m'a dit *Basset* (2).

» Si la poursuite s'interrompait, un mot, vite ! pour que mon article *se lève*, comme un Cid, pour vous.

» Voilà mes litanies, qui ne sont pas *celles de Satan*.

» Votre... faithful. »

Nouvelle adresse, *rue Oudinot, 6*.

---

(1) Théophile Silvestre, le critique.

(2) Le secrétaire de la rédaction au *Pays*.

6.

Pressé.

Monsieur Charles Baudelaire,
Auteur des Fleurs du Mal,
Hôtel Voltaire,
Quai Voltaire,
Paris.

« Mon cher oublieux,

» Si j'avais vos placards, ils seraient déjà chez Brucker (1) et sous les yeux de notre grand ami Pinard (2). N'oubliez pas, au moins, *pour demain mardi.* Mettez ceux de Brucker avec les miens. Je les lui remettrai dans la journée.

» Je pétrirai Brucker, qui pétrira Pinard, qui pétrira vos juges. Mais plus de retards !

» Eh ! Eh ! L'affaire vient jeudi !!!

» Voilà un pâté... Ce que c'est que de penser aux juges !

---

(1) Raymond Brucker (1800-1875), auteur des *Docteurs du jour devant la famille* (1844). V. Eugène Grelé, *Jules Barbey d'Aurevilly, sa vie, son œuvre*, Caen, Jouan, 1902, in-8.

(2) On sait que M. Pinard, qui devait être ministre de l'Intérieur en 1867, occupait le siège du ministère public au procès des *Fleurs*.

Les *Œuvres judiciaires* de M. Ernest Pinard ont été réunies par M. Charles Boullay (G. Padone-Lauriel, éd. 1885). Le réquisitoire prononcé à l'occasion des *Fleurs du mal* ne s'y trouve point.

» Bonjour. Je déjeûne avec Chasles. Y aura-t-il un pâté ?

» Vous êtes un bandit d'oubli et de paresse, qu'on a tort d'aimer. »

7.

24 juillet 1857.

« Mon cher Baudelaire,

» Je vous envoie l'article que vous m'avez demandé, et qu'une convenance, facile à comprendre, a empêché le *Pays* de faire paraître, puisque vous étiez en cause (1). Je serais bien heureux, mon cher ami, si cet article avait un peu d'influence sur l'esprit de celui qui va vous défendre, et sur l'opinion de ceux qui seront appelés à vous juger (2).

» Tout à vous. »

---

(1) L'article qui a été imprimé dans l'*Appendice* du tome I des *Œuvres complètes* de Baudelaire. On se rappelle que le poète avait réuni dans une brochure, qu'il distribua à ses juges, les articles inspirés à Barbey, Asselineau, F. Dulamon et Thierry par les *Fleurs du Mal*.

Dans son *Barbey d'Aurevilly* (Albert Savine, éd. 1891), M. Charles Buet conte que le fameux et énergique dilemme de l'article refusé au *Pays* : « Après les *Fleurs du mal*, il n'y a plus que deux partis à prendre pour le poète qui les fit éclore : ou se brûler la cervelle... ou se faire chrétien ! » aurait manqué amener une rencontre du poète avec le critique, et il prête aux héros de cet incident des répliques fort savoureuses à échanger... comme à rapporter.

(2) Barbey d'Aurevilly écrit à Trébutien au lendemain du procès (25 août 1857) : « ...On aurait dû plaider mon

8.

Baie de Saint-Jean-de-Luz. (Basses-Pyrénées).

26 septembre 1857.

« Mon cher Baudelaire,

» Quand vous recevrez ce billet que je vous trace à la hâte et, sur le point de rentrer en Espagne, où je compte passer quelques jours, vous aurez peut-être lu un article sur votre ami *Flaubert*, que j'ai envoyé au *Pays*. Je mets la dernière main à un autre article sur le *Vauvenargue de Gilbert* ; mais comme cet article va se trouver fini d'ici deux jours, j'ai pensé à vous pour un *troisième*, que je voudrais écrire encore dans ce bienheureux coin du *monde*, avant de retourner dans cette abomination de Paris.

» Je lis ici deux ou trois journaux et je n'y vois aucune annonce d'ouvrage qui me convienne. Soyez donc assez bon, mon cher ami, pour m'envoyer un livre quelconque, que vous jugiez digne d'être examiné. Je m'en rapporte à vous, et je vous serai reconnaissant.

» Vous m'adresserez l'ouvrage en question, ici, *poste restante*, et vous aurez la grâce d'y joindre (en dehors

---

article. Chaix d'Est-Ange, le fils... du valet de son père, a plaidé je ne sais quelles bassesses, sans vie et sans voix. L'avocat-général Pinard a parlé de votre ami avec une considération qui vous eût fait plaisir, et a montré à Baudelaire une sympathie inconséquente. On voyait qu'il était entre l'ordre du ministère et sa conscience. Tout cela fait pitié et peut aller avec les sottises et les platitudes de ce temps. »

du paquet, vous savez la loi!) quelques mots de cette main que je voudrais presser dans la mienne. Vous me renseignerez sur les choses littéraires actuelles, et, si vous avez lu mon article sur *Madame Bovary*, vous m'en direz votre opinion.

» Je crois que, vers *le sept d'8bre*, je serai à Paris. Le premier travail que j'y donnerai sera sur les poésies de votre ami *Banville*, que je mettrai avec votre ami *Lecomte Delisle* (*sic*); mais je ne veux faire ceci *qu'à Paris*. J'ai lu *Banville*, et, quoiqu'il y ait des beautés dans son livre, c'est *un Rhéteur dans la poésie*, plutôt qu'un vrai poète.

» Vous êtes un peu plus poète que tout cela, vous, cher chenapan!

» Votre ami, *Nonobstant*...

» *Silvestre* est-il à Paris?

» Je signe l'adresse de ma lettre, pour vous ôter *une seconde d'anxiété* :

»... *miseris succurrere disco!* »

9.

Saint-Jean-de-Luz, 1er octobre 1857.

« Mon cher ami,

» Dans la lettre que je vous ai écrite d'ici et que vous avez dû recevoir *lundi matin*, je vous priais de m'envoyer un livre, à votre choix, qui fût digne d'examen; et, aujourd'hui, je vous le rappelle encore; mais ce n'est pas pour cela seulement que je vous écris.

» Dans cette lettre, je vous parlais d'un article sur la *Madame Bovary*, et je vous priais de m'en dire votre opinion. Cet article, dans mes calculs les plus larges, devait paraître *dimanche au Pays*.

» Nous voici au jeudi, et au premier d'octobre et l'article n'a pas encore paru.

» Je viens d'écrire à M. Basset pour savoir la cause de cet incroyable retard, car le *Pays* fait des *Variétés*. Il a donc de la place.

» M. Basset m'avait dit, lui-même, que je pouvais rendre compte de *Madame Bovary*. Quel incident a donc pu empêcher l'insertion de mon travail ?

» Je prie M. Basset de m'écrire, ou de me faire écrire ; mais est-ce trop demander à votre amitié que de vous prier de passer au *Pays*, et de vous informer (*de ma part*) de ce qui s'y passe.

» Voyez, vous-même, M. Basset. Il a toujours été excellent pour moi. S'il a une raison, — incompréhensible, *indevinable* pour moi — de refuser mon article, et que, sur ce point, il ne puisse être ramené, vous lui d manderez de vous le remettre.

» Vous m'avez parlé d'un journal qui paie 200 francs et dans lequel vous travaillez. Vous m'avez dit que j'y aurais les mêmes conditions que vous (j'ai oublié le Nom de cette revue). Eh bien ! pour que mon travail sur *Flaubert* ne soit pas perdu, on pourrait le mettre là, *au Refus du Pays*, et je vous charge de cette insertion, mon cher ami, avec le sans-gêne et la confiance de l'amitié.

» Je suis en voyage, et j'ai besoin d'argent. Ce retard du *Pays* m'abâsourdit (*sic*). Qui diable aurait pu

croire au refus d'un article sur un ouvrage *qu'on m'a autorisé à examiner?* (*sic*)... Nous sommes incorrigibles, mon cher Baudelaire. Nous pensons, — et nous y sommes sans cesse repris, malgré les expériences les plus persistantes et les plus variées, — qu'une chose incroyable Ne peut pas être; et c'est, justement, parce qu'elle est incroyable, qu'elle est!

» A vous, en hâte, — mais avec des sentiments éternels. »

Saint-Jean-de-Luz, Basses-Pyrénées.
Poste restante.

10.

Samedi, 17 octobre [1857].

« Vous avez un ami de plus — dans Paris.

» Je suis allé vous voir *hier*. J'ai déjeuné chez *Cousinet* (1). J'ai dîné chez *Cousinet*, vous demandant à tous les échos d'alentour. *Pas de Baudelaire!* Les poètes sont fils de la Licorne et de la Nuée, et tiennent de leurs parents, — de la Nuée qui passe et de la Licorne qu'on ne trouve point.

» Ce que je voudrais bien trouver, mais moins que vous, ce sont les poèmes de *M. Leconte Delisle*. Je les mets dans le même Médaillon que ceux de *M. Banville*. Faites-les-moi envoyer, cher gracieux. Je voudrais en parler la semaine *prochaine*.

» Tout à vous. Je m'en vais déjeuner avec Silvestre, où?... je n'en sais rien. »

6, rue Oudinot.

---

(1) Restaurateur, rue du Bac.

11.

Mardi matin.

« Apportez-moi, mon cher ami, votre volume de *Poe*. Je veux faire une citation de votre notice, et, précisément, deux feuilles se sont détachées de mon volume, dans mes pérégrinations, et les quelques lignes que je veux citer sont sur ces deux feuilles.

» Je vous tiendrai votre volume, le temps de copier ces quelques lignes, — et vous pourrez le remporter.

» La grippe a *grippé* votre article d'aujourd'hui, mais, vous pouvez y compter pour mardi, mon jour de rentrée au journal et d'entrée au feuilleton. Il est presque fait.

» A vous, d'amitié. »

12.

De mon lit au vôtre, probablement, 6 heures du matin.

« Mon ami,

» Sans phrase, envoyez-moi *de suite, je le garderai jusqu'à ce soir*, votre premier volume des *Contes d'Edgar Poe*. J'ai le deuxième, le *Gordon Pym ;* mais, j'ai besoin du premier.

» Je fais une étude, pour le *Réveil*, qui doit être livrée demain.

» Mon exemplaire, à moi, est dans mon *home* mystérieux du *Midi* ; et, je ne puis le faire venir en deux heures. Donc, le vôtre ! Le vôtre ! J'en aurai soin.

» Tout à vous, — fidèle. »

« Peut-être, *si j'ai fini à temps*, irai-je vous reporter votre volume en allant dîner chez *Cousinet*. »

13.

Vendredi, 14 mai 1858.

« Homme de peu de foi, pourquoi vous troublez-vous ?

» Un titre ! (1)

Un songe... me devrais-je inquiéter d'un songe ?

» Et de quoi donc avez-vous peur, et *vous étonnez-vous*, mon ami ?... Vous savez mes opinions littéraires sur Edgar Poe. Vous avez mon article du *Pays*, et, tel qu'il est, avec les réserves qui s'y trouvent, sur la valeur absolue des œuvres du conteur américain, cet article ne vous a pas mécontenté.

» Je ne me déjuge pas *littérairement*. Mon article du *Réveil* est la confirmation de mes opinions du *Pays*.

» Voilà pour la littérature, — le mérite intellectuel de l'homme que vous admirez.

» Quant à mes opinions morales et non *littéraires*, vous savez ce que je suis, — le *Réveil*, qui vous déplaît, vous l'a assez dit, et, aussi, tout ce que j'ai écrit depuis sept ans. — Du point de vue de cette moralité, qui est pour moi le sommet du haut duquel il faut embrasser et juger la vie, j'ai regardé Poe. Je l'ai trouvé coupable, et je l'ai dit.

» Pouvez-vous, avec ce que je suis, vous étonner de cela ?

---

(1) L'article du *Réveil* s'intitulait *Le Roi des Bohêmes*.

» *Bohême !* Il l'est. Ne l'ai-je pas dit, d'ailleurs, avec *cette* expression, dans l'article même du *Pays* qui ne vous a pas contrarié ? Il est bohême, et, de tous les littérateurs dignes de ce nom, il est le plus fort, le plus poète, le plus grand, à sa manière ; et voilà pourquoi, à mes yeux, il en est le *Roi*.

» *Bohême* ! Si vous lisiez mes articles du *Réveil*, qui ont une unité sous leur variété apparente, vous sauriez ce que je mets sous ce mot : — l'individualité, l'absence de principes sociaux, etc., etc.

» D'ailleurs, je n'emprunte pas plus ce terme au vocabulaire de Veuillot qu'au vôtre. C'est un mot frappé depuis longtemps, et qui circule. Je l'ai pris, parce qu'il dit bien ce qu'il veut dire ; *vous vous en nommez vous-mêmes. La Sainte Bohême*, — a dit votre ami, M. Théodore de Banville.

» Mon ami, calmez-vous. L'article du *Réveil* n'est pas, d'ailleurs, fait de manière à diminuer l'importance de Poe et votre publication. Au contraire. Il ne vous lésera pas dans vos intérêts de traducteur. J'y montre même des entrailles pour votre homme de génie, tout en le condamnant ; car, vous savez si j'aime l'esprit.

» N'est-ce pas pour cela que je vous aime ? »

14.

Paris, 4 février 1859. Pluie fine.

Temps gris, et à se griser.

Rue *Rousselet*, une *laide rousse*, 29.

« Chère horreur de ma vie, je ne vous écris que

deux mots. Un autre jour, vous en aurez quatre ; mais, aujourd'hui, je suis à califourchon sur un éclair.

» Qu'il brille pour vous ! *Vos vers sont magnétiques*. Les trois pièces (1), — de votre inspiration la plus enragée, ô ivrogne d'ennui, d'opium et de blasphèmes !

» De plus, le *Voyage* est d'un élan lyrique, d'une ouverture d'ailes d'*Albatros* que je ne vous connaissais pas, crapule de génie ! Je vous sâvais (*sic*), en poésie, unè sacrée vipère dégorgeant le venin sur les gorges des gouges et des garces, dans votre ennui de vieux braguard désespéré. Mais voilà que les aîles (*sic*) ont poussé à la vipère, et qu'elle monte de Nuée en Nuée, monstre superbe, pour darder son poison jusque dans les yeux du soleil... Arrêtons-nous, hein ?... En voilà suffisamment sur votre éloge. Je ne veux pas vous faire aller à quatre pattes sur la côte de Honfleur, *more Ferarum*, Nabuchodonosor du Diable ! Que penseraient les jeunes filles de la côte, si elles vous rencontraient dans cette indécente situation ?

» Mon cher ami, quand reviendrez-vous ? Quand pourrons-nous passer quelques bons moments ensemble ? Etes-vous pour longtemps, là-bas ?... Quelles sottes questions vous me faites faire, puisque vous me parlez de tout, excepté de votre retour et de la durée de votre éloignement ? Répondez donc à cela, c'est là ce qui m'importe ! Mme *Cousinet* m'a demandé de vos nouvelles, l'autre jour, et voudrait *vous revoir*. *Un-*

---

(1) L'*Albatros*, le *Voyage*, *Sisina*, qui devaient paraître dans la *Revue française*, n° du 10 avril 1859.

aerstand you?... J'ai promis que je vous le dirais, et, je vous le dis.

» Rien ici ! — Je vis comme *le moine le plus moine* qui fut oncques ; mais, un moine piocheur et non paillard, comme vous ; j'ai une mise en train de travaux formidables. Vous voyez donc le *Pays*, là-bas !... Aujourd'hui, avec cette lettre, je vous mets à la poste mon article de mardi, et je vous enverrais les précédents, si vous ne les aviez pas rencontrés, *ô vieux par-les-chemins !* dans vos chemins, semés de curés et de vendeuses de crevettes.

» Adieu, monstre. Ne débauchez personne, et n'apprenez pas aux petites filles à faire des *vers*, selon vos méthodes de corruption. J'ai écrit, à ce propos, un article sur *Gautier*, *Brard Saint-Omer* de poésie, mais poète de par le ciel ou l'enfer, et non de par sa théorie. Avez-vous lu cela (sur la réimpression d'*Emaux et Camées*), une flèche de longueur à aller lui ouvrir le cœur jusqu'en Russie, s'il y est encore, mais sans lui faire le moindre mal !...

» Pourquoi vous aime-t-on, vicieux poètes ? Allons, aimez-moi un peu, aussi, quoique je vaille mieux que vous.

» Bonjour, don Juan. Amusez-vous bien, pour vous, et pour moi. »

15.

« Mon cher Baudelaire,

» Une idée passe en moi, je crains de vous avoir froissé, en vous priant de vous retirer tantôt, quand

ma belle-sœur est venue. Elle voulait me voir *seul*, ayant à me dire quelque chose de très particulier. J'ai pensé que nous étions assez *liés* pour vous dire : « *Laissez-moi, mon ami, je vous prie.* » J'ai fait ce que j'aurais voulu que vous eûssiez (*sic*) fait, à ma place.

» Mais le démon de l'inquiétude, que vous connaissez, m'a repris. Je serais désolé de vous avoir fait quelque peine. Si je le pensais, je vous dirais : pardonnez-moi

» Tout à vous. »

8 heures et demie du soir. — Samedi.

» Ne venez pas demain dimanche chez moi ; vous vous exposeriez à ne pas me trouver. Lundi, je serai, à midi, au *Pays*. »

16.

« A mardi prochain, mon cher ami !

» Une Anglaise, qui me plaît, et qui passe, n'a plus que deux dîners à faire à Paris.

» Voilà mon excuse.

» Elle suffit pour un sage... et même, pour deux.

» Adieu, le dernier de mes vices. Quand deviendrez-vous une vertu ? » (1)

---

(1) Peut-être fut-ce en réponse à cette objurgation du « vieux mauvais sujet », que Baudelaire écrivit l'*Imprévu* (p. LXXXVIII des *Fleurs du mal*). Ce poème, paru pour la première fois dans le *Boulevard* du 25 janvier 1863, y était en effet dédié à l'auteur d'*Un prêtre marié*. En le re-

17.

« Mon cher Baudelaire,

» Voulez-vous me donner à dîner, à vôtre hôtel, mercredi prochain, 11 ? J'ai soif de revoir la *Turque* (1) dont je suis affolé, et les autres créatures du tout-puissant *Guys* ?... Si vous ne le pouvez pas, écrivez-moi un mot.

» Si cela se peut, j'arriverai de bonne heure, afin de saoûler (*sic*) mes yeux, avant de remplir mon estomac.

» Tout à vous,

» JULES BARBEY D'AUREVILLY. (2) »

29, rue Rousse-let.

---

produisant dans les *Epaves*, Poulet-Malassis devait l'annoter :

« Ici l'auteur des *Fleurs du mal* se tourne vers la Vie éternelle. Ça devait finir comme ça. Observons que, comme tous les nouveaux convertis, il se montre très rigoureux et très fanatique. »

(1) Après la mort de son fils, Mme Aupick distribua, en souvenir, à ses plus intimes amis, les gravures, livres ou « curiosités » que le poète avait collectionnés. C'est ainsi que Théodore de Banville reçut une « suite » de Devéria, le docteur Piogey un pupitre persan, Asselineau un Rabelais et quelques ouvrages anglais, M. Ancelle plusieurs superbes Guys que j'ai pu admirer chez son fils, et Barbey d'Aurevilly, — *La femme turque au parasol.* (Je puise ces renseignements dans les lettres de Mme Aupick à Charles Asselineau).

(2) Cette importante suite de lettres, dont les originaux sont en la possession de M. Albert Ancelle, ont été publiées pour la première fois, le n° 13 par le *Pincebourde*,

LETTRES DE PHILOXÈNE BOYER

24 Mars 1854.

« Mon cher ami,

» Je me charge auprès de vous d'une supplique très difficile à rédiger, — et au succès de laquelle on tient énormément ! Pourquoi l'on m'en a chargé ? les gens aimables diront qu'ils comptent sur mon style, moi j'affirmerai que c'est pour pouvoir m'imputer l'échec — en cas d'échec ! Calculez donc le cas où vous m'induisez.

» Demain samedi, *Léontine* pend la crémaillère dans son nouvel appartement (boulevard du Temple, 28). Ses amis dînent et festoient à 6 heures. Les moins liés viennent le soir. On veut que vous soyez des plus liés et que vous veniez vous mettre à table à côté d'amis et de gens utiles dans l'occasion. Ne refusez pas ! On vous demande comme vous serez, à l'heure que vous voudrez, pour le temps qui vous sera loisible ! mais on vous demande et on vous exige, fut-ce (*sic*) une heure ? Venez donc à 6 heures demain, et je n'ai pas besoin de vous dire que personne autant que moi n'aura plaisir à trinquer avec vous !

» PHILOXÈNE BOYER. »

---

le n° 14 par M. MAURICE TOURNEUX dans l'Amateur d'Autographes (15 juillet 1899), les autres par M. FÉLI GAUTIER (*Mercure de France*, 1er mars 1906), avec l'autorisation de Mlle Louise Read, dont on sait de quel culte pieux elle honore la mémoire du grand écrivain normand.

Dans nos notes relatives à cette correspondance, nous nous sommes plusieurs fois inspiré de celles de M. Gautier.

LETTRES DE M. DE CALONNE (1)

1.

« Mon cher collaborateur,

» Voici l'épreuve de vos vers. Tout va bien. Envoyez-moi votre *opium*. Vous savez que je suis seul pour tout lire et qu'il me faut un peu de temps.

» Mille compliments. »

9 Février.

2.

« Cher Monsieur,

» Vous m'envoyez des vers : c'est fort bien et je vous en remercie. Mais envoyez-moi donc aussi un peu de prose. Votre haschisch sera complètement oublié quand arrivera votre opium (2).

» Bien à vous. »

11 Mars.

3.

Paris, le 20 avril 1860.

« Monsieur,

» Je trouve votre lettre très impertinente et elle devait me venir de vous moins que de personne. Si vous vous

---

(1) Communiquées par M. Albert Ancelle.

(2) Le *Haschisch* avait paru à la *Revue contemporaine*, dont M. de Calonne était directeur, dans le n° de septembre 1858. Les *Enchantements et Tortures d'un mangeur d'opium* parurent, en deux articles, n° de janvier 1860.

étiez donné la peine de répondre poliment à ma lettre polie, j'aurais pu vous montrer dans vos vers telles chevilles que vous auriez au coup sûr (*sic*) désavouées. Vous ne l'avez pas voulu : je les publierai tels quels, tant pis pour vous. Mais vous me permettrez de vous trouver au moins pour la dixième fois une suffisance très déplacée (1).

» Votre serviteur. »

4.

« Mon cher monsieur Baudelaire,

» Je serais désolé de vous être désagréable en quoi que ce fût ; ce n'est ni dans mes intentions ni dans mon

(1) *Rêve parisien, L'amour du mensonge, Le rêve d'un Curieux, Semper eadem, Obsession* allaient paraître le 15 mai.

Les rapports de Baudelaire avec le directeur de la *Revue contemporaine* furent souvent orageux. Les lettres à Poulet-Malassis en témoignent (v. *passim*, années 1859-1860 surtout). Même, dans l'une, nous lisons : «... J'ai cru à une affaire effroyable avec Calonne... Me croyez-vous obligé de me battre pour mes vers ? » [mai 1860].

Il est certain que M. de Calonne avait une fâcheuse tendance à retoucher les textes de ses collaborateurs (v. les LETTRES au cours des années 1859-1861); mais il faut convenir aussi que la nervosité de Baudelaire dépassait souvent la mesure... Enfin, pour expliquer pleinement des relations aussi tendues, il faut remarquer encore, — et la lettre 4 de cette série nous en fait souvenir à propos — que Baudelaire et de Calonne se débattaient l'un et l'autre dans de terribles difficultés où leurs intérêts étaient souvent mêlés, et parfois contraires.

caractère. Je constate seulement un fait douloureux pour moi, c'est que je suis saisi de votre fait et que je vais être vendu si je ne paie, d'ici au 20, 300 fr., plus frais et intérêts. L'huissier m'a fort bien montré un ordre de poursuivre à outrance. Les reçus que vous avez ne servent à rien et ne seront comptés pour rien, parce qu'ils sont donnés à votre nom et non au mien, comme vous auriez dû le faire. Faites changer ces reçus par M. Gélis, faites-les donner à mon nom et sur-le-champ je ferai payer les frais et retirer les billets : pour les autres, nous nous arrangerons avec la délégation ; je ne demande pas mieux, vous le voyez, que d'arranger les choses amiablement. J'ai fait payer les frais de Schwartz et l'effet nous est rentré, mais de ce côté, grâce à vous encore, j'ai perdu tout crédit.

» Allez donc chez M. Gélis, faites modifier les reçus, apportez-les-moi, et je me charge du reste. Je vous attendrai demain et lundi jusqu'à midi, mais apportez-moi les reçus sans lesquels je ne puis rien faire. Vous trouverez toujours bon accueil près de moi.

» Mille compliments.

» A. DE CALONNE. »

11 Mai.

LETTRES DE CHAMPFLEURY (1)

I.

13 septembre 1853.

« Mon cher Baudelaire,

» Vous trouverez mon volume sous bande à votre

(1) Communiquées par M. Albert Ancelle.
Nous avons parlé a plusieurs reprises, dans l'ETUDE

adresse à la librairie nouvelle ; vous l'auriez reçu à son apparition si j'avais eu votre adresse et si je n'étais pas en voyage.

» Tout à vous.

» Merci de la lettre de l'Archéologue. »

Biographique, des relations de Baudelaire avec Champfleury, et renvoyé aux *Souvenirs et Portraits de jeunesse* de celui-ci. — Nous avons aussi, dans une note, p. 63, cité quelques lignes empruntées aux *Aventures de Mademoiselle Mariette*, comme relatives à Gérard, un des personnages du roman pour lequel, écrivions-nous, Baudelaire a certainement posé dans l'intention de l'auteur. Faut-il traduire Gérard par Baudelaire ? La question est discutable, étant certain que le héros des *Aventures*, s'il ressemble, par certains côtés de son caractère, à Champfleury lui-même, rappelle, par d'autres, le poète des *Fleurs*. Mais nous devons au lecteur et à nous-même de signaler *l'erreur au moins matérielle* que nous avons commise dans notre note de la p. 63, et dont nous ne nous apercevons que trop tard pour la faire disparaître à cette place : loin de s'appliquer au personnage de Gérard, les quatre lignes citées concernent certain poète que l'auteur *a pris soin d'opposer à Gérard* — ce qui ne prouve pas d'ailleurs que cette proposition n'ait eu principalement pour but d'égarer la perspicacité du public. Dans son intéressant ouvrage : *L'œuvre de Champfleury* (Léon Sapin, 1891), M. Clouard a signalé deux *clefs* des *Aventures de Mademoiselle Mariette*, l'une de l'auteur, l'autre de Baudelaire, que Poulet-Malassis avait jointes à son exemplaire ; mais, ne connaissant pas, — et nous ne sommes pas plus heureux, — le possesseur actuel de cet exemplaire, il n'a pu lui demander l'autorisation de reproduire ces curieux documents.

2.

« Mon cher Baudelaire,

» Une femme, d'une intelligence très curieuse et très allemande, voudrait vous inviter à des soirées dont la prochaine aura lieu samedi prochain (demain 28 février), à 8 heures 1/2 du soir. Mais comme elle désirerait vous entretenir à fond des *idées philosophiques* d'Edgard Poe (*sic*) et aussi de ses *poésies*, et aussi des vôtres qu'elle a étudiées, j'ai pensé qu'il vaudrait mieux que vous la voyiez vers 1 heure de l'après-midi. Il est rare qu'elle soit sortie à cette heure. En allant demain soir chez elle, à 8 heures 1/2, la foule ne sera pas encore arrivée et vous causeriez tranquillement. J'irai demain du reste. Mais si vous voulez vous entretenir seul avec elle, allez-y vers les 1 heures (*sic*) de l'après-midi.

» C'est Mme O'Connel, dont vous connaissez la peinture, mais qui s'occupe beaucoup de philosophie. Elle demeure place Vintimile (*sic*), 19.

» A vous cordialement. »

27 février 63.

3.

» Mon cher Baudelaire,

» Vous jouez toujours admirablement et « en parfait comédien » les forts premiers rôles de sphynx.

» Je n'avais pas compris le sens caché de votre lettre (1) et je m'étais engagé innocemment à vous amener.

» Puisque cette visite vous coûte, je ne m'en occupe plus et je n'irai pas vous déranger dimanche.

» Ayez seulement la complaisance de m'écrire quelques lignes sur un départ quelconque qui vous empêche d'aller là où on admire Edgard Poe et son traducteur. Au moins je serai dégagé et j'aurai prouvé que j'ai rempli mes promesses.

» Mais quant à ma dignité compromise, je vous récuse. N'allez pas dans de plus mauvais lieux ; essayez d'imiter ma vie de travail, soyez aussi indépendant que moi ; n'ayez jamais besoin des autres et alors vous pourrez parler de dignité.

» Toutefois je ne donne pas plus d'importance au mot, le mettant sur le compte de votre bizarrerie factice et naturelle à la fois.

» A vous cordialement (2). »

6 mars 63.

I.

8 mars 1863.

« Mon cher Baudelaire,

» Impossible ce déjeuner et croyez-moi sans rancune. Je travaille beaucoup et le moindre changement dans mes habitudes de nourriture sobre m'empêche de travailler le lendemain.

(1) Nous n'avons pas cette lettre.
(2) V. la réponse de Baudelaire, 6 mars 1863.

» Vous et Malassis voulez à toute force me faire passer pour un terrible mystificateur, preuve de faiblesse d'esprit. Votre rencontre avec Mme O'Connel m'intéressait si peu que je vous invitais à y aller seul. Relisez ma première lettre si vous l'avez gardée ; j'ai d'autres comédies plus importantes à voir jouer :

» Voilà ma seule défense.

» A vous cordialement.

» CHAMPFLEURY. »

LE CHEVALIER DE CHATELAIN (1)
Correspondant des journaux étrangers
à M. Ch. Baudelaire.

Londres, le 26 mars 1863.
Castelnau Lodge Warwick Crescent. W. London.

« Monsieur,

» Je n'ai pas l'honneur de vous connaître personnellement, mais grâce à un jeune ami, — M. Stéphane Mallarmé, — je viens de lire votre belle traduction des contes de Poe, et je l'admire beaucoup. Votre introduction dans le premier volume et vos notes nouvelles dans le second forment un travail très remarquable ; et si ma bonne fortune me fait un jour faire votre connaissance personnelle — ce qui, hélas ! est fort aléatoire — j'aimerais à causer à ce sujet avec vous longuement.

» Aujourd'hui, voici le but de ma lettre, c'est de vous demander si vous voudriez bien échanger avec moi

(1) Communiquée par M. Albert Ancelle.

vos deux volumes contre ma traduction (2e édition) des « Beautés de la Poésie Anglaise » dans lesquelles se trouvent le *Raven* (1) et les *Cloches* du grand poète?

» Si vous aviez l'occasion de me faire passer votre ouvrage, je ferais en sorte de vous faire tenir le mien. En attendant, je copie *for your acceptance*, comme on dit ici, une traduction des cloches — que trouverez sous ce pli.

» Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

« LE CHEVALIER DE CHATELAIN. »

LETTRES DE ERNEST CHRISTOPHE

I.

10 février.

« Cher ami,

» Vous recevrez d'ici à deux jours l'esquisse que vous m'avez fait le plaisir d'accepter (2), j'aurai également pour vous une épreuve de la comédie humaine.

» Accusez-moi réception de mon envoi, portez-vous bien et n'oubliez pas

» Votre ami. »

2.

« Mon cher Baudelaire,

» J'ai lu avec un grand plaisir vos premiers articles sur le Salon.

---

(1) *Le corbeau.*

(2) M. FÉLI GAUTIER, dans son *Charles Baudelaire* (Deman, Bruxelles, 1904), a donné un dessin d'après une maquette de Christophe, qui aurait appartenu à Baudelaire.

» Vous allez pouvoir donner cours à votre verve et votre esprit original aura de quoi s'exercer.

» J'espère que vous ne m'oublierez pas quand vous en serez à la sculpture et que vous me vengerez un peu des tribulations de toutes sortes que j'ai éprouvées à l'endroit de ma statue (1). Quand vous irez à l'exposition, venez donc me prendre que nous y allions ensemble.

» Tout à vous,

» CHRISTOPHE ».

LETTRE DE LÉON CLADEL (2)

Paris, le 1er août 61.

« Cher monsieur Baudelaire,

» Votre bonne lettre (3) m'a rendu très heureux. » Promettez-moi de venir avec vos épreuves non corri- » gées, nous les corrigerons ensemble. » Oui, oui, je vous le promets, et ce est un grand honneur, cher maître, que vous me faites.

» L'imprimeur m'a promis le tout pour mercredi prochain.

---

(1) Il s'agit sans doute du *Masque*, qui valut à Christophe la dédicace d'une pièce de *Spleen* et *Idéal* (*Fleurs du Mal*, XXI), outre une page fort louangeuse dans le *Salon* de 1859. On sait qu'une autre statue de Christophe inspira au poète la *Danse macabre* (CXXI).

(2) Communiquée par Albert Ancelle.

(3) V. notre *Appendice*, IV. En tête de son article, Léon Cladel a reproduit la lettre de Baudelaire, que ne donne pas le recueil du *Mercure de France*.

» Donc jeudi, si vous voulez, nous attraperons les *Amours Eternelles* par les cornes.

» Si M. Catulle Mendès — qui est à Bordeaux, — ne m'eût chargé de surveiller à la Revue (1), je serais moi-même venu vous remercier.

» J'allais oublier, si vous avez la seconde partie des *Martyrs ridicules* (2) et que vous estimiez qu'il n'y a pas de changement radical à faire, veuillez avoir la complaisance de la remettre (la 2e partie seulement) au porteur du présent.

» Tout à vous.

» L. A. Cladel. »

LETTRE DU COLONEL DE LA COMBE

Tours, 12 octobre 1857.

« Monsieur,

» Je lis avec un déplaisir, très vif, je vous l'avoue, ce que vous avez écrit sur Charlet dans votre article inséré dans la *Revue européenne* du 1er de ce mois (3).

---

(1) La *Revue fantaisiste*, dont l'original de cette lettre porte l'en-tête.

(2) On sait que les pages de critique intitulées : *Les Martyrs ridicules* (*Œuvres complètes*, III), ont servi de préface au roman de Cladel.

(3) Baudelaire, dans un article intitulé : *Quelques caricaturistes français*, avait qualifié Charlet de « fabricant de niaiseries nationales » et de « commerçant patenté de proverbes politiques ». Il se rétracta dans son Etude sur la vie et l'œuvre d'Eugène Delacroix, mais trop tard pour que M. de la Combe, mort en 1862, pût se flatter d'avoir

» Je ne puis comprendre ce jugement si sévère et je me demande comment un écrivain d'esprit et d'intelligence peut se tromper à ce point, à moins qu'il n'ait à se reprocher d'avoir parlé trop légèrement d'un article sans avoir pris la peine de le connaître et de l'étudier à fond.

» Plein de confiance, Monsieur, dans votre justice et votre bonne foi, je viens en appeler à vous, de vous-même mieux éclairé.

» Si donc vous jugez que la réputation d'un grand artiste n'est pas chose indifférente pour son pays, avant tout pour ses enfants et les amis qu'il laisse après lui, ayez la bonté de parcourir l'étude que mon amitié et mes regrets m'ont fait tracer sur cet homme éminent à tous égards (1). MM. Paulin et Le Chevalier, chez lesquels est déposé mon livre, vous en remettront un exemplaire, si vous voulez bien le leur demander.

» M. Eug. Delacroix m'écrivait il y a quelques mois : « Je regarde Charlet comme un des plus grands artistes de tous les temps et presque tous ses dessins sont des chefs-d'œuvre. J'aurais voulu moi-même écrire une notice sur lui pour dire à tous ce que je vous dis ici. J'en ai été empêché, ne connaissant pas tout son œuvre et ayant eu peu de relations avec sa personne. Votre livre, Monsieur, contribuera

---

contribué à sa contrition. — Cette lettre a été publiée dans l'*Intermédiaire des chercheurs* (25 octobre 1885), par M. Maurice Tourneux auquel j'emprunte aussi la substance de cette note.

(1) *Charlet, sa vie, ses lettres*, par J. F. de la Combe, etc. (Paulin et Le Chevalier, 1856).

à lui donner le rang qui lui est assigné dans la postérité. »

» Mais, Monsieur, vous n'avez donc jamais regardé ces magnifiques compositions : le *Drapeau défendu*, la *Bienvenue*, *Courage et Résignation*, *France*, *Là finit leur misère*, *Les Français après la victoire*, les *Deux grenadiers de Waterloo*, l'*Aumône*, qui arrachait à Gros cette exclamation : « Je voudrais avoir fait cela », et tant d'autres pièces que vous trouverez décrites dans mon catalogue. Vous ne connaissez pas, ou bien peu du moins, ces ravissants dessins comme pensée, comme exécution et dont *deux mille* sont semés un peu partout. J'en ai pour ma part une centaine que je serais heureux, Monsieur, de vous montrer.

» Vous classez Charlet dans les caricaturistes ; mais, Monsieur, là n'est pas sa place. Dans les pièces les plus gaies, il est vrai avant tout et ce n'est que dans de très rares occasions qu'il fait de la caricature. Dans une œuvre de plus de mille dessins, je saurais à peine trouver une demi-douzaine de caricatures, comme *Milord Gorju*, *Milord le gobe*, *Saint Georges poursuivant la femme innocente*, etc.

» Ces quelques mots, que je trace immédiatement après avoir lu votre article, n'ont pas la prétention d'obtenir de vous quelques mots pour adoucir la blessure que vous avez faite à Charlet ; non, Monsieur, je n'ai pas assez de confiance en moi pour espérer un tel succès ; mais j'aime à croire que dans votre impartiale justice, et comme magistrat d'une Cour suprême à qui j'ai recours, vous voudrez bien parcourir et mon livre et la collection lithographique de la Bibliothèque ;

alors votre opinion sera sans doute modifiée et j'en éprouverai une grande joie.

» Veuillez, Monsieur, recevoir les assurances de ma considération la plus distinguée.

» DE LA COMBE,
» *Ancien colonel d'artillerie.* »

LETTRES D'EUGÈNE DELACROIX (1)

I.

Ce 10 juin 1855, Champrosay.

« Cher monsieur, je n'ai reçu qu'ici votre article (2) par-dessus les toits. Vous êtes trop bon de me dire que vous le trouvez encore trop modeste. Je suis heureux de voir quelle a été votre impression sur mon exposition. Je vous avouerai que je n'en suis pas mécontent, et quelque chose de moi-même m'a gagné plus qu'à l'ordinaire en voyant la réunion de ces tableaux. Puisse le bon public avoir mes yeux, mais surtout les vôtres, car ils jugent encore plus favorablement, j'en suis sûr, que je ne fais. Je regrette bien de ne pas voir vos autres articles, celui qui précède le mien et ceux qui suivront. Je suis à la campagne ; d'ailleurs, à Paris, il est impossible d'être prévenu de leur apparition dans un journal auquel on n'est pas abonné. Mettez-les-moi

(1) Cette suite de lettres est empruntée au livre de Pincebourde.

(2) EUGÈNE DELACROIX, le *Pays*, 3 juin 1855 ; *Œuvres complètes*, CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES.

à part, si vous y pensez, et vous me les donnerez quelque jour.

» Votre sincèrement dévoué. »

2.

Ce 17 février 1858.

« Mon cher monsieur,

» Je vous remercie beaucoup du cas que vous voulez bien faire des articles (1) dont vous parlez : je n'éprouve pas pour eux la même tendresse, et d'ailleurs si je devais les publier, il faudrait des remaniements considérables. Il faut que vous sachiez que j'ai récemment refusé ce que vous désirez à M. Silvestre qui y avait mis beaucoup d'insistance, et à qui j'ai toutes sortes de raisons de désirer d'être agréable. Il faut donc absolument que je vous fasse la même réponse qu'à lui, quoi qu'il m'en coûte de vous désobliger.

» Je vous écris ceci à la hâte avant de sortir. Mille remerciements de votre bonne opinion. Je vous en dois beaucoup pour les *Fleurs du mal*; je vous en ai déjà parlé en l'air, mais cela mérite tout autre chose.

» A vous bien sincèrement. »

---

(1) Les articles publiés par Eugène Delacroix sur Michel-Ange, Raphaël, etc.. Poulet-Malassis avait prié Baudelaire de lui obtenir l'autorisation de les réunir en un volume.

3.

Ce 13 décembre 1859.

« Mon cher Monsieur,

» Excusez-moi de n'avoir pas répondu à votre lettre que j'avais égarée et sur laquelle était votre adresse. Je suis si arriéré dans mes travaux, par toutes sortes de causes, que je ne puis savoir quand je pourrai m'occuper du croquis ou esquisse dont vous me parlez et que je voudrais voir cependant dans vos mains ou celles de vos amis (1).

» J'ai trouvé effectivement un joli petit livre de vous sur Théophile Gautier. Il participe à l'inconvénient de plusieurs de vos publications : le caractère en est si fin que la lecture en est pour moi difficile. J'y ai cependant aperçu que vous appréciez notre critique comme il doit l'être et comme je le fais moi-même. Je vous dirai même que depuis je suis tombé sur un ouvrage que vous louez dignement, mais dont je n'avais point connaissance, malgré son ancienneté, *Mademoiselle de Maupin*. J'en ai été ravi : j'y ai trouvé Gautier sous un aspect que je ne connaissais pas, ce qui augmente mon admiration, c'est sa jeunesse à l'époque où il l'a composé.

» Mille excuses et amitiés. »

---

(1) Baudelaire s'employait à obtenir de Delacroix un dessin pour Poulet-Malassis, fort zélé collectionneur.

4.

Ce 27 juin 1859.

« Cher Monsieur,

» Comment vous remercier dignement pour cette nouvelle preuve de votre amitié (1). Vous venez à mon secours au moment où je suis houspillé ou vilipendé par un assez bon nombre de critiques sérieux et soi-disant tels. Ces messieurs ne veulent que du grand, et j'ai tout bonnement envoyé ce que je venais d'achever, sans prendre une toise pour vérifier si j'étais dans les longueurs prescrites pour arriver convenablement à la postérité, dont je ne doute pas que ces Messieurs ne m'eussent facilité l'accès. Ayant eu le bonheur de vous plaire, je me console de leurs réprimandes. Vous me traitez comme on ne traite que les *grands morts* ; vous me faites rougir tout en me plaisant beaucoup ; nous sommes faits comme cela.

» Adieu, cher Monsieur ; faites donc paraître plus souvent quelque chose : vous mettez de vous dans tout ce que vous faites, et les amis de votre talent ne se plaignent que de la rareté de vos apparitions.

» Je vous serre la main bien cordialement. »

5.

Champrosay, le 8 octobre 1861.

« Mon cher monsieur,

» Je ne vois qu'au retour d'un voyage, qui m'a éloi-

(1) *Salon de 1859*, Revue Française, 10 et 20 juin.

gné quelque temps de Paris, votre article (1) toujours si bienveillant et d'une tournure si originale, comme tout ce que vous faites, sur mes peintures de Saint-Sulpice. Je vous remercie bien sincèrement et de vos éloges et des réflexions qui les accompagnent et les confirment sur ces effets mystérieux de la ligne et de la couleur, que ne sentent, hélas! que peu d'adeptes. Cette partie musicale et arabesque n'est rien pour bien des gens qui regardent un tableau comme les Anglais regardent une contrée quand ils voyagent : c'est-à-dire qu'ils ont le nez dans le *Guide du voyageur*, afin de s'instruire consciencieusement de ce que le pays rapporte en blé et autres denrées. De même, les critiques bons sujets veulent comprendre afin de pouvoir démontrer. Ce qui ne tombe pas absolument sous le compas ne peut les satisfaire : ils se trouvent volés devant un tableau qui ne démontre rien et qui ne donne que du plaisir,

» Vous m'avez écrit, il y a deux mois, relativement au procédé que j'emploie pour peindre sur mur; mais je ne savais où adresser ma réponse. Je prends le parti aujourd'hui de vous adresser mes actions de grâces au bureau de la revue.

» Mille sincères amitiés et remerciements.

» E. DELACROIX (2). »

---

10 et 20 juillet; *Œuvres complètes*, CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES.

(1) *Peintures murales d'Eugène Delacroix* (REVUE FANTAISISTE, 15 septembre 1861 ; *Œuvres complètes*, L'ART ROMANTIQUE.)

(2) Nous n'avons pas la contre-partie de cette corres-

LETTRE DE M. EMILE DESCHANEL

« Mon cher Baudelaire,

» Je trouve ton petit mot en arrivant de Mulhouse, où je viens de faire des conférences. Le feuilleton en question (1) est dans les *Débats* du 15 octobre 1864. Je n'ai par le temps du tout d'aller te le chercher, attendu que je dois faire ce soir ma conférence ordinaire rue

---

pondance, et il n'est que rarement question de Delacroix dans les LETTRES. Citons toutefois ce significatif passage d'une lettre à M. Jules Troubat (5 mars 1866) : « J'ai été bien heureux d'apprendre le rétablissement de Sainte-Beuve. Je n'ai éprouvé d'émotions de ce genre, pour la santé d'autrui, que pour E. Delacroix qui était pourtant un grand égoïste. Mais les affections me viennent beaucoup de l'esprit.

Une note de M. Buisson explique peut-être la réserve dont Baudelaire tempère ici la protestation de sa sympathie :

« Delacroix le [Baudelaire] remerciait beaucoup. Mais je sais qu'il s'est plaint, dans l'intimité, du critique qui trouvait à louer dans sa peinture je ne sais quoi de malade, le manque de santé, la mélancolie opiniâtre, le plombé de la fièvre, la nitescence anormale et bizarre de la maladie. — « Il m'ennuie à la fin », disait-il, car vous pouvez croire, Monsieur, que le goût du blet, aujourd'hui à la mode, n'était nullement de son goût, — du goût de Delacroix. »

(1) Nous avons parlé de ce feuilleton dans l'ETUDE BIOGRAPHIQUE. M. Emile Deschanel y donnait quelques vers rimés par son ancien condisciple « pendant les classes de mathématiques ». — Lettre communiquée par M. Albert Ancelle.

de la Paix, et repartir demain matin pour la Belgique et la Hollande. Nous pourrons nous rencontrer une minute à Bruxelles, le jeudi 6 avril, si tu viens le soir à ma conférence du Cercle artistique.

» Merci pour ton dernier volume ; j'ai les deux premiers d'Edgard Poe, je les ai célébrés dans l'*Indépendance*, comme les *Fleurs du mal*, mais je n'ai jamais reçu ni *Arthur Gordon Pym*, ni *Euréka*.

« Tout à toi.

» EMILE DESCHANEL. »

Paris, 29 mars 65.

LETTRES DE MAXIME DU CAMP (1)

[1852 ?]

« Monsieur,

» J'ai reçu effectivement les 18 pages de copie que vous aviez adressées à Théophile Gautier et je les ai envoyées à l'imprimerie où elles ne seront mises en main qu'après les trois articles qui précèdent le vôtre.

» Je ne sais encore si une coupure sera nécessaire, mais d'après la composition du numéro, il me semble très difficile que vous puissiez passer en une seule fois (2). Au reste, quand nous en serons là, j'aurai l'honneur de vous prévenir en vous priant aussi de mettre une grande célérité dans la correction des épreuves, car notre mois est un peu court et il importe de toujours arriver à temps.

(1) Communiquées par M. Albert Ancelle.

(2) Il s'agit sans doute d'*Edgar Allan Poe, sa vie et ses ouvrages*, article qui parut en deux fois dans la *Revue de Paris* (mars et avril 1852).

» Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. »

36 rue Saint-Lazare.

2.

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE
DE
PILLET FILS AINÉ
rue des Grands-Augustins, 5
PARIS.

« Monsieur C. Baudelaire,

» Vos épreuves seront prêtes à être corrigées samedi, 21 courant, à midi, à notre imprimerie, 5, rue des Grands-Augustins, chez Pillet fils aîné. — Je vous prie d'y mettre grande diligence et de donner le Bon à tirer séance tenante.

» J'ai l'honneur de vous saluer,

» MAXIME DU CAMP. (1) »

LETTRE DE M. ARMAND DUMESNIL (2)?

27 juin [1859.]

« Mon cher ami,

» Je viens de lire vos deux articles du salon que m'a communiqués mon bon ami H. Valmore. « Lis cela,

(1) Asselineau, on s'en souvient, fait allusion à ce billet, rédigé incontestablement en des termes un peu secs, dans ses BAUDELAIRIANA. — V. les *Souvenirs littéraires* de MAXIME DU CAMP (Hachette, 1892). On sait que *Le Voyage* est dédié à leur auteur.

(2) Nous avons tenu entre nos mains, chez M. Ancelle,

m'a-t-il dit, tu seras content, tu y retrouveras deux mots obligeants sur Fromentin ; mais ce qui te sera au moins aussi agréable, une appréciation qui n'a rien des banalités convenues, des choses ingénieuses qui souvent vont au fond, un mépris vigoureux des jugements vulgaires joint à une chaleur sincère. »

» C'était plus qu'il n'en fallait avec votre nom pour me rendre curieux et je vous ai lu en gourmand qui ne se hâte pas. — Les deux numéros de la *Revue française* (1) sont là ; Eugène les trouvera en rentrant et je ne doute pas qu'il en partage mon impression qui est toute d'approbation et de contentement.

» Je n'ai pas une individualité assez précise pour être exclusif. J'estime même chez un adversaire, en politique par exemple, car c'est sur ce terrain que je me sens le plus entier, la violence des convictions, et, dans un entretien régulier, je suis assez disposé aux concessions. Cependant, à travers mon éclectisme, j'estime l'absolu chez autrui, je suis homme à tolérer presque les exagérations — à cette condition que l'on ne m'appellera ni voleur ni canaille sous prétexte de me

---

l'original de cette lettre signée seulement *Armand*, et, sans avoir une certitude absolue sur son origine, nous croyons pouvoir en risquer l'attribution à M. Dumesnil, qui, nous a-t-on rapporté, aurait obligé plusieurs fois Baudelaire de ses conseils et de son influence — cette dernière, notamment, pour lui obtenir une pension ou des secours du ministère de l'Instruction publique, où il occupait une haute situation. L'*Eugène* dont il est ici question serait Eugène Fromentin, intime ami de M. Dumesnil.

(1) C'est donc du *Salon de 1859* qu'il s'agit (*Revue française*, 10 et 20 juin, 1er et 20 juillet 1859).

convaincre que vous pensez fermement ce que vous dites.

» Ce qui me plaît dans votre talent, c'est qu'il vous appartient, que vous n'achetez ni vos idées ni vos épithètes chez le revendeur, et que vous plaidez une cause juste et que vous la plaidez bien.

» Au saut du lit, j'ai parlé de vos articles et de vous en bloc à un camarade, garçon d'esprit que j'aime de longue date, et qui, de-ci de-là, pense comme moi.

» J'ai été tout surpris de voir qu'il ne vous aimait pas. Il me cita vos vers et votre première préface de Poe.

» Il y a des beautés dans ses *Fleurs du mal*, beaucoup d'habileté ; mais combien d'images rebutantes, de fausse vigueur, de visions injustifiables. Ce sont des peintures de charnier, c'est une débauche de pourriture. Quant à sa prose, combien d'absurdités et de paradoxes, d'emmêlement, autant lire un livre d'algèbre. Je lis par curiosité, par entêtement, pour voir où il a prétendu me conduire, ce qu'il a voulu démontrer, et je sors de là avec l'esprit très fatigué, mais sans une conviction bien nette. »

» J'ai répondu : lis la *Revue française*. La langue de Baudelaire n'est pas toujours absolument fluide (bien que sa traduction soit d'une décision d'allure merveilleuse ; on voit à ses parenthèses, qu'il les déguise ou qu'il les avoue, qu'il est au contraire curieux de précision qu'il tient à ne rien omettre. Il exige un peu plus d'attention que le commun des livres, précisément parce qu'il contient davantage et qu'il envisage autant qu'il le peut une idée autrement que par ses surfaces. Il est certain d'ailleurs que plus il va,

plus il acquiert de certitude, il devient plus accessible sans rien sacrifier de sa personnalité, mais seulement en s'abandonnant davantage, en étant moins tendu. On comprend que la publicité n'est plus pour lui un accident, et, en se persuadant que ce qu'il n'a pas dit aujourd'hui, il le dira demain, il allège son discours d'autant. Considère du reste que ce n'est là un conteur ; c'est un esprit éminemment critique, un tempérament inquiet, nerveux, qui n'a jamais eu la prétention de se divertir, et qui cherche avant tout sa propre satisfaction dans ce qu'il produit.

» Je tenais à vous rapporter le pour et le contre. La défense ne vaut pas mieux que l'attaque ; ni l'une ni l'autre ne sont nouvelles pour vous. On est parti, pour vous juger, de votre long silence ou de bizarreries plus ou moins prouvées : certaines théories, votre genre de vie ont fait dire que vous aviez l'esprit et le corps également malades — certains de vos vers ont encore témoigné contre vous et soulevé beaucoup de répugnances. Aujourd'hui l'approbation tend à gagner le dessus et vous prenez votre rang.

» A tel ou tel qui ne vit que par la forme, par le procédé et les complications savantes, je ne dirai rien ; — à vous mieux nourri, plus vigoureux, je dirai : simplifiez, loin d'y perdre vous y gagnerez. Vous avez les idées et la couleur, aimez la clarté qui les fait vivre. Vous avez pour vous la maturité, la sensibilité, la réflexion, allez devant vous. Je le maintiens : vous êtes en réel progrès et sur la voie de la pleine santé. Après avoir lu tant de vers résonnants, tant de critiques vides,

c'est pour moi une satisfaction sincère et très vive de relire votre critique et vos vers.

» ARMAND. »

« Une seule réserve : je n'entends rien à l'association que vous imaginez parfois de la philosophie et de la religion. Je déteste les doctrines de Veuillot, je l'admire comme écrivain. Je le trouve conséquent. — Les engueulements, la vieille maîtresse et *les principes* de M. Barbey me paraissent être le comble du ridicule. Que m'avez-vous donc dit de votre ORTHODOXIE? Ici vous m'échappez parfaitement. »

LETTRES DE GUSTAVE FLAUBERT

I (1).

Mon cher ami,

» J'ai d'abord dévoré votre volume d'un bout à l'autre, comme une cuisinière fait d'un feuilleton, et maintenant, depuis huit jours, je le relis, vers à vers, mot à mot, et franchement cela me plaît et m'enchante.

» Vous avez trouvé le moyen de rajeunir le romantisme. Vous ne ressemblez à personne (ce qui est la première de toutes les qualités). L'originalité du style découle de la conception. La phrase est toute bourrée par l'idée, à en craquer.

» J'aime votre âpreté, avec ses délicatesses de langage qui la font valoir, comme des damasquinures sur une lame fine.

(1) Publiée par le PINCEBOURDE.

» Voici les pièces qui m'ont le plus frappé : le sonnet XVIII : la *Beauté* ; c'est pour moi une œuvre de la plus haute valeur ; — et puis les pièces suivantes : l'*Idéal*, la *Géante* (que je connaissais déjà) la pièce XXV :

Avec ses vêtements ondoyants et nacrés...

» *Une charogne ; Le chat* (p. 79) ; *Le beau Navire ; A une dame créole* ; *Spleen* (p. 140), qui m'a navré, tant c'est juste de couleur ! Ah ! vous comprenez l'embêtement de l'existence, vous ! Vous pouvez vous vanter de cela, sans orgueil. Je m'arrête dans mon énumération, car j'aurais l'air de copier la table de votre volume. Il faut que je vous dise pourtant que je raffole de la pièce LXXV, *Tristesse de la lune* :

Qui d'une main distraite et légère caresse,
Avant de s'endormir, le contour de ses seins...

et j'admire profondément le *Voyage à Cythère*, etc., etc.

» Quant aux critiques, je ne vous en fais aucune, parce que je ne suis pas sûr de les penser moi-même dans un quart d'heure. J'ai, en un mot, peur de dire des inepties dont j'aurais un remords immédiat. Quand je vous reverrai cet hiver, à Paris, je vous poserai seulement, sous forme dubitative et modeste, quelques questions.

» En résumé, ce qui me plaît avant tout dans votre livre, c'est que l'art y prédomine. Et puis vous chantez la chair sans l'aimer, d'une façon triste et détachée qui m'est sympathique. Vous êtes résistant comme le marbre et pénétrant comme un brouillard d'Angleterre.

» Encore une fois, mille remerciements du cadeau. Je vous serre les deux mains très fort.

» A vous. »

Croisset, 13 juillet.

2.

Vendredi, 14 août [1857.]

» Je viens d'apprendre que vous êtes poursuivi à cause de votre volume ; la chose est déjà un peu ancienne, me dit-on. Je ne sais rien du tout, car je vis ici comme à cent mille lieues de Paris.

» Pourquoi ? Contre qui avez-vous *attenté ?* Est-ce la religion ? Sont-ce les mœurs ? Avez-vous *passé en justice ?* Quand sera-ce ? etc.

» Ceci est du nouveau : poursuivre un volume de vers ! Jusqu'à présent la magistrature laissait la poésie fort tranquille.

» Je suis grandement indigné. Donnez-moi des détails sur votre affaire si ça ne vous embête pas trop, et recevez mille poignées de mains des plus cordiales.

» A vous. »

3.

« Mon cher ami,

» J'ai reçu les articles sur votre volume. Celui d'Asselineau m'a fait grand plaisir. Il est, par parenthèse, bien aimable pour moi. Dites-lui de ma part un petit mot de remerciement. Tenez-moi au courant de votre affaire, si ça ne vous ennuie pas trop. Je m'y

intéresse comme si elle me regardait personnellement. Cette poursuite n'a aucun sens. Elle me révolte.

» Et on vient de rendre des honneurs *nationaux* à Béranger ! à ce sale bourgeois qui a chanté les amours faciles et les habits râpés !

» J'imagine que, dans l'effervescence d'enthousiasme où l'on est à l'encontre de cette glorieuse binette, quelques fragments de ses chansons (qui ne sont pas des chansons, mais des odes de Prudhomme), lus à l'audience, seraient d'un bel effet. Je vous recommande *ma Jeanneton*, *la Bacchante*, *la Grand'-mère*, etc. Tout cela est aussi riche de poésie que de morale. Et puisqu'on vous accuse, sans doute, d'outrage aux mœurs et à la religion, je crois qu'un parallèle entre vous deux ne serait pas maladroit. Communiquez cette idée (pour ce qu'elle vaut?) à votre avocat (1).

» Voilà tout ce que j'avais à vous dire, — et je vous serre les mains.

» A vous. »

23 août 1857 (2).

---

(1) On remarquera l'analogie des arguments dont Sainte-Beuve et Flaubert conseillèrent respectivement l'emploi à leur ami. Elle est si grande qu'on serait tenté d'établir entre eux un rapport de cause à effet, si les dates ne s'opposaient à cette conjecture. Sainte-Beuve a évidemment rédigé ses *Petits moyens de défense* à la veille de l'audience du 21 août 1857, où les plaidoiries et le jugement furent prononcés, tandis que la lettre de Flaubert est datée du surlendemain, circonstance étrange qui ne s'explique que par l'ignorance où Flaubert, confiné dans son travail, à Croisset, vivait de tout ce qui se passait à Paris.

(2) V. la réponse de Baudelaire, 25 août 1857.

4.

» Je vous remercie bien, mon cher ami. Votre article (1) m'a fait le plus *grand* plaisir. Vous êtes entré dans les arcanes de l'œuvre, comme si ma cervelle était la vôtre. Cela est compris et senti *à fond*.

» Si vous trouvez mon livre suggestif, ce que vous avez écrit dessus ne l'est pas moins, et nous causerons de tout cela dans six semaines, quand je vous reverrai.

» En attendant, mille bonnes poignées de mains encore une fois.

» Tout à vous. »

Mercredi soir, Croisset.

5 (2).

Croisset, 3 juillet 1860.

» Avec bien du plaisir, mon cher ami, je recevrai votre visite. Je compte dessus. Ce serait un grand hasard si vous ne me trouviez pas ; mais, par excès de prudence, prévenez-moi la veille, cependant.

» Je vous lirai du *Novembre* (3), si cela peut vous divertir. Quant au *Saint-Antoine*, comme j'y revien-

---

(1) Baudelaire venait de publier, dans l'*Artiste* (n° du 18 octobre 1857. V. *Œuvres complètes*, l'Art Romantique, p. 407), son étude sur *Madame Bovary*.

(2) En réponse à une lettre de Baudelaire, du 26 juin 1860 où le poète promettait au prosateur de l'aller visiter dans sa retraite normande.

(3) Le volume des œuvres posthumes de Flaubert, intitulé *Par les champs et par les grèves*, contient un fragment de cette œuvre de jeunesse.

drai dans quelque temps, il faudra que vous attendiez.

» J'ai bien des choses à vous dire.

» Mille cordialités. Tout à vous. »

6.

Dimanche.

» Je vous envoie la lettre que j'ai reçue de Sandeau (1) hier matin ; je vous prie de ne pas la perdre et de me la rendre, quand vous l'aurez lue, mon cher Baudelaire.

» Et vous me remerciez trop pour un petit service qui ne m'a coûté rien du tout.

» Comment voulez-vous que je connaisse l'article de Sainte-Beuve? (2) Qui m'en aurait parlé puisque je ne vois personne?

» Je compte me livrer avec vous à un fier dialogue dans une quinzaine de jours.

» Mille poignées de main,

» A vous, »

» GUSTAVE FLAUBERT (3). »

---

(1) Baudelaire, candidat à l'Académie, avait prié Flaubert de le recommander à ses amis (lettre de fin janvier 1862). Nous le voyons, le 3 février (v. les *Lettres*), raconter à son occasionnel patron, l'accueil obligeant de Jules Sandeau.

(2) L'article de Sainte-Beuve : *Des prochaines élections de l'Académie* (LE CONSTITUTIONNEL, 20 janvier 1862).

(3) Pour compléter cette correspondance, dont Mme Franklin-Grout, la nièce et héritière de Flaubert, a bien voulu autoriser ici la publication, disons qu'après la mort de son fils, Mme Aupick voulut que ses œuvres fussent envoyées,

LETTRES DE M. ARMAND FRAISSE

I.

Lyon, 9 août 1860.

« Monsieur et ami,

» Je vous envoie, en même temps que cette lettre, le compte rendu, dans le *Salut public*, de vos *Paradis*. Soulary a dû vous dire les causes de mon retard ; maladie d'abord et paresse ensuite. Je serai plus diligent pour la prochaine édition de vos *Fleurs du mal* que j'attends avec une vive impatience. Je ne connais aucune des nouvelles pièces, je sais cependant que vous en avez publiées (*sic*) plusieurs dans divers recueils. Mais je ne les ai pas sous la main et la difficulté de

---

en souvenir, à Croisset. Flaubert la remercia par ce billet encore inédit :

31 décembre 1869.

« Madame,

» J'ai été fort sensible à l'envoi des œuvres de votre fils que j'aimais beaucoup et dont j'appréciais le talent plus que personne.

» Je me rappelle la gracieuse hospitalité que vous m'avez offerte à Constantinople dans l'hiver de 1851. C'est donc une double reconnaissance que je vous ai, Madame, et une double raison pour vous de me croire, en recevant l'assurance de mes respects,

» Votre obligé et très humble. »

Sur les rapports de Baudelaire et de Flaubert, v. le *Flaubert*, CORRESPONDANCE, *passim* (E. Fasquelle, éd.) et les LETTRES, *passim*.

les chercher m'a privé du plaisir de lire vos beaux vers.

» Avez-vous suivi le procès de Saint-Cyr? Jamais le principe de l'*Esprit de perversité* posé par E. Poe n'a reçu une plus forte confirmation. Ces trois hommes n'avaient aucune preuve contre eux; ils n'avaient qu'à nier pour être acquittés. Tous les trois sucessivement ont avoué, le plus bête le premier et le plus fort à la fin. La dernière scène (à huis clos) où Joannon, mis en face d'un co-détenu révélateur, a été mis aux abois et a fini par se livrer, a eu un caractère d'horreur qui complète le drame. Il y aurait une curieuse étude à faire sur ce très horrible et très bizarre procès. Si vous ne l'avez pas suivi, lisez-le, vous y trouverez un puissant intérêt dans la façon dont tout cela a été peu à peu découvert.

» J'ai essayé un jour de fumer du haschisch ; j'ai éprouvé un assez violent mal de tête et rien autre Où trouve-t-on cet *extrait gras* dont vous parlez? Je ne serais pas fâché d'en faire l'expérience une fois et de devenir Dieu à mon tour (1).

» Il existe à Lyon une feuille hebdomadaire de la plus parfaite nullité, intitulée la *France littéraire*, qui a publié un article venu de Paris sur vos *Paradis*. Ce n'est pas très méchant, mais c'est très vertueux. Si vous y tenez le moins du monde, je me procurerai le n° et je vous l'enverrai.

---

(1) Nous avons donné dans une note, p. 193, un curieux passage d'un billet, — on ne le trouve pas dans les LETTRES, — où Baudelaire dissuade son correspondant de tenter aucune expérience de cet ordre.

» Je vous écris à Honfleur, ne sachant pas si vous êtes en ce moment à Paris.

» Croyez à mes sentiments très dévoués. »

A la direction de l'octroi, 2. Sala, 44, Lyon,

2.

Lyon, 21 mars 1865.

« Monsieur,

» Je vous remercie du volume de Poe que vous m'avez fait parvenir. J'ai déjà les précédents. Je ne puis vous envoyer les articles que vous me demandez sur les *Fleurs du mal*. Ils remontent à 1857 et ne se trouvent plus que dans la collection reliée du *Salut Public*. Je ne pourrai que les faire copier si vous tenez à les avoir. Ce sera très facile.

» J'aurai l'honneur de vous écrire après avoir lu ce dernier volume de Poe. A première vue, il me paraît dans d'autres conditions qu'*Euréka*, où je n'ai rien compris, je l'avoue à ma honte. Je n'ai pu qu'admirer votre courage d'avoir mené à bonne fin, avec votre talent accoutumé, cette terrible traduction.

» Vos petits *poèmes en prose* ont-ils paru en un volume ? Si cela est, où peut-on les trouver et sous quel titre ?

» Je parlerai du volume Poe bientôt et vous enverrai l'article.

» Votre très dévoué,

» ARMAND FRAISSE (1). »

Rue Duhamel, 8.

(1) Lettres communiquées par M. Albert Ancelle. — Parmi

LETTRES DE M. ALFRED GUICHON (1)

I.

Paris, le 23 mai 1860.

« Monsieur,

» C'est avec un profond intérêt que j'ai lu les notes relatives à Edgard Poe (*sic*), contenues dans votre admirable traduction de ses *Histoires extraordinaires*.

» Votre talent littéraire et l'élévation de votre pensée étaient seuls capables de définir et d'analyser les belles et étranges conceptions de ce poète; aussi est-ce à vous, Monsieur, que je dois en grande partie les ineffables jouissances que j'ai trouvé (*sic*) dans la lecture de ses ouvrages.

» Si Edgard Poe *a franchi les hauteurs les plus arides de l'esthétique et plongé dans les abîmes les moins explorés de l'intellect humain*, vous avez la gloire de l'avoir suivi dans *ces étonnantes perspectives* en nous les révélant dans toutes leurs splendeurs.

» Vivement désireux de connaître plus intimement Edgard Poe, je me suis adressé à MM. Michel Lévy, qui m'ont répondu qu'il n'y avait que les deux volumes : *Histoires extraordinaires* et la *Relation d'Arthur*

---

les articles publiés par M. Armand Fraisse sur la vie et l'œuvre de Baudelaire, nous renvoyons le lecteur particulièrement à ceux des 4, 24 et 29 mai 1869, (*Salut public* de Lyon).

(1) Communiquées par M. Albert Ancelle. — ALFRED GUICHON DE GRANDPONT, auteur de deux plaquettes sur les choses maritimes, a traduit du latin la « Dissertation sur la liberté des mers », de Hugo Grotius.

Gordon Pym qui fussent traduits. Je supposais que *Le Corbeau* existait en français, parce que j'en avais lu un fragment placé en épigraphe. Aussi viens-je auprès de vous, Monsieur, dans l'espoir d'obtenir de votre obligeance de plus amples renseignements.

» En terminant ces lignes, permettez-moi, Monsieur, de vous présenter l'expression de mes sympathies avec l'assurance de ma considération la plus distinguée. »

2.

Paris, le 12 juillet 1860.

« Monsieur,

» Il y a quelques (*sic*) temps que j'eus recours à votre obligeance pour obtenir des renseignements sur les œuvres d'Edgard Poe, vous avez bien voulu m'honorer d'une réponse contenant de précieuses indications, et ainsi j'ai complété ma collection par : *L'Ange du bizarre*, *Un Evénement à Jérusalem*, *Eléonora*, et la *Genèse d'un Poème*.

» Permettez-moi donc, Monsieur, de vous en exprimer toute ma reconnaissance, car sans vous, je n'aurais pu augmenter ma richesse.

» Je suis avide de tout ce qui se rattache au grand Poète, et, en lisant votre intéressant ouvrage : *Les Paradis artificiels*, j'ai été heureux d'y rencontrer les lignes traitant de Poe et de ses personnages. Aujourd'hui la somme de mon admiration pour ce génie s'est tellement accrue, que mon désir serait de connaître quelle forme terrestre revêtit une telle âme ? En con-

templant ses traits, il me semble qu'on peut y voir briller le *principium individuationis* de son étrange nature? Je l'ai vainement cherché, ce portrait, sans avoir pu recueillir vestige qu'il existe seulement, et je viens vous prier, Monsieur, de bien vouloir encore m'aider de votre direction dans cette recherche.

» Je saisis l'occasion que me procurent ces lignes pour me recommander à votre souvenir bienveillant dans le cas où vous feriez paraître de nouvelles notes sur cet auteur, dont la beauté sinistre ne peut revivre que sous votre inspiration.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma plus haute estime avec mes respectueuses salutations. »

3.

Paris, le 16 juillet 1860.

« Monsieur,

» C'est avec effusion que je viens vous remercier pour le plaisir que m'a causé votre lettre (1). Je suis heureux d'apprendre qu'un recueil de morceaux inédits paraîtra bientôt, et cela par vos soins, ce qui à mes yeux en assure la perfection.

» Quant aux trois œuvres que vous mentionnez, il est vrai que vous m'aviez prévenu qu'elles étaient inexactes, aussi les ai-je lues comme telles, ce qui me fait désirer de les connaître dans leur correcte beauté.

» Je vous remercie pour les deux portraits que vous

(1) V. le *Charles Baudelaire*, LETTRES, 13 juillet 1860.

me tracez de l'auteur, et la pensée de les reproduire l'un et l'autre aura le mérite de représenter Poe sous deux types bien différents.

» De même il est nécessaire dans ses œuvres de le connaître dans tous ses genres si opposés entre eux. En cela, *Eléonora* m'a révélé un genre nouveau, plein d'ineffable suavité, de paix et d'angélique douceur dans le dénoûment. Quel contraste avec l'Amontillado ! Ici les caresses d'un ange et là une vengeance odieusement satanique. L'on s'étonne qu'un même homme ait créé de tels extrêmes, et surtout qu'il les ait traités avec une si parfaite intelligence.

» Aujourd'hui la mort prématurée d'Egard Poe serait pour moi une source d'éternels regrets si votre nom n'était pas aussi intimement lié au sien.

» Agréez, Monsieur, mes sincères remerciements avec mes respectueuses salutations.

» Votre dévoué.

» ALFRED GUICHON. »

LETTRES DE CONSTANTIN GUYS (1)

I.

Dimanche, 30 décembre 1860,
28, boulevard des Italiens.

« Dear Sir,

» Dites-moi franchement !

» Ça vous dérange-t-il que j'aille vous voir là où vous êtes maintenant ?

(1) Lettres communiquées par M. Albert Ancelle. —

» J'aurais à vous parler affaire, sans compter tout le plaisir que ça me ferait de passer quelques heures avec vous.

» Réponse s. v. p. Dites-moi le jour et l'heure.

» Pas le matin !

» Bon jour, bon an.

» Your's friendly. »

2.

4 heures.

« Vous voyez, je ne m'appartiens pas ; j'allais profiter de votre aimable invitation, je m'en faisais une joie, mon anglo-saxon me tombe sur le dos, et comme c'est pour urgente affaire, je ne puis *shake him off decently*.

» Excuses et regrets bien sincères.

» Je suis enchanté pour mon compte du retard dont vous me parlez, j'ai dix jours de plus à vous voir.

» Your friendly old

» C. Guys. »

On sait que M. Constantin Guys est le héros du *Peintre de la vie moderne*, et que, parmi les *Fleurs du mal*, le *Rêve parisien* lui fut dédié. — Sur les rapports de Baudelaire et de Constantin Guys, voyez les Lettres, *passim*, et notamment 23 décembre 1859, 8 janvier, 4 et 13 février 1860.

LETTRE DE M. HOSTEIN (1)

Paris, le 11 novembre 1854.

« Monsieur,

» Je vous remercie de la confiance que vous avez en moi.

» Je vous remercie également d'avoir pensé à mon théâtre pour lui offrir ce que vous considérez, et ce qui est en effet, sous beaucoup de rapports, une bonne fortune *littéraire* (2).

» Mais permettez-moi de vous exposer en peu de mots ce qui m'empêche de donner suite à cette offre bienveillante.

» D'abord je ne partage pas complètement votre enthousiasme pour cette œuvre de Diderot.

» N'auriez-vous pas été séduit par le paradoxe plus que par la réalité des situations et des caractères ?

» Certes, il y a une notable dépense de fantaisie, d'entrain, d'humour, dans cette pièce si mal intitulée : *Est-il bon* ? etc.

» Mais est-ce là une pièce de théâtre ? Je n'entends pas seulement parler du théâtre de la Gaîté, mais du théâtre en général.

» Peu ou point d'intérêt, des caractères plutôt exprimés que finis, des situations où l'intrigue — et quelle intrigue ! — supplée à la passion et à la combinaison. Voilà pour le fonds.

---

(1) Publiée par le CHARLES BAUDELAIRE, *Souvenirs-Correspondances*.

(2) V. le billet de Baudelaire du 8 novembre 1854, auquel cette lettre répond.

» Quant à la forme, je me montrerai plus disposé à la louer. Non pas que le dialogue étincelle de traits philosophiques, satiriques ou comiques ; mais à défaut de ces qualités précieuses, le style a une allure vive, animée, pressée d'aller au but, ce qui ne manque pas de charme pour nous autres Français, toujours si affairés quand nous écoutons, et si disposés à tenir en grande estime la brièveté de ceux qui nous parlent.

» Voilà une opinion sur l'œuvre dans son application à la scène française en général ; en ce qui concerne la Gaîté, en particulier, permettez-moi de vous déclarer que nous ferions une bien triste, bien déplorable épreuve, si nous soumettions à ce public l'œuvre de Diderot.

» Oh ! Monsieur, venez-vous si peu dans notre théâtre que vous ayez pu vous faire un seul instant d'illusion sur ce point !

» Je n'entreprendrai pas de vous décrire l'esthétique de notre genre. Qu'il me suffise de vous affirmer que je fais fausse route toutes les fois que je ne me borne pas purement et simplement à être le continuateur (je dis continuateur et non imitateur) des Pixérécourt, Caignez, etc.

» Toutes les tentatives engagées par moi, en dehors de ce genre, m'ont été nuisibles ou funestes.

» Maintenant, est-ce un bien, est-ce un mal qu'il en soit ainsi ?

» Au premier abord, on regrette le résultat ; à une seconde réflexion, on s'en console.

» En effet, si le mouvement littéraire procédait de bas en haut, c'est-à-dire de la Gaîté à la Comédie-Française, le progrès deviendrait bientôt impossible.

La Gaîté serait bientôt le Théâtre-Français, et le Théâtre-Français, que serait-il?

» — Tout enseignement veut d'abord des écoliers, et non une classe de professeurs. Réjouissons-nous donc d'avoir encore dans le peuple un public d'écoliers.

» C'est pour ce public, c'est pour ces écoliers que le théâtre de la Gaîté est fait. Il y a tout un enseignement relatif, et voilà pourquoi notre genre, ridicule ailleurs, est encore si bon chez nous, que certaines pièces dites progressives n'y ont pas fait le sou.

» Ceci posé, je vous offre, pour l'*Ivrogne* (1), tous mes bons offices.

» Votre dévoué,

» HOSTEIN. »

LETTRES DE M. EDOUARD HOUSSAYE (2)

I.

Paris, le 31 janvier 1859.

L'ARTISTE
Direction
25, rue Louis le Grand.

« Cher monsieur,

» Décidément, voulez-vous faire l'étude sur Gautier; Si oui, donnez-la cette semaine; si non, je vais la faire faire par un autre ami de Gautier.

» Une réponse, je vous prie.

» Et tout à vous. »

---

(1) Voir ce projet de drame dans l'*Etude biographique*, p. 140, et, plus loin, la lettre de Tisserant.

(2) Communiquées par M. Albert Ancelle.

2.

Mardi, le 15 février 1859.

« Cher monsieur,

» Tout est pour le mieux. Je vous enverrai votre article lorsqu'il sera composé et je le publierai dans l'un des prochains numéros. Théo est toujours à Saint-Pétersbourg ; on prétend qu'il revient, je n'en ai aucune nouvelle, mais il est inutile, je crois, de lui envoyer votre article qui sera pour lui une charmante surprise au retour (1).

» Votre très dévoué,

» EDOUARD HOUSSAYE. »

LETTRES DE VICTOR HUGO

1.

Hauteville-House. 6 octobre 1859.

« Votre article sur Théophile Gautier, Monsieur, est une de ces pages qui provoquent puissamment la pensée. Rare mérite, faire penser ; don des seuls élus. Vous ne vous trompez pas en prévoyant quelque dissidence entre vous et moi. Je comprends toute votre philosophie (car, comme tout poète, vous contenez un philosophe) ; je fais plus que la comprendre, je l'ad-

(1) L'article sur *Théophile Gautier* parut dans l'*Artiste* du 19 mars 1859. — V. à son sujet la lettre d'Asselineau à Baudelaire, que nous avons donnée en tête de ce chapitre, et, dans les LETTRES, la lettre de Baudelaire à M. Théophile Gautier, fils (27 février 1859).

mets ; mais je garde la mienne. Je n'ai jamais dit : l'Art pour l'Art ; j'ai toujours dit : l'Art pour le Progrès. Au fond, c'est la même chose, et votre esprit est trop pénétrant pour ne pas le sentir. En avant ! c'est le mot du Progrès ; c'est aussi le cri de l'Art. Tout le verbe de la Poésie est là. *Ite.*

» Que faites-vous donc quand vous écrivez ces vers saisissants : *Les Sept Vieillards* et *Les Petites Vieilles* que vous me dédiez et dont je vous remercie ? Que faites-vous ? Vous marchez. Vous allez en avant. Vous dotez le ciel de l'art d'on ne sait quel rayon macabre. Vous créez un frisson nouveau.

» L'Art n'est pas perfectible, je l'ai dit, je crois, un des premiers, donc je le sais ; personne ne dépassera Eschyle, personne ne dépassera Phidias ; mais on peut les égaler, et pour les égaler il faut déplacer l'horizon de l'Art, monter plus haut, aller plus loin, marcher. Le poète ne peut aller seul, il faut que l'homme aussi se déplace. Les pas de l'Humanité sont donc les pas mêmes de l'Art. — Donc, gloire au Progrès.

» C'est pour le Progrès que je souffre en ce moment et que je suis prêt à mourir.

» Théophile Gautier est un grand poète, et vous le louez comme un jeune frère, et vous l'êtes. Vous êtes, Monsieur, un noble esprit et un généreux cœur. Vous écrivez des choses profondes et souvent sereines. Vous aimez le Beau. Donnez-moi la main.

« Et quant aux persécutions, ce sont des grandeurs. — Courage ! (1) »

---

(1) Cette lettre a paru, comme on sait, en tête de la

2.

Hauteville-house, 29 avril 1860 (1).

« Vous m'avez envoyé, cher poète, une bien belle page ; je suis tout heureux et très fier de ce que vous voulez bien penser des choses que j'appelle mes dessins à la plume (2), j'ai fini par y mêler du crayon, du fusain, de la sépia, du charbon, de la suie et toutes sortes de mixtures bizarres qui arrivent à rendre à peu près ce que j'ai dans l'œil et surtout dans l'esprit. Cela m'amuse entre deux strophes.

» Puisque vous connaissez M. Méryon, dites-lui que ses splendides eaux-fortes m'ont ébloui. — Sans la couleur, rien qu'avec l'ombre et la lumière, le clair-obscur tout seul et livré à lui même : voilà le problème de l'eau-forte. M. Méryon le résout magistralement. Ce qu'il fait est superbe. Ses planches vivent, rayonnent et pensent. Il est digne de la page profonde et lumineuse qu'il vous a inspirée (3). Vous avez en vous, cher penseur, toutes les cordes de l'art ; vous

---

plaquette : *Théophile Gautier* (1859). Baudelaire l'avait sollicitée à deux reprises; se figurant qu'elle aiderait puissamment au succès de son essai, il était fort désireux de l'obtenir. (V. ses LETTRES, 26 mars, 7 août, 19 septembre, 1er octobre 1859) — On se rappelle que nous avons donné, dans l'ÉTUDE BIOGRAPHIQUE, une première lettre d'Hugo, écrite au lendemain du procès des *Fleurs*.

(1) Publiée dans les *Souvenirs-Correspondances*.

(2) *Salon* de 1859, *Œuvres complètes*, II, p. 338.

(3) *Ibid.*, p. 336.

démontrez une fois de plus cette loi, que dans un artiste le critique est toujours égal au poète. Vous expliquez comme vous peignez, *granditer*.

» Je vous serre la main. »

3.

Bruxelles, 10 avril 1861.

« Monsieur,

» La petite bibliothèque de Hauteville-house vous remercie ; elle a désormais votre beau volume complet. Je ne puis vous dire à quel point ce gracieux envoi me touche.

» Me voici voyageant ; on m'a cru très malade cet hiver, mais le changement d'air me remet ; je vais d'horizon en horizon, je quitte l'Océan pour la terre ; je cours à travers monts et vaux, et la grande nature du bon Dieu me guérit.

» Votre poésie aussi est un dictame.

C'est elle qui a commencé ma guérison.

» Les vers calment et charment. Je vous rends grâce et je vous serre cordialement la main.

» VICTOR HUGO (1). »

---

(1) Cette lettre, à la différence des précédentes, ne figure pas dans le recueil *Victor Hugo*, CORRESPONDANCE, qu'ont édité MM. Calmann Lévy (1898, in-8°) ; nous devons à M. Ancelle sa communication, et à M. Georges Hugo l'autorisation de la publier.

Sur les rapports de Hugo et de Baudelaire, v. nos notes des p. 50 et 167 l'incident causé par l'article de Jean Rousseau (*Figaro*, 6 et 13 juin 1858) et, *passim*, les LETTRES, principalement aux années 1859, 1865, 1866. Dans celles-

LETTRE DE MADAME VICTOR HUGO

« Comment êtes-vous? cher Monsiéur. Je vous envoie ce mot pour rassurer votre inquiétude, non que je vous crois sérieusement malade, mais c'est déjà trop que de ne pas avoir sa santé complète. Qu'au moins vos ennuis soient adoucis par la conviction que vous avez en nous des amis d'un dévouement absolu.

»Votre couvert est toujours mis ici, ne laissez donc pas votre place vide.

---

ci, Baudelaire laisse pleinement éclater l'antipathie qu'il nourrissait contre les idées philanthropiques d'Hugo et contre le caractère du romancier des *Misérables*. Les ennemis de notre poète, qui ne sont pas moins passionnés que ses amis, ne manqueront certainement pas cette occasion de le taxer d'hypocrisie, et feront ressortir de quelle monnaie il paya les services rendus... Ce faisant, ils négligeraient singulièrement un document d'un intérêt capital : *La lettre au directeur du Figaro à propos de l'anniversaire de Shakespeare*. (14 avril 1864.)

On sait ce que fut le banquet organisé à cette occasion : une manifestation politique masquée sous un prétexte littéraire, et aussi le premier acte d'une comédie destinée à lancer le dernier livre d'Hugo... Baudelaire, seul, eut le courage de protester. Et, dans sa lettre ouverte, — dont il ne demandait pas que la signature fût retranchée, — il qualifiait Hugo : « Ce poète (en qui Dieu, par un esprit de mystification impénétrable, a amalgamé la sottise avec le génie).., » il annonçait du *Shakespeare* : « Ce livre... comme tous ses livres pleins de beautés et de bêtises, va peut-être encore désoler ses plus sincères admirateurs... »

Il n'a guère dit autre chose dans ses Lettres. D'ailleurs, c'est un trait de caractère que nous retrouvons souvent

» A vous de cœur, cher Monsieur.

« ADÈLE VICTOR HUGO (1). »

LETTRE DE LECONTE DE LISLE

Paris, 4 avril 1861.

« Mon cher ami,

» Lacaussade a dû vous prévenir que j'avais l'intention de parler des *Fleurs du mal* dans la *Revue Européenne* ; mais il est indispensable que vous *arrachiez* à de Broise un exemplaire de votre dernière édition que je n'ai pas. Je suis très heureux de l'occasion qui m'est offerte de dire tout ce que je pense de vous, et j'insisterai particulièrement, bien entendu, sur certains points que vos critiques, ou plutôt vos insulteurs, ont négligés par ineptie naturelle.

» N'oubliez pas mon exemplaire.

» Tout à vous,

» LECONTE DE LISLE (2). »

---

chez lui, cette liberté d'appréciation gardée envers ceux qu'il admire le plus : ne le voit-on pas prendre parti pour Flaubert à propos de *Salammbô*, contre « l'oncle Beuve » lui-même ?

(1) Nous n'avons pas la date de cette lettre, mais son texte indique suffisamment qu'elle fut écrite à Bruxelles et quand Baudelaire était déjà gravement atteint. Il faut donc la placer entre 1865 et 1866.

(2) L'article annoncé parut dans la *Revue Européenne*, le 1er décembre 1861. Celui de Baudelaire sur Leconte de Lisle avait paru trois mois auparavant à la *Revue fantaisiste*. — Lettre communiquée par M. A. Ancelle.

LETTRES DU COMMANDANT LEJOSNE (1)

I.

4 janvier 1864.

« Mille remerciements, mon cher Baudelaire, de votre aimable lettre et du bon souvenir que vous nous avez gardé. Nous parlons souvent de vous, le soir, au coin du feu, et vous nous avez beaucoup manqué, le premier de l'an, jour où nous avons en effet dîné avec quelques intimes et où tout le monde a regretté votre absence. Mon cher ami, si la Belgique est pour vous l'antre de Polyphème, faites donc comme Ulysse, crevez l'œil de Cyclope et sortez.

» Je me suis occupé, hier, de l'affaire Malespine. J'ai vu M. Guéroult (2) qui m'a conduit dans le bureau dudit Malespine (3), lequel a déclaré :

» 1° Que *Marie Roget* était trop psychologique pour le journal, qu'elle conviendrait parfaitement à une Revue, mais que l'*Opinion nationale* ne pouvait admettre des développements de cette nature.

» 2° Que la scène du roman ayant été déplacée, et

---

(1) Nous savons peu de choses du commandant Lejosne, qui était des amis de Manet, Delacroix, de Mme Meurice, etc., et s'était offert pour seconder Baudelaire dans ses négociations avec les éditeurs parisiens. — Théophile Silvestre lui dédia son *Eugène Delacroix*. — V. Lettres, 16 novembre 1865.

(2) Le directeur de l'*Opinion Nationale*.

(3) Rédacteur au même journal, et fondateur, sur la de l'Empire, de la *Presse libre*.

action transportée de New-York à Paris, il en résultait des bizarreries typographiques inacceptables, etc.,etc... je vous fais grâce du reste...

» Il n'y avait pas à marchander ni à raisonner avec ce personnage. Je me suis donc purement et simplement retiré. Le soir, je dînais chez madame de Magnoncourt qui doit parler aujourd'hui à M. Guéroult, et battre en brèche le Malespine... Si, ce qui pourrait bien arriver, Guéroult se ravise, je vous en informerai de suite ; d'ici à peu de jours je serai fixé sur ce point.

» En attendant, les feuilles imprimées de votre nouvelle sont chez Michel Lévy, entre les mains de M. Noël Parfait qui les tient à ma disposition ou à celle de tel mandataire qu'il vous conviendra de désigner. Si donc vous vous décidez à traiter, soit avec Villemessant, soit avec La Madelène, vous pourrez leur indiquer l'endroit où sont vos feuillets, et la personne qui les remettra, soit à l'une, soit à l'autre, sur production d'une autorisation de vous.

» Il m'est bien difficile de vous renseigner sur la situation financière de la *Revue de Paris*. Dans le cas où vous voudriez savoir si le paiement de ces articles vous est assuré comptant, ou dans un court délai, je crois que vous feriez bien de le demander tout bonnement à La Madelène (1). C'est une question qu'il est très naturel de poser, et à laquelle il peut répondre mieux que personne.

» Je n'ai pas vu Manet depuis le jour de l'an ; le jeudi d'avant, nous avions dîné chez sa mère avec Fiou-

(1) V. plus loin les lettres de La Madelène.

pou (1); Bracquemond était venu dans la soirée. Je leur ferai part de vos amitiés à la première occasion. Manet travaille toujours beaucoup à son Christ insulté; mais je n'ai pas vu sa toile depuis assez longtemps. Martinet ouvre son exposition du 15 au 20 janvier. Fioupou collectionne de plus en plus; il a maintenant de quoi tenir boutique de marchand d'images; à quel prix, grand Dieu!

» Adieu! mon cher Baudelaire, si vous avez encore besoin de moi, ne craignez pas de me donner vos instructions. Ma femme a été très sensible à votre souvenir; elle vous adresse ses meilleures amitiés, ses vœux pour le succès de vos affaires à votre prochain retour.

» Tout à vous. »

« Le docteur L. Mabira vous serre la main. »

2.

22 janvier 65.

« ... *Marie Roget* ne passe décidément pas à l'*Opinion*. J'ai chez moi les feuilles imprimées. Dites-moi, s'il vous plaît, ce que j'en dois faire.

» Hier, nous avons eu, chez Manet, une petite soirée musicale où assistaient La Madelène, Fioupou

(1) M. Joseph Fioupou, que Monselet, dans sa *Lorgnette littéraire*, définissait : « Paresseux d'abord, homme de lettres ensuite. » M. Fioupou collectionnait les livres rares et les estampes de choix.

Stevens, Bracquemond, Fantin, etc. Sachant que je devais vous écrire, tous vos amis m'ont chargé de mille choses pour vous. Comme toujours, on a regretté votre absence. Abrégez, mon cher ami, cet exil beaucoup trop prolongé... »

3.

30 janvier 1865.

« Tranquillisez-vous, mon cher Baudelaire, les nouvelles ne sont pas mauvaises ; je comptais vous écrire aujourd'hui quand bien même je n'eusse pas reçu votre lettre. Je devais avoir, samedi 23, réponse de Villemessant au sujet de l'insertion de *Marie Roget*, et j'attendais cette réponse pour vous expédier ma lettre ; malheureusement Villemessant ne s'est pas trouvé, ce jour-là, comme il me l'avait promis, aux bureaux du journal, et, sur cette affaire, je ne puis vous dire autre chose, sinon que je lui ai remis moi-même les feuilles imprimées, et qu'il a paru parfaitement disposé à les insérer soit dans le *Figaro*, soit dans le *Grand Journal*.

» Quant à l'affaire Michel Lévy, voici ce qui a eu lieu.

»Quand j'ai vu Noël Parfait, *le* 25,.. le tirage de la fin du volume (1) était en voie d'exécution. Mais, que

(1) *Histoires grotesques et sérieuses*, traduites d'Edgar Poe, par Ch. Baudelaire, Paris, Michel Lévy, 1865, in-18.

cela ne vous inquiète pas : d'une part il n'y avait *d'urgent* que le tirage du livre, sa publication n'est aucunement pressée, et l'époque de cette publication n'est pas encore fixée ; elle n'est pas même prochaine. D'ici là, vous aurez tout le temps, plus que le temps nécessaire pour faire paraître les articles destinés aux journaux. D'un autre côté, M. Noël Parfait a reçu *toutes* les épreuves du livre ; il s'est parfaitement débrouillé dans vos corrections, *qu'il a toutes reçues et exécutées.*

» Il dit que vous pouvez être sûr que l'ouvrage sera bien et consciencieusement fait. Il n'y a pas lieu de songer, d'après ce qui précède, à ce qu'on vous renvoie les épreuves que vous demandiez à relire. C'est absolument impossible... et inutile, ajoute Parfait, attendu que les corrections sont complètes et ne laissent rien à désirer. Celles relatives à *Marie Roget*, envoyées après le *bon à tirer*, ont été exécutées.

» Vous voyez, mon cher ami, que vous pouvez à peu près dormir sur les deux oreilles. Ne vous mettez donc pas martel en tête et occupez-vous de chasser la fièvre et la diarrhée... »

4.

3 février 1865.

« Mon cher Baudelaire,

» Mauvaise nouvelle du côté de Villemessant. Il refuse l'insertion de *Marie Roget*, soit au *Figaro*, soit au *Grand Journal*. *Rien à faire avec lui, absolument rien.*

» J'ai repris les feuilles imprimées. Que décidez-vous ?

5.

Le 20 septembre 1865.

Place de Paris.

« ... J'ai vu Julien Lemer, hier soir, il revenait de Fontainebleau où il était allé passer huit jours. Voici ce qu'il m'a dit :

» Auguste Garnier se soucie peu de conclure l'affaire en question. Son frère Hippolyte en a, au contraire, la plus grande envie, et comme c'est lui qui mène la maison et dirige effectivement les affaires, il est très probable que la conclusion aura lieu... Lemer ira le voir et lui mettra l'épée dans les reins... Je vous tiendrai au courant...

» Il paraît que les Garnier ne comptent pas éditer votre ouvrage sur la Belgique ; ils craignent, dit Lemer, de nuire à leurs opérations commerciales avec ce pays (1). »

» H. Lejosne. »

LETTRES DE HENRY DE LA MADELÈNE (2)

1.

NOUVELLE REVUE DE PARIS
Direction
19, rue des Saints-Pères. [1864.]

« Mon cher Baudelaire,

» C'est vraiment de la *Revue de Paris* que je prends

(1) Dans le magnifique dossier baudelairien de M. Ancelle, nous avons trouvé aussi les lettres de M. Julien Lemer. Mais leur substance toute se retrouvant dans cette lettre du commandant Lejosne, nous n'avons pas cru utile de les reproduire.

(2) Communiquées par M. Albert Ancelle.

le commandement en chef et c'est elle que j'essaye de conserver à la littérature malgré vents et marées.

» Il me faudrait vingt pages pour vous raconter l'histoire de cette aventure et je vous prie de m'excuser si je passe oûtre (*sic*) ayant à faire fâce au passé, au présent et à l'avenir de ce recueil à la fois malade et vivace, qui me prend tout mon temps et me donne mille soucis.

» Vous recevrez dimanche votre numéro et vous verrez combien il est urgent que vous vous remettiez aux petits poèmes.

» Je ne vous fixe ni jour ni place : envoyez-nous *le plus* que vous pourrez et le plus tôt possible.

» Quant à Lemer, je l'ai vu et voici ce qu'il m'a dit : il est tout à votre disposition mais il attend de vous une lettre très explicative sur ce que vous pouvez avoir à lui demander : il n'a pas été question de lui, et il ne m'a paru élever aucune prétention personnelle.

» A vous de cœur. »

2.

[1864.]

« Mon cher ami,

» Je vous remercie de tout cœur ; vous me rendez un *véritable service* par ce bel envoi (1).

» Quant à vous envoyer des épreuves, c'est chose fort

(1) La Revue de Paris publia le *Spleen de Paris*, deuxième série des petits poèmes en prose, dans son numéro du 25 décembre 1864.

difficile pour nous qui paraissons tous les dimanches et dont le tirage se fait le vendredi. Voulez-vous vous en rapporter à nous pour le soin rigoureux et le respect absolu ? J'ai mes *timidités*, comme vous le devinez si bien, mais vous savez pourtant que je mets avant tout le respect de la personnalité artistique. J'ose croire que vous serez content de nous.

» J'attends avec impatience les envois nouveaux que vous m'annoncez : vous m'avez mis l'eau à la bouche, j'imagine que ce n'est pas pour me laisser le bec dans l'eau.

» A vous de cœur.

« A quand votre retour ? »

3.

61, rue Pigalle.

REVUE DE PARIS
Rédaction.
79, rue des Saints-Pères.

[1865.]

« Mon cher poète,

» C'est avec le plus grand chagrin que je vous réponds quelques lignes. J'aurais voulu vous envoyer de l'argent et le plus possible, mais je suis en fâce *(sic)* d'une caisse horriblement vide. La *Revue* touche à son moment critique : du renouvellement de février dépend sa vie ou sa mort. Quel que soit mon désir de vous être agréable, quelque vive envie que je puisse avoir de publier quelque chose de vous, je dois loyalement vous déclarer que je ne peux disposer d'un sol avant

le 20 février. Si vous voulez risquer le paquet et courir notre chance, je n'ai pas besoin de vous dire combien j'en serai ravi, mais je n'enverrai rien à la composition sans un mot de vous.

» A vous de cœur. »

» HENRY DE LA MADELÈNE. »

LETTRES D'ÉDOUARD MANET (1)

I.

Paris, 7 mars (1865 ?).

« Mon cher ami, il y a bien longtemps que vous ne m'avez donné de vos nouvelles ; dites-moi donc sans trop tarder comment vous vous portez et ce que vous devenez. — J'attends toujours le livre que vous m'aviez annoncé, l'eau me venait à la bouche de lire de vous quelque chose de nouveau.

» J'ai envoyé à l'exposition deux tableaux ; je compte en faire faire des photographies et vous en envoyer. Un portrait de Rouvière dans le rôle d'Hamlet, que j'appelle l'acteur tragique pour éviter la critique des gens qui ne le trouveraient pas ressemblant, — et un fifre de voltigeurs de la garde ; mais il faut voir les tableaux pour s'en faire une juste idée.

» Mme Meurice me charge de vous dire bien des choses de sa part et voudrait bien une lettre de vous. Son portrait par Bracquemond va figurer à l'Exposition.

» Adieu, mon cher Baudelaire, nous vous envoyons

(1) Communiquées par M. Albert Ancelle.

tous nos amitiés et voudrions bien vous voir de retour ici.

» Tout à vous. »

2.

Paris.

« Je voudrais bien vous avoir ici, mon cher Baudelaire, les injures pleuvent sur moi comme grêle, je ne m'étais pas encore trouvé à pareille fête. Du reste Vernet vous racontera cela ; il a envoyé deux remarquables tableaux qui sont très appréciés.

» J'aurais voulu avoir votre jugement sain sur mes tableaux, car tous ces cris agacent, et il est évident qu'il y a quelqu'un qui se trompe. Fantin a été charmant ; il me défend avec d'autant plus de mérite que son tableau de cette année, quoique plein d'excellentes choses, fait moins d'effet que celui de l'année dernière (il le sait du reste).

» Votre séjour prolongé là-bas doit bien vous fatiguer, j'ai hâte de vous voir revenir, c'est du reste le désir de tous vos amis ici.

» Les affaires entamées avec Lemer marchent elles? J'aimerais que nos journaux ou revues nous servent plus souvent quelque chose de vous, des vers, par exemple, vous devez en avoir fait depuis un an.

» A Londres, l'Académie m'a refusé deux tableaux.

» Adieu, mon cher ami, je vous serre la main.

» Je vous envoie la *Rapsodie* de Listz, que vous m'aviez demandée autrefois, je l'aurais fait, il y a

longtemps déjà, mais ma femme l'avait prêtée et la personne qui l'avait ne pouvait remettre la main dessus, enfin la voilà. »

3.

Château de Vassé, jeudi 14 septembre.

« Mon cher Baudelaire, j'arrive hier seulement de Madrid, et ma femme vient de me donner votre lettre.

» Quel ennui vraiment que vos affaires ne se terminent pas, je vous vois retenu indéfiniment là-bas et j'ai bien peur que l'affaire Garnier-Lemer ne rate encore. Elle traîne bien en longueur ; je ne pense pas être à Paris avant la fin de septembre, j'ai besoin de me reposer ici de mon voyage qui a été très rapide et fatigant. Je ne peux malheureusement pas me rendre possesseur de votre portrait par Courbet et je le regrette fort, mais il me semble que Lejosne est en position et serait en goût de le faire ; je lui en parlerais certainement si j'étais à Paris et je vous conseillerais de lui en écrire (1).

» Enfin, mon cher, je connais Vélasquez et vous déclare que c'est le plus grand peintre qu'il y ait jamais eu ; j'ai vu à Madrid trente à quarante toiles de lui, portraits ou tableaux, qui sont tous des chefs-d'œuvre. Il vaut plus que sa réputation, et à lui seul vaut la fatigue et les déboires impossibles à éviter dans un voyage en Espagne. J'ai vu de Goya des

(1) V. une note de l'*Etude biographique*, p. 131-132.

choses très intéressantes, quelques-unes fort belles, entre autres un portrait de la duchesse d'Albe en costume de majo d'un charme inouï.

» Un des plus beaux, des plus curieux et des plus terribles spectacles que l'on puisse voir, c'est une course de taureaux. J'espère à mon retour mettre sur la toile l'aspect brillant, papillotant et en même temps dramatique de la *Corrida* à laquelle j'ai assisté. Et le *Prado*, où se trouvent réunies tous les soirs les plus jolies femmes de Madrid, toutes coiffées de la mantille.

» Mais si l'on trouve en ce pays de grands plaisirs pour les yeux, on y a l'estomac à la torture. Quand on se met à table, on a plutôt envie de vomir que de manger. — J'ai dû partir seul après avoir attendu Stevens et Champfleury, encore deux êtres sur lesquels je ne compterais pas à l'avenir, même pour traverser le boulevard.

» Adieu, mon cher Baudelaire, mille amitiés et croyez-moi, vos affaires ne seront jamais bien faites que par vous, ne comptez pas sur les autres. Il ne peut rien vous arriver d'heureux tant que vous serez dans ce sacré pays.

» Tout à vous. »

« Voilà mon adresse au château de Vassé, chez M. Fournier, par Sillé-le-Guillaume (Sarthe). »

4.

Paris 1865.

« Mon cher ami, me voilà de retour à Paris depuis quelque temps déjà et j'ai payé mon tribut à l'épidé-

mie régnante; les miens heureusement se portent bien. Il y a longtemps que vous ne m'avez donné de vos nouvelles, j'ai essayé plusieurs fois de voir Lemer, mais il est impossible de mettre la main dessus. Y a-t-il du nouveau de ce côté? J'ai appris avec plaisir que Victor Hugo ne pouvait plus se passer de vous; cela ne m'étonne pas, il doit trouver plus d'attraits en la compagnie d'un homme comme vous qu'en celle des fanatiques qui l'entourent d'ordinaire. Ne pourrait-il pas vous faire traiter avec ses éditeurs?

» Je ne doute pas que vous ne désiriez revenir le plus tôt possible à Paris et fais des vœux pour que vous ne recommenciez pas l'année 1866 à Bruxelles.

» A bientôt donc, mon cher ami, je vous serre la main et suis tout à vous,

» ED. MANET (1). »

LETTRES DE M. CATULLE MENDÈS (2)

I.

Paris, 22 août 1863.

« Mon cher ami,

» Nous fondons des *Lectures poétiques*, c'est-à-dire que tous les huit jours, tous les mardis sans doute,

(1) Sur les rapports de Manet et de Baudelaire, voir les articles parus dans l'*Echo de Paris*, les 29 et 30 septembre 1892. V. encore les réponses de Baudelaire, 11 mai et 28 octobre 1865, etc., sa lettre à Thoré (juin 1861) et, plus loin, les lettres de Mme Paul Meurice.

(2) Communiquées par M. Albert Ancelle et publiées avec l'autorisation de leur signataire. M. Catulle Mendès,

cinq ou six poètes liront, dans une salle assez vaste, quelquefois des études d'esthétique, souvent des traductions de poésies anciennes ou étrangères, presque toujours des vers d'eux-mêmes. Nous avons absolument compté sur vous. Sans doute vous êtes à Bruxelles, mais vous en reviendrez. D'ailleurs, avant que vous puissiez prêter à notre entreprise un concours effectif, nos affiches et nos programmes ont hâte de s'enorgueillir de votre nom. Ai-je besoin de vous dire que vous serez en bonne compagnie, et en compagnie d'amis? Leconte de Lisle, Soulary, Ménard, Philoxène Boyer, etc., etc., Gautier, que Leconte de Lisle visite aujourd'hui, etc,, etc., puis deux ou trois jeunes gens comme moi. Le chef même de l'entreprise est M. de Lisle. — Voilà qui est entendu, n'est-ce pas, mon cher Baudelaire? et vous pouvez même ne pas nous répondre. Qui ne dit mot consent. Mais il serait plus aimable d'écrire un mot à M. de Lisle, 8, Bd des Invalides, ou à moi-même, 16, rue de Douai, et de nous envoyer, si vous en avez, quelques vers inédits, que l'un de nous pourrait réciter.

» Bien à vous. »

---

dans son œuvre anecdotique et critique, — si considérable et si précieuse pour l'histoire de la littérature contemporaine, — a maintes fois parlé du poète aîné et ami. V. notamment un joli portrait de « *Son Eminence Mgr Brummel* » dans la *Légende du Parnasse contemporain* et, dans le *Figaro*, une savoureuse suite d'articles : *Belles lettres et environs*, 1902-1903, dont l'un (2 novembre 1902) retrace l'émouvant récit d'une des dernières nuits que Baudelaire, sur la fin de ses jours et de sa misère, ait passées à Paris.

2.

[1866.]

« Mon cher ami,

» L'*Art*... [n'est plus]. Il y a cependant paru de magnifiques vers de Leconte de Lisle, une jolie pièce de *François Coppée*, un poète que vous aimerez quand vous le connaîtrez, et un assez beau poème de moi intitulé *Le mystère du lotus*.

» L'*Art* a publié en outre trois longs articles sur vous. J'avais indiqué les opinions à émettre, mais je n'ai pu m'opposer aux fautes de langue qui constituent l'originalité de l'auteur. L'*Art*, d'ailleurs, payait peu ; il a cessé de paraître, par mes conseils. Le directeur, L. X. de Ricard, est cet homme absurde et divin qui fonda avec moi le PARNASSE CONTEMPORAIN, *recueil de vers nouveaux*. J'ai fait mettre dehors tous les gens inutiles, et... j'espère conduire le *Parnasse* dans une [illegible] sérieuse. Vous recevrez bientôt des prospectus.

» Nous ne vous interdisons pas de reproduire vos vers dans la prochaine édition des *Fleurs*. Je vous prie cependant de ne point les reproduire tout de suite.

» Envoyez-moi le plus tôt possible vos poèmes. J'attends avec impatience le petit volume que vous m'annoncez (1). Vous marquerez au crayon rouge les pièces que vous désirez voir reproduites dans le *Parnasse*.

---

(1) Il s'agit sans doute des *Epaves*, publiées en 1866, date de la fondation du *Parnasse contemporain*.

» *Cependant*, ne pourrez-vous pas me donner quelques poèmes absolument inédits ? Quelques-uns, deux ou trois seulement. Cela serait très important pour notre publication.

. . . . . .

» Votre ».

« L'imprimerie attend votre paquet de vers. Pardonnez-moi de me presser. Il vous sera envoyé des épreuves. »

3.

[1866.]

» Cher Baudelaire, votre paquet arrive comme je finissais de vous écrire. J'ai violemment admiré la *voix*, *la rançon*, *l'hymne*, *à une malabaraise*. Quelques pièces, trop vives, ne peuvent prendre place dans le *Parnasse*. Mais il nous reste environ 400 vers, et j'ai de quoi faire une feuille avec cela (1).

» Je vous enverrai bientôt les épreuves et une lettre très rapprochée fixera le jour où les cinq louis seront expédiés. Je dîne tout à l'heure avec de Ricard.

» Votre

» CATULLE MENDÈS. »

---

(1) En 1866, le *Parnasse contemporain* réunit sous le titre de *Nouvelles fleurs du mal*, outre les pièces citées dans cette lettre : *Epigraphe pour un livre condamné*, *L'examen de minuit*, *Madrigal triste*, *L'avertisseur*, *Le Rebelle*, *Le jet d'eau*, *Les yeux de Berthe*, *Bien loin d'ici*, *Recueillement*, le *Gouffre*, les *Plaintes d'un Icare*, *Le Couvercle*.

« Le dictionnaire de rimes indique *Fouet* d'une *seule* syllabe. »

LETTRES DE C. MÉRYON (1)

I.

Paris, le 23 février 1860

« Cher monsieur,

» Je vous envoie un cahier de mes *Vues de Paris*. — Comme vous le pouvez voir, elles sont bien imprimées, sur chine collé sur papier vergé, par conséquent de bonne tenue. — C'est de ma part un faible moyen de reconnaître le dévouement dont vous avez fait preuve pour moi (2). Cependant j'ose espérer qu'elles serviront parfois à fixer votre imagination curieuse des choses du passé. Moi-même qui les ai faites à une époque, il est vrai, où mon cœur naïf était encore pris de soudaines aspirations vers un bonheur auquel je croyais pouvoir prétendre, je revois quelques-unes de ces pièces avec un véritable plaisir. — Elles peuvent donc produire à peu près le même effet sur vous qui aimez aussi à rêver.

» Je n'ai point encore terminé les notes que je vous

---

(1) La première de ces lettres publiée dans le PINCEBOURDE, la seconde communiquée par M. Ancelle.

(2) On sait les grands éloges que Baudelaire avait donnés à Méryon dans son *Salon de 1859*. En outre il s'était employé, avec Champfleury et Banville, à faire acheter par le ministère quelques suites des *Vues de Paris*.

ai promis de faire pour aider votre travail (1) ; en tout cas, j'irai vous voir bientôt pour en causer encore. Comme l'éditeur recule devant les démarches qu'il y aurait à faire, dit-il, pour le placement desdites pièces, il n'y a rien qui presse. Ainsi, que cela ne vous inquiète point.

» Adieu, Monsieur, j'espère qu'avant votre départ, je pourrai profiter du bienveillant accueil que je reçois de vous.

» Je suis votre très humble et très dévoué serviteur.

» Je vais m'occuper du placement des suites auprès des personnes qui ont eu, sur votre recommandation, l'extrême bonté de s'intéresser à cette œuvre. »

MÉRYON, 20, rue Duperré.

2.

« Cher monsieur,

» J'ai passé hier soir chez vous, hôtel de Dieppe. On m'a informé que vous aviez élu domicile ailleurs. Je désirerais surtout vous voir afin d'apprendre de votre propre bouche que vous ne m'en vouliez pas, car je ne pense pas vous avoir jamais rien fait qui ait pu motiver votre changement de manière d'être à mon égard. Seulement, comme la lettre que je vous écrivis en dernier lieu est restée sans réponse et que trois fois

(1) Baudelaire avait accepté d'écrire quelques notules pour prendre place sous les *Vues de Paris* de Méryon. Ce projet n'eut pas de suites.

je laissai mon nom à votre demeure sans que j'aie eu de vous la moindre nouvelle, je puis croire que vous avez quelque raison de rompre avec moi. Je ne vous ai pas rappelé votre promesse de me faire un article de journal, parce qu'à vous dire franchement, j'avais la certitude que vous pouviez beaucoup mieux employer votre temps et votre habileté littéraire. Mes gravures sont à peu près connues de toutes les personnes qu'elles peuvent intéresser et on en a déjà dit plutôt trop de bien. Quant à ce qui est de l'interruption de nos relations qui n'ont été que de bien peu de durée et peu importantes, je l'admets sans mot dire si tel est votre désir et je n'en conserverai pas moins le souvenir de l'éminent service que vous m'avez rendu en venant me voir, en vous occupant de moi à un moment où j'étais bien délaissé (1).

» J'ai fait tenir à M. Lavieille, que j'ai eu l'avantage de rencontrer une fois auprès de vous, la suite de mes vues réparées, un peu modifiées; il vous les a peut-être montrées. J'ai eu de la peine à m'en procurer 10 cahiers (l'imprimeur étant alors fort occupé), que j'ai écoulés assez rapidement. Il ne m'en reste plus et j'ai détruit le « Petit-Pont », que je me propose de graver de nouveau, après lui avoir fait enfin d'assez importantes corrections.

---

(1) La froideur dont s'étonne Méryon était motivée par ce fait que le malheureux graveur donnait des signes manifestes d'aliénation mentale. Le poète ne lui en continuait pas moins ses bons offices d'ailleurs ; mais il éloignait des visites et des entretiens parfois gênants (V. plutôt la lettre de Baudelaire à P.-Malassis, 8 janvier 1860).

» Adieu, cher Monsieur, je vous souhaite tout le bi possible.

» Je suis votre ami sincère et dévoué.

» C. Méryon. »

20, rue Duperré.

BILLETS DE M. PAUL MEURICE (1)

1.

Vendredi soir [1861.]

« Mon cher Baudelaire,

» Vous avez demain une place dans la loge de ma femme pour la première des *Funérailles de l'honneur* (2).

» Loge de balcon, n° 19.

» Voulez-vous bien nous faire l'amitié de venir dîner avec nous, — à 6 heures 1/4, — nous pourrions partir ensemble.

» Bien à vous.

2.

» Si vous êtes libre lundi, mon cher ami, venez donc dîner avec nous et Vacquerie.

» A vous.

» Paul Meurice. »

---

(1) Communiquée par M. Albert Ancelle.

(2) Drame d'Auguste Vacquerie, représenté au théâtre de la Porte Saint Martin, en 1861. — V. plus loin la lettre d'Auguste Vacquerie.

LETTRES DE MADAME PAUL MEURICE (1)

[1865 ?]

I.

« Je m'étais imposé de ne pas vous inonder de mes réponses, mais... ; il survient toujours un *mais*, pour triompher d'une résolution difficile, et ce *mais* avait l'habileté de se présenter à moi avec l'apparence de vous être bon à quelque chose. Le lundi qui a suivi ma première épître, la conversation ci-après avait lieu devant moi, entre mon mari et le représentant de la maison Lacroix Verboecke...(2) (vous parlez de mots impossibles, en voilà un qui me trouble, rien qu'à le lire;

---

(1) Lettres publiées par M. Féli Gautier dans ses *Documents sur Baudelaire* (*Mercure de France*, 15/3 1906). V. les lettres de Baudelaire à Mme Meurice, 3 janvier et 24 mai 1865, et aussi la lettre à Malassis du 13 décembre 1862

Dans les premiers temps que Baudelaire fréquentait dans le salon de l'avenue Frochot, ses rapports avec Mme Meurice n'avaient été rien moins que sympathiques. « Mme Meurice rencontra une fois Baudelaire, qui avait un crêpe à son chapeau, — me contait l'autre soir M. Troubat, — et lui dit : « Est-ce bien sincère, ce crêpe ? N'est-ce pas un simulacre de deuil ? Avez-vous réellement perdu un de vos parents ? »

Avec le temps cependant, Mme Meurice avait reconnu quelles hautes vertus s'alliaient à tant de faiblesses dans la nature quelque peu déconcertante du poète. Et une grande, compréhensive et sincère amitié avait succédé à sa défiance peu déguisée.

(2) Lacroix-Verboeckhoven.

s'il fallait le prononcer, grand Dieu !) : « *Que publiez-vous, que publierez-vous ?* demandait mon mari. — « *Des inepties pour la caisse, contre la caisse*, la traduction d'un beau livre, le *Melmoth, de Maturin.* — *De qui la traduction ?* — De Judith (*du Théâtre français*). » Grimaces très significatives de mon mari. — *Pourquoi n'avez-vous pas demandé cette traduction à Baudelaire ? Lui, seul, pouvait la bien faire*, etc., etc.» Vrai, mon mari a été très gentil, et j'ai regretté que vous n'entendiez pas tout ce qu'il a dit de vous ; vous auriez pardonné certaine boutade. — Guérin a expliqué l'affaire : Judith proposant à Lacroix Verboucke la traduction d'un infime inconnu, un Maturin ; et Lacroix acceptant, dédaigneusement. Donc, impossibilité de donner à César ce qui appartient à Judith. J'avais envie de vous mettre au courant de cette affaire, et de vous engager à aller trouver Lacroix ; qui sait si on ne serait pas parvenu, dans l'intérêt de tous, à mettre Judith de côté ? Vous ne me répondiez pas, je me suis intimidée, et j'ai gardé le silence, aussi. Hier, Guérin, que nous avions gagné à vous, et inquiété sur Judith, est revenu nous voir, et a reparlé de Melmoth. Il a effrayé la malheureuse sur la tâche qu'elle a prise si légèrement, et lui a inspiré le désir de votre collaboration ; cela irait tout seul, si vous n'étiez à Bruxelles. Que diable faites-vous en Belgique ? car, vos raisons sont si mauvaises ! Mon mari a insisté pour qu'il y ait une préface de vous. Est-ce préface, est-ce introduction, est-ce notice qu'il a dit, je ne me rappelle pas ; enfin, quelque chose de vous en tête de l'ouvrage. Cela est dans l'intention de la Judith ; mais,

vous êtes à Bruxelles ! — J'ai dit. Vous voilà au fait; voyez si le cœur vous en dit ; voyez Lacroix Verboecken ; et, si cela est nécessaire, Guérin et mon mari vous appuieront.

» Maintenant, cher Monsieur, comme je n'ai pas laissé lire à mon mari tout ce que vous m'avez raconté pour distraire ma triste vie, il ne doit pas se douter que je vous mets directement dans la confidence de ces conversations. Mettons, si vous voulez, que j'ai raconté cela à Manet ou à Bracquemond, et que c'est l'un d'eux qui vous a écrit.

» Ah ! pendez-vous : il y a eu une soirée chez Manet, et vous n'y étiez pas ! Tout le monde, en grande tenue. *La commandante*, peu vêtue, mais de satin, avait des remparts, des tours, des balistes. des cabestans d'argent, sur la tête, le cou, les bras. C'était très militaire, et *Polyte* triomphait. La S... *avait cet éclat emprunté, dont elle a l'art de peindre*, etc., plus une coiffure grecque, qui allait à merveille à sa jolie tête. Mme Aubry absente. Mme Brunet, absente. Mme Marjolin, absente ; mais, des dames inconnues, brunes, blondes, se pressaient dans le salon. Les hommes, vous les connaissez tous, timides comme des poissons rouges, pudiques comme des éléphants, ou sauvages comme des ours ; ils ont résolu de nous fuir comme des pestiférées, et se sont installés dans la salle à manger.

» Manet allait des unes aux autres, dans le fallacieux espoir d'un rapprochement. La musique les attirait un instant ; puis, après, ils se sauvaient, tant qu'ils pouvaient. Il y a eu trêve au moment du thé ; on s'est

réuni pour manger des pâtisseries exquises, et boire des infusions enivrantes. Mais, la cigarette a de nouveau séparé les deux partis. Cependant, Mme Manet a joué comme un ange ; M. Bosch a gratté sa guitare, comme un bijou ; Chérubin-Astruc a chanté ; la commandante Thérèse a chanté aussi. Je vous parle de *la commandante*, parce que, si vous ne vous intéressez pas à elle, elle s'intéresse à vous ; et cela revient au même.

» Nous nous sommes séparés, à regret, à 2 heures du matin. Oh ! l'horrible temps au dehors, la pluie, la neige, le froid, le noir, brrr ! je suis gelée, quand je m'en souviens ; même là, au coin de mon feu où je suis si bien. Vous l'avez abandonné, déserteur que vous êtes. Je voudrais bien ne pas vous regretter, et faire comme Paris, qui commence à prendre son parti de votre absence ; mais non, je ne peux pas. Je ne pardonnerai jamais à ce grand dadais de Stevens de vous avoir envoyé boire la bière de sa patrie.

« Moi aussi, je vous serre vigoureusement la main. »

2.

[1865.]

« Cher monsieur,

» Manet dit que vous me demandez. Eh bien ! me voilà ! — Comme il m'ennuie de ne pas vous voir, je profite vite de votre appel pour causer un instant avec vous. — Mais, qu'attendez-vous ? que me voulez-vous ? de quoi désirez-vous que je vous parle? Depuis quelque

temps, la vie est d'une monotonie écœurante. Je me lève, je vais, je viens, je rêve, je me mets en colère, je m'en repens, je ne sais si j'aime ou si je déteste l'humanité, variant entre ces deux opinions vingt fois à l'heure : je prie mon Dieu, à moi, qui ne ressemble guère au vôtre ; est-ce que je lis? — Quelquefois quand vous m'envoyez un bon livre ; je me demande le soir si, dans ma journée, j'ai été une bonne ou une méchante femme; je prends de bonnes résolutions que, le lendemain, j'ai trop de peine à tenir; puis, la journée finie, je m'endors. C'est à recommencer tous les jours, toutes les semaines, etc., etc... Vous voyez qu'il n'y a là aucun petit coin intéressant pour vous. Non, vraiment, il ne se passe rien de racontable autour de nous. Quoique habitant Bruxelles, vous connaissez Paris mieux que moi, bien sûr. Vous savez ce qui s'y dit, s'y écrit, s'y passe, s'y publie. Vous avez vu notre Exposition de peinture par des yeux meilleurs que les miens. Vous lisez tous les feuilletons qui en parlent, que pourrais-je en dire? Je n'ai même plus la possibilité d'exercer sur Cabanel ma verve satirique, j'arriverais après About et Saint-Victor, qui ont tout à fait gâté le métier. Ce Saint-Victor, surtout, quel feuilleton de portière !

» D'ailleurs, je ne suis allée au Salon qu'une fois ; il faut vous dire que, depuis le 2 mai, je suis comme qui dirait malade. — Un anthrax, — *bénin*, dit le médecin. Je le prétends fort méchant ; car, il m'a fait beaucoup souffrir et m'empêche de sortir. J'ai voulu tâter de la maladie ; j'ai cru que j'allais ramener un peu d'intérêt sur moi. Hélas ! je n'ai point pâli, je n'ai

point maigri. Loin de s'apitoyer sur ma santé, on m'a laissée seule avec ma fièvre. Foin des hommes ! Foin des amis ! lorsqu'on gémit, ils vous plantent là. Donc, je me soigne ; donc, je veux guérir. Vive la santé ! Vive aussi l'homéopathie, qui soigne proprement, avec une simple cuillerée d'eau distillée.

» Pendant que je vous écris, j'entends le chemin de fer, qui file vers Bruxelles. Voilà-t-il pas une jolie invention que cette grosse mécanique, qui rue, renifle, pour emporter, rapporter, tous les jours, des milliers d'indifférents, à des milliers de kilomètres, et qui n'a pas l'intelligence de vous enlever de cette satanée Belgique, où je suppose que vous ne vivez qu'à moitié, pour vous rendre à vos amis, éplorés de votre trop longue absence. Oui, va, stupide machine, siffle-toi, siffle ton inutilité, siffle ceux que tu portes, siffle aussi celui que tu laisses, puisqu'il se plaît loin de nous. Ah ! si vous étiez à Paris, vous viendriez fumer votre cigarette *dans mon pot de fleurs* ; — mon jardin, vu sa petitesse, ne mérite pas d'autre nom. J'y suis souvent assise, comme la première fois que vous êtes venu me voir, vous souvenez-vous ? — Mon mari a fait un voyage en Italie ; depuis qu'il est revenu, il va souvent à la campagne... dîner.

» Quand il exécute sa fugue pastorale, je dîne seule, tête-à-tête avec celui-ci, ou celui-là. — Je vous ai eu quelquefois ; vous ne vous en êtes probablement pas aperçu. Venez donc, de ces dîners illusoires, faire des dîners réels ; nous causerons après, je ne puis causer qu'avec vous, vous seul savez me faire croire qu'on peut ne pas s'ennuyer à parler d'autre chose que de la politique. La République, la lune, qu'est-ce que cela

me fait? en quoi cela m'intéresse-t-il! elles sont aussi impossibles à connaître, l'une que l'autre.

» Je suis insultée tous les jours, et par tout le monde, pour mon courage à défendre Manet (1); venez donc me donner un coup de main.

» Mon Dieu! qu'il y a longtemps que je ne vous ai agacé, avec ma révérence! je vous la fais, tant je suis mécontente de vous : ne pas revenir, ne pas m'écrire, ne plus avoir d'amitié pour moi, c'est dur! et vous croyez que je vous aime, que je vous souris, que je vous donne la main, oh! nenni, dà! »

2.

[1865.]

« Si, cher Monsieur, je vous écris; et je le fais, sans en être embarrassée (2). Ce n'est point *mon esprit* qui a la prétention de vous répondre, c'est ma simplicité et ma bonhomie habituelles. Dès que j'ai reconnu, à l'adresse, votre écriture, j'ai éprouvé une vraie joie; et je vous le dis tout de suite, pour vous en remercier. Le timbre de Bruxelles m'a un peu attristée; vous êtes toujours loin de nous; mais, vous pensez à moi, quelquefois, et vous avez eu besoin de me le prouver aujourd'hui; cela ne me suffit pas, mais me ferait prendre patience.

» J'ai souri d'abord en lisant vos folies; en les reli-

(1) V. plus haut les lettres de Manet, et, dans les LETTRES, la réponse de Baudelaire à Mme Meurice, 26 mai 1865

(2) V. la lettre de Baudelaire, du 3 janvier 1865.

sant, j'ai éprouvé comme une espèce de pitié ; ne vous rebiffez pas, cette pitié n'a rien de blessant, au contraire. Me suis-je trompée, il m'a semblé que vous avez une souffrance, et que vous auriez eu le désir de me la raconter. Mais votre défiance, votre fierté vous ont retenu de le faire ; avec moi, c'est mal. Vous devez me connaître assez, pour savoir que je ne ris pas toujours, et que je suis votre vieille amie.

» Voyons, que faites-vous à Bruxelles ? Rien. Vous y mourez d'ennui, et ici on vous attend impatiemment. Quel fil vous tient donc, par l'aile attaché, à cette stupide cage belge ? Dites-le-nous simplement. Le petit groupe qui vous regrette tant, ne demanderait pas mieux que d'aider à couper ce fil, si c'est possible. Que faut-il ? Est-ce une passe ? Nous l'aurons. Faut-il vous faire réclamer par la police, ou la force armée ? Encore une fois, revenez-nous, vous nous manquez. Manet, découragé, déchire ses meilleures études ; *Bracquemond ne discute plus* ; j'éreinte mon piano, espérant que *les sons arriveront* jusqu'à vous et vous attireront. Nous faisons de la musique tous les quinze jours, chez moi. Les loups ne sont pas admis. Je suis maîtresse seule, et ma royauté absolue n'a pas de sujets rebelles. Venez, votre absence est la seule ombre de ces petites réunions. Elles ont été organisées au moment où circulait le bruit de votre retour, nous y avons cru, et nous nous sommes rassemblés, pour vous attendre. De temps en temps nous crions comme les sentinelles dans la nuit : Baudelaire ne vient pas ! et il se fait un noir silence. Vous manquez aussi, *savez-vous*, à votre dévouement pour Wagner.

En musique, chacun, ici, a son adoration ; dame ! je fais ce que je peux : à Manet, il faut *Haydn* ; *Beethoven* à Bracquemond ; *Hændel* à Champfleury ; Fantin lui-même a son Dieu : *Schumann*. Venez, et je joue *Wagner* (1).

» J'ai fait connaissance avec deux femmes qui vous regrettent. J'ai trouvé l'une, jolie, l'autre conquérante, toutes deux bêtes diversement ; mais, il est convenu que les femmes n'ont pas, et ne doivent pas avoir d'esprit. *La Japonaise du pays latin* voudrait bien vous rendre ce que vous lui avez confié. *La commandante* fait présenter les armes à son mari, chaque fois qu'on prononce votre nom. Je l'ai vue, le jeudi soir, chez la mère Manet qui, elle aussi, a des regrets pour vous.

» Que puis-je encore vous dire, pour que vous compreniez combien il est indispensable que vous arriviez ? — Ah ! j'allais oublier une grave question que seul, vous saurez décider. Faut-il que je reprenne mes bandeaux, ou dois-je persister dans certaine coiffure que j'essaie, peut-être en souvenir de vous ? Une manière de cheveux relevés, en coques, sur le sommet de la tête, avec des boucles qui descendent vers le front, laissant les oreilles et la nuque à découvert.

» Et ma robe *Robin des bois*, garnie de cornalines, sans le plus petit pli sur les hanches ! Et ma robe de taffetas vers, *à l'habit d'incroyable*, et *celle de* 15/16

(1) Baudelaire ne devait jamais retourner chez Mme Meurice. Mais, quand on le ramena, mourant, à Paris, Mme Meurice alla à lui ; et, pour distraire sa lente agonie, elle lui « jouait Wagner ».

blanc, brodée par feue mon arrière-grand'mère ! tout cela vous attend.

» Est-ce qu'il devrait en falloir tant, quand je dis : « Venez, mon amitié reconnaissante de ce que vous avez été pour moi, lorsque mon cœur débordait d'amertume et de chagrin, — mon amitié calme, sereine et forte, aujourd'hui vous appelle et vous tend les mains. »

» Ecrivez-moi vite ce qui vous retient, ou prenez le chemin de fer, et arrivez.

» Si vous étiez gentil, vous sonneriez samedi à ma porte ; nous dînons à 7 heures. C'est le jour de notre musique : vous seriez là pour recevoir les amis, ébahis et heureux de vous revoir.

» Plantez là les Belges, tous filous, pour lesquels j'ai un tel mépris, et tant de haine, qu'aucune considération, fût-elle consciencieusement honnête, ne me ferait rester vingt-quatre heures chez eux.

» Malgré moi, je vais vous attendre, samedi ; étonnez-moi, étonnez-nous tous, en arrivant.

» Je ne vous souhaiterai la bonne année que de vive voix et par une poignée de main bien sentie. Et votre livre, dont il faut que je vous remercie !

» E. P. Meurice. »

LETTRE DE PAUL DE MOLÈNES

« Mon cher ami,

» J'ai reçu votre lettre et je n'ai pas besoin de vous dire que votre protégé (1) sera le bienvenu auprès de

(1) Il s'agit ici d'Albert Glatigny, qui d'ailleurs ne re-

moi. Je crains seulement de ne pas lui être bien utile. Le jour où je deviendrai chef d'escadron, je cesserai probablement d'appartenir au 6e lanciers, et même si je reste à ce régiment, je ne pourrai pas enlever à votre poète les aspérités de la vie militaire à ses débuts. Enfin, je vous le répète, il sera le bienvenu, et s'il a une intelligence digne de votre amitié, je lui donnerai quelques conseils (non point littéraires mais guerriers), dont il pourra faire son profit.

» Je vous remercie de vos bonnes intentions à mon endroit. Ce que vous direz sur moi (1) me sera agréable, j'en suis sûr. Vous êtes touché par les choses qui me remuent ; et pour marcher sans nous perdre dans ce grand labyrinthe de l'art, nous prenons parfois les mêmes fils entre nos mains. J'attends donc avec confiance votre critique et vous en remercie dès aujourd'hui.

» Je vais publier mes commentaires d'un soldat sous peu. Le mois prochain probablement je ferai pa-

---

joignit jamais le 6e lanciers. Cette lettre est en réponse à celle de Baudelaire, en date du 12 mai 1860, dont nous avons parlé à propos de la rectification de Mme la comtesse de Molènes (*Appendice*, IX).

(1) Baudelaire parle souvent dans sa correspondance d'un grand article sur les *Dandies*, où il aurait tracé notamment un médaillon de Paul de Molènes. Nous ne savons pas que cet article ait jamais été publié ni même écrit, quoique son auteur l'ait proposé à Dutacq dans une lettre du 2 décembre 1863. Mais l'étude biographique de La Fizelière et Decaux, attribue à Baudelaire, § 83, un article nécrologique anonyme : Paul G. de Molènes, publié par la *Revue anecdotique*, n° 2 de mars 1862.

raître l'Italie dans la *Revue des Deux-Mondes* ; puis je livrerai le tout à l'impression du volume.

» Envoyez-moi le plus promptement possible le livre dont vous me parlez. Tout le temps que je ne passe pas à cheval, dans cette garnison excentrique de Maubeuge, je l'emploie à la lecture. Vous savez combien j'aime votre tour d'esprit. Vous avez ce don du nouveau qui m'a toujours paru chose précieuse et je dirais presque sacrée. A ce sujet j'ai conservé toutes les passions de ma jeunesse, toutes les ardeurs dont sont nés *Valperi* et *Briolan*. Je corrige en ce moment même les épreuves de ce dernier livre qui reparaît avec *Tréfleur* sous le nom d'*Aventures du temps passé*. Dites, je vous prie, à Lévy, de vous donner ce volume aussitôt qu'il sera paru, vous y trouverez des choses qui vous plaisent.

» Adieu, mon cher ami, ou à revoir ; bientôt, je l'espère, nous nous retrouverons dans cette grande vallée de Josaphat qui s'appelle Paris. Si je dois y passer un mois de suite, l'automne ou l'hiver prochain, je vous le ferai savoir. Je jouirais avec d'autant plus de plaisir de votre entretien, que je vois à l'horizon bien des choses.

» Si votre lancier est animé des sentiments que je lui souhaite et dont il trouvera le foyer en moi, j'espère qu'il pourra faire un bon usage de sa lance.

» Mille amitiés,

» PAUL DE MOLÈNES. »

14 mai 1860.

LETTRE DE M. ANGE PECHMÉJA

Bucharest, 11-23 février 1866.

«J'ai été bien heureux, Monsieur, de la marque d'attention dont vous m'avez honoré par l'intermédiaire de M. Malassis.

» S'il ne m'avait pas été donné jusqu'ici la satisfaction de me rencontrer avec vous (et c'était difficile, vu la direction que les circonstances m'ont imprimée), j'ai du moins le plaisir de vous connaître de longue date par des œuvres dont personne n'apprécie, mieux que moi peut-être, la haute valeur.

» Veuillez bien ne prendre ceci que pour l'exacte expression de mon sentiment. La jugement est d'autant plus désintéressé que ma manière de voir, à certains égards, ne s'accorde pas toujours avec la vôtre.

» J'ai lu et relu, entre autres, vos *fleurs du mal* et je ne connais pas d'œuvre contemporaine ou autre qui ait fait sur moi une impression plus forte que ces poèmes dont la variété se rallie dans la puissante unité de l'effet.

» Comme ces opéras qui, pour être goûtés pleinement, ont besoin de plusieurs auditions, votre livre m'a présenté à chaque reprise nouvelle, des figures inattendues qu'une première lecture ne me donnait pas.

» Serré dans une forme exquise, comme la fleur dans sa graine étroite, le sens de vos vers fait éclater, dans le cerveau du lecteur, la série des développements que leur formule concise contenait en puissance. Et c'est là, selon moi, ce qui fait surtout de votre livre

un livre à part ; car, à ma connaissance du moins, rien de pareil ne se trouve, à ce degré, dans nul autre poète. Chez la plupart, en effet, la pensée, au lieu de sous-tendre vigoureusement la forme, la laisse trop souvent flasque ; chez vous, elle crève l'enveloppe.

» Une autre qualité moins essentielle, mais qui n'est pas plus à dédaigner en poésie qu'en prose et que vous possédez, *au moins*, à l'égal de V. Hugo ou de Gautier, c'est ce sentiment parfait de la valeur relative des sons et de leur harmonie contrastée, grâce auquel un vers flatte l'oreille comme une voluptueuse musique.

« Et comme un bon nageur qui se pâme dans l'onde,
» Tu sillonnes gaîment l'immensité profonde
» Avec une indicible et mâle volupté. »

» Des vers semblables (1) s'écrasent dans la bouche comme une dragée savoureuse.

» Je dirai autre chose : je suis convaincu que si les lettres qui concourent à former des vers de ce genre, étaient traduites par les formes géométriques et les nuances colorées que l'analogie leur assigne respectivement, ils offriraient la contexture agréable et le beau ton de maints tapis persans ou des châles de l'Inde.

» Mon idée vous semblera burlesque : l'envie m'a pris parfois de dessiner et de colorier vos vers.

» Enfin vos œuvres sont à la destination des gens qui savent lire. Ils ne sont pas nombreux. Aussi avez-

(1) *Elévation* (Fleurs du mal, éd. des *OE. C.*, III).

vous quelques chances de ne jamais devenir absolument populaire. Mais peut-être est-ce là chez vous un médiocre souci...

» ANGE PECHMÉJA (1). »

LETTRE DE PONSON DU TERRAIL

« Mon cher monsieur Baudelaire,

» Je dois aller à Paris pour peu de jours. Je verrai M. Anicet et croyez que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour être agréable à Mme Daubrun (2). *L'impossible* seul m'arrêterait, et encore, dit-on, ce mot n'est-il pas français.

» Je vous remercie, mon cher monsieur Baudelaire, d'avoir songé à me compter au nombre de ceux qui peuvent vous être agréables et je vous prie de me croire votre tout dévoué.

» Comte PONSON DU TERRAIL. »

Cravant, le 6 novembre 59.

---

(1) ANGE PECHMÉJA, auteur de *Jeanne*, drame en 3 actes, *et Poésies nouvelles* (Paris, Dentu, 1859, in-12) ; de *Rosalie*, nouvelle (Paris, Franck, 1860, in-12), et de l'*Œuf de Kneph* (Bucharest, imp. C. Bolliac. 1864, in-8°).

A en négliger la date, on croirait cette lettre de celles auxquelles Baudelaire pensait quand il écrivait (8 février 1865) : « Je reçois de fort loin, et de gens que je ne connais, des témoignages de sympathie qui me touchent beaucoup. »

(2) V. plus loin une note sous la lettre de GEORGE SAND.

LETTRES DE POULET-MALASSIS

I.

(Du 15 au 17 juin 1859.)

« J'allais me mettre à vous écrire quand votre lettre est arrivée, d'autant que j'ai reçu ce matin l'ordre de me constituer prisonnier dans les vingt-quatre heures. J'entrerai demain dans ces belles tours qui sont au coin de la place (1), et on m'assure que j'y aurai une bonne chambre et la permission d'aller m'asseoir, comme un Turc, sur leur sommet, quand cela m'amusera.

» Comme je n'ai pas le sou, ainsi que vous l'avez si judicieusement pensé, je refais traite sur vous à trois mois de la somme de 400 francs...

» Je vois avec bien du plaisir que vous utilisez votre temps. Vous m'aviez dit des vers de la belle pièce que vous m'envoyez achevée (2)... et je crois me rappeler qu'il y a longtemps vous m'aviez entretenu de ce projet de nouvelle d'un homme qui délibère s'il découvrira ou ne découvrira pas la conspiration dont il a

---

(1) A Alençon.

En janvier, Poulet-Malassis s'était vu condamner à un mois de prison pour avoir publié les *Mémoires du Duc de Lauzun* en y rétablissant des passages supprimés dans les éditions antérieures, et que le tribunal avait jugés diffamatoires pour la mémoire de certaines contemporaines du brillant libertin. — Cette lettre répond à celle de Baudelaire, du 13 juin 1859.

(2) *Le Voyage.*

surpris le secret. J'admire votre persistance dans vos projets, surtout quand elle aboutit comme dans le cas présent (1). Votre activité actuelle réjouit tous vos amis...

» Je ne vous apprendrai sans doute pas que Nadar, mandé par l'Empereur, est nommé commandant du régiment en voie de formation des photographes balonniers. Que s'est-il passé entre l'Empereur et Nadar? les détails de cette entrevue m'intéresseraient plus que ceux de l'entrevue de Tilsitt.

» Vous me demandez des nouvelles de la vente du livre du général Schœnhalls. Elle va assez bien. On a écoulé depuis un mois la moitié d'un tirage de 1500. Du reste la librairie se ressent moins que je ne le croyais de l'inquiétude des circonstances. Nous venons de mettre en vente le *Saint-Just* de Hamel, un volume billot de 600 pages avec deux portraits. Le livre est du dernier médiocre, mais curieux en ceci qu'il se compose par moitié de citations de Saint-Just et que tous les faits calomnieux mis à la charge de Saint-Just par les écrivains de la réaction y sont discutés pièces en main à sa décharge. C'était réellement un homme bien extraordinaire que ce Saint-Just, une grande âme, une intelligence vaste, à tous égards très supérieur à l'Incorruptible, et, après avoir lu ce livre, si piètre qu'il soit, on conclut avec le père Michelet qu'il eût été le seul homme de la révolution de taille à balancer Bonaparte. Vous savez qu'ils étaient du même âge.

---

(1) Ce projet n'a jamais abouti, à notre connaissance. V. les *Œuvres posthumes*.

» Toute réflexion faite, Gautier n'a rien ajouté au Balzac. Il m'a fait connaître il y a huit jours le résultat de cette méditation de 9 mois, en sorte que ce petit volume paraîtra la semaine prochaine avec un portrait d'Hédouin que vous avez vu. Aussitôt que je sortirai de prison, nous imprimerons votre petit volume (1), paraissant un mois et demi après celui de Gautier. Ce sera bien.

» C'est bien 160 francs votre billet, mais comme ce n'était pas à moi de le payer, je n'ai pas tenu note de sa date d'échéance. Elle est du 20 au 30 juin. Je ne saurais vous dire le jour exact.

» J'ajoute à ma lettre un bon à toucher des livres à la librairie pour le cas où vous iriez à Paris.

» Je vous embrasse. A vous. »

« P.-S. — Amitiés de la famille. On demande quand on vous verra. »

2.

« Vous aurez cette semaine l'épreuve en paquet pour les changements que vous pourriez juger nécessaires. Soyez tranquille, je vous ferai un joli petit livre.

» Notre affaire n'aura pas de suite. M. Delangle (2) a proposé à Hamel d'abandonner la poursuite s'il consentait à la retenue du livre. Ce sont des infamies, mais qu'attendre du régime impérial? La poursuite

(1) Le *Théophile Gautier*.

(2) Le procureur général près le tribunal de la Seine.

avait lieu pour *reproduction intégrale du discours de Saint-Just sur la mort de Louis XVI.* M. Delangle l'a avoué très nettement.

» Voilà, belle Emilie, à quel point nous en sommes !

»J'ai acheté plusieurs livres à Champfleury

» Courbet me laisse votre portrait à 500 francs (1). Je lui ai répondu que je le prendrais très volontiers s'il voulait me faire crédit jusqu'au 15 novembre.

» Vous pouvez donc vous féliciter de voir progresser lentement vos 4 volumes. Farceur que vous êtes, nous ne mourrons pas encore cette fois-ci.

» A vous. »

« Faites connaître l'issue de l'affaire à Chasles si vous le rencontrez, ainsi qu'à Babou, Morel, etc., à l'occasion.

» P. S. — Il est probable que je serai mercredi soir à Paris

3.

» Oui, cette leçon vaut un grave sermon et même un fromage.

» Mais maintenant que nous avons un moment de calme, je ne pense plus qu'aux épreuves *Gautier* qui traînent d'une façon effroyable et nous gênent horriblement.

» Concluons ! Concluons !

» Je n'attends que leur retour pour prendre le chemin de fer.

» Nous avons fait hier un dîner du baron d'Holbach

---

(1) Le portrait dont nous avons parlé p. 131-132, et qui est aujourd'hui au Musée de Montpellier.

avec Saint-Albin, Lacombe, Chennevières, Dussieux, Hamel, où il n'a été question que de Dieu, du Pape, de Mirabeau et de vous, homme glorieux

» Malgré la cocasserie que vous apportez dans ma chétive existence, je vous serre la main parce que

» L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

» A la semaine prochaine, j'espère,

» A. P. MALASSIS. »

30 septembre 1859.

LETTRE DE M. L. REYNARD (1)

Paris, 7 septembre 1859.

« Monsieur,

» Mon ami et le vôtre, M. Alfred Delvau, a bien voulu me donner une lettre de recommandation pour vous. J'aurais voulu vous la remettre personnellement; mais puisque, malgré tous mes désirs, cela n'est pas possible, je prends la liberté de vous l'adresser, si démesurément flatteuse qu'elle soit.

» Le travail dont il vous parle consiste en une série d'études d'un projet dans lesquelles l'influence des *Fleurs du mal* joue un rôle important. Votre livre, Monsieur, est un de ceux qui m'aient le plus préoccupé, et je crois que la trace qu'il a laissée dans mon esprit ne s'effacera jamais. Il était donc juste que ces études vous fussent dédiées et j'ai mis votre nom en tête de mon travail.

(1) Communiquée par M. Albert Ancelle.

» Je serais, Monsieur, heureux si vous vouliez bien y jeter les yeux, et si elles vous plaisent, que vous m'aidiez dans l'œuvre si difficile de la *publication*.

» C'est pour vous les remettre et surtout pour vous voir que je voudrais vous rencontrer. Si donc vous preniez un quart d'heure sur votre vie pour me recevoir, vous obligeriez, Monsieur, un de vos frères en souffrance morale et votre sympathique

» L. Reynard (1). »

LETTRE DE SAINTE-BEUVE.

5 mars 1859.

« Mon cher ami,

» Je suis indisposé d'un mal de gorge qui m'interdit toute conversation un peu longue.

» J'ai reçu votre *danse*, votre *océan* ; vous suivez votre veine. Ce n'est qu'en causant que je pourrai vous expliquer et les éloges et les réserves (2).

---

(1) Je ne sache pas que M. Reynard ait laissé des traces dans la littérature : je donne cette lettre seulement à titre indicatif. Vers 1859, Baudelaire semble déjà en passe de devenir un « oracle consultant », pour les « jeunes », comme le lui écrira Sainte-Beuve un peu plus tard.

(2) N'apportant d'inédit, de l'auteur de *Joseph Delorme*, que ce court billet, nous ne pouvions espérer de MM. Calmann Lévy l'autorisation de reproduire ici les nombreuses lettres à Baudelaire. Nous renvoyons donc le lecteur à la *Correspondance* et la *Nouvelle correspondance* de Sainte-Beuve (1877-1880).

Mais ce billet du 5 mars 1859 nous fournira l'occa-

« Ne vous inquiétez plus du Babou. Je ne sais si je répondrai jamais à ce qui n'est pas une espièglerie,

---

sion de rapporter dans ses principales phases une querelle littéraire dont les *Fleurs du mal* furent sinon l'objet exclusif, du moins le prétexte plausible.

Sainte-Beuve, à qui Baudelaire avait offert les *Fleurs du mal*, lui avait adressé, dès le 20 juin 1857, une lettre de félicitations tempérée par des réserves et des conseils, — celle-là même que MM. Calmann Lévy ont reproduite à l'*Appendice* du tome I des *Œuvres complètes* (p 395). Quand il apprit les poursuites, il eût voulu défendre publiquement son ami ; mais les exigences de ses relations avec le monde officiel paralysaient sa bonne volonté, et il dut se contenter de lui fournir les *petits moyens* qu'on a lus plus haut (APPENDICE, III).

Avec l'inaltérable déférence qu'il témoigna toute sa vie à « l'oncle Beuve », Baudelaire avait admis la sincérité et la validité de l'excuse qu'on lui donnait ; mais ses amis avaient été plus réfractaires à la persuasion. Un d'eux surtout, Hippolyte Babou, ne pardonnait pas à son illustre confrère son abstention dans une circonstance où le devoir commandait, selon lui, de prendre hautement la défense des lettres persécutées. Un article qu'il publia en février 1859, dans la *Revue française*, sous ce titre. *De l'Amitié littéraire*, lui fournit l'occasion d'exprimer le grief qui lui tenait fort au cœur. Il n'y nommait pas Sainte-Beuve, mais ses allusions le désignaient clairement. C'est ainsi qu'il concluait : « Se risquer sottement dans un acte de conscience et de vertu, ce serait, à son avis, une fantaisie de dupe, ou un trait de folie. Il glorifiera *Fanny*, l'honnête homme, et gardera le silence sur les *Fleurs du mal.* »

En lisant cet article inspiré peut-être par une intention généreuse, mais à coup sûr malencontreux, Baudelaire qui devait beaucoup à Sainte Beuve, et l'aimait, nous l'avons dit, d'une affection où le cœur avait presque au-

mais une petite infamie, car il a mis l'honnêteté en jeu. Dans tous les cas, j'ai la Némésis très lente et très boiteuse. »

---

tant de place que l'esprit, comprit dans quelle fausse situation il allait se trouver vis-à-vis de son puissant ami qui, le sachant en très bons termes avec Babou, le soupçonnerait peut-être d'avoir inspiré la calomnieuse attaque.

Cette pensée le désespérait. On trouvera dans ses LETTRES (février 1859), quatre billets, deux à Sainte-Beuve, un à Malassis, un autre à Asselineau, où il proteste vivement contre le procédé de Babou.

Sainte-Beuve lui-même était fort en colère, mais l'affolement de Baudelaire lui était un garant suffisant de sa bonne foi. C'est alors qu'il écrivit à son « cher enfant » le billet du 5 mars 1859.

Ce billet semblait clore l'incident, et la guerre paraissait assoupie, quand, un an plus tard, presque jour pour jour, dans un article du *Moniteur*, en date du 20 février 1860, Sainte-Beuve protesta violemment contre l'outrage que Babou lui avait fait. C'était jouer de malheur, car, dans le même temps, son agresseur s'apprêtait à réparer indirectement son tort : en effet, Babou, en revoyant les épreuves des *Lettres satiriques et critiques*, où il réunissait ses dernières pages, venait, sur les instances de Poulet-Malassis, leur éditeur, de retrancher la phrase injurieuse que nous avons citée. A peine eut-il connaissance de l'article du *Moniteur* qu'il s'empressa de riposter par ce *post-scriptum*, à la fin de son livre : « Comme M. Sainte-Beuve (article du *Moniteur*, 20 février) a pris occasion de cette phrase, qui lui a déplu, pour m'adresser quelques invectives de professeur, je rétablis ici, purement et simplement, les mots oubliés, sans autres représailles. Paris, 16 mars 1860. »

Toutes les haines s'apaisent, même les haines littéraires. Un jour vint où Sainte-Beuve, cédant à sa cons-

» J'espère pourtant que si vous êtes ici pour quelques semaines, je pourrai vous voir et causer.

» Tout à vous.

» SAINTE-BEUVE. »

LETTRE DE PAUL DE SAINT-VICTOR (1)

[1854-55.]

« Monsieur,

» Je vous remercie de m'apprendre que M. Rouvière (2) ait reparu au théâtre. Je n'ai pas vu la reprise des *Mousquetaires* et j'ignorais qu'il y eût un rôle. Il me suffirait de votre recommandation pour m'engager à l'aller voir, car j'attache un trop grand prix au juge-

---

cience de critique, éprouva le besoin de donner un public témoignage d'estime à l'un des esprits les plus fins et les plus judicieux de son temps. Un article publié dans le *Constitutionnel*. sur le recueil des *Poètes français*, où Babou avait écrit un certain nombre de très remarquables notices, lui fournit l'occasion de décerner à son ancien ennemi des louanges méritées. Babou reconnut sans doute ces flatteuses avances par une visite ou par une lettre pleine de spirituels et aimables compliments, comme il savait en trouver quand cela était nécessaire. Et la querelle se termina par une de ces réconciliations, tôt ou tard infaillibles, entre gens qui s'estiment, et qui, en dépit de divisions éphémères, restent unis, dans une région supérieure, par d'inaltérables sympathies.

(1) Publiée par le PINCEBOURDE.

(2) On sait la haute estime où Baudelaire tenait le talent de Rouvière. Il lui avait d'ailleurs consacré tout un article dans la *Galerie des Artistes dramatiques vivants*, (1855). (Voyez aujourd'hui *Œuvres complètes*, III, p.267).

ment d'un esprit tel que le vôtre pour n'être pas sûr d'avance de le partager. Puis je me souviens très bien de l'impression qu'il me fit il y a quelques années dans les rôles d'Hamlet et de Charles IX, qu'il jouait d'une façon tout à fait supérieure et poétique.

» Il est très vrai, Monsieur, que je suis sous le charme des histoires vraiment *extraordinaires* que vous traduisez à l'eau-forte, pour ainsi dire. Je ne cesse de réclamer leur publication suivie au journal (1), et je me suis indigné autant que vous des réclamations des quatre ou cinq imbéciles qui ont protesté. En pareille circonstance, et lorsqu'on est sûr de servir du génie au public, mon avis est qu'on doit passer outre, et continuer à jeter des perles aux pourceaux malgré leurs grognements.

» J'irai certainement à la Gaieté la semaine prochaine, et ce sera pour moi un plaisir de parler de M. Rouvière.

» Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments de considération et de sympathie.

» PAUL DE SAINT-VICTOR. »

Vendredi.

LETTRE DE GEORGE SAND

« Monsieur, c'était une chose convenue. J'ignorais qu'elle fût rompue et j'ignore encore pourquoi. Je re-

(1) Le *Pays* où les *Histoires extraordinaires* et les *Nouvelles histoires extraordinaires* parurent au cours des années 1854-1855 avec des interruptions qui en exaspéraient le traducteur.

gretterai beaucoup Mlle Daubrun, et si je puis faire qu'on revienne à elle, je le ferai certainement. Je vais écrire de suite.

» Agréez l'expression de mes sentiments distingués.

» GEORGE SAND. »

Nohant, 16 août 1855 (1).

---

(1) C'est certainement à l'original de ce billet « cruellement annoté » que Baudelaire fait allusion dans sa lettre à P.-Malassis, du 14 mai 1858, quand il promet des autographes à son ami.

Au bas de ce billet, Baudelaire avait écrit en effet :

« Remarquez la faute de français : *de suite* pour *tout de suite*.

» La devise marquée sur la cire était : *Vitam impendere vero*. Mme Sand m'a trompé et n'a pas tenu sa promesse. *Voir dans l'Essai sur le principe générateur des Révolutions*, ce que de Maistre pense des écrivains qui adoptent cette devise.

C. B. »

Dans cette lettre qui répond à une lettre de Baudelaire que nous n'avons pas, il s'agit d'un rôle d'une pièce de George Sand, rôle qu'un directeur de théâtre, celui de la Porte Saint-Martin sans doute, avait donné, puis retiré à Mlle Daubrun, artiste remarquable par son talent et surtout par sa beauté. Baudelaire, qui était de ses amis, — sans pouvoir l'affirmer, nous avons de fortes raisons de croire que c'est elle la « pâle », la « si froide Marguerite » du *Sonnet d'automne* et l'M. D. mystérieuse à qui fut dédié le *Chant d'Automne* dans le périodique où ce morceau parut pour la première fois (*Revue contemporaine*, 30 novembre 1859), — Baudelaire avait tenté de faire intervenir l'auteur de la pièce en faveur de sa protégée.

LETTRES DE JOSÉPHIN SOULARY (1)

I.

Lyon, ce 22 février, 1860.

« Cher Maître,

» Vous écrivez à notre ami Armand Fraisse de trop aimables choses à mon endroit pour que je ne vous en exprime pas, et sans retard, toute ma reconnaissance(2).

» En plaçant mon nom à côté du vôtre dans un récent compte-rendu (3), M. Fraisse m'a fait un honneur d'autant plus insigne, que je vous tiens (je l'ai dit en maintes circonstances) pour le premier poète de notre époque. Vous auriez pu, sans y mettre trop d'amour-propre, décliner une association où tout profit est pour moi. Loin de là, vous voulez bien me recon-

---

Quant à cette diatribe contre Mme Sand, ce serait certainement faire injure à Baudelaire que de l'attribuer à une mesquine rancune. Rien de plus sincère ni de plus désintéressé chez lui que l'horreur des idées anticatholiques et démocratiques professées par l'auteur de *Lélia* et de *Mademoiselle de la Quintinie*. Puis le talent de George Sand lui était, par ailleurs encore, profondément antipathique. Ne détestait-il pas la prolixité, même dans Byron ?

(1) La première publiée par le PINCEBOURDE.

(2) Baudelaire, nous l'avons dit, avait rendu hommage aux *Sonnets humoristiques* dans une lettre adressée à M. Armand Fraisse (*Revue du monde latin*, 25 février 1884).

(3) V. les LETTRES (16 février 1860).

naître un air de famille avec vous, et vous me tendez la main comme à un frère. Merci, cher Maître ! Je retiens votre main dans la mienne, et je me persuade, non sans grande vanité, qu'à défaut de ces points de ressemblance qui constituent l'état d'émulation entre deux talents, nous avons du moins ces points de contact qui mettent deux cœurs en état de parfaite sympathie.

» Daignez agréer, cher Maître, l'expression de mes sentiments les plus dévoués (1) ».

31, Grande rue des Gloriettes.

2.

(5 iuin 1860.)

« J'en ai pris une forte dose,
Dans une tasse de moka.
Pour qui veut de la couleur rose
Le haschisch en vend au houka.

« Fermons la porte et que personne
Ne vienne ici me déranger,
Ecrivons dessus : « A Dodone
« Le maître est allé voyager. »

« Pour mieux surveiller l'œuvre intime
Qui, dans mon être, s'accomplit,
Comme un poète en mal de rime,
Etendons-nous sur notre lit.

---

(1) Voyez la réponse à cette lettre dans les *Lettres*, 23 février 1860.

. . . . . .

« Voici le Dieu ! De fibre en fibre,
Au cerveau je le sens monter,
Et sous ses assauts mon front vibre,
Comme s'il allait éclater.

« Il fait rage et dit à mon âme :
« Alerte ! en voyage, ma sœur ! »
Et la folle, en riant, se pâme
Sous l'étreinte du ravisseur :

« Mais par où fuir inaperçue ? »
Fait la pauvrette avec effroi.
« La vie, ici, garde l'issue,
Et l'os dur se voûte en paroi. »

« Attends ! dit le Dieu, je sais comme
On peut sans bruit forer la chair,
En éveillant au cœur de l'homme
Le fantôme d'un rêve cher. »

« Et tout à coup, dans ma poitrine,
Il souffle un amour si profond,
Une tristesse si divine,
Que mon cœur en sanglots se fond.

« Et vite ! dit le Dieu, c'est l'heure !
L'amour a tiré les verrous ;
N'est pas méchant geôlier qui pleure ;
Sur cette larme esquivons-nous.

« Ceci, Monsieur et cher ami, est un brin de prologue du poème intitulé : le *Rêve du Chanvre*, dont je m'occupais dans le même temps où vous livriez à l'impression votre étrange livre des *Paradis Artificiels*, que je trouve à mon retour d'un petit voyage dans le Bugey. Je suppose avoir pris du haschisch, et le Dieu-

chanvre m'ouvre successivement tous les arcanes de ses transformations, jusqu'à la corde de pendu inclusivement. Néanmoins, au moment de me pendre, je me laisse aller à la pitié pour une jeune fille qui se noie : je lui tends ma corde, et je sauve la Poésie qui m'enseigne la résignation et l'amour universel.

» Vous voyez d'ici les divers cadres d'impressions que le sujet comporte. C'est la vie humaine avec tous ses actes ; — c'est la chemise, le voile, le papier, la charpie, le linceul, etc. N'est-il pas bizarre, dites-moi, qu'à distance, votre goût et le mien suivent des voies aussi parallèles ? En lisant vos malheurs d'un mangeur d'opium, vos tableaux me prenaient à la gorge, comme des retours de sensations déjà éprouvées. Cette faculté, que je possède à haut degré, de m'assimiler des impressions particulières à certaines natures nerveuses, maladives ou même folles, me fait parfois penser que j'éprouve des réminiscences d'existences antérieures vécues dans des sociétés bizarres, sur des globes étranges, et dans des milieux extravagants.

» Vous êtes, mon cher ami, un terrible pionnier de ces domaines imaginaires, où je me réfugie aussi de temps à autre, dans les heures ennuyées du terre-à-terre. Avouez qu'au retour de ces excursions dans le fantastique, il reste en vous une assez piètre estime de la vie réelle et de l'animal positif qui en pratique les voies bêtes. J'aimerais à vous voir dans l'intimité ; je crois que nous nous comprendrions à demi-mot. On me dit que vous êtes d'un caractère triste et concentré ; on dit de moi que je suis un ours ; on prétend que votre humeur est noire, on affirme que j'ai des accès

d'hypocondrie ; je vous aime pour votre caractère et votre humeur ; aimez-moi pour la sympathie très vive et très franche que je vous porte.

» J. SOULARY (1). »

LETTRE DE H. TAINE (2).

» Cher monsieur,

» Je suis tellement occupé et ma santé est si médiocre, que je ne puis me charger d'un article important comme celui que vous me proposez. J'admire beaucoup Poe ; c'est le type germanique anglais à profondes intuitions, avec la plus étonnante surexcitation nerveuse. Il n'a pas beaucoup de cordes, mais les trois ou quatre qu'il a vibrent d'une façon terrible et sublime. Il approche de Heine ; seulement tout chez lui est poussé au noir, l'alcool a fait son office. Mais quelle délicatesse et quelle justesse dans l'analyse ! — Je n'aime pas trop *Euréka* qui est de la philosophie comme celle de Balzac dans *Séraphita* et de Hugo

(1) « Je ne me rappelle pas très nettement leur objet [l'objet de mes lettres] ; je me souviens seulement que, dans l'une d'elles, j'entretenais Baudelaire d'un projet de poème sur le Chanvre, dont je m'occupais alors (son titre était le *Rêve du Chanvre*). Il devait former, avec le *Rêve de l'Escarpolette* et d'autres poèmes de même nature, la matière d'un petit volume fantastique assez piquant, qui m'eût donné l'occasion de rompre avec la forme agaçante du sonnet. » (Notes de M. Soulary). V. dans les *Lettres*, la réponse de Baudelaire, 12 juillet 1860.

(2) Publiée par le PINCEBOURDE.

dans les *Contemplations*. Puisque vous le demandez, c'est le seul des cinq volumes que j'aie reçu, et encore c'était de votre main. M. Lévy ne m'en a envoyé aucun, mais je l'ai lu tout entier.

» Quel malheur que vous n'ayez pas inséré en anglais les 108 vers anglais de *Nevermore !* Mais quel traducteur vous faites, et comme l'accent y est avec toute son âpreté, toute son intensité et toutes ses inflexions !

» Mille remerciements, j'ai lu déjà la moitié de ce nouveau volume (1), et je vais faire votre commission à Flaubert.

» Croyez-moi, je vous prie, votre très obligé et dévoué.

» H. TAINE. »

30 mars 1865.

LETTRE DE TISSERANT (2)

1853.

« Mon cher monsieur Baudelaire,

» Vous êtes un de ces hommes qu'on n'oublie pas

(1) *Histoires grotesques et sérieuses* de Poe. — Antérieurement déjà, Baudelaire avait demandé à Taine une préface pour *Euréka* (v. *Lettres*, 6 octobre 1863). Ici, il s'agit évidemment d'un article sur Poe.

(2) Publiée dans CHARLES BAUDELAIRE, *Souvenirs-Correspondances*. — Il s'agit ici de l'*Ivrogne*, drame que l'acteur Tisserant avait conseillé à Baudelaire de tirer du *Vin de l'Assassin* (V. les *Baudelairiana* d'Asselineau, et la lettre de Baudelaire du 28 janvier 1854.

quand on a du cœur, et encore moins quand on est un peu artiste.

» Je vous ai vu peu et cependant cela m'a suffi. J'ai bien souvent pensé à vous pendant ma longue absence, et nos réflexions à votre endroit me ramenaient toujours à cette triste pensée que comme beaucoup d'êtres très bien organisés, vous dépensiez votre trésor spirituel (le seul vrai trésor), sou à sou, au lieu de risquer une grave affaire. En effet, vous enfermez de grandes idées dans un petit *cercle* (1), ressemblant à cet homme qui se croit bon marcheur parce qu'il a fait dans un jour le trajet d'un bout du passage des Panoramas à l'autre ; au bout de dix jours, il additionne ses pas, et dit : J'ai été à Bordeaux.

» Mais je vois avec joie que vous n'êtes pas cet homme-là ! Bravo ! développez-vous ; votre pensée est large et originale ! Mettez-nous en scène des gens qui se promènent dans le Champ-de-Mars, histoire de fumer une cigarette !

» Venez me voir quand vous voudrez, le plus tôt sera le meilleur.

» Le haut du pavé dramatique n'est pas encombré, allongez les jambes de votre intelligence, et venez faire un tour dans le grand drame.

» La base dont vous me parlez est solide : la *rêverie*, la *fainéantise*, la *misère*, l'*ivrognerie* et l'*assassinat* ; avec ces cinq notes-là, on peut faire une mélodie terrible.

---

(1) Pincebourde a imprimé *moule* ; c'est cercle qu'on lit dans l'original.

» Si j'ai assez de savoir pour être votre guide, je suis tout à vous. Si vous avez besoin d'un artiste pour animer et exécuter votre œuvre devant le public, à défaut de Frédérick Lemaître, comptez sur mon audace et mes efforts. Si vous avez besoin d'un ami qui aime votre œuvre comme vous l'aimez vous-même, comptez, oh ! comptez sur moi ! Pas de timidité, pas de fausse modestie ! Si nous doutons de nous-mêmes, personne n'aura foi en nous. Assez de coups de pétard et de pistolets, c'est un coup de canon qu'il nous faut !

» Quant à mon camarade Laferrière, je le crois artiste, mais je ne sais si ses moyens se prêteraient à une transformation radicale ; c'est une chose à lui proposer, le cas échéant.

» Quand vous viendrez me voir, je sors rarement avant onze heures du matin, et le mois prochain, j'aurai peu de répétitions ; dans tous les cas, un mot par la poste, et je vous attendrais ou vous préviendrais.

» De l'audace ! de l'audace ! de l'audace ! et *tout de suite* !!

» Bien à vous,

» J.-H. Tisserant. »

LETTRES DE M. JULES TROUBAT

I.

Ce mardi, 20 février 1866.

« Cher poète et ami,

« Votre lettre (1) vient de m'ouvrir les yeux sur une

(1) V. Lettres, 19 février 1866.

confusion des deux Lemerre et Lemer, que j'ai cru n'être qu'une seule personne. Ce n'est pas Julien Lemer, mais Lemerre du passage Choiseul, n° 47, que j'ai vu, à qui j'ai demandé pour vous les n^os de l'*Art*, qu'il avait édité et qui ne paraît plus, qui m'avait promis de vous les envoyer (j'ignore s'il l'a fait depuis), et qui prépare une belle édition de la *Pléiade* à laquelle S. B. lui a conseillé de joindre Olivier de Magny, l'amant de la belle Cordière.

» J'ai vu ce M. Lemerre, un homme ami de la Poésie, allant lui demander des n^os pour vous et croyant, au fond de ma pensée, que c'était avec lui que vous aviez été en correspondance, je lui ai dit qu'il ne devait pas vous négliger, et il m'a répondu qu'il avait une très grande estime pour votre talent, et qu'il se demandait pourquoi vous vous étiez exilé à Bruxelles. J'ai bien été un peu étonné de voir qu'il ne me parlait pas de vos publications, mais j'ai attribué ce silence à une finesse de commerçant qui ne veut pas s'engager. Aussi ai-je *chauffé* tant que j'ai pu, et, je dois le dire à présent, il ne m'en paraît que plus plein de zèle pour les poètes, et a parfaitement répondu à tout l'enthousiasme que je manifestais pour vous par une chaleur non moins grande pour votre talent. Mais ce n'est pour le moment qu'un zèle de paroles.

» Cependant je crois qu'il faudrait voir vous-même auprès de cet homme. Je vous le dis, je me suis trompé de personnalité ; et c'est bien permis dans le cas dont il s'agit. S. B., au fond, a commis, je crois, la même erreur : il pensait répondre peut-être au même Lemer, en écrivant pour l'Olivier de Magny.

» Dans tous les cas, ce n'est pas mauvais.

» Ne négligez pas Dentu, au contraire. Si vous pouvez traiter avec lui, c'est excellent. — Et gardez cet ami inconnu du passage Choiseul pour quand vous viendrez vous-même. J'ai cru faire vos affaires, et je vois que je n'ai échangé que des paroles de pure appréciation littéraire.

» Pardonnez-moi d'avoir allumé un feu de paille. Votre présence peut-être servira à lui donner plus de consistance.

» Croyez que, si l'occasion se présente une autre fois, mais sérieuse, je ne la laisserai pas échapper et

» Croyez-moi bien sincèrement à vous.

« Voici du reste le prospectus qu'il m'a donné du *Parnasse contemporain*. Mais c'est Mendès et M. de Ricard qui en font les frais. Il m'a avoué n'avoir pas de confiance en cette publication ainsi comprise à grands frais. »

2.

Ce 10 mars 1866.

« Cher poète et ami,

» M. de Marancour (1) demeure rue de Douai, 27 ou 29. C'est l'éditeur Faure (boulevard Saint-Martin, 23) qui me l'a dit. — Oui, nous dînerons avec le maître à votre arrivée ; je le lui ai demandé et il m'a répondu que oui.— Ce que vous me dites-là de vos sentiments à

(1) Auteur des *Confessions d'un commis-voyageur*, des *Echos du Vatican*, etc.

la mort de Delacroix (1), je l'ai éprouvé à ma manière : je ne lui avais jamais parlé et je l'avais à peine vu. Mais je fus frappé d'une vraie douleur, d'un vrai deuil, ce fut vraiment un coup pour moi, et une perte, un soir, à 8 heures, en ouvrant un n° de la *Presse* et lisant : « M. Eugène Delacroix vient de mourir ». Je sentis que les arts perdaient un grand homme. Il me semble que j'aurais éprouvé la même douleur à la mort de Watteau ou de Mozart, artistes de feu et de passion. Je ne crois pas l'éprouver à la mort d'un autre peintre très célèbre de ce temps, qu'on veut toujours opposer à Delacroix, mais que je ne sens pas. Le tempérament et les nerfs sont tout dans nos jugements et nos appréciations.

» Pour en revenir au maître, il est tout à fait bien ; il travaille ; nous travaillons tous les jours depuis 9 heures jusqu'à 2, comme s'il n'était pas sénateur, et le fait est qu'il ne profite de ses loisirs que pour mieux faire. Il n'est plus pressé, n'a plus besoin de faire un article d'un lundi à l'autre, et alors il en est déjà sorti les grands articles sur Proudhon (que je n'ai pu vous envoyer. Champfleury me dit, il y a quelques mois, que vous me les demandiez. Je dis à de Calonne de vous envoyer les Revues. C'est là qu'il fallait les lire et non pas dans le *Constitutionnel*, qui n'a donné qu'un très petit extrait. Calonne me promit de vous les faire avoir. Je ne sais s'il l'a fait). — Il va réimprimer à présent son *Port Royal*.

» Je vous remercie d'avance de la rareté dont vous nous ménagez la surprise à Sainte-Beuve et à moi (2).

(1) V. les Lettres, 5 mars 1866.

(2) M. Troubat ni Sainte-Beuve ne devaient jamais ap-

» Je ne vous parle ni des discours de Prévost Paradol ni de celui de M. Guizot. Ce sont les événements derniers. Mais toute ma sympathie était pour un homme charmant, dont j'apprécie bien mieux la probité que le talent de ces orateurs et journalistes politiques. Je veux dire Camille Doucet, qui prononça son discours huit jours auparavant. Est ce amitié pour lui? Il m'intéressait davantage que tous ces apologistes d'un passé en ruines. La séance Doucet-Sandeau fut vraiment toute littéraire. Dans l'autre, on a beau marcher sur de hauts sommets, ce sont des sommets qui s'affaissent au moindre souffle populaire.

» J'achève un choix d'œuvres choisies de Piron (horreur !), commandé par la librairie Garnier.

» Vous arriverez à temps pour recevoir un exemplaire frais.

» A vous de tout cœur.

» JULES TROUBAT. »

P. S.— Tous ces éditeurs dont vous me parlez sont bien difficiles à lier ou à engager. Il faut les voir par vous-même. — J'ai un ami en province qui a publié un roman dans la *Revue contemporaine* : j'ai présenté ce

---

prendre quelle « rareté », voulait leur rapporter Baudelaire : quinze jours à peine, après l'avoir annoncée à ses amis, le poète était terrassé par son terrible mal. — V. de M. Troubat, outre le *Discours* prononcé à l'inauguration du monument de Baudelaire, — nous y avons renvoyé au cours de l'*Etude biographique*, — deux forts intéressants ouvrages : *Une amitié à la Darthez* (Lucien Duc, éd. 1900), et *Les salons de Champfleury* (Alp. Lemerre, 1894), pour une clef des *Aventures de Mlle Mariette*.

roman à Hachette, à Lévy, à Faure : tous me disent la même chose : « Nous avons trop de publications sur les bras . » — « Mais veuillez, au moins, lire... » — « Oh ! c'est inutile... Nous ne le lirions pas... Vos livraisons de la *Revue* seraient perdues ici... » — Il faut la finesse et l'éloquence persuasive de Baudelaire lui-même (avec son nom), mais il le faut, lui. Je crois que Dentu est encore le meilleur. On m'a dit qu'un nommé Henry, qui demeure en face, est un honnête homme : je ne le connais pas. »

LETTRE DE J. TURGAN

« Mon cher ami,

» Vous vous moquez de moi purement et simplement, il m'est impossible de mettre ce soir les quinze colonnes que je voulais mettre de *Gordon Pym*. J'avais répondu de vous ici et vous me laissez dans un grand embarras. — Ce n'est pas bien (1).

» J. TURGAN. »

LETTRE D'AUGUSTE VACQUERIE

[7 mai 1861.]

« Merci, mon cher Baudelaire, je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis touché de la page sympathique que vous avez écrite sur moi. Vous savez ce que je pense de votre talent, vous savez donc ce que je ressens de votre éloge (1). — Je n'ai pas entendu l'opéra

(1) La publication de cette traduction au *Moniteur* avait commencé le 25 février 1857. Elle fut interrompue le

de Wagner, et je n'ai pour *Tannhauser* que le penchant de tout homme de cœur pour toute œuvre brutalement proscrite ; votre brochure ajoute des raisons à mon instinct et m'emplit d'avance les mains de bravos. Mais il y en a pas mal pour vous. — Merci encore.

» Votre ami.

» AUGUSTE VACQUERIE. »

LETTRE D'ALFRED DE VIGNY (2)

Lundi, 27 janvier 1862.

« Depuis le 30 décembre, Monsieur, j'ai été très souffrant et presque toujours au lit. Là je vous ai lu et relu, et j'ai besoin de vous dire combien de ces *Fleurs du mal* sont pour moi des Fleurs du bien et me charment ; combien aussi je vous trouve injuste envers ce bouquet, souvent si délicieusement parfumé de printanières odeurs, pour lui avoir donné ce titre indigne de lui, et combien je vous en veux de l'air empoisonné quelquefois par je ne sais quelles émanations du cimetière de Hamlet.

---

7 mars suivant. C'est cette interruption forcée qu'explique sans doute ce billet du directeur à son collaborateur.

(1) L'éloge que Baudelaire donne, — dans l'épilogue de son *Richard Wagner et Tannhäuser*, — aux *Funérailles de l'honneur*, drame d'AUGUSTE VACQUERIE joué à la Porte Saint-Martin en 1861, pour la représentation duquel Paul Meurice lui avait envoyé des places.

(2) Publiée par le CHARLES BAUDELAIRE, *Souvenirs, Correspondances*. Sur les relations de Baudelaire et de Vigny. V. l'ouvrage de M. Charavay, *op. cit.*, v. aussi *Lettres*, années 1860-62, *passim*

» Si votre santé vous permet de venir voir comment je m'y prends pour cacher les blessures de la mienne, venez mercredi (29) à quatre heures après midi ; vous saurez, vous lirez, vous toucherez comment je vous ai lu ; mais ce que vous ne saurez pas, c'est avec quel plaisir je lis à d'autres, à des poètes, les véritables beautés de vos vers encore trop peu appréciés et trop légèrement jugés.

» Vous m'aviez dit que votre lettre officiellement académique était envoyée. C'était à mes yeux une faute, je vous l'ai dit ; mais elle était irréparable, et je me résignais à vous voir égaré dans le labyrinthe. Mais à présent que vous m'écrivez que c'était seulement un projet, je vous conseille franchement de ne pas faire un pas de plus dans ces détours qui me sont connus, et de ne pas écrire un mot qui ait pour but de vous faire inscrire comme candidat à aucun des fauteuils vacants.

» J'aurai le temps de vous en dire les raisons très sérieuses, et vous les comprendrez...

» *Venite ad me.*

» ALFRED DE VIGNY. »

6, rue des Ecuries d'Artois.

LETTRES DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

I.

Saint-Brieuc, rue Saint-Guéno, 4.

[1859-60.]

» Monsieur,

» Je sais, dans ma très petite expérience, combien il est pénible d'écrire une lettre. On n'écrit presque ja-

mais (j'entends les esprits de certaines allures) que par nécessité ou besoin vague de se dégrossir l'esprit

» Veuillez donc penser, je vous en prie, que j'estime trop la valeur de votre précieux temps pour vous demander une réponse : vous m'écrirez si vous avez un loisir à perdre, quand il vous plaira, dans un an, six mois, jamais si bon vous semble : je ne vous en aimerai pas moins, je comprendrai cette petite préface de Ricardo et je serais désolé que mon admiration vous gênât le moindrement : ceci soit dit avec sincérité.

» Combien je regrette les conséquences de ces jours derniers ! Vous m'avez vu sous des conditions déplorables : j'étais à la fois — très troublé par le vin — le manque de sommeil — et le saisissement de vous parler. Combien de bêtises me sont échappées !,.. Mais je pense que vous n'êtes pas de ceux qui jugent les gens sur un fait.

» Mes relations fantaisistes — j'ai frayé, par entraînement, avec des individus de joyeuse imagination — doivent être mises sur le compte de mon extrême jeunesse ; cela s'oublie assez vite ; il ne s'agit que de rompre vite, et de monter vite, ce qui ne tardera guère pour moi, je pense.

» Allons, voilà qui est bien ; votre profonde et habituelle délicatesse ne méprisera pas l'humilité de cette petite épître, je n'écris pas de la sorte à tout le monde, vous êtes mon aîné, cela dit tout.

» Quand je pense que je n'ai pas répondu l'autre soir à M. R... (charmant compagnon, du reste, par exemple !) lorsqu'il me demandait ce que vous aviez créé :

» Qu'entendez-vous par créer? — Qui est-ce qui crée ou ne crée pas?

» — Que signifie cette chanson, et ce refrain d'avant le déluge? Baudelaire est le plus puissant, et le plus un, par conséquent, des penseurs désespérés de ce misérable siècle! Il frappe, il est vivant, il voit! Tant pis pour ceux qui ne voient pas! »

» Mais, je n'étais pas dans mon sang-froid ce soir-là. Ce sera pour la prochaine occasion. Excusez, je vous en prie, les nombreuses inepties, les rimes légères et les enfantillages que j'ai laissés dans mon bouquin (1). Il y a trois ou quatre pages passables : c'est une demi-promesse; j'espère vous envoyer bientôt une prose moins jeune que mes vers! Allons, je vous aime et vous admire, mon bien cher grand poète; et je vous serre la main avec bonheur.

» P. S. — Je suis presque brouillé avec ma famille. J'attends quelque argent pour retourner vivre à Paris : vous me permettrez de vous faire une petite visite; je ne crois pas dépasser le but en disant que j'ai quelquefois du bon — avant le champagne. »

2.

[1861-62.]

« Je vous remercie de tout mon cœur de vous être souvenu de moi : que voilà de pensées claires et su-

(1) Il s'agit sans doute des *Fantaisies nocturnes*, le premier livre de Villiers, parues à Lyon, en 1859. Cette lettre se placerait donc vers 1859-60.

perbes ! Comme on se sent de votre avis en vous lisant ! Comme vous savez bien vous écouter impersonnellement dans celui qui vous lit ! Je vous admire.

» Je me suis rencontré avec vous au sujet de Wagner, et je vous jouerai Tannhauser quand je serai installé dans votre voisinage. Le grand musicien peut réciter, lui aussi, ces vers de statue :

> Contemple-les, mon âme, ils sont vraiment affreux !
> Pareils aux mannequins, vaguement ridicules...

» Quand j'ouvre votre volume, le soir, et que je relis vos magnifiques vers dont tous les mots sont autant de railleries ardentes, plus je les relis, plus je trouve à reconstruire. Comme c'est beau, ce que vous faites ! La *Vie antérieure*, l'*Allégorie des vieillards*, la *Madone*, le *Masque*, la *Passante*, la *Charogne*, les *Petites Vieilles*, la *Chanson de l'Après-midi*, — et ce tour de force de la *Mort des Amants*, où vous appliquez vos théories musicales. L'*Irrémédiable*, commençant dans une profondeur hégélienne, les *Squelettes laboureurs*, et cette sublime amertume de *Réversibilité*, enfin tout, jusqu'au duo *d'Abel et de Caïn*... C'est royal, voyez-vous, tout cela. Il faudra bien que, tôt ou tard, on en reconnaisse l'humanité et la grandeur, absolument... Mais quel éloge que le rire de ceux qui ne savent pas respecter ! Ne vous irritez pas de mon enthousiasme ; il est sincère, vous le savez bien.

» P. S. — Ne m'écrivez pas, je vous en prie : l'Art est long et le temps est court ; je le sais aussi bien que personne, moi qui travaille dix heures par jour à faire une page de prose ; vous n'avez rien à me dire, et je

devine que vous ne me voulez peut-être pas trop de mal, ainsi ne prenez pas trop de peine pour moi. Quand j'aurai terminé le premier volume de *Isis*, je vous en enverrai un exemplaire. Je ferai, avec votre permission, une étude sur vous : si vous ne la trouvez pas bien faite, vous la brûlerez, et il n'en sera plus question. Je n'ai pas d'amour-propre, quand j'ai mal écrit, maintenant, je vous l'assure. Vous vous êtes affirmé davantage dans votre étude sur Wagner (1) que dans celle de Gautier : tant mieux ! *Ça pleut déjà dru comme mitraille et de la hautaine façon, ça m'a ranimé.* Dans dix ans, il ne restera pas cinquante pages des romans à reconstruction de faits, quand on ne juge que le fait... Et au revoir. Pardonnez le griffonnage ; je l'ai effacé parce qu'il était dogmatique et que je n'ai rien à vous apprendre.

» Encore un *Post-S.* — A propos de l'étude dont je vous parle, ne pensez pas que je veuille recommencer la fable de l'*Ours et du Jardinier*. Je n'ai plus le même style du tout, comme de raison, quand j'écris une lettre et lorsque j'écris une page littéraire. Vous ne me jugerez pas sur mon déplorable bouquin, et vous aurez de l'indulgence. Je vous affirme que je fais du beau et du très beau dans ce moment-ci et que vous n'en serez peut-être pas mécontent : vous serez même étonné de la différence, je ne crains pas de vous le dire, si vous voulez bien y jeter un coup d'œil.

---

(1) L'article de Baudelaire : *Richard Wagner* et *Tannhauser*, parut en 1861 et *Isis*, pour la première partie, en 1862. Cette lettre peut donc être datée approximativement 61-62.

Vous ne croirez pas que c'est moi. Ne riez pas trop, je vous en prie, de cette folie, et prenez tout ceci avec bienveillance. Je ne vous écris pas rue d'Amsterdam, craignant que vous ayiez (*sic*) changé de maison. »

3.

Saint-Brieuc, rue Saint-Pierre, 14.

« Mon cher Baudelaire,

» Je vous ai gardé, comme on dit, pour la bonne bouche : voici le résumé (dans ce qu'il peut avoir d'ingénieux) du pèlerinage que vous savez. Le R. P. dom Guéranger est, je crois, un homme d'une imagination logique et d'une science absolument quelconque ; il jouit d'une qualité que vous estimerez : *la froideur attrayante*, 57 à 58 ans. Il était prêtre à 21 ans ; docteur en théologie à 23 ans ; licencié en droit, licencié ès-lettres et docteur ès-sciences à 38 ans. Il parle sept à huit langues actuelles et n'ignore pas les dialectes hébraïques au point de le céder à M. Renan. Il a trouvé moyen, *sans un sou*, de relever l'abbaye de Solesmes, sans s'interrompre pour cela, et sans quitter une rude partie engagée entre lui et tous les évêques de France au sujet de la Liturgie ancienne qu'il a réussi à faire rétablir dans toute sa pureté, presque partout, mais il a fallu écrire une douzaine de volumes fantastiques de science religieuse, arracher des bulles pontificales, lutter contre son évêque, abîmer pendant un an, tous les quinze jours, M. de Broglie (au sujet du Labarum et, généralement, des miracles) se lever à 4 heures, se coucher à 11 heures, manger

de la salade le soir et un peu de soupe dans une écuelle le matin, conserver du temps pour le bréviaire et pour la direction de l'Abbaye (60 moines), tout quitter au coup de la cloche de la Règle, causer avec des milliers de visiteurs, surveiller un anévrisme et une propension mosaïque au bégaiement afin de ne pas perdre la tête et avoir un front deux fois haut et vaste comme celui de Victor Hugo. Vous voyez que ce n'est pas une brute, et pour me servir d'une expression de du Terrail (si vous voulez bien pardonner cet ignoble mouvement d'amour-propre), j'ajouterai que : « Je ne suis pas trop mal dans ses papiers. »

» Il est flanqué de deux têtes qui sont presque également admirables : le Père Econome et le Père Prieur : Dom Fontanes et Dom Couturier : deux colosses au physique et au moral. La Bibliothèque (j'oubliais de vous dire que ces deux colosses et lui sont charmants de bienveillance, de profondeur et de *naïveté*, au point de s'amuser et de faire des calembourgh) (*sic*), la Bibliothèque contient environ 20.000 volumes ; on m'y laissait seul, tous les jours, faveur inconnue à bon nombre de gens (nouveau mouvement d'amour-propre), vous jugez si j'ai, comme on dit, profité de l'occasion. J'ai des notes assez curieuses, je crois pouvoir l'affirmer. Bref, je tiens *Samuèle*, et si mes prévisions ne sont pas entachées de niaiseries, j'ai réellement quelque chose de — sinon de plus grand, je parle au point de vue de la dimension du volume — du moins d'aussi large que l'idée de Faust. C'est réellement estomirant qu'on n'ait pas encore pensé à une chose, ou que, si on y a pensé, on ne l'ait pas traitée

avec amplitude et magnificence. Je vous écrirai cela : vous jugerez.

» Voici, en attendant, une petite légende qui ressemble un peu à l'un de vos poèmes en prose, l'*Etranger* : je traduis du latin :

» Il y avait un moine — un parfait et ancien religieux — qui avait fait un pacte avec le Diable ; je veux dire qui avait accepté les services d'un démon mixte. Ce démon n'était pas, en son âme et en sa condamnation, des plus coupables ; il avait, dans les temps effroyables où se joua le grand conflit, il avait subi l'entraînement vague et presque moutonnier de Lucifer. Il ne s'était pas prononcé sur le fameux *Non Serviam* et s'était trouvé précipité hors de la joie et de la lumière, avant d'avoir eu seulement le temps de se reconnaître. De sorte que sa vie était comme un rêve et qu'il ne savait plus ce qui était arrivé. Il n'était pas mauvais, mais il avait contracté la manie de la chute, en voyant se culbuter, dans l'ombre et dans la foudre, le pêle-mêle des légions noires ! Puis... avec les longs et interminables siècles, avec l'insensible habitude de l'étonnement, il avait oublié cela, tout cela : il avait oublié.

» Enfin vous comprenez ce que je veux dire. Vous seul pouvez exprimer cela aujourd'hui.

» Donc, un jour, il avait remarqué la terre, et trouvant confortable d'y rester aussi bien que dans les endroits où il était auparavant, il s'en alla dans les environs d'un monastère, car il aimait le silence. Là, je vous dis qu'il eut l'occasion de rendre service au vieil abbé, on ne sait pas comment. Le vieil abbé — un bon zig ! — comprit de suite (toutes ses réserves de

conscience faites) l'horrifiant malheur qui avait dû arriver dans l'éternité, au petit bonhomme infernal, et il ne déchargea pas de malédictions nouvelles sur son mélancolique et monstrueux visiteur. Il lui demanda, ne voulant pas être en retard avec un pareil personnage, s'il pouvait, à son tour, lui être quelque peu utile ou même agréable. Il insista, en voyant le pauvre démon secouer tristement ce qui lui servait de tête.— Eh bien, dit celui-ci, puisque vous me proposez, je vous dirais que vous pouvez me faire du bien.— Et comment? dit le moine. — Ah! dit le démon, vous êtes bien le maître de faire bâtir un clocher ici? — Oui, dit le moine. — Alors faites bâtir un clocher avec une grande cloche, et puis faites-la aller la nuit, quand vous pourrez. — Pourquoi? dit le moine inquiet. — J'aime les cloches... le son des cloches... les belles cloches...

» N'est-ce pas qu'elle est belle? Mais, dame, je n'ai fait que des phrases où vous feriez de la pure beauté, vous. Enfin, je vous l'offre, si elle peut vous sembler possible.

» Je termine en attendant une prochaine lettre, en vous recommandant deux livres :

» *La Mystique* de Görres, 5 vol. in-8 (divine, naturelle, diabolique), édit. Poussielgue, rue Saint-Sulpice, trad. de l'allemand par Sainte-Foy.

» Et *La Vie de Jésus-Christ*, par le docteur Sepp, 2 vol. in-8, même trad., même lib., année 1860 ou 59. Si vous ne les connaissez pas, cela vous fera peut-être plaisir. C'est très curieux.

» A. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM (1). »

(1) Lettres publiées par la *Nouvelle Revue*, n° du 15 août 1903.

LETTRE DE RICHARD WAGNER

Paris, 15 avril 1861.

« Mon cher monsieur Baudelaire,

» J'étais plusieurs fois chez vous sans vous trouver. Vous croyez bien combien je suis désireux de vous dire quelle immense satisfaction vous m'avez préparée par votre article (1) qui m'honore et qui m'encourage plus que tout ce qu'on a jamais dit sur mon pauvre talent. Ne serait il pas possible de vous dire bientôt, à

On sait l'influence considérable qu'exerça Baudelaire et son œuvre sur l'œuvre et l'esprit de Villiers de l'Isle-Adam. — C'est chez *Baudelaire* que l'auteur de l'*Eve future* avait rencontré Wagner. Lui-même, musicien inspiré, au dire de ses intimes, avait mis en musique plusieurs poésies des *Fleurs du mal*, dont *Le vin de l'assassin*, *La mort des amants*, et *Recueillement*. — V. d'ailleurs sur tous ces points le *Villiers de l'Isle-Adam* de M. R. du Pontavice de Heussey (Albert Savine, éd. 1893).

(1) L'article de la Revue Européenne, *Richard Wagner et Tannhauser* (avril 1861).

Nous n'avons guère de renseignements sur les relations de Wagner et de Baudelaire qui fut, on le sait, l'un des premiers de ce côté du Rhin, à discerner le génie du maître allemand, et à le saluer dans les termes qui convenaient. Tout fait présumer cependant qu'elles furent éphémères. Baudelaire, dans sa correspondance, mentionne seulement une invitation (billet à Mme Sabatier, non daté), qu'il refusa, et la réception d'un livre, qu'il ne désigne pas autrement. Mais, deci delà, il marque combien étaient sincères son enthousiasme pour le musicien (16 février 1860), et l'intérêt qu'il vouait au génie méconnu (24 février 1860).

haute voix, comment je m'ai senti enivré en lisant ces belles pages qui me racontaient — comme le fait le meilleur poème — les impressions que je me dois vanter d'avoir produites sur une organisation si supérieure que la vôtre?

» Soyez mille fois remercié de ce bienfait que vous m'avez procuré, et croyez-moi bien fier de vous pouvoir nommer ami.

» A bientôt, n'est-ce pas?

» Tout à vous,

» RICHARD WAGNER. »

LETTRES DE WALLON

I.

« Mon cher Baudelaire,

» J'ai la plaisanterie grossière, m'avez-vous dit un jour, et cela est très vrai, et je ne m'en fâche point, car je ne pense pas que je puisse jamais briller beaucoup par l'esprit — mais cette fois vous chassez sur mes terres et j'éprouve quelque malin plaisir à vous régenter. — Le sens propre de *Talent* est pièce de monnaie — c'est par figure seulement qu'on l'applique aux facultés de l'homme — et peut-être cet emploi ne remonte-t-il pas au delà du protestantisme, grand commentateur, interprétateur de paraboles. — Quoi qu'il en soit, l'assimilation du talent de l'Evangile à l'esprit de l'homme n'est pas mon fait; vous la trouverez dans tous les Pères, dans les termes mêmes ou peu s'en faut, où je la répète après eux. — Le jeu de

mots vient de ce que nous oublions le sens primitif de *talent* — nous voyons deux idées ou deux choses signifiées et fortuitement rapprochées, là où il n'y en a qu'une — mais tout ceci, croyez-le bien, n'est qu'un prétexte pour vous reprocher d'être invisible. — Il n'est pas possible que vous soyez toujours et constamment sur le Poe (cette fredaine est de Champfleury) et que vous ne visitiez jamais l'île Saint-Louis — Vous m'oubliez donc. — J'ai bien cherché après vous ces jours-ci pour boire une bouteille — car je voulais boire et ne pouvais m'y décider étant seul. — L'envie a passé — jusqu'au premier jour. — Vous ne publiez plus rien — vous avez tort. — L'esprit se rouille à la longue — vous dites en vous-même que je suis un sot ; c'est vrai, mais je n'en ai pas moins raison. — Vous pouviez beaucoup et vous n'avancez pas. — Murger et Champfleury ont déjà abattu cinq ou six volumes — si j'avais de l'argent je vous achèterais tous vos vers — et je les publierais — rien que pour vous forcer à en faire d'autres. — Dans l'engrênage (*sic*) des passions ou des amours-propres, des plaisirs ou des besoins, il y a un point où, dès qu'on y touche, on ne peut plus s'arrêter, ni reculer — il faut toujours avancer et toujours produire.

» Mais à quoi tout cela rime-t-il ? A vous apprendre que j'ai, le 1er mars, dans la *Revue de Paris*, hélas ! un article contre M. Cousin ; à vous prier en outre de lire avec soin mon volume (1) et malgré ce qui précède

(1) Peut-être *Le Positivisme ou la foi d'un athée* (?). C'est, des ouvrages de M. Jean Wallon, celui dont la date

de noter ce qui vous choquera — style ou pensée (faites une corne à la page en lisant et renvoyez-moi le volume); je voudrais bien avoir votre opinion. Vous avez été servi un des premiers parce que vous êtes un des premiers parmi ceux dont le jugement peut et doit m'éclairer.

» Tout à vous. »

3, rue Boutarel.

31 janvier (1854).

2.

[1857]

« Mon ami,

» Je viens de lire votre préface (1) avec un plaisir que je ne saurais dire, et peu s'en faut que je ne la relise immédiatement comme un beau poème — pour me donner une seconde fois le même contentement. — Et ce qui me frappe maintenant en réfléchissant mon impression, est de me trouver en si parfait accord avec ces lignes fermes et vibrantes que je les signerais toutes une à une. — N'est-ce pas un singulier problème — non pas qu'il y ait un lien des esprits où tous se rencontrent dans la vérité ou dans certaines vérités, — mais qu'il y ait côte à côte deux régions de vérités impénétrables ou impénétrées l'une à l'autre — comme ma foi et votre préface — où est le lien? —

---

de publication (1858), se rapproche le plus de la date de cette lettre.

(1) La préface dont il est ici question, c'est les *Notes nouvelles sur Edgard Poe*, qu'on trouvera en tête du tome VI des Œuvres complètes.

— Evidemment si les peuples rangent dans la catégorie dite Religion les idées les plus générales ou les plus voisines de Dieu, celles qui embrassent le plus grand nombre d'idées secondes, les plus *grosses* en un mot il faut bien que leurs croyances, — et disons même les vôtres ou les miennes — soient ou puissent être mères de nos opinions littéraires. — Et pourtant votre préface — comme Euclide — force l'assentiment des esprits les plus dissemblables — preuve qu'il y a dans tous de grandes lacunes. Quoi qu'il en soit, c'est un beau poème et si on vous l'a déjà dit vingt fois, il faut vous le dire une vingt et unième. — Pourquoi n'avez-vous pas nommé hautement le nid de ces professeurs jurés — ces *Débats*, citadelle des cuistres — ennemis nés de toute poésie? — Et cette joie que vous m'avez donnée si vive a été d'autant mieux reçue que je suis depuis trois jours dans la désolation de la chute de notre ami Champfleury. — Il me semble qu'il déserte de plus les régions de l'art et du beau, du style et du roman, pour se voir et se décrire à la loupe.

C'est un lieu commun, très commun de dire que le Bien, le Beau, le Vrai sont un et constituent la Réalité inommée, indicible, le soleil des intelligences, l'âme des âmes — et comme poète vous avez légitimement horreur du lieu commun ; mais pour trancher d'un mot le débat, vous l'auriez habillé d'une manière originale et montré que celui qui voit la réalité *en vrai* ne la voit pas *en beau* — ou n'est pas poète, c'est-à-dire assez poète — et par conséquent que l'art enseignant ou moralisant est encore un carré rond — comme nous en avons tous des milliers dans l'esprit.

» Vous savez que vous pour les impressions nettes et vives, La Madelène pour les nuances fondantes, vous êtes à mon sens les deux artistes par excellence. Permettez-moi donc de vous prémunir contre l'abus des incidentes qui n'est pas encore — mais qui pourrait venir gâter votre prose harmonieuse et savante. Voilà bien du pédantisme — c'est mon état, hélas ! — et je me reprocherais de trahir l'amitié si je ne pensais pas tout haut.

» Maintenant on pourrait demander si le Bien, le Beau, le Vrai ne sont pas convertibles l'un dans l'autre ou réductibles au même. C'est en effet cette prétention cachée qui entretient et pousse les écoles. — Mais il faut répondre hardiment non. — Ces trois formes de la Réalité correspondent aux trois formes du temps — et sont, par conséquent, éternelles comme lui — c'est-à-dire impérissables dans le temps. Remarquez que :

» Le bien est ce qui est toujours praticable ; c'est donc un présent éternel ; et il a en effet pour organe la volonté — faculté toujours présente, toujours actuelle — mère du temps.

» Le beau est ce qui est toujours désirable ; c'est donc un futur éternel ; et il a en effet pour organe le désir, l'amour, — faculté toujours naissante, mère des espérances et des rêves, toujours grosse de l'avenir.

» Le vrai est ce qui est toujours intelligible ; c'est donc un passé éternel en ce sens que les choses ne prennent à nos yeux la forme d'intelligibles ou d'idées qu'à la condition d'avoir été des désirs, puis des actes (de l'esprit) et d'être pour ainsi dire mortes ou réfléchies

— vous devinez mieux que je ne l'explique. Toute ma philosophie est là, dans ces trois formules de bonne femme, et vous voyez que le Bien, le Vrai, le Beau sont éternellement un et trois — identiques et inconciliables. Joignez à cela que nos facultés sont des maladies de l'âme que nous contractons tous de la même façon, dans les mêmes conditions — comme vous le montrez vous-même par votre sauvage encyclopédique — lesquelles procèdent toutes d'ailleurs de ces trois formes essentielles mais *temporelles* de l'âme — entendement — volonté — amour. Que l'homme — après avoir créé ces facultés dans l'enfance, dans un ordre logique et nécessaire — se trouve avoir donné à un grand nombre de ses impressions (ou actes de l'âme) la forme réfléchie d'idées — ce qui oblige un grand nombre d'autres à prendre par opposition la forme active et à faire apparaître ainsi, dans un ordre également logique et nécessaire (qui varie comme varie l'apparition des facultés), ce que nous appelons nos passions fleurissant d'âge en âge, l'une après l'autre, celles-ci très épanouies, celles-là mortes en germe — et non pas en vertu de forces occultes ou d'énergies plastiques vulgairement cachées sous le nom de nature pour justifier la paresse des esprits (voici, j'espère, un bel exemple d'incidences) — je dis que le Bien, le Vrai, le Beau étant forcément distincts dans le temps, et que l'homme, artisan de lui-même (sauf la faible part des hérédités ou propensions natives), créant ses facultés et plus tard ses passions une à une, — instrument bien ou mal accordé, suivant votre belle expression — ne peut que l'appliquer tour à tour et tout entier à

chacune des faces de la réalité sans prétendre les réunir ou les confondre dans la même expression, dans les mêmes œuvres, — comme un saint qui ne voudrait faire des actes de charité ou d'amour qu'envers d'autres saints comme lui qui n'en ont pas besoin — ou comme un philosophe qui n'enseignerait la vérité qu'à des artistes vertueux. Je vais lire *Monos et una* — ça vaudra mieux. Faites-nous donc un livre, un livre tout de vous. Décidément, je suis atteint de la maladie du Vrai à un haut degré. Je ne puis accepter l'illusion de ce dialogue — sauf le commencement et la fin très beaux ; — j'ai maintenant une peine infinie à me donner ou seulement à me prêter aux pures fictions — le côté invraisemblable me choque et m'arrête, l'impossible me poursuit — et tous les romans sont à peu près dans ce cas — même les meilleurs. C'est une triste infirmité de l'âge, un rhumatisme de la philosophie. Je cède à la tentation — je relis votre préface — et peut-être la relirai-je encore. Faites-nous, je vous prie, un livre et croyez-moi toujours tout à vous.

» WALLON. »

« Mon ami, votre préface est réellement très belle, j'en suis encore et j'en reste tout ému. Quelle belle Prose — savante, vibrante, harmonieuse ! — je la lis comme de la musique, la mélodie des idées. »

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

Préface . . . . . V-XII

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE

I. — Origines de la famille Baudelaire. — Les parents du poète. — Sa naissance. — Mort de son père. — Mme Baudelaire devient Mme Aupick. — Influence de ces secondes noces sur la sensibilité de l'enfant. — Interne au Collège Royal de Lyon, puis au Lycée Louis-le-Grand de Paris. — Précoces mélancolies. — Succès scolaires. — Témoignages de ses condisciples. — Premières rimes. — Bachelier 1-17

II. — La vocation du poète se heurte aux plans du général et de Mme Aupick. — Vie libre à Paris, premières fréquentations littéraires. — La pension Bailly.

— Souvenirs de ses co-pensionnaires. — Habitudes de dépense et d'élégance. — Curiosités défendues. — Stances à Sarah. — La haine que le jeune homme nourrit contre son beau-père aboutit à un éclat. — Le voyage aux Indes, sa légende. — *L'Albatros ; à une dame créole* 18-33

III. — Mis en possession de l'héritage paternel, Charles Baudelaire va habiter l'île Saint-Louis. — Description de l'appartement qu'il occupe à l'hôtel Pimodan. — Il « brocante ». Engagements onéreux. — L'École normande. — Le poète, qui ne veut pas encore publier, récite ses vers. — Les cahiers des *Fleurs du mal*. — Pièces composées avant 1843. — Le dandysme de Charles Baudelaire. — Habits noirs, justaucorps et blouses. — Flâneries. — Domiciles multiples. — Le portrait d'Émile Deroy. 34-51

IV. — Les amours de Baudelaire. — Sarah. — La mendiante rousse. — La Vénus Noire, ses trahisons, son intempérance. — Baudelaire songe au suicide. — Le *cycle* de Jeanne Duval. — La misogynie du poète. — Inspirations anonymes, Berthe, Marguerite (1), etc. 52-67

V. — Les dépenses de leur fils et beau-fils inquiètent M. et Mme Aupick, qui lui font donner un conseil judiciaire. — M. Ancelle. — Premières publications. — Les *Salons*. — Le *Corsaire Satan*. — Quelques *Fleurs*.

---

(1) Certaines indications nous ont été fournies trop tard pour pouvoir être utilisées dans l'*Étude biographique* : sur la Marguerite qui inspira au poète deux de ses plus belles pièces, suppléez au silence du chapitre IV en consultant nos notes de la page 427.

— *Le jeune enchanteur, la Fanfarlo.* — Articles de critique littéraire 68-75

VI. — Le poète est entraîné par le mouvement révolutionnaire de 1848. — Contradictions de sa nature. — Sur les barricades. — Le *Salut Public*, la *République du Peuple.* — Journaliste à Châteauroux. — Retour à l'absolutisme de Joseph de Maistre 76-88

VII. — Encore quelques essais de journalisme — Edgar Poe; le goût de Baudelaire pour le grand romancier américain, devient une « véritable possession ». — La parenté spirituelle du traducteur avec son auteur. — Les *Histoires Extraordinaires.* — Enthousiasme pour Eugène Delacroix. — Auguste Poulet-Malassis. — Le procès des *Fleurs du mal.* — Protestations des amis du poète et de la critique. — Félicitations de Victor Hugo. 89-113

VIII. — Le roman de Baudelaire et de Mme Sabatier 114-127

IX. — Période d'active production. — Les *Poèmes en prose*, les *Paradis artificiels.* — Baudelaire réclamé pour un de leurs maîtres par les jeunes générations. — Courte trêve aux difficultés pécuniaires où il se débat avec Malassis. — Réconciliation avec Mme Aupick, à la mort du général. — Fréquents voyages à Honfleur. — Essais de théâtre et de roman. — 2e édition des *Fleurs.* — *Richard Wagner et Tannhauser.* — Baudelaire candidat à l'Académie Française. — Sainte-Beuve lui prête son appui. — Premiers symptômes de maladie, lassitudes. — Départ pour Bruxelles. 128-150

X. — Conférences au Cercle des Arts. — Haine de Baudelaire pour la Belgique et les Belges. — Il entreprend un livre vengeur. — Négociations infructueuses avec les éditeurs parisiens. — Sa maladie s'aggrave, et sa misère. Il les affronte avec courage, mais son esprit s'assombrit. — Solitude volontaire et obstinée. — Remords, idéal nouveau, efforts suprêmes : « être un saint pour soi-même ». — Retours désespérés à la piété filiale, à l'humilité, à la charité. — Dernière visite à Honfleur. Sa volonté s'affaiblit, ses convictions s'exaspèrent . 157-181

XI. — Frappé d'aphasie, Baudelaire est transporté dans une maison de santé. — Dévouement de ses amis. — Causes réelles de la maladie. — Arrivée de Mme Aupick à Bruxelles. — On ramène l'infortuné poète à Paris. — A la maison Duval. — Lente agonie. — Les funérailles, les discours. — Les *Œuvres complètes* — Le monument de Charles Baudelaire au cimetière Montparnasse 182-216

APPENDICE

I. — Poésies allusionnelles 219

1. — Le livre, d'Auguste Dozon 219
2. — *A mon ami C. B.*, d'Ernest Prarond . . 220

II. — Lettre du Cte Saliz au Gl Aupick. 221

III. — Documents sur le procès des Fleurs du mal. 227

1. — Article de Gustave Bourdin 227
2. — Petits moyens de défense..., par Sainte-Beuve 229

III. — Notes et documents pour mon avocat, par Ch. Baudelaire 231

IV. — Chez feu mon maître, par Léon Cladel . . . 235

V. — Baudelaire a Bruxelles, par Camille Lemonnier. 253

VI. — Lettres de Mme Aupick a Charles Asselineau. 254

VII. — Lettre de Ch. Asselineau a Poulet-Malassis . 273

VIII. — Baudelaire, recueil d'anecdotes, par Charle Asselineau 279

IX. — Lettres adressées a M. Eugène Crépet pour rectifier certains points de son étude biographique 303

X. — Lettres adressées a Charles Baudelaire par :

Charles Asselineau . . 309
Hippolyte Babou . . 312
Théodore de Banville . 313
Barbey d'Aurevilly . . 314
Philoxène Boyer . . 335
De Calonne 336
Champfleury 339
Le chevalier de Chatelain 342
Ernest Christophe . . 343
Léon Cladel 344
Cl de la Combe . . . 345
Eugène Delacroix . . 348
Emile Deschanel . . . 353
Maxime du Camp . . 354
Armand Dumesnil . . 355
Gustave Flaubert . . 359
Armand Fraisse . . . 365
Alfred Guichon . . . 368
Constantin Guys . . . 371
Hostein 373
Edouard Houssaye . . 375
Victor Hugo 376
Mme Adèle Victor Hugo. 380
Leconte de Lisle . . . 381
Ct Lejosne 382
Julien Lemer (note) . . 385
Henry de la Madelène . 387
Edouard Manet . . . 390
Catulle Mendès . . . 394
C. Méryon 398
Paul Meurice . . . 401
Mme Paul Meurice . . 402
Paul de Molènes . . . 411
Ange Pechméja . . . 414
Ponson du Terrail . . 416
Poulet-Malassis . . . 417
L. Reynard 421

Sainte-Beuve 422
Paul de Saint-Victor . 425
George Sand. . . . 426
Joséphin Soulary . . 428
H. Taine 432
Tisserant 433
Jules Troubat . . . 435
J. Turgan 439
Auguste Vacquerie. . 440
Alfred de Vigny. . . 441
Villiers de l'Isle-Adam. 442
Richard Wagner . . 451
J Wallon. 452

Evreux. — Imprimerie Hérissey.

PRIX
360 Fr

ÉTUDES CRITIQUES ET BIOGRAPHIES

E.-J. CRÉPET

BAUDELAIRE - Etude biographique

DELAHAYE

VERLAINE

RIMBAUD - L'artiste, l'être moral

Les "ILLUMINATIONS" et "UNE SAISON EN ENFER" de RIMBAUD

Commentaires

SOUVENIRS FAMILIERS à propos de RIMBAUD, VERLAINE et Germain NOUVEAU

DUJARDIN

MALLARMÉ PAR UN DES SIENS

MONKIEWICZ

VERLAINE CRITIQUE LITTÉRAIRE

ÉDITIONS MESSEIN PARIS